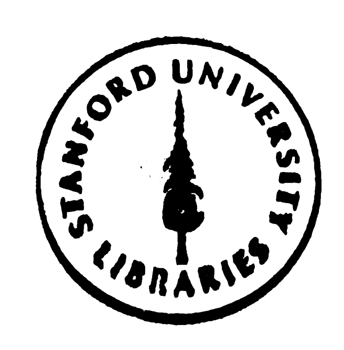




SOCIÉTÉ

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

DE

CASTRES (TARN.)

PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES.

2me Année.



CASTRES,
Imprimerie de Veuve Grillon, rue Sabbaterie, no 7.

1858.

En exécution de l'article 13 du Règlement, la Société a décidé, dans sa séance du 23 juillet 1858, que les procès-verbaux rédigés par M. V. Canet, Secrétaire, seraient intégralement publiés.

NOMS

DES

MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ.

Bureau pour l'Année 1857 — 58.

MM. Anacharsis COMBES, ✠ avocat, *Président*.
Maurice DE BARRAU, propriétaire, *Vice-Président*.
Jules TILLOL, professeur au Collége de Castres, *Secrétaire*.
Victor CANET, professeur au Collége de Castres, *Secrétaire*.

Membres de Droit.

MM. Le sous-préfet de Castres.
Le président du tribunal de première instance de Castres.
Le maire de Castres.
L'inspecteur d'académie, en résidence à Albi.

Membres Honoraires.

MM. LAFERRIÈRE, O ✠ inspecteur général pour le droit, membre de l'Institut, (7 août 1857.)
DE QUATREFAGES, ✠ professeur au muséum d'histoire naturelle, membre de l'Institut, (Idem.)
Le R. P. LACORDAIRE, des Frères prêcheurs, (Id.)

REMACLE, ✵ ancien magistrat, préfet du Tarn, (Idem.)
J. ROCHER, C ✵ conseiller honoraire à la Cour de cassation, Recteur de l'académie de Toulouse, (6 août 1858.)

Membres Fondateurs.

MM. L. ALBY, ingénieur des ponts et chaussées.
M. DE BARRAU, propriétaire.
BENAZECH, docteur en médecine.
BLAVAUX, docteur en médecine.
L'abbé BOYER, supérieur du petit séminaire de Castres.
BRU, docteur en médecine.
V. CANET, professeur.
F. CAVAYÉ, juge au tribunal de première instance de Castres. 25 février, [illegible]
A. COMBES, ✵ avocat.
A. CUMENGE, propriétaire-manufacturier.
EUGÈNE DUCROS, avocat.
RAYMOND DUCROS, avocat.
ARMAND GUIBAL, propriétaire.
AUGUSTE GUIBAL, ✵ ancien sous-préfet.
JAUGE, ✵ ancien officier de marine.
DE LAVALETTE, avocat.
DE LARAMBERGUE, propriétaire.
L'abbé MAFFRE, curé-archiprêtre de Saint-Benoit. 3 Déce...
PARAYRE, pharmacien.
SERVILLE, procureur impérial.
CHARLES VALETTE, professeur de dessin.

Membres ordinaires nommés.

MM. CHAUFFARD, substitut du procureur impérial, (5 février 1858.)
V. CONTIÉ, professeur au Collége, (Idem.)
DASTE, juge au tribunal de première instance, (Idem.)
E. SOURRIEU, ✵ principal du Collége, (Idem.) 3

[illegible] capitaine du génie 15 [illegible]
[illegible] juge au tribunal
L. [illegible] docteur en médecine 31 Juillet 1859

Calvet docteur en médecine 25 février 1859.
F. MARTIN, avocat, (28 mai 1858.)
L. ROUX, (23 juillet 1858.) mort le 24 juin 1859.
HIPPOLYTE COMBES, ✻ inspecteur d'académie, (6 août 1858.)
F. Rouch, principal du collège — 3 décembre 58
l'abbé Granet, curé de St Benoit 3 décembre 1858.

Membres associés-fondateurs. (*)

MM. MARIGNAC, professeur de logique, au Lycée d'Avignon, (22 janvier 1858.)
J. TILLOL, professeur de mathématiques pures et appliquées, au Lycée de Reims, (22 janvier 1858.)
M. GRASSET, ✻ commandant du génie, à Clermont, (10 avril 1858.)

Membres Correspondants.

MM. DE CAUMONT, ✻ correspondant de l'Institut de France, à Caen, (17 avril 1857.)
ALIBERT, pharmacien à Roquecourbe, (1er mai 1857.)
TARNIER, docteur ès-sciences, examinateur pour l'admission à l'école militaire, (29 mai 1857.)
LALAGADE, docteur en médecine, à Albi, (7 août 1857.)
J. ROUMANILLE, à Avignon, (16 avril 1858.)
A. CHEVALLIER, chimiste, membre de l'académie impériale de médecine, (30 avril 1858.)
D. Clos professeur de botanique à Toulouse 17 Décembre
Caussé, docteur en médecine à albi, 6 mai 1859.
~~alfred Crouzat à Béziers~~ 3 décembre 1858.
Frédéric Mistral à Maillane (Bouches du Rhône
Daudé, avoué à Carcassonne, 25 février 1859.

La Société a perdu le 16 décembre 1857, un de ses membres fondateurs, M. Magloire NAYRAL.

(*) L'article 3 des Statuts porte que si les membres de la Société cessent de résider à Castres, ils prennent le titre d'*associés* et sont remplacés.

SOCIÉTÉ

LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE

DE

CASTRES (TARN.)

PROCES-VERBAUX.

Séance du 26 novembre 1857.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

La Société littéraire et scientifique de Castres, a repris ses séances, le jeudi 26 novembre 1857, jour anniversaire de sa fondation.

MM. le sous-préfet de Castres, et le président du tribunal de première instance, sont présents.

A l'ouverture de la séance, M. A. COMBES lit le résumé suivant des travaux de l'année 1856-57.

MESSIEURS,

« Je viens rendre compte de nos travaux pendant la première année de l'existence de notre Société.

Dix-neuf séances de quinzaine en quinzaine, sans interruption, ni lacune;

Vingt-cinq lectures de mémoires sur différents sujets de littérature ou de science;

Plusieurs discussions d'ensemble ou de détail, à raison des questions soulevées par les auteurs des mémoires lus, ou incidemment proposées par leurs collègues ;

Quelques motions d'ordre ayant pour objet, soit la fixation du règlement intérieur, la discussion des principes, la nomination des membres honoraires ou correspondants, soit le programme du concours de 1858;

De bons rapports de correspondance établis avec d'autres Sociétés du même genre que la nôtre, quoique parfois appartenant à des siéges plus considérables;

L'opinion publique de nos concitoyens s'éclairant de plus en plus, pour voir en nous des esprits sérieux, attachés à un pays si riche de son passé, si beau de son présent, pouvant, par cela même, se promettre un magnifique avenir ;

Une publication résumant ces éléments divers, à l'effet de prouver à tous que nous n'avons démérité ni de la bienveillance éclairée du Gouvernement, ni du concours que veulent bien nous prêter les autorités locales, ni de l'accession des hommes émérites ou utiles, dont les intentions se confondent de jour en jour avec les nôtres ;

Voilà, Messieurs, les traits principaux qui ont marqué la physionomie native de la *Société Littéraire et Scientifique* de Castres, (Tarn.)

Ces traits se développeront encore avec l'âge, c'est-à-dire avec la forte virtualité que la protection du pouvoir d'un côté, que notre puissance individuelle de l'autre, imprimeront nécessairement à nos œuvres plus méditées, plus étendues, plus compactes de forme et de pensées, telles, en un mot, qu'on a droit de les attendre, après celles de ces douze derniers mois.

Ce n'est pas Messieurs, qu'il ne se soit produit dans cet espace de temps, des ouvrages, ou, tout au moins, des questions dignes d'un grand intérêt. L'attention que

vous avez apportée à entendre la communication de M. Aug. Guibal, sur la formation spéciale de la langue italienne; les divers appendices que j'y ai joints moi-même, en étudiant les origines, le développement, le caractère, l'application de l'idiome Castrais, depuis 647, époque de la fondation de notre ville, jusqu'à aujourd'hui; l'empressement que vous avez mis à recommander par tous les moyens en votre pouvoir, l'idée de M. Tillol, sur un établissement d'explorations météorologiques, établissement, comme il vous l'a démontré, d'une exécution très facile et d'une utilité réelle; la satisfaction avec laquelle vous avez accueilli les savantes et nombreuses recherches de M. Nayral, relativement au genre de littérature connu sous le nom de *Poésies mêlées ;* votre impatience manifestée plusieurs fois et justifiée par vos premières impressions, d'entendre la seconde partie des comptes-rendus de M. V. Canet, sur les traductions des œuvres lyriques d'Horace, ou l'histoire de la première Académie de Castres; le respectueux intérêt dont vous avez entouré M. l'abbé Maffre, nous parlant de *la certitude* au point de vue philosophique et religieux; l'examen que vous avez fait de l'ellipsographe inventé et perfectionné par M. Valette; l'adhésion donnée par vous aux recherches effectuées par M. Marignac, sur le passé de la bibliothèque publique de Castres, dans le but de sa future réorganisation, et de sa conservation plus entière; la première partie d'un mémoire sur l'art céramique par M. Raymond Ducros; mon étude agronomique et littéraire sur Vanière; une charmante pièce de vers patois de M. Bru; l'appel à vous adressé presque en même temps, par M. de Caumont, président du Congrès scientifique de France, et par M. Alibert, notre compatriote, à l'effet de suivre, dans nos contrées, les traces laissées par l'invasion ou l'occupation Romaine, appel auquel vous avez répondu presque instantanément, en plaçant le premier à la tête de vos membres correspondants, en allant aider le second, associé au même titre, dans ses recherches premières; tout cela prouve suffisamment combien, en peu de temps, notre horizon s'est élargi,

et combien nous avions raison de nous fier à nous-mêmes, dans ces commencements si difficiles d'ordinaire, pour les corporations intellectuelles, parce que rien ne s'y trouve assez nettement défini ni par l'exemple, ni par l'usage.

Veuillez persévérer, Messieurs, dans ces heureuses dispositions; veuillent nos collègues de droit leur venir en aide; veuille le public ne voir en nous que ce que nous sommes réellement, des hommes studieux, aimant leur pays pour ce qu'il fut, pour ce qu'il doit être, prêts à donner l'exemple aux générations qui nous suivent, de la persistance dans nos recherches, de l'amour de leur coordination, de la tendance à faire que notre passage en ce bas monde ne soit pas tout-à-fait stérile, des ressources qu'offrent les sciences, les lettres et les arts, comme consolation dans les plus grands malheurs de la vie; et les destinées de cette institution naissante se fortifieront, et nos enfants en seront heureux un jour, plus peut-être que nous-mêmes. »

M. V. CANET, l'un des secrétaires, s'exprime ensuite en ces termes :

MESSIEURS,

« Le passé dont vient de nous entretenir notre président est-il une garantie pour l'avenir? Cette année pendant laquelle nous avons dû marcher un peu au hasard, comme des voyageurs qui cherchent leur route, nous permettra-t-elle d'aller plus loin, et de nous avancer d'une manière plus sûre vers un but déterminé? Si la sincérité dans le dévouement au bien, si la bonne foi dans la poursuite des améliorations, si le désir de trouver dans une expérience de tous les jours un guide et des enseignements, peuvent quelque chose pour le progrès, peut-être avons-nous le droit de ne pas désespérer.

Lorsque nous nous sommes réunis pour mettre en commun nos efforts, et nous prêter cet appui mutuel qui donne à l'esprit tant d'assurance, et au cœur un élan si fécond, nous avons compris que le temps serait notre maître, et que, par lui seul, il nous serait possible de traduire en réalité des espérances trop séduisantes pour n'être pas incertaines. Aussi, nous sommes-nous contentés de ce que chaque jour apportait avec lui. Nous n'avons voulu ni devancer, ni presser cette marche lente et sûre, qui permet d'affermir les résultats obtenus, et de ne pas compromettre, par une inintelligente précipitation, les fruits nouveaux qu'ils contiennent en germe. Des esprits impatients qui prennent l'emportement pour la force, et la multitude des tentatives pour la fécondité, n'auraient pas manqué d'accuser cette trop grande prudence, et de la combattre comme un aveu d'impuissance ou de faiblesse. Il ne s'en est pas trouvé parmi nous. Nous n'avions pas le droit d'aspirer trop haut ; mais nous n'avons voulu perdre aucun de nos avantages. Si la trop grande confiance est une faute, parce qu'elle nous donne des aspirations qui sont hors de toute proportion avec nos forces, un abandon de nous-mêmes n'est pas moins condamnable, parce qu'il rend inutiles toutes les ressources de l'âme, en paralysant sa première et plus irrésistible puissance : la volonté.

C'est Messieurs, ce qui a été compris parmi nous. Voilà l'explication de ce mouvement précautionné qui nous a amenés de l'incertitude et des vagues aspirations du début, à la fin d'une année dont on vient de vous résumer les travaux et les actes.

Nous n'avons pas eu de programme tracé à l'avance. Un programme est toujours un danger. Rarement on peut tenir toutes les promesses qu'il renferme, ou réaliser toutes les espérances qu'il fait naître. Pourquoi d'ailleurs s'enfermer dans un cadre qui ne laisse rien à l'initiative, et qui risque de paralyser toutes les tentatives que les

circonstances, par leurs indications ou leurs exigences, justifient, ou rendent nécessaires ?

Si les efforts les plus puissants de l'esprit ne suffisent pas pour prévoir toutes les conséquences d'un principe, pourquoi nous permettraient-ils de formuler un système auquel viendraient aboutir nécessairement les préoccupations, et dans lequel rentreraient fidèlement les productions de l'intelligence, ou les créations autrement capricieuses de l'imagination? Le moyen le plus sûr de conserver à l'homme sa force, c'est de lui laisser l'initiative, et de ne pas lui imposer d'autre guide que ses préférences. Les esprits médiocres se plient volontiers aux commandes : ils se prêtent sans efforts à toutes les exigences d'une volonté qui a ou qui s'attribue le droit de les diriger souverainement. Les esprits qui ont conscience, si non de leur force, au moins de leur dignité, et des résultats qu'ils peuvent attendre d'une bonne volonté soutenue, s'indignent contre cette contrainte, et la repoussent comme une tyrannie odieuse.

Rien de pareil, Messieurs, dans les sociétés comme la nôtre. Aucune prétention de ce genre n'a jamais été émise devant vous. Elle aurait suffi pour compromettre ce que nous étions en droit d'attendre de l'empressement avec lequel nous nous sommes réunis, et de l'indépendance raisonnable, avec laquelle chacun était disposé à porter devant ses confrères, le résultat de ses recherches et le fruit de ses travaux.

Un programme étroit et absolu ne peut pas être plus formulé à l'avenir qu'il ne l'a été dans le passé. Est-ce pourtant une raison pour que nous ne donnions pas une direction à nos études, et que nous abandonnions au hasard le soin de présider à ces communications qui sont la vie d'une société ? Non, Messieurs : nous avons eu un but en nous réunissant : il ne nous est pas permis, dans l'intérêt de notre prospérité présente, et de nos espérances pour l'avenir, de le perdre un moment de vue.

Et d'abord, permettez-moi de le dire, nous avons songé à nous-mêmes. Les études, quelque direction qu'elles prennent, n'aiment pas, elles ne veulent pas l'isolement. Si l'homme a besoin d'être seul face à face avec sa pensée, pour l'agrandir et la féconder, si ce travail intérieur demande la concentration de toutes ses facultés, et l'éloignement de toute distraction; lorsque l'œuvre est achevée, elle réclame, elle exige ces confidences intimes qui sont une première récompense de tout effort intellectuel, en attendant qu'elles deviennent la plus puissante garantie de son succès. Où pourrions-nous trouver, mieux que dans une société comme la nôtre, les occasions de nous laisser aller à ces épanchements qui mettent à nu l'âme de l'écrivain, sans jamais engager de susceptibilité vaniteuse? Rattachés les uns aux autres par les mêmes goûts, rapprochés par les mêmes préférences, nous pouvons appliquer nos facultés selon leurs aptitudes diverses, en appréciant, en encourageant, en nous dirigeant mutuellement par des conseils, par des indications utiles. N'est-ce pas un avantage inappréciable, que de pouvoir se réunir autour d'un même centre, d'être sûr de trouver auprès des confrères estimés, cette sympathie dont l'âme a toujours besoin, et dont on apprécie d'autant plus la douceur, que l'on vit plus habituellement de cette vie intellectuelle manifestée par les préoccupations littéraires et scientifiques?

Les lettres et les sciences n'ont point de drapeau exclusif. Concentrées dans leur sphère, inaccessibles à ces passions d'un moment toujours injustes, trop souvent dangereuses, elles habituent les esprits les plus absolus, à cette tolérance intelligente qui ne fait jamais remonter jusqu'à l'homme, la répulsion que doit inspirer l'erreur, sous quelque forme qu'elle se produise, à quelque objet qu'elle s'applique. On peut se trouver divisés sur des questions philosophiques ou littéraires, sur l'appréciation d'une œuvre, d'un homme ou d'une époque, sur les théories scientifiques, sur les procédés ou les principes des arts. La diversité des esprits se trahit par la diversité

des préférences. Mais lorsqu'on s'est réuni sans préjugé, que l'on se retrouve, tous les jours, sans prévention, les différences d'appréciation ou de jugement ne sont jamais un danger. Les opinions se trouvent en présence dans toute leur franchise, mais aussi dans toute leur simplicité : elles luttent sans aigreur, elles combattent sans passion; elles tombent sans honte, elles triomphent sans orgueil. On reconnait avec bonheur qu'il n'est pas si difficile à la vérité de se faire jour, de dissiper les erreurs, de détruire les préjugés, et l'on se rend d'autant plus volontiers, que l'on a constaté l'indépendance de ses opinions, sans trouver jamais un élément de discorde dans des débats ou des discussions. On se retrouve toujours au-dessus des faits, dans cette sphère où n'atteignent pas les rivalités, et dans laquelle l'imagination à son aise, la conviction maitresse de l'espace, ne viennent jamais porter atteinte à la bienveillance mutuelle, ni compromettre l'affection réciproque.

A ce titre seul, Messieurs, une Société pourrait rendre d'éminents services. L'homme a toujours besoin de se rattacher à quelqu'un; il sait que, trop souvent, l'isolement rendrait inutiles ou même dangereuses les facultés précieuses dont il a été doué. Il est heureux de pouvoir se soustraire de temps en temps aux réalités exigeantes de la vie, pour reprendre dans un milieu qu'il aime, un peu de calme intellectuel, et se plonger avec délices dans les douceurs que promettent et que donnent à profusion, les nobles préoccupations de l'esprit.

Mais nous aurions été bien égoïstes si nous avions borné à nous-mêmes les espérances de notre institution. Nous avons songé, nous avons dû songer aux autres, et la part qu'ils peuvent réclamer dans les résultats, — nous n'osons pas dire dans les bienfaits de notre association, — sera peut-être assez large, pour donner satisfaction à des exigences légitimes.

Au dehors que pouvons-nous être? Loin de nous une ambition que rien ne justifierait, et dont le ridicule deviendrait la trop juste récompense. Mais ne pouvons-nous pas croire, ne devons-nous pas espérer que notre action ne sera pas sans résultat?

Lorsque des hommes habitués à prendre la vie au sérieux, à ne pas se contenter d'une vaine satisfaction d'amour-propre, se réunissent avec la volonté de mettre en commun leurs efforts pour le bien, de contribuer à répandre autour d'eux le goût des choses de l'esprit, de fouiller dans le passé pour lui arracher ses secrets, de demander à la langue les révolutions qu'elle a subies, à l'histoire la cause intime des phases dans lesquelles elle s'agite, ou des conséquences qu'elle constate; lorsque, pour augmenter cet amour de la patrie que chacun porte au fond du cœur, comme un pieux souvenir et une douce espérance, ils vont reconstituer une à une les pièces de cet édifice national que le temps avait élevé lentement, et que les hommes ont brusquement renversé, lorsqu'ils aiment à rechercher curieusement les origines de la contrée où leur vie se passe, lorsque s'élevant plus haut, ils scrutent les systèmes philosophiques pour découvrir à travers les aberrations d'une raison trop souvent pleine d'elle-même, les vérités sociales avec leur resplendissante auréole et le rayonnement de leurs bienfaits, croyez-vous qu'il n'en résulte pas quelque salutaire pensée, quelques résolutions vigoureuses, dans le milieu où ils jettent ces semences fécondes? Pouvez-vous supposer que cette bonne volonté sans prétention, que ce travail de tous les jours, que cette association d'une fraternité non équivoque, s'éteindront dans une agitation stérile?

Non, Messieurs; Dieu qui donne au travail de l'homme, quand il est sincère et désintéressé, des récompenses au-dessus de ses mérites, nous permet d'espérer que tout cela n'aura pas été tenté en vain. Nous avons créé un foyer autour duquel viendront se ranger tôt ou tard les

répugnances les plus vives et les oppositions les plus tenaces. Que voulons-nous, sinon qu'il porte de tout côté la lumière et la chaleur? Nous avons trouvé chez des hommes qui comptent parmi les gloires de notre patrie, de puissants encouragements pour nos tentatives. Que voulons-nous, sinon nous rendre de plus en plus dignes d'une si haute approbation, et mériter un si généreux concours? Nous avons fait de notre ville un centre autour duquel doivent venir rayonner tous ceux qui, dans un arrondissement si riche en ressources de toute sorte, consacrent aux travaux intellectuels leur temps et leurs aptitudes. Que voulons-nous, sinon, en rapprochant les hommes, répandre par eux, de tous côtés, l'amour de l'étude, et une estime sympathique pour tout ce qui peut grandir, féconder, améliorer notre pays?

Ce sont là, il est vrai, de grandes espérances. Nous les avons conçues de bonne foi, Messieurs : l'avenir dira si elles sont au-dessus de nos forces, si elles n'ont pas été en proportion avec la puissance de production de notre contrée. Mais en attendant, elles nous imposent des devoirs nombreux; soyons décidés d'avance à ne pas reculer devant les sacrifices qu'ils exigeront. Le sacrifice est la manifestation la plus certaine et la plus haute de la force. En nous y résignant dès nos premiers pas, sans laisser place à une illusion trop flatteuse, en persévérant dans cette résolution, peut-être assurerons-nous l'avenir de notre Société, et garantirons-nous les fruits abondants que des espérances légitimes nous ont permis de concevoir pour nous-mêmes, et de promettre au pays que nous habitons. »

M. TILLOL met sous les yeux de la Société les comptes de l'année 1856-57.

Ces comptes sont approuvés.

Le président donne lecture de lettres écrites par MM. de Quatrefages, professeur au muséum d'histoire natu-

relle, membre de l'Institut, Laferrière, inspecteur général de l'ordre du droit, membre de l'Institut, et Remacle, Préfet du Tarn. Ces lettres contiennent l'acceptation du titre de membre honoraire, décerné par la Société dans la séance du 7 août 1857. Elles expriment les remerciements des signataires pour la décision spontanée prise à leur égard, et la volonté de contribuer, pour ce qui dépendra d'eux, à la prospérité et au développement de la Société.

Sur la proposition du bureau, la Société décide que ces lettres resteront annexées au procès-verbal.

Le président déclare que les pouvoirs du bureau expirent le jour même, et demande à la Société de procéder à l'élection pour l'année 1857-58, conformément à l'article 6 des statuts.

M. le Sous-Préfet est invité à prendre place au fauteuil.

L'élection a lieu immédiatement au scrutin secret. Tous les membres du bureau sont confirmés à l'unanimité dans leurs fonctions.

En conséquence, M. le Sous-Préfet proclame MM. A. Combes président, M. de Barrau vice-président, Tillol et V. Canet secrétaires pour l'année 1857-58.

Le président dépose plusieurs ouvrages de M. Remacle, ancien magistrat, Préfet du Tarn.

La Société en renvoie l'examen à M. Serville.

M. Prosper LAFFORGUE adresse à la Société un brochure qui a pour titre : *Les archives de la Gascogne*.

Une heureuse pensée a inspiré cet écrit. M. Lafforgue constate qu'avant 1789, les villes, les corps municipaux, administratifs, judiciaires, religieux et enseignants, les

corporations des métiers, les bourgs, les châteaux même, avaient des archives tenues avec ordre, soigneusement conservées, et accompagnées le plus souvent d'un répertoire raisonné. On comprend quelle serait aujourd'hui l'importance de ces collections, et combien elles auraient d'utilité pour l'éclaircissement d'un grand nombre de points historiques. Malheureusement la plus grande partie a été dispersée ou a péri. M. Lafforgue désirerait, avec tous ceux qui tiennent aux traditions nationales, que l'on recherchât les débris qui ont échappé au temps ou aux hommes. Beaucoup de ces documents précieux sont ignorés, et tous les jours il en disparaît quelques-uns ; on devrait chercher à les mettre en lumière. D'autres sont épars dans les papiers de famille ou les collections particulières : il ne serait pas difficile de les réunir, et de former, dans chaque centre un peu important, un dépôt où les hommes d'étude pourraient aller chercher les renseignements que réclament leurs travaux.

Ainsi limité, ce projet est praticable; et la Société qui peut se rendre compte, tous les jours, des difficultés que présentent les études de toute sorte, relatives à de petites localités, appelle de ses vœux un pareil établissement : elle félicite M. Lafforgue d'en avoir démontré, par de solides raisons, l'utilité et l'urgence. Elle regrette de ne pouvoir s'associer complètement à son idée relative à la réunion des anciennes minutes des notaires, dans chaque chef-lieu d'arrondissement. Les difficultés d'exécution sont nombreuses. Les actes que renferment ces minutes n'ont, le plus souvent, d'intérêt qu'aux lieux même où ils se trouvent. Il est rare qu'ils puissent être consultés avec fruit hors d'un certain rayon. D'ailleurs, les documents conservés par les notaires, n'ont pas en général une grande importance. Nous sommes loin de l'époque où le notaire était dépositaire de tous ces intérêts qui se mêlaient toujours et se heurtaient si souvent, au milieu des juridictions multipliées de la féodalité. Si les

actes auxquels ils ont pris part pendant cette période étaient conservés, sans doute, il serait possible d'y trouver de nombreux et utiles renseignements, mais il est rare que les minutes remontent si haut. La mesure ne serait donc bonne que pour quelques-uns, et les résultats ne seraient pas suffisants pour justifier un établissement qui demanderait, pour être véritablement utile, des dépenses premières et des frais de conservation considérables.

D'ailleurs, des considérations morales dont il ne faut méconnaitre ni les exigences légitimes, ni la portée pour les familles, combattent cette proposition. L'idée première n'en est pas moins bonne : son application, dans une certaine mesure serait utile; et M. Lafforgue a droit au concours et aux remerciements de tous ceux qui ne voudraient pas voir disparaitre ces témoignages du passé, auxquels l'histoire emprunte tous les jours d'importantes inductions ou des renseignements positifs.

M. A. COMBES lit un travail sur l'histoire de la ville de Castres, étudiée dans ses enceintes successives, ses maisons historiques et ses monuments civils et religieux.

Lorsque les bourgeois de Castres se constituèrent en communauté, ils étaient peu nombreux. En 1160, date de la charte d'émancipation accordée par le vicomte Trancavel, qui confirmait les priviléges accordés par Bernard Aton, son père, et Roger son frère, il y avait à peine quelques maisons groupées autour d'un vieux château en ruines. La première enceinte était formée par une ligne qui, du ruisseau du Gazel enfermé aujourd'hui dans un aqueduc construit vers 1784, remontait jusqu'à la rue de la Sabatarié. De là, elle se dirigeait de nouveau vers les bords du même ruisseau. La ville ainsi limitée n'avait qu'une seule rue circulaire.

En 1380, Castres s'était étendu dans la direction du levant. Le Castel-Moutou (*Castrum mutatum,*) s'appelait

déjà *Castrum vetus*. Des juges d'appeaux y tenaient leurs audiences, et l'on y renfermait les criminels.

De 1380 à 1422, Castres se composait de 314 feux et de 1578 habitants. La guerre du duc de Berry, oncle du roi, contre Gaston Phébus, comte de Foix, pour le gouvernement du pays de Languedoc, obligea à fortifier plusieurs villes. Castres fut de ce nombre.

« Pour lors, dit Borel, le couvent de St.-François fut mis dans la ville, car les murailles qui commençaient au château qui sert de prison, se venaient joindre aux infirmeries du couvent qui étaient au bastion d'Ardenne, d'où elles allaient, par une galerie, à une salle qui était hors la ville : de-là, on continua les murailles jusques au Portail-Neuf, et de-là jusqu'à la rivière, et alors furent faites les portes de ce côté-là. »

Borel ajoute : « L'entrevue du comte de Foix et du duc de Berry fut au couvent de St.-François. Ceci est confirmé par la charte qui est aux archives de Foix, qui dit qu'ils s'entrebaisèrent dans une grande salle du couvent qui n'était ni dedans, ni dehors la ville, c'est-à-dire qui passait à travers les murailles. »

Les possessions des Cordeliers n'étaient pas alors aussi importantes que des accroissements successifs les ont faites plus tard. La porte extérieure du couvent existe encore à côté de l'entrée du collége. Elle conduisait à des bâtiments peu considérables, qui renfermaient, outre l'espace occupé aujourd'hui, par le collége, deux maisons voisines et s'ouvraient sur des jardins dans la direction du Gazel.

En dehors de l'enceinte, l'abbaye de St.-Benoît établie depuis sa fondation à l'endroit où est aujourd'hui la halle au blé, cédait aux Dominicains, en 1258, ces bâtiments, et se transportait à un endroit qu'elle ne quitta plus.

En 1209, Simon de Montfort fit bâtir un palais fortifié, sur la rive droite de l'Agoût, à côté d'un terrain confis-

qué plus tard, disent les chroniqueurs, à un nommé Caudière, d'où la dénomination de *Turris Cauderiæ*, consignée dans de vieux actes. La porte du palais existe encore en assez bon état de conservation, près de l'escalier du Carras.

En 1317, l'évêché est érigé. Les évêques construisirent leur habitation à côté de celle des nouveaux seigneurs et du siége de la communauté. Les métiers se groupaient autour de ces centres qui leur assuraient une protection efficace; ils ne se déplacèrent pas, lorsqu'en 1364, les assemblées municipales furent transportées dans le nouvel Hôtel-de-Ville, modeste construction dont la porte est encore intacte aujourd'hui, à côté de l'ancienne église des Capucins, devenue le temple des protestants.

En 1454, au moment où Jacques d'Armagnac, comte de Castres, devenu duc de Nemours se préparait à la révolte qui lui coûta la vie, l'enceinte de Castres comprenait : le couvent des Cordeliers, l'espace qui s'étend entre le ruisseau du Gazel, la rivière et la place actuelle; la partie occidentale de l'église de St.-Benoît, la rue dite aujourd'hui de Barral, et alors de la *Porto Aiguieiro*, l'hôpital de Notre-Dame *del Traue* (ancien séminaire), la rue des Landes, des Brettes, de la Bécarié, de Nabrissonne ou La Brissonne et de la Sabatarié. Elle renfermait 25 rues, 2 impasses, 2 places, une église, (la Platé), 2 ponts, le pont Vieux construit à la fin du XII[e] siècle et grevé d'un péage au profit des religieux de St.-Dominique, le Pont-Neuf qui date de 1360 : enfin 4 portes de ville qui n'avaient rien de monumental.

17 des rues de 1454 existent encore, plus larges sans doute, plus droites, mais à l'endroit même où elles avaient été primitivement tracées.

Ce sont les rues : Nausinauquières, du Consulat, de la Portanelle, de Bertrac, du Pont-Vieux, de l'Albinque, Nabrissonne, de la Sabatarié, la rue Droite, Montlédier, de

Brettes, du Gazel, de la Tour-Caudière, de Malpas, de la Coutélarié, des Pradals, des Pesquiés.

La quatrième enceinte de Castres a été formée au moment où les troubles religieux obligèrent à construire des fortifications plus régulières et plus complètes. Ces murs furent démolis en 1629, par l'ordre de Richelieu, qui voulut indiquer lui-même, sur les lieux, ce qui ne devait pas rester debout. Nous avons de cette époque un plan dressé par Bertrand, architecte. On peut suivre le développement de la ville, en traçant à Villegoudou, une ligne qui, partant du moulin, aboutirait à la porte Narbonnaise, à celle de Fuziés, suivrait un bastion qui existe encore aujourd'hui, et s'arrêterait à la rivière, vis-à-vis le débouché du ruisseau du Gazel, à une porte surmontée d'une Tour dite de Mire-Dames, mot formé de la corruption de *Mineures Dâmes*. C'est ainsi que l'on appelait les religieuses de Ste-Claire, dont le couvent était dans le voisinage. La ligne reprenant au-delà de l'Agoût vers le couchant, se dirigerait vers le bastion d'Ardenne, et se prolongerait en ligne droite, jusqu'à l'abbaye de St.-Benoît, en traversant la porte de Notre-Dame *del trauc*, et s'arrêtant sur l'angle occidental du clocher qui existe encore aujourd'hui.

De 1629 à 1789, l'enceinte de la ville ne s'étend pas. Elle reste entourée de fossés. Les faubourgs se créent et se développent. Les évêques donnent l'exemple du déplacement ; ils abandonnent leurs demeure primitive qui reste la propriété personnelle de l'un d'eux, et se transportent dans le palais qui sert aujourd'hui de sous-préfecture et de mairie.

La ville de Castres possédait, d'après ses inventaires terminés en 1616, la maison du Consulat, un pâtus clos de murs au Castel-Moutou, les bâtiments et la cour du collége, quatre fours publics, le temple protestant, la maison du bourreau, la place avec son corps-de-garde, une chambre bâtie sur le Pont-Neuf, deux lavoirs, un pâtus à la rue d'Empare, ainsi nommée parce que c'est

par là que les protestants *s'emparèrent* de la ville en 1574, une maison, une tour et une courtine avec les accessoires à la Portanelle, les ruines et l'emplacement de la maison du seigneur de Roquecourbe, démolie par vengeance pendant les troubles; enfin les remparts avec leurs dix portes et corps-de-garde, subsistèrent jusqu'en 1629, où ils furent rasés par ordre de Richelieu.

De cette époque. jusqu'en 1789, les changements ne sont pas considérables. Seulement, il y avait une tendance à quitter la ville. L'exemple venait d'en haut. Michel de Tubœuf avait bâti l'évêché.

Les casernes furent construites en 1750, et le jeu du Mail qui avait été planté en 1674, par le duc de Rohan, fut replanté, par la ville en 1674. Un plan fait par Samuel Picard, marchand, permet de se rendre compte de la forme et du développement de la ville à la fin du XVII[e] siècle.

Quant aux personnes, Castres renfermait, en 1674, un gouverneur, un sénéchal; un procureur général, un lieutenant principal au sénéchal, un juge ordinaire de la ville et comté, un lieutenant criminel, un juge d'appeaux, un procureur du roi; 14 nobles jouissant de tous les priviléges de bourgeois de Castres; 34 avocats et docteurs en droit : 40 bourgeois; 17 marchands en gros; 62 marchands au détail; 7 notaires; 3 médecins; 8 chirurgiens; 2 procureurs; 1 imprimeur; 1 apothicaire.

On doit remarquer que la ville renferme un seul travailleur de terre; que l'industrie de la fabrication des draps occupe 30 chefs ouvriers, que le commerce a 79 représentants à des degrés divers.

Dans les professions libérales, le chiffre de 34 avocats s'explique par la présence de la chambre de l'édit qui, en 1674, venait à peine d'être supprimée. Cent ans après, le nombre des avocats est réduit à 4.

En 1774, on compte à Castres 6 officiers de justice, 59 gentilshommes soumis à la capitation dans la commune, 43 bourgeois, 89 négociants, 11 fabricants en laine et en soie, 963 artisans et ouvriers, 156 fermiers, métayers ou ménagers, 197 valets de livrée et servantes.

Les édifices de Castres se lient étroitement, par leurs caractères, aux diverses époques de son existence.

A l'époque de la constitution des bourgeois en communauté, (1160), l'abbaye de St-Benoit avait un couvent d'une certaine valeur architecturale, d'après Borel. La tour carrée qui existe encore peut en donner une idée. Bâtie avec d'excellents matériaux, elle est assez bien conservée, et présente une porte d'un style roman très pur, à laquelle manque malheureusement un des jambages.

Au commencement du XIIIe siècle, s'élève le palais des premiers seigneurs ; il domine la rivière et défend le pays au midi. La communauté fortifiée dans le Castel-moutou, le protége au nord. Un siècle après, les évêques s'établissent dans une maison qui vient de disparaître. Là se trouvaient de belles salles. Leurs voûtes élancées, les médaillons sculptés qui les fermaient, les figures symboliques qui semblaient supporter la naissance de l'arc ogival, leurs petits chapitaux gracieux surmontant des colonnettes géminées, donnaient à ce monument une physionomie particulière, qui frappait à l'intérieur par sa légéreté, pendant que l'extérieur présentait, par son élévation et sa masse, un aspect tout différent. Le péristyle de l'église actuelle de St-Jacques et la porte principale du couvent des Cordeliers sont de la même époque.

A la troisième enceinte de Castres (1454) correspond l'architecture ogivale à contre-courbe ou accolade. C'est sous l'influence de Jeanne de Naples, comtesse de la Marche et de Castres, que cette architecture s'introduisit dans la ville. Elle a laissé peu de traces.

La quatrième enceinte qui se rapporte au règne de Henri IV, renferme un assez grand nombre de maisons, dont plusieurs sont encore dans un état parfait de conservation.

Au siècle de Louis XIV, Castres est doté d'un monument important par son caractère, son étendue et sa magnificence intérieure. C'est le palais de l'évêché bâti par M. de Tubœuf sur les plans de Jules Hardouin Mansart. Il provoque de nombreuses imitations. La construction de l'église cathédrale de St-Benoît suivit de près. Elle subit bien des vicissitudes, fut interrompue plusieurs fois, et fut enfin inaugurée en 1718, telle qu'elle est aujourd'hui.

Le XVIII[e] siècle n'a pas de caractère particulier. C'est la confusion partout. La plus importante des constructions qu'il a laissées à Castres est l'hôtel Frascaty, bâti sous la régence, par M. Gauthier de Boisset, receveur du grenier à sel, qui faisait élever en même temps dans la montagne, le magnifique château de Grandval. Le riche financier n'habita pas son hôtel de Castres qui fut vendu par son fils à Louis Auguste de Bourbon, comte de Malause, qui y vécut en prince, et dont les somptueuses prodigalités eurent un immense retentissement. A cette même époque appartiennent l'église N.-D. de la Platé, inaugurée en 1756, l'ancienne maison de la Présentation, et l'hôtel-Dieu de Villegoudou.

M. Combes termine ainsi : Voilà l'histoire de Castres, sous le rapport matériel, avec sa physionomie architecturale depuis 1160, jusqu'en 1789. Que de pierres remuées pour répondre aux besoins comme aux vanités des générations successives! Qu'en reste-t-il? Quelques édifices encore debout, et pour le reste, des souvenirs. C'est l'histoire de tout ce qu'élève la main de l'homme. Heureux l'historien, lorsque sur cette poudre, il peut trouver la trace de quelques hommes utiles ou glorieux!

Séance du 11 décembre 1857.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. le président du tribunal de première instance est présent.

Le R. P. Lacordaire écrit pour remercier la Société du titre de membre honoraire qu'elle lui a conféré dans la séance du 7 août.

Sur la proposition du bureau, la Société décide que la lettre restera annexée au procès-verbal.

M. A. COMBES prononce l'allocution suivante :

MESSIEURS,

Je prends la parole comme président de votre bureau renouvelé. Je tiens à vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu me faire pour la seconde fois. Cet honneur, je le partage avec mes collègues, et comme eux, j'en suis fier. Il nous prouve tout au moins que la *direction* imprimée par nous aux travaux de la Société, pendant la première année de son existence, a été bonne.

A ce mot de *direction*, je m'arrête, et je me demande si en effet, nous avons bien rempli, à cet égard, la tâche qui nous était imposée. Je me demande surtout s'il n'existe pas quelques moyens qui puissent nous faire espérer de l'accomplir encore mieux que nous ne l'avons fait ? Je me demande enfin si notre autorité que vous avez cru peut-être raviver, en la confirmant de nouveau, n'a pas besoin, par cela même, de se retremper aux sources d'une pleine et entière confidence de ma part, à l'effet de ga-

rantir à chacun des membres de notre association, la liberté que notre règlement admet en principe, et sans laquelle cette autorité deviendrait bien vite ou trop gênante ou illusoire.

Permettez-moi donc, Messieurs, de jeter en avant quelques idées sur les devoirs de notre bureau, tels qu'ils sont définis par un article des statuts, et tels qu'ils me semblent devoir être compris par nous tous, dans l'intérêt le plus immédiat de l'œuvre que nous avons entreprise.

Notre Société repose sur une intention générale et généreuse : le besoin d'étudier soi-même, le désir de faire étudier les autres ; elle a pour but d'empêcher les tentatives particulières de se produire en pure perte, ou avec trop d'efforts ; elle tend à ramener à l'unité, un système d'investigations qui, trop éparpillé dans ses éléments, faute d'impulsion, finit presque toujours par la fatigue, ou l'inanité.

Sans doute, malgré leur solitude, plusieurs hommes de notre pays ont entrepris des travaux considérables, poursuivi de longues recherches, accompli de nombreuses explorations; sans doute quelques bons résultats sont déjà provenus d'œuvres ou d'inspirations tout-à-fait personnelles; mais est-ce à dire que ces travaux, ces recherches, ces explorations, ces résultats, n'eussent pas été, dans certain nombre de cas, plus faciles, plus prompts, plus remarquables peut-être; que tout cela n'aurait pas gagné en retentissement, en portée utile, avec une association d'efforts, que le pays semblait repousser jusqu'à ce jour, et qui pourtant lui est devenue indispensable?

Nous l'avons compris les premiers, Messieurs; nous avons, avant tout les autres, inscrit sur nos drapeaux, cette vieille et banale devise : *l'union fait la force*, et déjà nous en ressentons pour nous-mêmes les effets salutaires.

Croyons-le cependant, ces effets seront plus sensibles, lorsque nous aurons accepté, dans toutes ses conséquences relatives, le principe de la *direction*, principe que votre bureau représente, et dont il ne se départira pas, tout en respectant les volontés libérales, les dispositions naturelles, les goûts instinctifs de chacun des membres de la Société.

Ainsi il a fait dans la première année de son existence, et lorsque, malgré les tâtonnements inséparables de nos débuts, nous avons vu un mouvement d'études se manifester, nous avons cherché à le tourner vers les recherches locales; nous sommes allés de cette manière au devant de la recommandation de M. le Recteur de l'académie, recommandation accueillie par vous avec toute la déférence que mérite une haute expérience littéraire et scientifique.

Ainsi, il y a peu de jours, je présentais à mes collègues, une série de sujets, dont la coordination pourrait amener, dans un temps plus ou moins prochain, la connaissance complète de l'histoire castraise, hommes et choses, monuments et événements, faits généraux et particuliers, c'est-à-dire l'appréciation positive d'un passé, qui pourrait de la sorte servir de règle pour l'avenir.

Ainsi, moi-même, j'ai voulu donner l'exemple de ma manière de comprendre la *direction*, en inaugurant la reprise de nos travaux, par des recherches archéologiques, sur l'état matériel de notre ville, en attendant que je puisse les compléter par des notions historiques sur les noms propres et les prénoms.

Eh bien, Messieurs, dans tout cela, croyez que nous serons heureux les uns et les autres, de nous sentir mutuellement soutenus par l'idée commune, par un but mutuellement partagé, par une vue d'ensemble, dont chacun sera appelé à recueillir et à coordonner les détails. Croyez que bien des ennuis nous seront épargnés, si nous

savons nous diviser le travail suivant nos aptitudes diverses, suivant nos spécialités professionnelles, en d'autres termes, suivant ce que chacun de nous aura appris après l'avoir étudié.

C'est là cette division du travail que les économistes de nos jours ont tant exaltée, mais en l'appliquant seulement à l'industrie. Pourquoi en serait-il autrement de sa précieuse influence, quand il s'agit des œuvres de l'esprit? Est-ce que toutes les intelligences sont égales, et ne faut-il pas avoir faussé jusqu'aux éléments les plus vulgaires du sens commun, pour nous faire croire que tout homme est propre à tout?

Pitt disait : « J'ai fait beaucoup de choses dans ma courte vie, parce que je n'ai jamais voulu en faire qu'une à la fois. »

Un misanthrope moderne a exprimé cette pensée : « Un supplice de damné dans ce monde, c'est d'être obligé d'exécuter un travail qui répugne à notre nature, à notre éducation, à nos intérêts. »

A nous, Messieurs, d'adopter avec résolution, avec prudence toutefois, le premier de ces principes. afin d'éviter autant que possible les positions fausses. Travailler sans confusion, travailler avec agrément, voilà la double pensée qui doit guider notre autorité, afin d'indiquer à chacun de nos collègues un objet d'investigation en harmonie avec ses tendances intellectuelles ou sa disposition acquise. Voilà la sanction que je demande pour cette *direction* dont j'ai cherché à vous expliquer l'essence et la vertu dans une *causerie fraternelle*.

M. C. VALETTE offre à la Société une tête de Christ trouvée dans la sacristie de Salles, petite ville située entre Cordes et Monestiés. Ce fragment d'une valeur incontestable au point de vue artistique, appartenait probablement

à une statue de même matière, de même origine et de même style, que les ornements du Jubé de Ste-Cécile à Albi. La présence d'une œuvre de ce caractère et de ce mérite à Salles, s'explique par le voisinage du château de Combefa qui appartenait aux seigneurs archevêques d'Albi. En 1784, les habitants de Monestiés obtinrent de Mgr de Bernis, cardinal archevêque, l'autorisation de transporter dans la chapelle de l'hôpital, la sépulture du Christ, magnifique composition, intacte encore aujourd'hui, et digne par ses proportions, aussi bien que par la pureté des formes et la hardiesse de l'exécution, d'une étude sérieuse, et d'une admiration réfléchie. Il n'est pas étonnant que la petite église de Salles ait été dotée à cette époque, ou antérieurement, d'une de ces œuvres que les corporations de sculpteurs, où se cachaient modestement de grands artistes, jetaient à profusion sur leur passage, sans les revendiquer par un nom, sans les marquer d'un signe.

Le mérite de ce fragment est incontestable, Le dessin a cette rectitude et cette pureté qui portent l'empreinte d'une étude approfondie et d'une observation minutieuse. L'expression est saisissante. Ce n'est pas la douleur humaine avec ses mouvements tourmentés qui déforment la nature. C'est une douleur divine. Sous des traits calmes, sous des lignes sans contraction, se dégage avec une vérité frappante, quelque chose qui n'appartient pas à l'homme, et qui révèle, avec un éclat incomparable, le rédempteur sous les traits du crucifié. L'exécution des détails est irréprochable. Le raccourcissement de la face qui indique d'une manière assez évidente les dimensions restreintes du corps tout entier, est un précieux indice pour le classement de cette statue. « Toutes les sculptures du XVme siècle, dit M. le baron Taylor, sont courtes, et cela par opposition aux premières statues mérovingiennes qui étaient très élancées. Les unes ouvraient la marche des arts du moyen-âge; elles étaient sveltes : celles-ci étaient fortes parce qu'elles allaient le fermer. »

On remarque en différents endroits des traces de peinture. Ce serait un point de plus de ressemblance, entre ce fragment et les statues du Jubé de Ste-Cécile. On sait l'usage que les sculpteurs du moyen-âge faisaient des peintures, et le parti qu'ils en tiraient pour l'effet de leurs compositions. Peut-être même les anciens avaient-ils employé ce procédé. Ils peignaient leurs colonnes et probablement aussi quelques-unes de leurs statues. Il est d'ailleurs positif qu'ils avaient des statues formées de métaux différents et qui devaient, par conséquent, présenter une certaine variété de couleurs. La Minerve de Phidias. dont nous avons une description minutieuse, était composée de manière à laisser à chacun des éléments qui entraient dans sa constitution, son carac tère particulier.

M. Valette termine sa note par l'expression d'un vœu. Quoique le pays Castrais ne soit pas fort riche en productions antiques, ne serait-il pas possible de réunir quelques débris épars qui risquent de disparaître complétement? Ne serait-il pas facile, surtout, de former, en peu de temps, une collection qui s'enrichirait de tout ce que les membres de la Société pourraient découvrir? Les musées les plus importants et les plus riches ont commencé modestement. L'idée qui les a formés, timide d'abord, s'est bientôt enhardie, développée et étendue. On sait les résultats féconds qu'elle a produits sous l'action d'une volonté persévérante, et d'un zèle que les obstacles ne rebutent pas.

Déjà, à propos d'une inscription sauvée de l'oubli ou de la destruction, la Société s'est engagée dans la voie d'une sollicitude active pour les monuments du passé. Il s'agit maintenant d'y marcher avec résolution et constance. Les résultats ne se feront pas attendre, et la Société se créera un titre de plus à la gratitude du pays dont elle aura préservé les monuments et recueilli les souvenirs.

La Société accueille avec empressement un vœu qui répond si bien à l'intention de ses fondateurs. Elle classera avec soin, dans le local affecté à ses séances, tout ce qui

lui paraîtra digne d'attention et d'intérêt. Quoique bien moins nombreux qu'ailleurs, les matériaux ne manqueront pas, et peut-être seront-ils en réalité plus abondants qu'il n'est permis maintenant de le supposer. D'ailleurs, la réunion dans un même lieu, leur donnera une valeur nouvelle, et l'on n'aura plus à déplorer la perte ou la dispersion d'objets qui intéressent comme souvenirs et comme monuments historiques.

M. PARAYRE lit une note sur des champignons vénéneux qui, dans les premiers jours de novembre, ont fait périr quatre personnes. à Senaux, canton de Lacaune.

Ces accidents sont malheureusement trop nombreux. Il est regrettable qu'ils soient toujours le résultat d'une imprudence ou d'une fausse sécurité. Les espèces vénéneuses se distinguent des autres par des caractères si peu tranchés, qu'il est bien difficile, à moins d'une attention scrupuleuse, et d'une grande habitude, de saisir les différences qui les séparent. Les champignons qui ont amené de si funestes résultats, ont été transmis à M. Parayre par M. le docteur Bon, de Pierre-Ségade. Malgré leur état de végétation très avancée, il a été possible de constater les caractères suivants : Pédicule cylindrique, plein, blanc sale, légèrement bulbeux à sa base, présentant quelques fragments de son volva, chapeau de couleur nacrée, verdâtre, replié. Ses lames d'inégale longueur, rougeâtres, forment presque un collier autour du pédicule, d'une élévation de 6 à 8 centimètres.

Ces caractères suffisent pour permettre de reconnaître une espèce d'*agaric bulbeux*, qu'il a été impossible de désigner plus exactement.

M. Parayre se propose de reprendre plus tard l'examen de ces champignons, afin de recueillir et de publier les renseignements qui sont de nature à mettre les populations en garde contre des accidents si déplorables.

On peut rapporter les principales espèces de champignons vénéneux aux genres *amanita* et *agaricus*. Leur principe toxique réside dans leur eau de végétation. Le docteur Ponchet a fait une série d'expériences qui lui permettent d'établir ce fait d'une manière positive. L'eau dans laquelle des champignons reconnus vénéneux avaient bouilli, a été donnée à des chiens, qui sont morts à la suite d'une *gastro-entérite*. Ces mêmes champignons donnés ensuite à d'autres chiens, n'ont amené aucun résultat fâcheux.

Aussi, recommande-t-on, pour toutes les espèces de champignons indistinctement, des précautions nombreuses qui leur font rendre toute l'eau qu'ils renferment, et éloignent ainsi sûrement toute crainte. Il serait à désirer que ces procédés fussent connus partout et recommandés. Ils ont pour eux l'autorité de l'observation scientifique et de l'expérience.

La Société demande à M. Valette de dessiner les différentes espèces de champignons qui renferment des principes vénéneux. Ces dessins seront, autant que possible, mis à la disposition des communes de l'arrondissement de Castres, avec des recommandations qui aideront peut-être à éviter quelques accidents. La représentation coloriée du champignon, à diverses époques de son développement, permettra de désigner sûrement ceux qui sont dangereux; et si une confusion fâcheuse laissait pénétrer dans les familles ce mets trop souvent fatal, les précautions prises le rendraient complètement inoffensif.

M. GRASSET, capitaine du génie, lit un précis historique de la découverte et de la démonstration du mouvement de la terre. Ce travail amènera l'exposition des expériences nombreuses qu'il a faites depuis plusieurs années à l'aide du pendule, et qui lui ont déjà permis de constater d'importants résultats.

La première idée de la rotation de la terre sur son axe et de sa révolution autour du soleil, remonte à Py-

thagore. Elle resta parmi les doctrines secrètes de ses disciples. Le système des apparences prévalut pour le reste du monde, et Ptolémée, joignant à ses propres observations, le résumé de la science de son temps, le formula dans une théorie complète des mouvements célestes. Les Arabes transmirent ces notions à l'Europe occidentale qui les admit jusqu'au commencement du XVe siècle, où le cardinal de Cusa fit revivre l'idée pythagoricienne.

En 1543, l'année de sa mort, Copernic, chanoine de Thorn, donnait un corps à une idée vivace mais vague, qui s'était perpétuée à travers vingt siècles. En plaçant le soleil immobile au centre de notre système planétaire, en faisant tourner autour de lui, d'Occident en Orient, les planètes Mercure, Vénus, la Terre, Mars, Jupiter et Saturne, en donnant à la terre une rotation journalière autour d'un axe toujours parallèle à lui-même, il expliqua toutes les apparences des mouvements célestes, par un mécanisme dont la simplicité contrastait avec les complications obligées du système de Ptolémée.

Galilée adopta et professa ce système. Ce n'était pourtant qu'une théorie, et les astronomes pratiques qui n'ont à observer que les mouvements relatifs des astres, trouvèrent plus commode de conserver à la terre le centre du mouvement. De 1580 à 1597, Tycho-Brahé, astronome danois, célèbre par ses découvertes sur le mouvement de la lune, par l'introduction de la réfraction dans les observations astronomiques, par ses études sur les comètes, composa un système mixte dans lequel il supposait, avec Ptolémée, le soleil et la lune tournant autour de la terre fixe; et, avec Copernic, les autres planètes exécutant leur révolution autour du soleil emporté lui-même dans le mouvement de la terre.

Képler modifia le système de Ptolémée, et découvrit les trois fameuses lois qui portent son nom. En 1609,

Longo-Montanus admit le mouvement annuel du soleil autour de la terre; mais il adopta pour l'explication des jours et des nuits, la rotation de la terre sur son axe fixe.

Enfin, Newton découvrit la loi de la gravitation, et établit sur cette base, le système complet de l'organisation céleste; et comme les moyens de calcul employés ne lui suffisaient pas pour l'exposition de sa vaste conception, il créa un nouvel et puissant instrument de démonstration et de recherche, le calcul infinitésimal.

Newton démontre que les planètes décrivant des courbes autour du soleil, doivent être attirées par son action. La seconde loi de Képler, celle de la proportionalité des aires aux temps, lui fait conclure que ces courbes sont des ellipses dont le soleil occupe un des foyers. Il établit que la force de la gravitation est la même pour toutes les planètes, proportionnelle à leurs masses, et en raison inverse du carré de leurs distances au soleil. Enfin, considérant les planètes pourvues de satellites comme formant des systèmes partiels, analogues à celui du soleil avec ces planètes, il formule le rapport des masses des planètes et du soleil.

Cette admirable série de déductions d'une loi si simple dans sa formule, si féconde dans ses conséquences, prouvait que cette loi était une de celles qui ont été données à la matière par une toute-puissance essentiellement intelligente, et dont il est possible de reconnaître et de retrouver l'action.

Cependant, une impulsion initiale a dû être communiquée à l'origine des temps et dans des conditions diverses, à chaque corps de notre système planétaire. Cette hypothèse obligée du système Newtonien qu'il sera peut-être donné un jour au génie humain de pénétrer et de réduire à des termes également simples, provoqua une longue opposition. Les heureuses applications de la théorie

de la gravitation à de nombreux et sérieux problèmes, tels que l'aplatissement de la terre, les marées, les perturbations des planètes par leur action réciproque, la firent triompher du système des tourbillons formulé par Descartes, et défendu encore par Fontenelle. Elles lui donnèrent bientôt une domination sans partage sur la science astronomique moderne.

Il était désirable cependant qu'une preuve matérielle vint sanctionner cette conquête de l'intelligence. On reprit l'expérience de Newton fondée sur le principe que : si les déplacements relatifs sur un corps transporté parallèlement à lui-même dans l'espace, doivent s'effectuer comme si le corps était en repos, il n'en est pas de même, lorsque le mouvement de ce corps n'est pas parallèle à lui-même. Dans les rotations qui se produisent au sein de ces sortes de mouvements, les différents points de la masse ayant des vitesses différentes selon leur distance à l'axe, on peut, par la comparaison des vitesses de deux de ces points, constater le mouvement du système général.

Après des expériences qui ont amené quelques résultats pour la première solution du problème, on a recherché d'autres moyens basés sur l'inertie de la matière, et l'on a eu recours à un précieux instrument d'investigation auquel sont dues, en grand nombre, les plus belles découvertes des temps modernes : le pendule.

Depuis longtemps, on avait remarqué qu'un pendule simple, lancé dans un plan vertical, ne s'y maintenait pas et formait des ellipses en s'élargissant vers la gauche. Les membres de l'académie *del Cimento* de Florence avaient constaté ce fait. Le marquis de Poli alla plus loin. Il en rechercha la cause, et l'attribua au mouvement de la terre. Il établit son opinion par la comparaison de la durée des oscillations du pendule, suivant le méridien et le plan vertical perpendiculaire. Si ses idées se détournant du but qu'il s'était primitivement proposé,

Séance du 24 décembre 1857.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. le président du tribunal de première instance est présent.

M. le ministre de l'instruction publique et des cultes écrit pour remercier la Société de l'envoi de sa publication, et lui faire connaître les facilités qu'il accorde, pour favoriser les rapports et les communications entre les compagnies savantes.

M. le Préfet du Tarn annonce que le conseil général, dans sa dernière session, a voté une somme de deux cents francs, pour encouragement à la Société littéraire et scientifique de Castres.

MM. LAFERRIÈRE, De QUATREFAGES et le R. P. LACORDAIRE, écrivent pour remercier la Société de l'envoi du diplôme de membre honoraire; et MM. ALIBERT et LALAGADE, de celui de membre correspondant.

M. l'inspecteur de l'académie de Toulouse, en résidence à Albi, réclame, au nom de M. le recteur, le concours de la Société pour un vaste travail d'ensemble sur la topographie des Gaules, jusqu'au Vme siècle. L'Empereur, qui a conçu la pensée de cette restauration importante d'un passé si fécond en faits pour notre pays, a confié à M. le ministre de l'instruction publique, la direction d'une publication destinée à combler une lacune regrettable de notre histoire archéologique.

Les principaux points recommandés à l'attention de la Société sont :

1° Envoi d'un exemplaire de tout travail (mémoires ou cartes), imprimé ou manuscrit, sur les questions d'archéologie géographique locale, telles que : reconnaissance des voies antiques, exploration des localités auxquelles les auteurs ont attribué des noms Gaulois ou Romains ;

2° Rectification, par la connaissance intime des localités, des erreurs contenues dans les grands ouvrages géographiques, tels que ceux d'Adrien de Valois et du baron de Walkenaër ;

3° Indication, 1° des villes reconnues antiques ; 2° des centres de population établis à l'époque Gallo-Romaine, tels que *oppida* et camps retranchés ; 3° de la délimitation des *civitates* et *pagi* ;

4° Justification des noms de peuples, provinces et villes, par les citations épigraphiques ;

5° Tracé sur la carte de Cassini des voies romaines, avec désignation des portions existantes et des portions disparues, mais suppléées.

Ces questions sont livrées à chacun des membres de la Société. Quoique le pays Castrais présente des traces non équivoques de l'occupation romaine, il est probable que cette occupation, exclusivement militaire, était bornée à quelques points stratégiques. Peut-être sera-t-il facile de les déterminer. De cette première époque qui suit immédiatement la conquête, jusqu'en 647, date de l'établissement du monastère de St-Benoît, l'histoire locale ne renferme aucun souvenir de faits importants, aucun reste de ces monuments que les Romains, jusqu'aux derniers jours de leur domination, multipliaient autour d'eux. C'est pourtant sur une partie de cette époque que doit porter, d'une manière particulière, l'attention de la Société. Elle veut répondre à l'appel qui lui a été fait. Elle y mettra de la bonne volonté ; et peut-être les recherches et le travail concentrés sur ce point, amèneront-ils quelques indications utiles et quelques résultats précieux.

M. l'abbé BARTHE adresse à la Société un fragment considérable d'un ouvrage qui a pour titre : *Nouveau système de mnémotechnic appliqué à l'histoire générale*. Le rapport est confié à M. Marignac.

M. COMBES lit une notice biographique sur M. Magloire Nayral, que la Société vient de perdre. La voici :

Un premier vide s'est fait dans nos rangs. Notre doyen d'âge vient d'être emporté par une longue et cruelle maladie. La ville entière, représentée par toutes ses administrations, s'est associée aux regrets d'une honorable famille. Il nous appartenait d'y joindre publiquement les nôtres, mais en les motivant. Voilà la tâche que je viens accomplir aujourd'hui, en énumérant devant vous les principales circonstances de la vie de M. Nayral aîné, notre collègue.

Il naquit à Castres le 24 octobre 1789 : il fut baptisé le lendemain à la paroisse de N.-D. de la Platé, sous les prénoms de *Magloire-Jean*. Le premier de ces prénoms, peu usité dans le pays, a donné lieu souvent à de plaisantes conjectures ; son origine est pourtant très-sérieuse. Il s'agissait de placer le nouveau-né sous la protection du saint du jour de sa naissance ; on fixait ainsi cette époque importante de la vie, à l'aide d'un patronage éminemment catholique. Le second prénom, Jean, constatait la filiation paternelle, en même temps qu'il rappelait le saint paroissial.

Magloire Jean Nayral, fils d'un père négociant originaire de Saint-Affrique en Rouergue, comme on disait alors, vint au monde le jour même où l'on apprenait à Castres les détails des journées des 5 et 6 octobre, ce premier nuage jeté sur le soleil de notre révolution de 1789, jusques-là d'un éclat si pur, d'une splendeur si glorieuse. Il devait en subir les fâcheuses conséquences ; car si Rousseau avait pu enseigner à nos mères les devoirs de l'allaitement, il ne les avait pas encore prémunies contre

les émotions révolutionnaires bien autrement capables de compromettre la santé des enfants, que le sein d'une nourrice étrangère. Magloire Nayral dut à ces émotions une première maladie qui, empêchant le développement d'une partie de son corps, le voua de très-bonne heure aux travaux sédentaires.

Son éducation primaire fut suffisante. Il la reçut dans une de ces écoles à méthodes individuelles, où l'on apprenait pourtant à lire, à écrire, à compter, c'est-à-dire tout ce qu'il est nécessaire de savoir dans toutes les conditions, et ce qu'il sera un jour honteux d'ignorer, quelle que soit la position dans l'échelle sociale. A ces notions nécessaires s'ajoutaient alors quelques connaissances qu'on pourrait appeler de luxe, et qui pourtant ont déterminé plus tard bien des vocations ; c'étaient les fables de Lafontaine ou de Florian, l'*Epître à mon habit* de Sedaine, le songe d'Athalie ou le récit de Théramène, toutes choses que les enfants s'appropriaient avec plaisir, qu'ils récitaient dans le cénacle de la famille, toujours sûrs d'y être applaudis, et dont le souvenir restait inaltérable en eux.

Tel fut le bagage littéraire avec lequel Magloire Nayral aborda le collége. Il entra d'abord dans une institution secondaire de Castres; là il commença un cours de latin et de grammaire française, enseignés parallèlement par des maitres séparés. Deux ans après, il fut envoyé comme élève à l'école de Sorèze. Cet établissement, célèbre autrefois, reprenait de jour en jour sa réputation européenne, à l'aide d'un admirable plan d'études, introduit par les Bénédictins, agrandi et perfectionné par les deux frères Ferlus.

Cinq ans suffirent à Magloire Nayral, pour y puiser une instruction à peu près complète, suivant la carrière à laquelle il se destinait. Ainsi il apprit la littérature française, le latin, l'italien, l'histoire, la tenue des livres de commerce et la musique; et il apprit tout cela, non d'une manière superficielle, comme on l'a dit souvent par prévention contre les élèves de Sorèze, mais avec le talent d'écrire élé-

gamment en vers et en prose, mais doué de la facilité nécessaire pour traduire les principaux auteurs romains, en même temps qu'Alfieri, dont il se montrait, comme M. Cavaille son maître, le grand admirateur, mais en obtenant le diplôme de membre de l'*Athénée d'émulation*, ce qui exigeait deux pièces de vers présentées au jugement de cette société littéraire, dans un temps où elle jouissait, même en dehors de l'école, d'un crédit considérable, mais possédant une science musicale telle que nous l'avons tous entendu jouer sur la flûte les concertos les plus difficiles de Devienne, et tenir sa partie dans les exécutions philharmoniques, avec une solidité de talent à toute épreuve.

Avec ou pour mieux dire malgré ces agréments, il rapporta de Sorèze une éducation professionnelle comme il la fallait pour diriger, à peine majeur, une maison de commerce. Cette maison venait d'éprouver de terribles vicissitudes. Magloire Nayral, associé avec son frère. était destiné à la relever, et à s'en faire une source de fortune ; par là il devait conquérir le moyen d'accomplir un de ces actes commerciaux que les constitutions politiques et les codes modernes ont toujours placé au premier rang des actes les plus honorables de la carrière industrielle.

Magloire Nayral, négociant depuis 1810 jusqu'en 1830, ne renonça pas à la littérature. Il en fit son occupation secondaire, mais jamais interrompue. Dans ces moments de loisir que d'autres hommes de sa profession employaient à des plaisirs de société ou à des distractions coûteuses, il recourait à ses auteurs classiques, il passait avec eux les plus beaux moments de sa jeunesse. Toutefois à cette époque, il forma une de ces liaisons qui influent puissamment sur la direction d'une carrière, il connut Daubian, versificateur en langue vulgaire ; c'était son voisin de résidence; il le fréquenta quelque temps, et il apprit de lui ou des autres membres de sa famille, une infinité de particularités sur l'histoire locale; ces particularités, il les utilisa plus tard dans son œuvre la plus importante.

En 1822 parut à Castres une modeste feuille d'annonces judiciaires. Ce fut l'occasion, pour plusieurs de nous, d'écrire sur divers sujets tout-à-fait étrangers à la politique. Magloire Nayral déposa là ses premières compositions. Quelques articles de lui sur les versificateurs du dernier siècle, et sur Mme Balard qui venait de mourir, furent principalement remarqués. On y reconnut bien vite les qualités de sa plume facile, consciencieuse, et de son talent éminemment explorateur.

Sur ce terrain, il se rencontra avec un homme qui fut le pourvoyeur pour ainsi dire de ses explorations, et lui fit obtenir en 1829 le diplôme de membre correspondant d'une société philotechnique; il se nommait Auguste de Labouïsse; il habitait Castelnaudary; il possédait une bibliothèque de dix mille volumes, composée principalement des vieux écrivains français et méridionaux. Magloire Nayral puisa là en toute liberté, et de manière à se ménager une ample provision de documents pour un livre, dont la pensée première lui fut inspirée par les travaux de critique auxquels nous nous livrions alors.

Le pays Castrais venait d'enfanter un historien. M. Marturé, avocat, avait trouvé dans la bibliothèque de son père les mémoires manuscrits de Gaches et de Madiane. C'était l'histoire de notre ville de 1555 à 1629. M. Marturé crut la rendre complète en y ajoutant au commencement une analyse de l'ouvrage de Dom Vaissette, en ce qui concerne cette partie de l'ancienne province du Languedoc, et en la terminant par de longues phrases contre le fanatisme, à propos du célèbre procès de Sirven.

La petite feuille d'annonces judiciaires de la ville de Castres s'attaqua la première à cette production; il ne lui fut nullement difficile de démontrer combien elle était peu instructive, peu exacte, peu recommandable par le style; en même temps le critique indiquait d'autres sources très-abondantes, auxquelles un annaliste Castrais pourrait puiser dans le but d'être à la fois patriotique et impartial.

Magloire Nayral sut profiter de ces indications. Le premier, (je me trompe) le second dans notre pays, il connut les mémoires de Faurin et du baron d'Ambres, mémoires faits pour rectifier les erreurs de ceux de Gaches et de Madiane. Il trouva là des détails positifs pour une série d'articles sur les personnages historiques qui avaient marqué aux temps des guerres civiles. Ces articles, réunis plus tard, suivant l'ordre alphabétique, et complétés par des articles analogues sur les hommes célèbres des autres époques, ont formé les quatre volumes publiés de 1833 à 1837, sous le titre de ***Biographie*** et ***Chroniques Castraises***.

Deux ans avant cette première époque, Magloire Nayral avait résigné sa profession de négociant, pour prendre les fonctions de juge de paix. C'était en ce moment une récompense accordée à ses opinions libérales, qui dataient de son éducation sorézienne et qui ne s'étaient jamais démenties. Non que Magloire Nayral se fût jamais laissé entraîner à des actes d'exaltation, comme l'un et l'autre des deux partis politiques avaient à s'en reprocher alors; mais parce que, en diverses occasions, il n'avait pas craint de proclamer hautement, en vers sagement pensés, les principes qui portent encore parmi nous la date de l'année de sa naissance.

Négociant ou juge de paix, Magloire Nayral ne se départit pas un instant de ses travaux littéraires. Pourtant il ne s'en fit jamais une occupation exclusive. Il ne comprenait pas (j'avoue partager le même défaut d'intelligence,) que le goût des lettres put devenir un métier. Il croyait, comme moi, que les sciences et les arts pratiques ne peuvent jamais s'en séparer, et que, sous toute forme, pour si poétique qu'on la suppose, il y a toujours un fonds de raison et de réalité, prêt à se traduire en œuvres d'utilité quotidienne.

C'est aussi pour cela que les titres académiques ou les récompenses accordées par les sociétés savantes ne

lui ont pas manqué. Nommé tour à tour, après l'envoi de ses écrits, membre correspondant de la société archéologique et de l'académie des sciences de Toulouse, de la société de statistique de Marseille, de la société philomatique de Perpignan, des sociétés des sciences du Bas-Rhin, de Bordeaux, d'Agen, de Marseille et de l'Athénée du Beauvoisis ; honoré d'une médaille d'or par S. M. l'Empereur pour un chant sur le baptême du Prince Impérial; lauréat cette année de la société archéologique de Béziers, après un premier essai dans l'art des vers patois, essai inspiré par nos travaux de linguistique, Magloire Nayral était parvenu à une bonne réputation littéraire. Cette réputation, il la devait autant à son érudition classique, profonde, étendue, qu'à son obligeance à concourir, par tous les moyens en son pouvoir, aux œuvres des associations du genre de la nôtre. Jamais un appel fait à cette obligeance, soit au nom de ses parents ou amis pour leurs fêtes de famille, soit dans ces solennités publiques que vivifient un peu, quoi qu'on en dise, les couplets ou les alexandrins, ne le trouva en défaut. Sa facilité, fruit de quarante ans d'exercice, se prêtait à tout.

Ainsi, il participait aux nombreux conseils administratifs qui le comptaient au nombre de leurs membres. Il y assistait avec une exactitude remarquable ; il se chargeait volontiers de travaux que d'autres auraient dédaignés ou traités avec négligence. Secrétaire du comité supérieur d'instruction primaire en 1839, secrétaire souvent du conseil municipal pendant vingt-cinq ans, secrétaire du comice agricole de Castres depuis 1851, membre du conseil d'arrondissement, du bureau d'administration du collége, de la commission de statistique cantonale, etc., son esprit clair et méthodique, sa rédaction simple et fidèle, rendaient sa coopération précieuse; en même temps ces qualités jointes à un caractère éminemment conciliateur, à une nature essentiellement inoffensive, ont pendant vingt-huit ans, marqué honorablement l'exercice de ses fonctions de juge de paix.

Le scorpion, l'aspic aux piqûres mortelles
N'ont-ils pas sur leur corps quelques nuances belles ?

De tes *stériles vœux*, oh que j'aime les chants !
Que l'amour de la gloire y parle en vers touchants !
Que j'aime aussi *le saule*, où l'on voit ta Georgette
Ivre de souvenirs en peupler sa retraite,
Sous les cloîtres glacés, dans ces paisibles lieux,
Errer pâle, rêveuse, à pas silencieux,
Étoile sans rayons, fleur souffrante et chérie,
Que dans nn seul baiser le zéphire a flétrie,
Et qui, se ranimant par un dernier effort,
Brille d'un chaste amour, puis s'éteint sans remord.

Que j'aime aussi tes *nuits*, ta *lettre à Lamartine*,
Et tes autres écrits d'une essence divine!
Mais je ne puis souffrir ces barbares auteurs
Qui sont moins tes rivaux que tes imitateurs.
Je ne lis plus leurs vers, ni ne veux les entendre:
Il faut les épeler deux fois pour les comprendre,
Ainsi n'écrivaient point nos classiques auteurs
Qu'on appelle aujourd'hui pédants ou radoteurs.
Je me nourris du miel de leurs douces paroles,
Et ne fréquente point les nouvelles écoles.
Tu nous dis quelque part que Dieu n'est qu'un vain nom,
Que la vertu n'est plus qu'un masque de bouffon,
Que l'enfer et le ciel, le vice, l'innocence,
Sur un égal niveau maintiennent la balance :
Ton cœur irrésolu, par cela seul puni,
N'en fait pas plus de cas que d'*un point sur un i*.

De l'irréligion tremble d'être victime,
C'est un arbre qui croît sur les bords d'un abîme.
Il ne donne jamais qu'un funeste produit;
Le doute en est la fleur, l'athéisme le fruit.
De tes admirateurs tu reçois des couronnes;
Je ne sais si, plus tard, l'éclat dont tu rayonnes,
Entourera ce front où, fauchés par le temps,

Tes cheveux noirs tombés en attendent de blancs.
Un fleuve impétueux et qui bondit superbe,
S'engloutit dans un gouffre et disparaît sous l'herbe.
Des astres scintillants, des globes radieux,
Au plus beau de leur cours s'éclipsent dans les cieux.
Soudain au plus grand bruit succède un vide immense;
Pour toi le présent fuit et l'avenir commence.
Prends garde, et songe bien que la postérité
Pèse un auteur au poids de sa moralité.

Tels sont, Messieurs, les traits principaux de la vie de Magloire Nayral. A vouloir les rattacher tous à une idée synthétique, je me vois forcé de transcrire tout un alinéa d'une excellente appréciation de son talent, faite par un de nos collègues communs.

Voici ce qu'a écrit M. V. Canet dans un journal de la localité :

« M. Nayral aimait son pays. Il avait pour Castres un » sentiment patriotique dont les petits centres nous offrent » aujourd'hui peu d'exemples. L'honneur de sa ville natale » le touchait; sa gloire passée lui semblait rayonner jus- » qu'au présent. Il était jaloux de son avenir. Je reste dans » ma petite ville, disait Plutarque, afin de ne pas la » rendre plus petite encore. C'est un sentiment pareil qui » a inspiré à M. Nayral le plus important de ses ouvra- » ges par son étendue et son mérite. »

J'ajoute : Né à Castres dans une position d'aisance et d'honorabilité qu'il s'appliqua toujours à maintenir; ne s'étant presque jamais éloigné de cette résidence dont il appréciait, mieux qu'un autre, tous les avantages; aimant les habitants de Castres, leur ville, ses monuments, les événements passés ou présents dont elle avait été le théâtre, pour ce qu'ils devaient donner à chacun d'utilité ou d'agrément, Magloire Nayral se montra toujours patriote dans le meilleur sens du mot. Il refléta ainsi le sen-

timent de progrès, de civilisation, de morale publique que ce mot inaugurait, lorsqu'il l'entendit prononcer, lorsqu'il apprit à le répéter dans le commencement de sa vie. Il resta constamment fidèle à ses premières impressions. On en retrouve les traces dans ses divers ouvrages, ***Biographie Castraise, Chroniques locales, Mélanges*** et ***Voyage à Royan,*** en prose et en vers, ***Epîtres*** ou ***Discours*** sur divers sujets littéraires ou politiques, ***Odes*** et ***Couplets*** de circonstance, ***La Maladrerie de Burlats,*** roman historique, ***Un jeune homme comme il y en a tant,*** tableau de mœurs, l'un et l'autre inédits; tout cela se résume dans une double pensée : amour de la littérature légère pour son caractère essentiellement français, étude du pays dans ses notabilités et ses institutions. Cette synthèse n'en vaut-elle pas une autre?

M. ALIBERT, membre correspondant, adresse à la Société des observations sur l'état de l'atmosphère pendant deux années. Ces observations recueillies avec beaucoup de soin, rigoureusement contrôlées, fournissent des indications d'un grand intérêt pour le pays. Elles seront l'objet d'un rapport de M. Tillol.

M. R. DUCROS lit un travail sur un procès entre les habitants de Saïx et le chapitre de St-Benoît de Castres, leur seigneur suzerain. Ce procès remarquable à plusieurs titres, eut lieu en 1530, au sujet des droits seigneuriaux.

Cette petite ville dont le nom, en latin *de Saxis,* est dû à la nature rocheuse du terrain sur lequel elle est bâtie, vit sa prospérité grandir rapidement grâce à la richesse du sol, et à la proximité d'un couvent célèbre, *la Chartreuse de Saïx,* fondé sur l'autre rive de l'Agoût, en 1359. Dès 1129, Bernard Aton, vicomte de Carcassonne, avait cédé tous les droits qu'il possédait sur l'alleu de Saïx, au monastère de St-Benoît, qui vit ainsi compléter son domaine seigneurial, déjà enrichi par des donations importantes de plusieurs rois de France.

Il eut été curieux de suivre les efforts tentés par les habitants de Saïx pour échapper à la domination directe du monastère, pendant tout le cours du moyen-âge. Il est certain qu'il y eut des contestations; et il est impossible que les idées d'indépendance n'eussent pas de manifestation dans toutes les réunions d'hommes un peu nombreuses. Les documents manquent; mais le mémoire objet du travail de M. Ducros, prouve que la tentative de 1530, n'était pas un effort isolé. Les moines, car les bénédictins de Castres ne furent sécularisés que quelques années plus tard, en 1535, quoique leur couvent eût été érigé par Jean XXII en Chapitre cathédral par la bulle d'érection de 1317, avaient rendu le joug des habitants de Saïx aussi léger que possible. Ils n'avaient pourtant négligé aucune occasion de constater leurs droits ; et ce n'était pas une précaution inutile, dans une organisation où tout était sujet à contestation, à cause des rivalités d'intérêts et de la multiplicité des juridictions. Lorsque le Chapitre fut forcé de faire reconnaître ses droits d'une manière positive, la question s'engagea sur un terrain nouveau. La lutte fut plus vive, parce qu'un élément plus actif et plus puissant venait prendre sa place et réclamer sa part.

Le roi François 1er pressé par les besoins des finances sans cesse renaissants, à cause des prodigalités d'une cour fastueuse, et des dépenses de la guerre, fut obligé de recourir à des expédients. Un des plus radicaux et des plus efficaces, fut la réunion à la couronne de tous les domaines qui en avaient été détachés à titre gratuit, par lui ou par ses devanciers. Le duché de Berry donné à vie à sa sœur bien-aimée, la reine de Navarre, fut seul excepté de cette mesure. Le roi ne reconnaissait comme aliénations à titre onéreux, que celles qui avaient été faites pour les besoins de la guerre, à dix pour cent d'intérêt, pourvu encore qu'on en apportât un titre authentique. Grande fut l'appréhension des titulaires de seigneuries dont une longue possession formait le seul droit, et, par contre, l'espérance de tous

ceux dont le plus vif désir était d'obtenir la réunion au domaine direct de la couronne. Sans doute les habitants de Saïx manifestèrent leurs préférences d'une manière un peu trop marquée, car le Chapitre crut devoir prendre des mesures pour constater ses droits. Il envoya un frère du monastère, avec des ouvriers, pour faire graver ses armes sur les portes de la ville. Excités par leurs consuls, les habitants les chassèrent avec injures et voies de fait.

Le Chapitre ne pouvait reculer sans abandonner toute autorité, et sans condamner lui-même ses prétentions. Il appelle ses vassaux devant le sénéchal de Toulouse et Albigeois, et les fait condamner à reconnaître sa domination. Ce premier et important succès ne reste pas isolé. L'appel au parlement de Toulouse donne encore raison à ses prétentions. Cet arrêt rendu en latin malgré les ordonnances du roi François 1er, renferme quelques détails curieux sur l'étendue des droits seigneuriaux; il prouve, par sa rédaction barbare, la sagesse de l'édit qui proscrivait l'emploi de la langue latine dans les actes publics.

Un conseiller est nommé pour procéder à son exécution verbale et réelle. La pièce que ce travail a pour but d'analyser, n'est autre que le procès-verbal de cette double exécution, qu'une transcription en 1721, pour les besoins d'un nouveau procès, a sauvé de l'oubli.

M. Michel de Pira le conseiller commis, procède, dans la cour du Parlement même, à l'exécution verbale dans le courant de janvier 1532, et attend une sommation nouvelle, pour se transporter sur le lieu objet de la contestation, et remplir la dernière formalité exigée par la procédure de cette époque, l'exécution réelle.

Mais les commissaires nommés pour procéder à la réunion des domaines à la couronne, ont fait avancer leur œuvre. Ils délèguent leurs pouvoirs au sénéchal de

Toulouse et Albigeois, pour l'étendue de la sénéchaussée. Celui-ci, à son tour, charge le juge de Villelongue, de procéder à la réunion dans sa jugerie. En conséquence, le lieutenant du juge, Me Raymond Favarel, docteur en droit, avocat à la cour royale de Puylaurens, se rend le 14 mars, sur la place publique de Saïx, et, en présence des consuls, d'un grand nombre d'habitants, et du bailli nommé par le Chapitre, fait lire d'abord par le procureur du roi de la jugerie, ses lettres *commissionnaux*. Il constate ensuite que Saïx tombe sous le coup de l'édit royal, et déclare qu'il procède immédiatement à la réunion. En témoignage, il fait prêter serment aux consuls, au nom du roi, entre ses mains, et fait placer les armes royales sur les portes de la ville, comme signe de la prise de possession.

Cet acte solennel semble trancher la question en faveur des habitants de Saïx, et contre les prétentions du Chapitre. Cependant la procédure précédente continue son cours, et peu de temps après, le conseiller Michel de Pira se transporte à Castres, et entend les parties, qui exposent de nouveau leurs prétentions. L'avocat de Saïx dit que la situation faite par la réunion à la couronne, désintéresse ses clients, qui ont prêté serment au roi. L'avocat du Chapitre fait abstraction de tout ce qui n'est pas l'arrêt de la cour lui-même, et demande l'exécution réelle, pure et simple de cet acte judiciaire. Il obtient gain de cause. Les consuls de Saïx sont obligés de prêter de nouveau serment au Chapitre, dont les armes remplacent séance tenante, celles du roi. Une amende de cent marcs d'or menace tout contrevenant aux dispositions de l'arrêt.

Il est pourtant fait allusion dans cet acte à la réunion de Saïx au domaine. Une disposition dernière dit que l'exécution de l'arrêt a lieu sans préjudice des droits provenant de cette réunion, ce qui semble détruire cette exécution de l'arrêt de la cour, en même temps qu'on y procède.

Dès ce moment il n'est plus question de contestation judiciaire entre les habitants de Saïx et le Chapitre, ni d'intervention royale pour l'exécution de l'édit de François 1er. Quelques années après, Saïx joue un rôle important dans les guerres de religion qui désolent le pays Castrais. Sa garnison catholique incommode les protestants à tel point, qu'à deux reprises ils mettent le siége devant la ville, et en février 1570, ils s'en emparent après la fuite de la garnison, et la détruisent par le feu. Saïx ne joue plus dès lors aucun rôle dans l'histoire du pays Castrais. Les droits du Chapitre se transforment en redevances pécuniaires, qu'il perçoit jusqu'à la révolution de 1789.

Séance du 8 janvier 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. Miquel président du tribunal de première instance est présent.

M. l'inspecteur d'académie, en résidence à Albi, transmet à la Société le programme des questions qui doivent être discutées dans les diverses sections du Congrès scientifique d'Auxerre. Il l'invite à se faire représenter à cette solennité littéraire qui s'ouvrira le 2 septembre 1858.

La Société examine rapidement les diverses parties du programme. Les questions qu'il renferme sont relatives aux sciences physiques et naturelles, à l'agriculture, à

l'industrie, au commerce, à la médecine, à la chirurgie, à l'histoire, à l'archéologie, à la philosophie, à la littérature et aux beaux-arts. Il sera pris ultérieurement une décision pour l'envoi de délégués.

La Société impériale archéologique du midi de la France adresse la dernière livraison de ses mémoires qui renferme une monographie de l'abbaye de Granselve par M. Jouglar. Ce travail sera l'objet d'un rapport. La Société en charge M. V. Canet.

M. BATIFFOL, professeur au lycée de Toulouse, fait hommage à la Société d'un volume qu'il vient de publier sous le titre de : *Choix d'expressions latines avec notes explicatives pour l'intelligence des auteurs latins.* La Société en renvoie l'examen à M. V. Canet.

M. PARAYRE dépose un échantillon de grès trouvé à Sicardens, près de Castres.

M. MARIGNAC rend compte d'un système de mnémotechnie soumis à la Société par M. l'abbé Barthe, aumônier de l'hôtel-Dieu de Gaillac.

La mémoire est une des plus belles et des plus utiles facultés; elle entre comme élément essentiel dans la plupart des opérations intellectuelles. Sans la mémoire, toutes nos autres facultés deviendraient inutiles. Cette importance explique et justifie les efforts tentés de tout temps par des hommes amis des progrès utiles, pour trouver une méthode simple et facile, de soumettre la mémoire à des procédés qui rattachent à un centre commun, les objets qui lui sont confiés.

Les deux premières qualités de tout système de mnémotechnie sont la simplicité et la généralité. Le système de M. l'abbé Barthe réunit-il ce double mérite?

Dans son travail qui a une grande importance et un développement considérable, M. l'abbé Barthe fait l'historique des tentatives par lesquelles on a essayé de discipliner et d'aider la mémoire. Chacune de ces tentatives repose sur des autorités respectables, et semble avoir ajouté quelque chose à la partie expérimentale. Deux procédés servent de base à M. l'abbé Barthe. Appliqué à reproduire les dates et les faits historiques, il substitue aux chiffres les lettres de l'alphabet. Ces lettres forment des mots qui, dans un ordre déterminé, composent des phrases faciles à retenir. Ainsi se trouvent rappelés à la fois le fait historique et la date. Ce procédé n'a pas le mérite de la nouveauté. Mais les modifications qu'il a subies semblent le rendre plus facile, en éloignant des combinaisons bizarres et forcées.

Le second procédé revient à peu près à celui de Simonide. Il consiste à former un carré composé de 49 cases qui gardent entre elles un ordre déterminé et renferment, dans un rang méthodique, les faits dont on veut garder le souvenir.

Telle est la partie technique du travail de M. Barthe. La seconde partie consiste dans l'application du système à un grand nombre d'histoires particulières.

Un vers renferme la date et le fait historiques. Trois règles générales servent à reconnaître les lettres qui ont une valeur numérique. 1° Les dates de quatre chiffres sont représentées par les deux premières consonnes du dernier mot du premier et du second hémistiche. Ainsi dans ce vers :

Dieu dit : et l'horison parut calme et serein.

Les lettres ayant une valeur numérique sont *r*, *s*, *s*, *r* qui, d'après la règle établie, représentent 4004, date de la création du monde, par rapport à l'ère chrétienne.

2° Dans les dates de trois chiffres, les lettres à valeur numérique sont la première consonne du dernier mot du premier hémistiche, et les deux premières consonnes du dernier mot du second.

3° Dans les dates de deux chiffres, les lettres numériques sont toujours les deux premières consonnes du dernier mot du vers.

Le travail de M. l'abbé Barthe, sans être irréprochable, est une œuvre consciencieuse qui suppose de nombreuses et patientes recherches, une connaissance complète de l'histoire générale et un esprit ingénieux. Cette première communication est de bon augure pour un précis d'histoire universelle auquel il travaille depuis plusieurs années, et qu'il a le projet de soumettre à l'examen de la Société.

Le bureau est chargé de transmettre à M. l'abbé Barthe les remerciments de la Société pour son intéressante communication.

M. TILLOL fait un rapport sur les observations météorologiques communiquées par M. Alibert, membre correspondant.

Ces observations faites avec soin sont précieuses. Il est regrettable qu'elles soient isolées, et ne s'étendent pas au-delà de deux années. Elles fournissent des points intéressants de comparaison avec les données de l'observatoire de Toulouse. Les inductions que M. Alibert tire des indications barométriques et thermométriques sont justes, Il serait à désirer que, dans la ville de Castres et aux environs, des observations quotidiennes fussent consignées avec soin, afin de pouvoir être comparées à celles qui sont transmises tous les jours, de divers points de la France, à l'observatoire de Paris. Ces renseignements rapprochés finiraient peut-être par mettre sur la voie de la découverte d'une loi qui échappe, jusqu'à présent, aux travaux et aux méditations des savants.

Les différences entre les environs de Castres et Toulouse ne sont pas sensibles. La moyenne mensuelle est presque identiquement la même. Les phénomènes météorologiques se produisent dans les mêmes conditions, et conservent le même caractère de durée ou d'intensité.

Le travail de M. Alibert forme un ensemble d'indications dignes d'intérêt. La Société espère qu'il continuera ses observations et qu'il contribuera ainsi à combler une lacune regrettable. C'est le propre des esprits comme celui de M. Alibert, de porter leur attention sur des objets trop négligés, et de laisser partout la trace d'une investigation intelligente, et d'un jugement aussi sûr que pénétrant.

M. A. COMBES lit la monographie du palais des anciens évêques de Castres, depuis le commencement du règne de Louis XIV, jusqu'en 1789.

Il établit d'abord les raisons qui amènent ces prélats à abandonner leur première résidence située près de l'hôtel de ville, à côté du château des seigneurs, et le reste de la ville agglomérée au Castel-moutou.

En 1665, Michel de Tubœuf, transféré de l'évêché de St-Pons à celui de Castres, entreprit de construire un nouveau palais épiscopal. Le 20 mars 1666, des lettres patentes du roi, pourvurent à cette dépense, au moyen d'une imposition extraordinaire de 24,000 livres, pendant quatre ans, sur les contribuables du diocèse.

Les travaux commencèrent d'après les plans de Jules Hardouin Mansart. En moins de huit ans, l'édifice put être inauguré, et les armoiries de Michel de Tubœuf s'élevèrent sur la porte des offices où elles se voient encore. Il n'y eut plus depuis, qu'à niveler les terrains, comme l'indiquent les fondations en partie découvertes vers le nord, et la hauteur insolite du seuil de la porte cochère qui sert d'entrée aujourd'hui au bureau central de l'octroi.

La construction du palais épiscopal profita de toutes les ressources qu'offrent les environs de Castres, en fait de bons matériaux; elle trouva dans le pays d'intelligents conducteurs des travaux; enfin elle donna lieu à plusieurs procès entre l'évêque et le Chapitre, à raison de leurs droits respectifs sur le sol qui devait servir aux bâtiments.

Michel de Tubœuf présida à tout, et il jouit plusieurs années de son œuvre. Il entreprit immédiatement après, de coopérer, de concert avec le Chapitre de St-Benoît, à l'édification de la cathédrale; mais il mourut à Paris le 16 mai 1682, ne la laissant qu'à deux cannes d'élévation.

M. Combes fait remarquer à ce sujet qu'il semble avoir été dans la destinée de tous les évêques de Castres, moins un seul, depuis la construction de leur nouveau palais, de mourir ailleurs. Michel de Tubœuf à Paris, Augustin de Maupeou à Auch, Quiqueran de Beaujeu à Arles, de Barral à Montpellier, Marc de Royère en Portugal. M. de Lastic de Saint-Jal est seul mort à Castres, et a été enterré dans le sanctuaire de son église cathédrale.

Ces évêques, depuis Michel de Tubœuf, ne changèrent rien aux dispositions du monument élevé par Jules Hardouin Mansart. Seulement, ils s'appliquèrent à y ajouter des accessoires d'utilité ou d'agrément.

Le parterre est dû à Augustin de Maupeou; il a été fait sur les dessins de Lenôtre; une magnifique orangerie et un grand potager ont été dirigés par M. de Barral; enfin une vigne fut plantée par M. de Royère, sur des terrains achetés par lui, et qui arrivaient jusqu'à la fontaine de St-Roch.

Les dispositions intérieures étaient complètes et parfaitement appropriées à leur destination. Dans la cour d'honneur, se trouvaient à droite la chapelle, les salons secondaires et la chambre habituelle de l'évêque; à gauche, le pavillon de l'officialité, les logements des subalternes, et



autour d'une seconde cour, les cuisines, le garde-meuble, les écuries, les remises, etc. Des deux côtés du vestibule, aboutissaient les salles de réception, les chambres d'apparat ou les cabinets d'étude.

Tout cela était admirablement meublé et garni d'ouvrages d'art, parmi lesquels on citait plusieurs tentures des Gobelins, une belle table de marbre et des tableaux, dont deux de Van-Dick; les autres étaient plus remarquables par les sujets que par l'exécution.

M. Combes termine ainsi :

« Il reste une dernière particularité à rappeler par rapport au palais épiscopal.

« En entrant dans la cour d'honneur, on aperçoit à droite, appuyée partie au mur intérieur, partie au vieux clocher, une petite maison n'ayant qu'une pièce, et garnie, au temps des évêques, d'un mobilier complet évalué, suivant les inventaires, à la somme de 73 livres 4 sols. Ce réduit était habité par le portier, concierge, suisse ou appariteur de Mgr l'évêque de Castres.

« Un de ces évêques, Mgr de Barral, venant de dire sa messe, fixa un jour son attention sur un étranger qu'il avait plusieurs fois remarqué à l'église, où il se montrait d'une piété exemplaire. L'ayant mandé, il apprit de lui qu'il était Suisse, que, né à Fribourg, il avait abjuré le protestantisme pour se faire catholique, que mal vu à cause de sa conversion, par ses anciens coréligionnaires, il exerçait le métier de colporteur, afin de passer dans son pays le moins de temps possible; qu'à chaque voyage il y retrouvait moins de confiance, plus d'irritation, par suite plus de misère, tandis qu'il éprouvait un plus grand désir de persister dans sa foi nouvelle. Le prélat fut touché de cette position. Il offrit au pauvre Suisse de le garder auprès de lui. Il le nomma portier de son palais épiscopal. Il le maria peu de temps après; et, le 2 octobre 1757,

dans cette loge de portier, de ce pauvre citoyen de *Fribourg*, qui n'avait conservé de son pays natal que ce nom comme sobriquet, de cet homme qui refusait une lettre de 24 sols de port, parce qu'il n'avait pas cette somme pour la payer à la poste, naissait un enfant destiné à mourir un jour baron de l'Empire français, inspecteur général des ponts-et-chaussées, officier de la légion-d'honneur, chevalier de l'ordre de St.-Michel, directeur pendant vingt ans des immenses travaux de la rade de Cherbourg, et époux d'une princesse qui lui avait apporté une dot de 1,500,000 francs de rente. »

Séance du 22 janvier 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. Miquel président du tribunal de première instance est présent.

M. Alibert membre correspondant assiste à la séance.

M. Remacle, préfet du Tarn, membre honoraire, remercie la Société de l'envoi de sa publication. Il lui témoigne sa sympathie pour l'œuvre qu'elle poursuit, et lui exprime ses regrets de ne pouvoir participer d'une manière plus active à ses utiles travaux.

La session de 1858, pour les Congrès des sociétés savantes, s'ouvrira à Paris le 5 avril et sera close le 15. Le bureau invite la Société littéraire et scientifique de Castres à s'y faire représenter. Outre les questions

de sciences physiques et naturelles, d'agriculture, d'histoire, d'archéologie et de beaux-arts, le Congrès portera d'une manière spéciale son attention sur ces deux points : 1° quels sont les travaux dont les sociétés académiques des provinces doivent particulièrement s'occuper, et quel est le meilleur plan à suivre pour la réalisation de ces travaux. 2° Quel est le caractère et l'utilité des mémoires présentés sur les différentes branches des sciences naturelles et des sciences historiques.

M. PARAYRE offre un échantillon de sulfate de chaux trouvé au bas de la côte de Sicardens.

M. V. CANET remet au nom de M. Combeguille les manuscrits d'Alexis Pujol, médecin, mort à Castres le 15 septembre 1804.

En confiant à la Société les originaux des mémoires publiés, et les études inédites faites par M. Pujol, sur une science qu'il avait si profondément méditée, M. Combeguille tient à conserver au centre même d'où Alexis Pujol n'a pas voulu sortir, tout ce qui peut contribuer à établir sérieusement et par de nouveaux titres, une valeur et des services qui ne sont pas contestés.

Alexis Pujol aimait Castres. Ses manuscrits devenant la propriété de la Société, constateront, pour ainsi dire, même longtemps après sa mort, l'affection qu'il a toujours montrée à un pays dont il est l'honneur et où il a fait tant de bien.

La Société charge le bureau de transmettre à M. Combeguille, avec l'expression de son respect pour la mémoire d'Alexis Pujol, ses remerciements pour le témoignage de sympathie et de confiance dont elle vient d'être l'objet.

M. Bénazech est chargé du classement des manuscrits confiés à la Société par M. Combeguille. Ce classement

sera suivi d'un travail d'ensemble sur les œuvres d'Alexis Pujol, et d'études particulières sur quelques points spéciaux. Les services rendus par ce célèbre médecin ne sont pas bornés au petit centre où il a exercé son action et passé sa vie. Peut-être n'a-t-il pas été étranger à certains mouvements qui sont devenus les indices ou les précurseurs de systèmes nouveaux. Il importe de mettre en lumière tous ces faits, et de conserver à la place qu'il doit occuper, un homme dont le nom a une juste célébrité, et dont les œuvres eurent un grand retentissement.

La Société déclare vacantes les places laissées libres dans son sein par la mort de M. Nayral et le départ de MM. Tillol et Marignac.

Il sera pourvu ultérieurement à ces remplacements.

Conformément à l'article 3 du règlement, MM. Tillol et Marignac, sont classés comme membres associés.

M. ALIBERT, membre correspondant, lit un mémoire sur M. l'abbé Paulhé, fondateur et directeur de l'établissement de la Fage.

S'intéresser à l'histoire de son pays; fouiller dans son passé pour en exhumer quelques-unes de ces richesses archéologiques, qui sous l'apparence d'une valeur purement locale, suffisent quelquefois pour mettre sur la voie d'une découverte importante, ou pour remplir une lacune regrettable, c'est un travail trop négligé jusqu'ici, et auquel la Société littéraire et scientifique de Castres a convié tout le monde autour d'elle. C'est pour répondre à cette pensée, que M. Alibert communique une notice sur l'abbé Paulhé, et sur son institution de la Fage. Cet homme et cette institution, à raison de l'importance de leur rôle passé, devraient avoir leur place dans toutes les monographies du pays. Et pourtant leur nom même était presque entièrement inconnu, à quarante ans à peine



d'intervalle. Notre contrée que l'on a si souvent accusée d'être pauvre en hommes et en institutions, s'est montrée jusqu'ici peu jalouse de repousser cette accusation. Elle pouvait cependant le faire victorieusement, en classant toutes ses richesses, et en ouvrant la galerie à ses détracteurs. C'est ce que vient de faire M. Alibert pour l'abbé Paulhé.

Ce travail dicté par le cœur suffira pour montrer de quelle puissance d'action peut disposer, pour le bien, l'homme qui *a un grain de foi, et la charité d'un apôtre.*

Au sein de la contrée connue sous le nom de Rouergue, à quelques kilomètres d'Alban, dans le Tarn, on trouve une modeste habitation servant de logement à une famille de bons cultivateurs et à l'exploitation d'un petit bien, leur unique domaine. Là naquit le jeune Paulhé en 1749. Aujourd'hui cette habitation est redevenue ce qu'elle était à cette époque. Il a suffi d'un homme pour accomplir sur ce petit théâtre de véritables prodiges. M. Alibert prend le jeune Paulhé à l'époque où il quitte la Fage, pour aller faire ses études au collége d'Albi. Les particularités du départ excitent déjà le plus vif intérêt en faveur de ce pauvre petit pâtre des montagnes qui change sa houlette pour les rudiments de la langue latine, et qui, tout avide qu'il est d'orner son esprit, tremble d'avoir fait un mauvais choix, en renonçant à cette modeste condition dans laquelle il avait plu à la Providence de le faire naître.

Cependant l'élève marche de progrès en progrès. Il devient l'objet d'un intérêt particulier de la part du cardinal de Bernis qui lui fait une petite pension. Il ne fut pas perdu pour l'homme de la Fage cet acte de générosité du Prélat; car il semblait plus tard que l'abbé Paulhé acquittât une dette, en faisant arriver au complément de leurs études, grâce à son inépuisable et toute paternelle bienfaisance, une foule de jeunes gens pauvres.

L'abbé Paulhé est prêtre: mais, au début de son ministère, il se trouve en présence des événements de 93. Confesseur de la foi au milieu de son troupeau, il tient tête à l'orage; mais il faut céder : bientôt réduit à fuir, à se cacher pour échapper à la persécution, il accepte les chaines plutôt que de se laisser ébranler, et de présenter le spectacle d'une honteuse et criminelle défection. Enfermé avec tant d'autres victimes de la fureur révolutionnaire, d'abord à la chartreuse de Saïx, ensuite à l'île de Rhé, il ne fut rendu à la liberté qu'après la chûte de Robespierre. Lorsque le calme se fut un peu rétabli, le vertueux Paulhé qui, dans sa profonde humilité, n'abordait le ministère paroissial qu'avec un saint effroi, ouvrit à la Fage une petite école. Voilà l'origine de cette célèbre institution qui a jeté un si vif éclat, et rendu de si nombreux et si importants services.

L'abbé Paulhé accueille d'abord quelques enfants pauvres dans une habitation isolée, au milieu d'une espèce de solitude, au centre d'une contrée sévère, presque sauvage; et les élèves arrivent par centaines. Ils se pressent dans les bâtiments qui forment l'habitation de la famille, dans ceux qui servent à l'exploitation de la ferme. Granges, bergerie, tout est envahi. Les lits sont enlevés tous les matins pour laisser le local libre pour les classes. 300 élèves sont distribués dans ces bâtiments qui n'ont subi qu'une légère transformation; car l'abbé Paulhé n'écoutant que les mouvements de la charité qui l'anime, réserve ses petits bénéfices pour aider les familles pauvres dont les enfants lui sont présentés. Il se ferait un crime de tarir cette source, pour satisfaire sa vanité, en élevant de vastes constructions, ou en les appropriant avec quelque luxe.

Les élèves de la Fage se rappellent cette grange, cette bergerie où, sur des bancs à peine solides, viennent s'asseoir côte à côte, et l'élève et le professeur; ils sont fiers

de ces souvenirs, ils les rappellent avec orgueil. Bien des prêtres n'ont pas fait d'autre séminaire que celui de la Fage ; il en est sorti des prélats, d'illustres magistrats, des hommes distingués dans toutes les carrières, qui ont honoré, qui honorent encore leur profession.

Ces élèves ne pouvant tous être logés dans un local si exigu, étaient placés dans les fermes et les hameaux voisins. Les plus aisés y étaient reçus comme pensionnaires; d'autres moins privilégiés de la fortune, s'associaient pour l'achat des denrées de première nécessité qu'ils mettaient en commun : véritable réunion fraternelle où régnait la plus grande cordialité unie à une simplicité, digne des premiers âges. Ces élèves disséminés sur tous les points de la contrée, dans un rayon de quelques kilomètres autour de l'établissement, se rendaient, deux fois par jour, à la Fage où se faisait la classe, sous la conduite d'un élève, qui avait mérité par son exactitude et son ardeur au travail, cette marque de confiance de la part de leur maître commun. C'était toujours un ecclésiastique, car le plan d'études de la Fage embrassait, outre les classes de latin et de belles-lettres, un cours complet de philosophie et de théologie. De cette diversité d'études résultait une harmonie parfaite. Admis le plus souvent à titre gratuit, l'étudiant en philosophie ou en théologie était en même tempsprofesseur d'une classe de latin, et rendait ainsi à l'établissement l'équivalent des soins qu'il en avait reçus, et dont il continuait d'être l'objet. L'abbé Paulhé avait ainsi réalisé la plus heureuse application du mode mutuel, qui, comme tant d'autres inventions, a eu besoin de passer deux fois la Manche, pour obtenir parmi nous la vogue dont il a été l'objet. On sait que longtemps avant que ce système nous fût apporté d'Angleterre, sous le nom de méthode de Lancaster, Mme de Maintenon l'avait introduit à St-Cyr; et plus tard Louis XVI en avait encouragé l'application dans un établissement dirigé en 1780, par le chevalier Paulet, au fort de Vincennes.

Avec une pareille organisation, on comprend comment cet homme infatigable a pu suffire à tous les détails. Il était l'âme de ce vaste ensemble si bien coordonné dans toutes ses parties. Il présidait à tous les exercices, visitait toutes les classes et faisait observer partout une rigoureuse discipline que tempérait une paternelle sollicitude.

Tel était celui dont un inspecteur de l'Université disait, après une première visite à la Fage : « Quand je pense » aux prodiges dont j'ai été témoin lors de mon inspection » à la Fage, je n'ose prononcer, sans me découvrir, le » nom de l'homme vénérable qui a pu les accomplir avec » d'aussi faibles moyens. »

L'abbé Paulhé fut enlevé inopinément à ses élèves, en 1820, aux vacances de Pâques. Pendant 37 ans, ses cendres sont restées ignorées dans le cimetière de sa paroisse. Elles viennent d'en être retirées par la piété de ses élèves qui les ont renfermées dans un modeste monument élevé au centre du village d'Alban. C'est le 9 juillet 1857, qu'a eu lieu cette translation solennelle. Mgr l'Archevêque d'Albi, assisté de deux grands vicaires, à la tête de plus de 200 prêtres et d'un grand nombre de laïques, presque tous élèves de la Fage, a béni le monument et la dépouille mortelle de cet homme de bien.

M. Alibert assistait à cette touchante cérémonie. Il a été témoin de la profonde vénération qui est restée, après 40 ans d'intervalle, au cœur de la population de ces montagnes pour l'homme qui en a été la Providence. Il a cru qu'il serait utile de consigner les souvenirs évoqués dans cette pieuse cérémonie. Les hommes qui ont été grands sans cesser d'être modestes, et en voulant demeurer obscurs sont rares; il est bon de parler d'eux afin de donner au monde un imposant spectacle, et de lui offrir d'utiles exemples. Chacun le comprenait en présence de ces restes précieux, et le sentiment populaire a des manifestations qui ne trompent pas. Ce jour là, les travaux ont été suspendus : les habitants de ces campagnes ont mis leurs habits de

fête, et quand on leur demandait où ils accouraient avec tant d'empressement : nous allons assister, disaient-ils, à l'enlèvement du corps d'un saint.

M. V. CANET rend compte d'une publication adressée à la Société par M. Batiffol, professeur au lycée de Toulouse. Cette brochure, qui n'est qu'un fragment d'un ouvrage considérable, est intitulée : *Choix d'expressions latines*. Elle est accompagnée de notes explicatives renfermant des variantes nombreuses, et des détails de toute sorte, relatifs à l'état intérieur d'un peuple dont on étudie beaucoup la langue, mais dont on connait trop peu la constitution sociale.

M. Batiffol a voulu être utile aux élèves. Il a pu constater les risques que couraient les études latines, au milieu de cet enseignement multiple rendu nécessaire par les besoins et les tendances de notre époque. Il s'est demandé s'il était bien possible, avec les moyens ordinaires, d'emporter de ses classes une connaissance sérieuse d'une langue si riche en ressources de toute sorte, et consacrée par tant de chefs-d'œuvre. Il a cru qu'un tableau restreint, dans lequel l'élève pourrait étudier le latin dans son essence même, dans ses principes constitutifs, dans son génie propre, serait un secours puissant et efficace. Les langues s'apprennent par comparaison. Ce sont les ressemblances ou les dissemblances qui gravent plus profondément dans la mémoire les expressions et les termes, les locutions, particulières et ce qu'on pourrait appeler les images natives d'un idiôme. Si les élèves sont habitués, de bonne heure, à pénétrer dans l'essence même d'une langue, en consultant l'emploi qu'en ont fait les écrivains les plus accrédités, ils la comprendront mieux, ils s'en pénètreront davantage, et ils retireront de cette étude de comparaison qui forme la grande et utile gymnastique intellectuelle du collége, des résultats importants et sérieux.

Le *Choix d'expressions latines* est divisé en décades. Une locution latine correspond à une locution française. Ainsi, les points de contact des deux langues sont faciles à saisir, et leur génie se révèle peu à peu, par une pratique constante, mais sans efforts et sans contrainte. Les remarques qui correspondent à chacun des termes de la décade établissent des rapprochements entre les différents écrivains : elles indiquent les conditions de la constitution politique ou sociale de Rome qui se révèlent par le langage : elles donnent enfin sur les mœurs et les coutumes, sur la littérature et la philosophie, la religion et la guerre, la législation et les usages journaliers, des renseignements précieux. La langue est l'image vivante d'un peuple, puisqu'elle est l'interprète de sa vie intellectuelle et morale. Une connaissance profonde des mots qui la composent, des tours qui lui sont propres, des formes qui reproduisent habituellement les conceptions de l'esprit, les mouvements du cœur, les tendances de la civilisation, sera donc uniquement le fruit d'une longue méditation, et amènera d'utiles conséquences.

La publication de M. Batiffol paraît digne, à ce seul point de vue, d'une attention sérieuse. Elle est précieuse en ce qu'elle présente, presque sous la forme et avec les avantages réels du dictionnaire, sans les inconvénients qu'il offre à la jeunesse, un répertoire sinon complet, du moins considérable, bien classé, et formé par une critique sage et éclairée. L'élève qui l'aura étudiée avec soin, y trouvera des ressources nombreuses pour l'intelligence des auteurs, et des révélations inattendues, lorsqu'il voudra traduire sa pensée dans une langue dont il ne connaît trop habituellement que les mots et la forme grammaticale.

En apprenant ces expressions rangées par ordre alphabétique, rattachées entre elles par une certaine similitude, il pénètrera dans le génie de Rome, il se trouvera porté dans une société qui ne lui cachera rien. Si nous descendons de Rome par notre langue, si nous nous rattachons

à elle par les caractères généraux d'une civilisation fondée sur les principes qu'elle a fait triompher après la destruction du monde païen, il est utile que nous apprenions, de bonne heure, les différences profondes qui nous séparent d'un état social tombé sous sa propre corruption, et que nous sachions tout ce que nous lui devons.

Ces considérations ne seront pas accessibles, sans doute, aux élèves que M. Batiffol avait en vue quand il a publié son recueil; mais elles semblent naître naturellement d'une première étude; elles reparaissent avec plus de force après une observation attentive. L'élève trouvera dans ce *Choix d'expressions*, un aliment à sa mémoire. Il se pénétrera de la substance de ces grands écrivains; il lui sera plus facile de les comprendre et de les traduire. Il deviendra familier avec le génie de chacun d'eux, comme avec les conditions essentielles de la langue. Un mot fera revivre pour lui un usage; une phrase contiendra une appréciation, un rapprochement mettra en relief une idée morale. Lorsqu'il sera obligé d'écrire en latin, au lieu de demander au secours toujours ingrat et rebutant du dictionnaire, des idées qu'il n'a pas et des mots qui lui manquent, il n'aura qu'à recueillir ses souvenirs, et chacun des grands écrivains de Rome viendra docilement lui apporter un tribut précieux. Il se servira d'eux comme de son bien propre, il se nourrira de leur substance, et se parera sans effort de leur richesse.

Ainsi, connaissance plus profonde et plus facile de la langue latine, intelligence plus rapide des écrivains qui ont fait sa gloire, pénétration successive des éléments qui entraient dans la constitution sociale antique, tels sont les fruits directs ou indirects, mais toujours assurés, que l'on retirera de l'étude d'un livre modeste par son titre, et plein de bonnes indications, de précieux renseignements. Le *Choix d'expressions latines* sera utile. Cette gloire en vaut bien une autre; et ce succès, pour être ordinairement moins envié, n'en semble que plus désirable.

La Société charge le bureau de faire parvenir à M. Batiffol ses remerciements pour l'hommage qu'elle a reçu, et ses félicitations pour la manière dont il a compris et exécuté un travail qui lui semble, dès maintenant, appelé à rendre aux études d'importants services.

Séance du 5 février 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. A. CHEVALIER adresse à la Société diverses brochure sur des questions de chimie médicale ou d'alimentation. L'examen est renvoyé à MM. Bénazech, Bru et Parayre.

La Société a reçu une publication intitulée : *La santé universelle.*

M. le Président donne lecture de plusieurs pièces de vers français et patois, adressées par MM. A. Plazolles, Hugues et Jean Huc. La Société décide qu'il en sera fait mention au procès-verbal.

MM. Daste, juge au Tribunal de première instance, Chauffard, substitut du Procureur impérial, Sourrieu, principal du collége, et Contié professeur, sont nommés membres ordinaires de la Société.

BÉNAZECH, docteur en médecine, fait un rapport sur un cas d'empoisonnement par l'alcool.

Les auteurs d'ouvrages de toxicologie et de médecine légale n'ont point décrit l'empoisonnement produit sur

l'homme par l'alcool concentré. Cependant les symptômes, les lésions organiques et les désordres que l'on observe à la suite de l'ingestion de ce liquide, diffèrent essentiellement de ceux que l'on remarque dans le cas d'empoisonnement par l'alcool plus ou moins affaibli, surtout si le sujet de l'observation est très-jeune, comme dans le cas observé par M. Bénazech. Il peut arriver que divers symptômes manquent, et que les lésions anatomiques qu'on s'attendait à trouver fassent défaut. La mort peut être très rapide ; elle peut avoir lieu dans l'espace de quelques minutes, de quelques secondes : elle peut être instantanée. Dans ces circonstances, on n'observera pas les phénomènes ordinaires d'excitation, de coma, d'insensibilité. Entre l'ingestion du poison et la mort, il ne se produira qu'un mouvement convulsif général, aussitôt suivi de la cessation complète de toutes les fonctions vitales. Les pupilles seront bien plus dilatées que dans la mort naturelle.

Les lésions organiques différeront essentiellement de celles que produisent généralement les boissons spiritueuses prises en excès. On ne découvrira aucune lésion dans le cerveau et ses enveloppes. Mais si l'on ne trouve pas même de trace de congestion cérébrale, par contre les organes de la circulation et de la respiration seront le siége d'une stase sanguine aussi intense que dans l'asphyxie.

Le tube digestif présentera des lésions caractéristiques. On les retrouvera toujours chez les animaux que l'on aura fait périr par l'alcool concentré.

Ces lésions sont au nombre de trois :

1° Une teinte bleue ardoisée de la base de la langue, devenant de moins en moins foncée vers la pointe ;

2° Une désorganisation partielle de l'estomac occupant toujours le cardia et le grand cul-de-sac ;

3° Une ecchymose à la face concave du foie.

Tels sont les signes anatomiques constants de l'empoisonnement par l'alcool concentré. Ils n'ont jamais manqué chez les animaux qui ont servi aux expériences faites. Dans presque tous les cas, le reste du tube digestif était sain : une seule fois un cochon a présenté dans le petit-intestin, des plaques disséminées de phlogose, mais cet animal ne succomba pas instantanément : il résista pendant vingt-quatre heures à des doses successives d'alcool, présentant dans ce laps de temps, toutes les phases de l'empoisonnement par les boissons alcooliques, depuis l'excitation, jusqu'à la paralysie des membres postérieurs.

Ces considérations ont été suggérées par un fait d'empoisonnement au moyen de l'alcool concentré. Ce fait a eu lieu près de Labessonnié, au mois de juillet 1856. Un individu passait dans la contrée pour avoir empoisonné plusieurs de ses enfants en bas âge, avec du trois-six. Un jour sa femme avait laissé à sa garde une petite fille âgée de vingt-huit jours, en parfait état de santé. En rentrant, une heure après, elle la trouva morte. Elle voulut savoir la cause de ce malheur ; son mari prétendit que son enfant avait été subitement indisposée ; qu'elle était sur le point de s'évanouir, et que dans le but de la ranimer, il lui avait frotté les mains, le nez et les tempes, avec de l'eau-de-vie ; que ne la voyant pas revenir, il lui en avait fait avaler une cuillerée et demie, aussitôt elle poussa un soupir suivi d'un mouvement convulsif et mourut.

M. le juge d'instruction informé de l'évènement, désigna MM. Piéglowski et Bénazech, pour procéder à l'exhumation et à l'autopsie de cette enfant. L'opération fut pratiquée sept jours après la mort, cinq jours après l'inhumation. Elle donna les résultats suivants :

Le cerveau et ses enveloppes ne présentent aucune lésion : ces organes sont dans leur état normal.

La cavité buccale, l'arrière bouche et le pharynx ne sont le siége d'aucune lésion.

La langue présente, depuis la base jusqu'à la pointe, une teinte bleue ardoisée, qui va en diminuant à mesure qu'on avance.

Les cavités droites du cœur sont gorgées de sang noir coagulé en partie. Le poumon en contient aussi.

L'ouverture de l'abdomen donne lieu à un dégagement considérable de gaz. L'estomac distendu par des gaz refoule en haut le diaphragme et le foie. La surface extérieure du grand cul-de-sac est rouge en arrière; la face entière du petit cul-de-sac parait avoir toute sa couleur naturelle. Pendant la section des côtes du côté droit, l'estomac se remplit de lui-même à la partie supérieure du grand cul-de-sac. Il se répand à travers l'ouverture une certaine quantité de lait caillé.

Dans l'intérieur de l'estomac, la membrane muqueuse n'était pas altérée au voisinage du pylore; mais à peu de distance, elle avait une teinte rouge inflammatoire; cette nuance disparaissait au grand cul-de-sac où la muqueuse ramollie avait perdu sa consistance, et se trouvait transformée en une sorte de gelée grise, demi transparente. Le tissu sous-muqueux et les fibres musculaires elles-mêmes, avaient subi la même transformation vers le sommet de la grande courbure, de telle sorte que, dans ce point, le péritoine seul avait résisté. Depuis ce point où les tuniques de l'estomac étaient entièrement détruites, jusques au voisinage de l'orifice pylorique, où l'on n'apercevait plus aucune lésion, se présentaient tous les degrés du ramollissement gélatiniforme. La lésion augmentait graduellement à mesure qu'elle se rapprochait du cardia, point dans lequel la désorganisation de toutes les membranes était complète.

Le reste du tube digestif était sain dans toute son étendue : la face concave du foie présentait une large ecchymose.

Des désordres si considérables chez un sujet qui avait succombé à une mort subite, sans maladie antécédente, firent supposer un empoisonnement par une substance très-irritante, mais non caustique. L'analyse chimique des liquides recueillis de l'estomac et des viscères, démontra que la mort de cette enfant avait été occasionnée par un liquide alcoolique concentré. Les recherches de la justice firent découvrir dans le domicile de l'accusé une fiole contenant un peu de trois-six, marquant 82°. Le père avoua qu'il avait donné de ce liquide à sa fille; mais il ne fit cet aveu qu'un an après l'expertise médico-légale, au moment où il se constitua prisonnier.

Des matières grasses et résineuses dissoutes dans ce liquide avaient fait penser à M. Parayre, pharmacien expert, que l'agent de l'empoisonnement pouvait bien être de l'alcoolat de Fioraventi, plus ou moins altéré.

Dans une seconde expertise faite par MM. Filhol et Viguerie, et à laquelle M. Benazech prît part, il fut positivement établi que ce liquide était de l'alcool à 82°.

C'était donc un cas d'empoisonnement par l'alcool concentré. Il n'y en avait pas eu encore d'exemple dans les annales de la science.

M. Bénazech donne ensuite le détail des expériences nombreuses auxquelles il s'est livré avec ses collègues. Elles peuvent se résumer ainsi :

1° Des lapins ont été empoisonnés avec une quantité de dix à quinze grammes d'alcool ou de baume de Fioraventi; la mort a été instantanée;

2° Les chiens et les cochons ont résisté vingt-quatre heures; la dose a été réitérée plusieurs fois. Ils ont succombé après avoir présenté les périodes d'excitation, de coma et de paralysie des membres postérieurs;

3° Le lait mélangé au baume de Fioraventi, employé à la même dose, a déterminé aussi rapidement la mort.

Chez tous ces animaux on a constaté les trois lésions caractéristiques : la teinte ardoisée de la langue ; la désorganisation partielle de l'estomac et des ecchymoses au foie.

M. PARAYRE fait un rapport sur les échantillons de sulfate de chaux qu'il avait déposés dans une séance précédente.

L'arrondissement de Castres offre aux études géologiques un vaste champ d'investigations. « En productions naturelles, nous pouvons nous enorgueillir d'un sol inépuisable et vierge, où tout se trouve, puisque la ville de Castres forme le point de jonction des trois terrains géologiques, comme l'indiquent les cartes spéciales en cette matière. »

La montagne du Sidobre nous présente le terrain primitif ou de fusion, qui constitue le noyau de notre planète et sert d'assiette aux couches postérieures. Sa base est granitique, et la roche à texture feuilletée appelée *gneiss*, qui forme à elle seule le quart ou la cinquième partie de l'écorce solide, en est la principale division. Le terrain primitif est antérieur à toute création organique.

Le terrain secondaire ou de stratification, que nous trouvons dans la vallée des Salvages, à Burlats, a ses éléments disposés en couches formées par cristallisation au fond des eaux. Les principales roches secondaires sont des schistes, des grès, des argiles, des ardoises. C'est dans ce terrain qu'on rencontre les premiers vestiges des formations organiques. M. Parayre a recueilli à Laferrière, près de Burlats, des fragments d'anthracite, substance organique antérieure à la houille, qui a pour caractère d'être de couleur noire, friable, d'un éclat métalloïde, brûlant lentement et avec difficulté, sans répandre ni fumée, ni odeur. C'est par là qu'elle se distingue de la houille.

Le terrain tertiaire ou de sédiment, dont la principale partie est formée par le calcaire jurassique ou oolithique,

est celui des environs de Castres : dans ce terrain, la vie commence à se répandre sous les formes les plus variées et à prendre un développement immense.

C'est dans les étages supérieurs de ce dernier terrain, qu'à un kilomètre nord de Castres, sur la route de Lautrec, au bas de la côte de Sicardens, existe un banc de tuf argilo-marneux, dans lequel on a trouvé une substance minérale, à l'état de filon de deux centimètres, plongeant verticalement.

Ce minérai est de couleur blanche, translucide, dépourvu de saveur, se laissant facilement rayer par l'ongle. L'examen chimique a prouvé qu'il était composé d'acide sulfurique uni à la chaux, renfermant vingt-deux pour cent d'eau.

D'après ces résultats, M. Parayre conclut que cette substance était de la chaux hydro-sulfatée, appelée vulgairement pierre à plâtre ou gypse. Le sulfate de chaux hydratée surgit dans tous les terrains primitifs et sédimenteux.

Ce minérai peut donner au pays de grands avantages pour l'agriculture et les arts. L'eau d'un très-grand nombre de puits de nos contrées, doit sa propriété séléniteuse à la présence du sulfate de chaux qui les rend impropres à cuire certains légumes et à dissoudre le savon. On sait qu'il est facile de rémédier à cet inconvénient, en ajoutant par litre d'eau séléniteuse, deux grammes de sous-carbonate de soude ou de potasse : une substance blanche, la chaux, se précipite, et l'eau devient potable.

Ce n'est qu'après avoir subi l'action de la chaleur, que le sulfate de chaux est employé en agriculture et dans les arts. En agriculture, il sert, non d'engrais, car les engrais sont toujours des matières animales ou végétales, mais de stimulant. Il est certain qu'en mettant du plâtre sur les prairies artificielles, on donne à la végétation plus d'activité. On connait l'expérience de Franklin.

La question est définitivement jugée aujourd'hui ; et l'emploi fréquent du plâtre dans l'agriculture, établit d'une manière incontestable les avantages qu'on en attend et qu'on en retire. Mêlé avec de l'eau et de la gélatine, le plâtre acquiert une grande consistance, et forme ce qu'on appelle stuc. Combiné avec des couleurs variées, il constitue des marbres artificiels.

On se sert souvent du sulfate de chaux pour apprêter les étoffes et remplacer l'amidon, pour mouler des médailles, des statues. Les plafonds de M. Alquier-Bouffard ont été faits avec le sulfate de chaux hydratée, trouvé sur les lieux, ce qui prouverait que le gisement de ce minéral était connu depuis longtemps. Il serait à désirer, dans l'intérêt de l'agriculture et des arts, que ces localités fussent explorées avec soin. Elles donneraient incontestablement de bons et utiles résultats. Ce serait pour la ville de Castres une ressource considérable. Si le minérai est aussi abondant qu'il est pur, peu de gisements pourraient offrir d'aussi importantes richesses. La question vaut bien la peine d'être examinée.

Séance du 19 février 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. le Sous-Préfet assiste à la séance.

M. COMBES fait hommage à chacun des membres de la Société d'un exemplaire de la notice qu'il a lue dans une séance précédente, sur M. Magloire Nayral.

La Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère, adresse deux livraisons de ses publications.

M. Cumenge est nommé pour représenter la Société au Congrès des délégués des Sociétés savantes, qui doit se réunir à Paris, du 5 au 15 avril 1858.

La Société fixe le chiffre des cotisations personnelles pour l'année 1858.

M. Armand GUIBAL lit un mémoire sur l'application de la vapeur aux travaux agricoles.

La science a découvert et l'industrie a pu appliquer au XIXme siècle un moteur d'une puissance infinie, dont les effets ont dépassé tout ce que l'imagination avait conçu, et que la raison avait déclaré impossible.

La vapeur a multiplié dans une proportion considérable les forces de l'homme. Elle est devenue docile à sa volonté; et, transportée dans les plus grands centres comme dans les plus petits villages, sur mer comme sur terre, elle a pris à sa charge les efforts les plus pénibles, les labeurs les plus ingrats, pour augmenter la production, et rendre plus faciles les relations lointaines en distribuant le travail.

Jusqu'à présent, l'agriculture seule avait été en dehors de ce mouvement si actif en lui-même, si fécond dans ses résultats. La terre semble trop souvent le dernier point sur lequel doive se porter l'attention, pour l'application des découvertes nouvelles. Et cependant là est la fécondité, là est le réservoir immense dans lequel l'homme doit puiser à toute heure, pour la satisfaction de ses besoins et les nécessités de son existence.

La vapeur doit apporter dans l'agriculture les réformes les plus radicales, et lui rendre les services les plus importants. C'est ainsi que, sous la main de l'homme, l'œu-

vre de la création semble s'agrandir tous les jours, et concourir à augmenter le bien-être de la société en mettant à profit toutes les forces de la nature. Car le mot *impossible* n'est, le plus souvent, que le cri d'une génération fatiguée. Chacune de celles qui nous ont précédés l'a prononcé à son tour pour des faits qui se sont accomplis dans les siècles suivants ; et l'avenir se charge presque toujours, jusqu'au point marqué à la puissance humaine, par la volonté divine, de résoudre les problèmes et de donner satisfaction aux aspirations du passé.

Déjà, en Angleterre, la vapeur a pris possession de l'intérieur de la ferme. Elle y accomplit la majeure partie des travaux ; elle dépique le blé, le réduit en farine et le forme en pain. Elle prépare la nourriture du bétail, hache la paille, coupe les racines, concasse les tourteaux et les graines, broie les engrais et les distribue dans les champs. En Amérique, l'application est aussi générale ; elle descend jusqu'aux plus petits détails de la vie domestique.

En France. nous entrons dans cette voie, mais d'une manière plus lente et plus modeste. Notre propriété moins riche, plus morcelée, ne peut guère rien tenter de considérable par elle-même; aussi appelle-t-elle à son aide le levier puissant de l'association. Ce que l'individu ne peut pas ou n'ose pas tenter, le corps doit l'entreprendre : mais les difficultés sont nombreuses et la défiance qu'elles apportent toujours avec elles, est une des causes les plus invincibles du retard que l'on signale dans notre pays. Mais si le principe de l'association était bien compris, sagement appliqué, maintenu dans des bornes nettement définies, le résultat, pour être plus lent, ne serait ni moins sûr, ni moins fécond.

On a voulu se servir de la vapeur pour travailler la terre. La charrue telle qu'elle est généralement employée a été attachée au moyen d'un cable s'enroulant sur un cabestan, à une locomobile fixée dans le sol.

La charrue a parfaitement fonctionné. Le sillon était mieux et plus profondément tracé qu'avec les moteurs ordinaires. Mais la nécessité de déplacer l'appareil pour changer la direction du sillon, a fait abandonner ce système. Le premier résultat n'était pourtant pas perdu : une nouvelle préoccupation, une ambition ardente et noble, parce qu'elle peut avoir d'immenses résultats, avait surgi au cœur de l'homme.

Plus tard, deux locomobiles furent mises en œuvre. Chacune occupait une extrémité du champ. Elles attiraient successivement la charrue qui, dans ce mouvement continuel de va et vient, traçait de profonds sillons. Il y avait économie de temps, et le déplacement des locomobiles était plus facile, grâce au système employé. Mais on ne labourait ainsi qu'en ligne droite; les replis du champ restaient incultes, et l'appareil des deux locomobiles rendait l'opération dispendieuse.

Dans l'espace de temps qui a séparé l'exposition de Londres de celle de Paris, une troisième tentative a été faite. Une seule locomobile a été placée au milieu d'un champ. Une ou plusieurs charrues ont été attachées au moteur, par le moyen de deux cables et de deux cabestans. Au dedans ou au dehors du champ, on a choisi, dans diverses directions, des points fixes et très-résistants; et, par des poulies de renvoi, on a transporté successivement l'action de la charrue sur toutes les parties du champ. C'est un progrès, mais il semble avoir atteint son degré extrême; et ce n'est pas par ce procédé, ou par des procédés analogues, qu'il semble possible d'aller plus loin.

Il y a dans la création de toutes choses, une marche qui ne se dément jamais. Quand un fait important se produit, et qu'il est de nature à modifier profondément, d'une manière radicale, les faits du même ordre qui existaient antérieurement, il ne s'adapte pas à la forme ancienne, comme le ferait un simple perfectionnement. C'est tout une

révolution qui s'accomplit. Les lois ne sont pas changées, mais les moyens d'action ne sont plus les mêmes, et ils réclament des intermédiaires en rapport avec leurs exigences. A cet élément nouveau, il faut de nouvelles conditions d'existence; à cette force auparavant inconnue, il faut des instruments créés pour elle, et conformes dans leur principe et dans leur action, à la manière dont elle se manifeste.

Avec l'ancienne forme de nos navires, il était vrai de dire que la navigation à vapeur était impossible. La machine fut changée radicalement dans ses parties essentielles, et la vapeur s'établit bientôt dans ce nouveau domaine. Il en sera de même pour l'application de la vapeur aux travaux agricoles.

Deux inventeurs français, MM. Barral frères, ont fait une tentative hardie. L'appareil engendrant la vapeur et l'appareil destiné à travailler le sol, forment une seule et même machine. Une rangée de pioches soulevées à la fois par l'action de la vapeur, retombent de tout leur poids sur le sol, à la manière des foulons à draps. La locomotive qui engendre la vapeur avance, par suite d'un mouvement communiqué à des roues cannelées en travers sur leurs jantes et qui s'enfoncent dans le sol. Elle entraine avec elle tout l'appareil.

Le progrès est sensible; mais le résultat obtenu reste borné; et, malgré les encouragements donnés, malgré l'intérêt qui s'attache à des efforts si laborieux et à des tentatives si louables, on est obligé, en étudiant le principe sur lequel repose cette machine, de reconnaître et d'avouer qu'elle ne donne pas, pour le moment, et ne peut pas promettre dans l'avenir, quelque perfectionnement qu'elle reçoive, une solution définitive au grand et important problème du travail de la terre par la vapeur.

Presque toujours, quand un moyen mécanique tient à remplacer l'action directe de l'homme, le mouvement

rectiligne alternatif se transforme en mouvement circulaire continu. C'est là le point de départ de toutes les usines, et la condition de tous les moteurs.

Dans la machine de MM. Barral, les pioches agissent sous l'impulsion d'un mouvement alternatif. La moitié du temps se perd à les soulever; la force est ainsi inutilement employée. MM. Barral ne peuvent espérer un résultat utile de leurs longs et laborieux efforts, qu'en changeant leur point de départ, et en rentrant dans les voies tracées par toutes les précédentes applications de la vapeur.

C'est ce qu'a senti M. Usher d'Edimbourg. Malheureusement, au lieu de s'en tenir au mouvement circulaire, il a voulu donner cette forme à la charrue. L'expérience n'a pas réussi.

Mais l'attention est portée de ce côté. Chaque jour, chaque travailleur ajoutera désormais une pierre à ce grand édifice. La génération présente est-elle appelée à voir ce résultat qui donnerait satisfaction à tant de besoins, et multiplierait dans une si étonnante proportion les forces de l'homme appliquées au travail de la terre? ou bien doit-elle, comme tant d'autres, se contenter de vaines aspirations, et ne pas aller au-delà des espérances? Dieu seul le sait.

Pourtant, quand un navire immense, poussé par la vapeur, s'élève majestueusement au-dessus des vagues qu'il semble braver, poursuit sa route et arrive à son but à travers tous les obstacles, ne doit-on pas regretter que cet agent puissant qui lui donne une si vigoureuse impulsion, n'ait pas pris possession de la terre avant de dominer les mers? Ne doit-on pas désirer que ce qui nourrit l'homme trouve un élément nouveau de fécondité dans un travail plus rapide et plus profond? Le problème est posé. Il semble, avec les données actuelles de la science, qu'il soit réservé à la volonté patiente et énergique de le résoudre.

M. A. Guibal expose à la Société les tentatives qu'il a faites dans ce sens. La machine dont il est l'inventeur est un rouleau composé de plusieurs disques armés de pioches, dont les dents, sauf quelques modifications indiquées par la pratique, sont tracées suivant la développante du cercle, seule courbure qui leur permette de s'enfoncer dans la terre, sans frottements inutiles, sous la pression du poids d'une roue mise en mouvement.

Il donne ensuite lecture de l'opinion exprimée sur cette machine, en 1853, par M. le comte de Gasparin; en 1855 dans le procès-verbal de la séance du 13 juin de la Société centrale d'agriculture; dans le rapport du jury des machines agricoles de l'exposition universelle; enfin, par M. Léonce de Lavergne, membre de l'institut, dans un article de la *Revue des deux mondes*, du 1er octobre 1855.

La Société engage M. A. Guibal à poursuivre des travaux qui ont amené déjà de si importants résultats; elle l'invite à consigner dans des rapports destinés à lui être communiqués, les observations qu'il sera amené à faire, et les progrès qu'il pourra réaliser.

M. V. CANET entretient la Société d'une inscription dont l'existence lui a été signalée par M. A. Terrisse.

Dans une maison de la rue Frascaty, la première marche d'un escalier est formée d'un marbre noir sur lequel sont inscrits des caractères.

Les mots qu'ils forment sont incomplets, parce qu'une partie de l'inscription manque, et que l'autre est cachée sous l'escalier. La longueur actuelle est de 1m 08; la largeur de 0m 50 et l'épaisseur de 0m 15. La longueur primitive paraît avoir été de 1m 40. L'inscription se compose de quatre vers latins dont les premiers pieds manquent complètement, et dont plusieurs lettres sont difficiles à reconnaître, ou sont placées de manière à ne pouvoir être suffisamment distinguées.

Il résulte des renseignements recueillis, que cette pierre fut enlevée de la cathédrale ou du palais épiscopal, au moment où, pendant la révolution, les églises furent fermées. On avait le projet de la soustraire à une mutilation que l'on croyait sans doute inévitable, à cause des armoiries qui devaient la surmonter. Elle fut brisée au moment où elle était déposée dans le clocher. Une partie disparut, et l'autre fut recueillie et employée plusieurs années après, à la destination actuelle.

Pendant les guerres religieuses de la fin du XVIme siècle, l'église et le monastère de St-Benoît furent pillés et en partie détruits. L'évêque et le chapitre se retirèrent à Lautrec où ils restèrent jusqu'à l'édit de pacification de 1629. Leur rentrée à Castres est du 10 septembre 1630. A cette époque, commencent les projets de reconstruction de l'église cathédrale. Ces projets retardés ou interrompus dans leur exécution, à cause de la situation difficile du Chapitre, dont les revenus avaient été considérablement réduits par les troubles, furent repris sous Michel de Tubœuf, nommé en 1664 évêque de Castres. L'ancienne église qui allait jusqu'à la rue de la Coutélarié, aujourd'hui Sabatier, dut être définitivement abandonnée pour être remplacée par un bâtiment plus vaste. On commença par le chœur, dont les fondements furent jetés sur une partie de l'ancien cimetière du monastère de St-Benoît, en face de l'évêché nouvellement construit. La nef réservée aux fidèles devait arriver, d'après les plans primitifs, jusqu'à la rue de la Coutélarié.

Le chœur seul a été construit ; le mur qui le termine, du côté opposé au sanctuaire, n'était que provisoire, et les pierres d'attente attestent encore aujourd'hui de plus grands projets. M. de Tubœuf jeta les fondements de ce vaste édifice, après avoir bâti le palais épiscopal sur des terrains qui avaient autrefois appartenu à l'abbaye de St-Benoît. Quel que soit celui des deux monuments auquel appartenait l'inscription, M. V. Canet croit qu'il est possible de la rétablir ainsi :

IMPIVS HANC ÆDEM DVDVM PROSTRAVERAT HOSTIS.
NVNC STVDIO TVRÆE TVO RENOVATA RESVRGIT.
QVÆ PROSTRATA DIV TERRÆQVE ÆQVATA IACEBAT
SUBLIMIS RECREATA TVO CVM STEMMATE FVLGET.

M DC LXX.

Les souvenirs de toute sorte qui nous restent du passé dans notre pays, sont trop rares pour qu'il soit permis de négliger ceux qui ont échappé à une destruction complète. M. V. Canet demande que la Société prenne des mesures pour enlever la pierre et la placer, soit parmi les objets qu'elle a recueillis déjà, soit à sa destination naturelle, dans l'église de St-Benoît ou dans une partie quelconque du palais épiscopal. La personne à qui elle appartient consent volontiers à la céder.

Le fait auquel se rapporte l'inscription est consigné dans le *Gallia Christiana*. On lit en effet, dans l'article consacré à M. de Tubœuf: *Suâ in ecclesiâ insigne monumentum reliquit, palatium videlicet episcopale, quod eleganti opere construxit. Ecclesiæ et chori fabricam inchoaverat, quando morte præreptus est.* (1. 637.) »

M. de Tubœuf est mort en 1682. Le palais épiscopal avait été achevé vers 1670. L'église de St-Benoît fut continuée par son successeur, M. de Meaupou, et mise en l'état où nous la voyons, par M. de Beaujeu, qui l'inaugura en 1718.

La Société accueille la proposition, et charge une commission des démarches à faire et des mesures à prendre pour obtenir une prompte solution. Elle l'autorise à faire les dépenses nécessaires.

Séance du 5 mars 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

MM. le sous-préfet et le président du tribunal de première instance sont présents.

La commission chargée des mesures à prendre pour recueillir l'inscription signalée dans la dernière séance par M. V. Canet, annonce que la pierre va être enlevée. Elle propose de la rendre à sa première destination, qu'il sera probablement plus facile de reconnaître, lorsque l'inscription sera complètement connue. Si elle appartient à l'église de St-Benoît, il n'est pas possible de déterminer exactement sa place. La commission croit que, restaurée et complétée, elle figurerait convenablement sur le dernier pilier à gauche, en entrant par la porte de l'évêché. Dans ce cas, M. le curé de St-Benoît, membre de la commission, désire rester chargé de tous les frais de cette restauration.

M. V. CANET dépose au nom de M. Combeguille, qui les offre à la Société, quatre volumes publiés en 1801 et 1802, par Alexis Pujol, sous le titre de: *Œuvres diverses de médecine pratique.*

L'examen de ces ouvrages est confié à M. Bénazech, déjà chargé d'un travail spécial sur les manuscrits d'Alexis Pujol.

M. le Président de la Société météorologique de France, demande s'il est fait des séries d'observations à Castres ou sur un des points de l'arrondissement. Il désirerait entrer en relations avec la Société, afin de recueillir les

renseignements qu'elle pourrait fournir. M. le docteur Clos de Sorèze, avait déjà donné une excellente notice sur la météorologie, déduite de 43 années d'observations. Des études nouvelles ou remontant à quelques années, pourraient être des points utiles de comparaison, et offrir un véritable intérêt scientifique.

La Société charge MM. Parayre et Contié de réunir tous les travaux faits par plusieurs membres, afin que le résultat puisse être transmis à la Société météorologique de France.

M. A. COMBES offre à la Société un médaillon représentant, d'après un portrait authentique, le baron Cachin. Ce travail fort bien conçu et exécuté avec une fidélité et un goût remarquables par M. Pagés, lithographe, est destiné à servir de frontispice à une biographie qui doit être lue dans une prochaine séance.

Il est donné lecture d'une pièce de vers français de M. Jean Huc.

M. V. CANET rend compte d'une brochure adressée par la Société impériale archéologique du midi de la France. Elle a pour titre : *Monographie de l'abbaye de Grandselve*, par M. Jouglar membre correspondant.

La Société a désiré que tous les ouvrages qui lui seront adressés soient l'objet d'un rapport. Les études faites sur différents objets, à des points de vue différents, peuvent être ainsi d'une grande utilité. Un des avantages les moins contestables des Sociétés savantes, c'est de rattacher entre eux les travaux, et d'en former un ensemble qui soit profitable aux diverses occupations sur lesquelles s'arrête l'activité humaine. Il importe donc que ces travaux soient connus, et qu'ils puissent être appréciés.

C'est pour répondre à ce désir, que M. V. Canet essaie de donner une idée de l'étude remarquable publiée par M. Jouglar.

L'abbaye de Grandselve, située dans une forêt de la Guienne, sur la rive gauche de la Garonne, fut fondée en 1114 par Gérard de Salles. Elle suivait la règle de St-Benoît. En 1152, elle fut placée sous la protection spéciale du Saint-Siége, et ses abbés eurent le droit de porter la crosse, la mitre et l'anneau. Dans le cours du XIIme siècle, ses religieux étaient au nombre de huit cents. Sa décadence date du moment où elle perd le droit de nommer ses abbés : la discipline se relâche, et les tentatives de réforme viennent échouer contre une volonté d'autant plus indomptable, qu'elle se présente sous les dehors d'une inertie que rien ne peut ébranler.

Les abbés de Grandselve ont joué un rôle important dont l'histoire du midi de la France a gardé de nombreux et profonds souvenirs. Ils prirent part à la croisade contre les Albigeois. Ils luttèrent avec énergie, et longtemps avec avantage, contre les empiètements du pouvoir séculier. Mais l'abbaye tomba en commende, sous Louis XI, en 1476. Dès lors, son autorité politique disparaît, les religieux diminuent ; et si sa juridiction spirituelle se maintient, si sa fortune territoriale n'est pas atteinte, l'abbaye n'en est pas moins réduite à un état d'infériorité qui ne tient pas seulement aux changements politiques survenus dans le royaume, mais encore, et surtout, aux modifications intérieures.

Les domaines de l'abbaye étaient considérables, ses charges nombreuses et importantes. Il en est une qui est spécifiée en tête de toutes les autres, et comme première obligation : c'est l'aumône journalière de 40 sacs de blé faite, *omni petenti*, à la porte du monastère.

Les bâtiments et l'église répondaient par leur étendue et leur magnificence aux richesses territoriales. Il n'en reste rien aujourd'hui et l'on est réduit à répéter avec douleur en présence de ce spectacle, l'énergique parole de Lucain : *etiam periere ruinæ.*

Le travail consciencieux et investigateur de M. Jouglar a restauré la partie matérielle du monastère, et résumé les souvenirs les plus importants de sa vie politique et religieuse. Tout y est traité sérieusement et appuyé de preuves. C'est ainsi que s'écrit l'histoire, et si tout ce qui a joué un rôle dans le passé, était étudié avec ce soin et rétabli avec cette intelligence, notre Midi si riche et si peu connu encore, ressusciterait dans tout son éclat, et avec les caractères d'une grandeur incontestable.

M. de LARAMBERGUE lit une note sur l'hybridation des plantes.

Il établit que l'hybridation dans le règne végétal est un fait aujourd'hui très-généralement admis par les botanistes; mais il avoue que, tout en l'acceptant théoriquement, ils ne sont pas toujours d'accord dans la pratique; les uns n'admettent le fait que d'une manière très-restreinte, tandis que d'autres, à l'exemple de quelques Allemands, seraient portés à expliquer par l'hybridation, la plus grande partie des irrégularités de formes, et toutes les déviations des types spécifiques. Il croit, à l'exemple de M. Godron, que ces opinions exagérées sont préjudiciables à l'avenir de la botanique. Il désirerait voir adopter les idées plus vraies et plus sages, que ce savant vient d'émettre dans la nouvelle édition de sa Flore de Lorraine.

Les anciens botanistes avaient observé quelques exemples de ces fécondations mixtes; mais ils n'avaient pas cherché à les approfondir. Linnée et Villars en ont signalé un certain nombre; et si le grand botaniste de Genève n'en cite qu'une quarantaine de cas, dans sa physiologie végétale, c'est que les études des botanistes de son époque ne s'étaient pas encore dirigées de ce côté.

Des observations particulières recueillies par M. de Larambergue, il résulterait, que tous les genres de

plantes n'offrent pas des exemples de ce phénomène ; et que, s'il se reproduit souvent chez quelques-unes, on n'en a pas encore constaté dans un grand nombre d'autres.

La possibilité de ces fécondations mixtes ne s'explique que par l'intermédiaire d'agents étrangers à la fleur. En effet, le vent et les insectes transportent facilement d'une plante à l'autre le pollen fécondant, et mêlent ainsi, ce qui, par sa nature était distinct, et même différent.

M. de Larambergue a observé fréquemment des hybrides parmi les *Bouillons-blancs*, *les Epilobes*, *les Menthes*, *les Orchidées*, *les Chardons et les Cirses*, et aussi, quoique bien plus rarement, dans les *Hélianthèmes*. L'hybridation est d'autant plus facile à expliquer, dans la plupart de ces divers genres, que presque toutes ces espèces vivent en société, en grand nombre, et dans des espaces assez circonscrits.

Une question importante se rattache à ces premières observations. Elle a fait le sujet d'un mémoire lu par M. Charles Fermond dans une des séances de la société botanique de France. Auquel des deux types paternel ou maternel, reviennent les hybrides, après un certain temps de culture ? S'appuyant sur les expériences faites ou citées par M. Fermond, qui conclut que les produits des fécondations mixtes reviennent au type paternel, M. de Larembergue, tout en réservant son opinion, qu'il ne pourrait baser sur aucune expérience personnelle, croit que les conclusions de M. Fermond sont les plus rationnelles : elles sont en rapport avec ce qui se pratique journellement dans l'agriculture, où pour améliorer et changer les races, on se borne ordinairement à introduire dans les étables un beau taureau ou un bel étalon.

Il voit avec satisfaction, que des hommes éminents et dont l'opinion fait autorité dans la science, s'occupent de cette étude ; il se félicite des résultats déjà obtenus sur l'origine

de quelques plantes anormales. Il pense que l'étude réfléchie de l'hybridation peut expliquer bien des obscurités végétales, et mettre le botaniste inexpérimenté en garde contre des physionomies de plantes douteuses, qui, ne répondant pas complètement aux descriptions des auteurs, arrêtent la marche de l'élève, et le portent à croire qu'il a fait une découverte, tandis qu'il n'a rencontré très-souvent qu'une plante suspecte.

Pour donner une idée de l'utilité et de la nécessité de l'étude des plantes hybrides, M. de Larambergue examine une des questions à l'ordre du jour de la botanique, et l'une des plus controversées : celle de la transformation de l'*œgilops* en *froment*, par le moyen de l'*œgilops triticoïdes*, qui serait une hybride née de l'*œgilops* et du *froment*, intermédiaire et participant de ces deux types.

Découverte en 1824 par Réquien, dans les environs d'Avignon, et retrouvée plus tard à Agde par M. Fabre, qui la soumit à l'expérimentation, cette plante aurait, au bout de douze ans de culture, reproduit le *froment*, en subissant des transformations nouvelles, qui l'ont, chaque année, rapprochée de plus en plus de son origine paternelle le *froment*.

L'opinion s'est émue de cette découverte, car tous les efforts tentés jusqu'ici, soit en Sicile, soit en Perse, pour retrouver la souche sauvage du blé cultivé, ont été infructueux.

Des recherches nouvelles ont été faites à Avignon et à Agde; la plante curieuse, l'*œgilops triticoïdes* (ægilops-blé) a été retrouvée à l'état sauvage, et aussi reproduite artificiellement par la fécondation des épis d'*œgilops-ovata* avec la poussière des froments cultivés; mais la question n'est pas résolue pour cela; il s'agit maintenant de changer cet *œgilops triticoïdes* (ægilops-blé) en une forme plus rapprochée des froments. Tandis que plusieurs expérimentateurs sont pleins de foi dans la réussite, d'autres affir-

ment que les graines de cette première métamorphose (ægilops-blé) sont toujours stériles, nient les résultats obtenus par M. Fabre, et ne veulent pas reconnaître dans l'*ægilops speltiformis*, résultat de la dernière transformation obtenue par M. Fabre, et celle qui se rapproche tout-à-fait des froments, un produit venant de l'*ægilops ovata.* Ils considèrent ce même *ægilops speltiformis (ægilops-épeautre* ou *blé de Fabre*) comme une bonne et légitime espèce.

La question est donc encore à l'étude. En faveur de qui sera-t-elle résolue ? M. de Larambergue tiendra la Société au courant des expériences qui se poursuivent à Paris, en Allemagne, en Sicile, et il espère que la science donnera enfin le dernier mot de cette énigme végétale.

M. SERVILLE. procureur impérial, lit une étude économique sur le prêt à intérêt.

L'argent, ce capital circulant, selon l'expression de quelques économistes, est devenu le plus puissant mobile du travail, de l'industrie, et même de la production agricole. Une active circulation multiple ses forces ; et le prêt à intérêt, sur la légitimité duquel la philosophie et la religion sont aujourd'hui d'accord, a naturellement favorisé son expansion.

Mais des causes diverses, une guerre civile, une crise industrielle, effraient le numéraire qui est craintif de sa nature. On préfère alors l'inaction sans gain à un emploi plein de périls. Voilà ce qui s'est produit dans la dernière crise financière. N'était-il pas possible de prévenir des secousses qui portent une si rude atteinte au crédit, et rendent stériles tous les efforts de la production industrielle et de l'activité commerciale ? Ne pourrait-on pas, du moins, en conjurer le retour ? Les économistes qui voient les causes du mal dans le système de la loi en vigueur, limitant le taux de l'intérêt, ont offert le principe de la liberté absolue comme un remède infaillible.

Il n'est donc pas sans intérêt de rechercher, dans les leçons du passé, ce que l'application du régime de l'argent-marchandise assurerait à l'avenir. Les deux systèmes ont été pratiqués; et chacun a produit des résultats économiques, dont il est permis d'apprécier toute la portée.

Avant 1789, la loi n'autorisait pas en France les stipulations d'un intérêt pour les simples prêts d'argent. L'Assemblée Constituante inaugura un droit nouveau. La liberté absolue en matière de prêt fut décrétée, *l'argent* devint *marchandise;* et, abandonné aux libres conventions du prêteur et de l'emprunteur, l'intérêt fut sans limite.

Le code civil, sous l'influence de plus sérieuses méditations, apporta une première atteinte à ce régime, en laissant au législateur le droit de limiter l'intérêt. C'est ce que fit la loi de 1807, qui fixa le taux de 5 et 6 p. °/₀, et frappa de peines correctionnelles le délit d'habitude d'usure.

Quels avaient été les résultats du régime de liberté absolue? Des fortunes considérables s'élevèrent; et la tradition populaire rapporte qu'elles furent le produit d'exigences scandaleuses autorisées, en quelque sorte, par la loi. De nombreuses faillites attristèrent le pays; et le négociant intelligent qui avait assez de crédit pour oser discuter les intérêts avec le capitaliste ou les banquiers, ne pouvait alors lui-même obtenir de l'argent, à moins de 15 ou 18 p. °/₀.

La loi de 1807 fut une œuvre éminemment morale et réparatrice. Loin de se resserrer, le capital n'hésita pas à se répandre; et, devenu désormais l'instrument d'agriculteurs et de négociants habiles qui l'avaient auparavant délaissé, il fructifia, et contribua puissamment à accroître la richesse générale.

Les capitalistes qui avaient abusé jusques-là de la liberté, ne cherchèrent pas à faire indirectement ce qui n'avait pas l'assentiment de la loi. L'usure abandonna les

hautes régions financières; quelques agioteurs sans moralité osèrent seuls lui demander des bénéfices illicites, obtenus à l'aide de manœuvres qui dépouillaient, en quelque sorte, leurs opérations des caractères constitutifs du prêt, et les transformaient en véritables escroqueries.

La loi du 19 décembre 1850, en autorisant l'application de la peine d'emprisonnement, a cédé évidemment à la pression de l'opinion publique, qui demandait une répression efficace contre les usuriers de profession. Elle a produit au point de vue moral un effet salutaire; elle ne pouvait avoir et n'a eu en réalité aucune portée économique. Depuis la loi de 1807, les établissements manufacturiers, fondés presque tous sur le crédit, trouvaient comme le sol à se procurer, au taux fixé par le législateur, l'argent nécessaire pour assurer leur prospérité, et réaliser de véritables progrès.

Dès lors, ne serait-il pas dangereux de revenir, en matière de prêt, au principe absolu de la science économique, qui veut la liberté illimitée dans les transactions, de manière à ce que le prix des choses soit le résultat libre de l'offre et de la demande?

Il est rare que l'emprunteur agisse en pleine liberté. Le besoin et l'espoir trop souvent mal fondé de réaliser de prodigieux bénéfices, le placent presque toujours à la merci du prêteur dont il devient en quelque sorte l'esclave. *Debitor servus est feneratoris*, disait la loi romaine; et cette maxime est aujourd'hui, comme elle l'était autrefois, l'expression de la vérité.

Les tendances de notre temps, le désir immodéré de faire de rapides fortunes, pour se soustraire à la dure loi du travail, cet entraînement irrésistible dont les moralistes s'alarment avec tant de raison, et qui pousse les masses à rechercher avidement les jouissances que le luxe procure, seraient de nature à décupler l'influence du prêteur, et

produiraient une inévitable élévation de l'intérêt, immédiatement après la restauration du régime de *l'argent marchandise.*

D'un autre côté, l'argent serait soumis à la loi de l'offre et de la demande; et le peu de rapport qui existe entre le nombre des emprunteurs et celui des capitalistes, ne laisserait aucun moyen d'échapper à l'élévation subite et exagérée de l'intérêt. On comprend dès lors les conséquences de cette situation en matière civile, comme en matière commerciale.

En matière civile, les emprunts constituent presque toujours de véritables *dettes de nécessité;* et il est rare que celui qui s'abandonne à cette périlleuse pente, ne soit pas irrésistiblement conduit à sa complète ruine, quoiqu'il ait obtenu des capitaux à 5 p. %, s'il ne possède que des immeubles, et s'il persiste à les conserver. Quelle perspective, si le taux de l'intérêt était supérieur à celui que détermine actuellement la loi!

Pour l'industrie, l'argent est l'instrument du travail; et il n'est pas admissible que l'instrument ait une valeur supérieure aux profits du travail. Le jour où se produira cette anomalie, les commerçants prudents s'arrêteront et condamneront ainsi, la plus grande partie du capital à une préjudiciable inaction.

C'est à ce résultat qu'a dû aboutir la crise que la France vient de traverser. Cette crise ne peut pas être attribuée aux principes restrictifs de la loi de 1807, car elle a pris naissance en Angleterre et aux États-Unis, où la liberté des transactions en matière de prêt à intérêt, est respectée par les lois.

Ainsi, l'admission des principes de la science économique entraînerait l'élévation de l'intérêt; et cette élévation jetterait dans les affaires industrielles et commerciales, une perturbation qui aurait pour résultat nécessaire de diminuer la production.

De plus, l'immutabilité de l'intérêt semble indispensable à la prospérité du commerce, dans un pays où il n'a d'autre base que le crédit, et où, contrairement à ce qui se passe en Angleterre, on se hâte d'abandonner les affaires, dès qu'on est arrivé à une certaine aisance. Il n'est pas, en effet, d'opération importante qui ne demande quelques mois pour se réaliser ; et les calculs du négociant le plus habile, seraient exposés à préparer de cruelles déceptions, si le taux de l'intérêt était soumis à de continuelles oscillations.

La loi de 1807 avait su éviter ce danger, et la France commerciale a considérablement grandi à l'abri de ses sages prescriptions.

Ce n'est donc pas dans le système de cette loi, et dans la position qu'elle a faite à l'agriculture, à l'industrie et au commerce, qu'il faut chercher la cause de la crise immense qui vient de peser si douloureusement sur l'Europe, et qui n'a éprouvé la France, qu'après avoir désolé l'Angleterre et les Etats-Unis. Ce n'est pas dans le système de la liberté absolue qu'on peut espérer de trouver le remède réclamé par tant d'intérêts, et sollicité par tant d'existences compromises.

L'étude des grands événements politiques qui, depuis quelque temps agitent si profondément le monde, ne feraitelle pas découvrir au moins, le secret de ces perturbations financières que la prévoyance humaine ne saurait éviter, et que la science semble bien impuissante, jusqu'à présent, à restreindre dans d'étroites limites?

Séance du 19 mars 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. l'inspecteur d'académie en résidence à Albi, remercie la Société de l'envoi du sommaire de ses travaux, et annonce l'intention d'assister aux séances toutes les fois que ses occupations le lui permettront.

M. le président de la Société météorologique de France, répond aux demandes qui lui avaient été faites, relativement aux observations sur lesquelles il avait appelé l'attention et la bonne volonté de la Société littéraire et scientifique. Il indique la marche suivie d'un commun accord, afin de rendre les études plus méthodiques et plus utiles.

La réunion de documents de toute sorte qui peuvent résulter des observations météorologiques faites sur divers points, dans des conditions différentes, permettront, sans doute, d'arriver à formuler des lois sur des phénomènes pour lesquels on est encore aux probabilités. Ce sera un service véritable rendu à la science. Chaque Société sera jalouse d'apporter son tribut à ce travail; et les observations déjà acquises, fortifiées ou rectifiées par des études nouvelles, mettront peut-être sur la voie d'explications plus complètes et plus satisfaisantes.

Une commission composée de MM. de Barrau, Contié et Parayre, est chargée de recueillir tous les documents et de concentrer les observations qui doivent former la base du travail destiné à la Société météorologique de France.



La première livraison d'un ouvrage de M. J. Azaïs père, ancien président de la Société archéologique de Béziers, est déposée. Elle a pour titre : *Dieu, l'homme, et la parole, ou la langue primitive*. L'examen en est confié à M. V. Canet.

M. Félix Fabre, instituteur libre à Béziers, adresse un exemplaire d'un alphabet rectolégique, par figures, destiné à corriger le bégaiement, le mutisme incomplet et les fausses articulations. Le rapport sera fait par M. V. Canet.

Le bureau a reçu un volume intitulé : *Sirven*, étude historique, d'après les documents originaux et la correspondance de Voltaire, par M. Camille Rabaud, pasteur à Mazamet. L'examen en est renvoyé à M. Eugène Ducros.

M. A. COMBES dépose une pièce de monnaie trouvée dans une maison de la rue Henri IV. Elle porte d'un côté une double effigie, dans le genre des as romains représentant Janus. On sait que cette marque était consacrée, parce que Janus passait pour l'inventeur de la monnaie d'airain. Seulement la double effigie parait être ici une représentation impériale. Celle de droite est couronnée de lauriers. Uu cordon semblable à celui des *Semis* ou demi as, entoure la pièce, et peut-être le mot indiquant cette valeur se lit-il au sommet. Au bas, le mot *Divi*, en assez gros caractères, peut être une désignation relative à l'effigie impériale. Sur le revers, on distingue le crocodile et le palmier, symboles de la colonie de Nîmes. Ces souvenirs existent encore en assez grand nombre dans nos contrées. On sait que jusqu'au règne d'Auguste, la fabrication de la monnaie d'or et d'argent était concentrée à Rome. Celle des monnaies d'airain se pratiquait aussi dans les municipes et dans les colonies. Nîmes, issu de Marseille, mais arrivé à un grand développement sous les empereurs, a jeté ses monnaies en grand nombre sur tout le littoral de la

Méditerranée, et aussi fort avant dans les terres. Les fouilles faites sur le plateau de St-Jean, ont mis au jour un grand nombre de ces pièces d'airain. Jusqu'à présent, il n'en avait pas été trouvé dans l'intérieur de la ville, et il ne serait pas étonnant que celle qui va entrer dans la collection de la Société, quoique trouvée dans la rue Henri IV, eût cette origine.

Une nouvelle brochure de M. A. Chevallier est renvoyée à la commission chargée de l'examen des envois précédents.

M. Maurice de BARRAU rend compte de deux livraisons adressées par la Société d'agriculture, industrie, sciences et arts de la Lozère. Les questions traitées dans les diverses séances sont nombreuses, et portent sur des sujets différents. M. M. de Barrau appelle particulièrement l'attention de la Société sur celles qui sont relatives à l'agriculture et à l'industrie. Elles renferment des détails intéressants et d'utiles indications.

M. le président rappelle l'invitation adressée à la Société par M. l'inspecteur d'Académie en résidence à Albi, au nom de M. le recteur de Toulouse. Il s'agit de contribuer à un vaste travail d'ensemble destiné à combler une lacune de notre histoire nationale, en réunissant tous les éléments relatifs à la topographie des Gaules jusqu'au Ve siècle.

Il serait à désirer que les travaux des membres de la Société fussent réunis, de manière à présenter un tout complet, d'où résulterait la confirmation des études faites jusqu'à présent sur les environs de Castres, et consignées dans des ouvrages spéciaux, ou leur rectification d'ensemble et de détail.

M. C. VALETTE offre à la Société deux dessins reproduisant les deux faces d'un monument en pierre qu'il a

étudié au Mas-Cabardés, petit village situé sur la limite du Tarn et de l'Aude. Il accompagne cet hommage à la Société d'une note dans laquelle il analyse les scènes représentées.

Le premier groupe est celui de la Vierge. L'art du moyen-âge se déploie dans cette composition avec toute sa grâce naïve et sa délicate simplicité. La Vierge vêtue selon la tradition biblique, repose sur un socle en saillie, au-dessus du chapiteau d'une colonne aujourd'hui brisée. Elle tient l'enfant Jésus dans ses bras. Sa tendre complaisance s'épanche par un doux sourire; mais un peu de gravité mélancolique caractérise l'ensemble de sa physionomie. L'enfant est plein de grâce. Une de ses mains saisit le manteau de sa mère, tandis que l'autre porte un cœur, symbole de cet amour pour les hommes, qui le conduisit jusqu'à la mort, et jusqu'à la mort de la croix.

Trois anges d'une finesse de forme qui rappelle les productions des grands maitres, d'un dessin dont la correction égale la suavité, et d'une hardiesse de pose qui n'enlève rien à la souplesse du mouvement, soutiennent au-dessous de la tête de la Vierge une couronne. Il règne dans ce groupe un air de fête, une joie tranquille, dont l'expression est saisissante.

L'arbre de la croix est surmonté par une figure d'un style sévère. A droite, est représenté Saint-Michel, terrassant l'ange rebelle. Son costume est celui d'un chevalier du moyen-âge. Parallèlement, on remarque un personnage dont les attributs indiquent un docteur et martyr. Son costume appartient à la fantaisie.

L'autre côté du monument représente le Sauveur crucifié au moment où il vient d'expirer. La tête, d'une admirable régularité s'incline doucement, et semble exprimer, par ce qu'il y a de plus doux dans le jeu de la physionomie, que le Rédempteur, en consommant le sacrifice, vient de donner la paix au monde.



La représentation de cette scène a été considérée par tous les artistes comme le sujet le plus difficile à traiter. Raphaël qui a produit plus de trois mille ouvrages, n'a jamais composé de Christ, et l'on assure qu'il a plus d'une fois motivé sa réserve, sur l'impossibilité de traiter convenablement, un sujet si fort élevé au-dessus de la pensée et des conceptions de l'homme.

Les autres parties du Sauveur sont savamment traitées. Le nimbe qui entoure sa tête est de réminiscence gothique.

L'inscription INRI tracée sur un cartouche, est déroulée, à sa place ordinaire, par un ange d'un dessin irréprochable. La croix est surmontée par une figure pleine de noblesse et de gravité, dont le costume est monacal, mais sans caractère tranché. Les branches latérales ont beaucoup souffert. Elles étaient probablement terminées par des groupes d'anges.

Quoique les pieds du Christ soient attachés à la croix, ils sont supportés par un ange, dont le regard tourné vers le ciel exprime, de la manière la plus touchante, le sentiment d'une vive et profonde compassion.

De l'arbre de la croix, s'échappent deux socles plats supportant à droite, la mère du Rédempteur, et à gauche Marie Magdeleine. La Vierge est accablée par la douleur: on le sent; mais rien n'accuse en elle un instant de faiblesse : elle est vêtue du costume national du XVI[e] siècle; et cette indication, fortifiée par un certain nombre de détails, permet d'assigner au monument une date presque certaine. Magdeleine est enveloppée dans un manteau : les bras sont croisés sur la poitrine, et la tête est légèrement penchée à gauche. Elle est ravissante de beauté ; et l'ensemble est d'une pureté digne des meilleurs temps de la statuaire chrétienne du moyen-âge.

Ce groupe supporté par des anges aux ailes déployées, s'harmonise, par une retraite, avec le galbe des lignes

de la colonne hexagonale qui servait de base. Dans l'espace compris entre les anges qui servent de cariatides, on remarque un écusson de forme héraldique, sur lequel est représentée une navette. Cet objet signifie, par la place qu'il occupe, un *ex voto*, et semble indiquer que le monument a été érigé aux frais d'une corporation de tisserands. Cet écusson est répété sur l'autre face, mais sans emblême.

La Société remercie M. Valette de l'hommage des deux dessins, et décide qu'ils seront encadrés pour rester exposés dans la salle des séances.

M. V. CONTIÉ, professeur au collége, lit la première partie d'une étude sur le Sidobre.

Le Sidobre est digne, par sa configuration, par le nombre, la forme et les dispositions des rochers qui le composent, d'attirer l'attention et d'exciter la curiosité. C'est une nature à part. Elle est assez belle par sa singularité même, par les contrastes qu'elle offre à chaque pas, par les différences qui la séparent des terrains environnants, pour arrêter le simple observateur, et devenir un riche sujet d'étude pour l'investigateur patient et laborieux.

Le Sidobre est un plateau inégal, raviné en tout sens par de petits ruisseaux qui vont jeter leurs eaux directement dans l'Agoût, ou dans ses affluents principaux, le Gijou et la Durenque. Le cours de l'Agoût, de Brassac au pont de Luzières, partage ce plateau en deux parties inégales que l'on pourrait, faute de désignation plus exacte, appeler le Sidobre de Castres et le Sidobre de Vabre. La première région est la plus étendue, comme la plus intéressante.

La latitude du Sidobre est comprise dans le 44me degré, entre 27' et 32' ; sa longitude orientale entre 0° et 11' environ. Les points culminants principaux, dépassent le plateau de Labessonié, dont la hauteur est de 564 mètres. En

les joignant, on trouve une ligne de faite irrégulière. Elle va d'abord du nord au sud des hauteurs dominant le pont de Luzières, ou celles qui s'élèvent au sud du Viala-Vert; puis à l'est et à l'ouest de ces hauteurs, point culminant du Sidobre, vers celles qui ont à leurs pieds Camp-Soleil, presque parallèlement à la route de Castres à Brassac. La première de ces directions concorde avec celle de la région granitique dite de Lacaune; la seconde est parallèle à celle des sommets de la Montagne-noire.. Cette ligne de faîte partage le Sidobre en deux versants inégaux ; l'un en grande partie méridional, peu étendu, assez abrupte, fournissant un petit nombre de cours d'eau ; l'autre en partie occidental, en plus grande partie septentrional, constituant presque tout le plateau par sa vaste étendue. Un assez grand nombre de ruisseaux l'arrosent dans tous les sens. La pente, d'abord peu sensible à cause des nombreux accidents de terrain qui le coupent, devient assez forte au voisinage des schistes, dont l'inclinaison presque verticale semble aller vers le nord.

L'exposition inégale de ce versant regarde plus spécialement le nord. Rien ne l'abrite contre les vents froids de cette région, ni contre les vents pluvieux du couchant. A l'est, il est un peu fermé par sa propre ligne de faîte, et par les montagnes granitiques d'Angles. La nudité du sol, le manque de culture, la faible conductibilité des blocs dispersés ou réunis, ajoutent à l'influence fâcheuse de l'exposition sur le climat du Sidobre. Aussi, les saisons y sont-elles très-irrégulières et très-inégales. Il semble qu'elles puissent être réduites à deux : le printemps et l'hiver.

En moyenne, les hivers sont rigoureux sans être pourtant excessifs. Les neiges n'y sont ni très-abondantes, ni de longue durée. Les brouillards paraissent fréquemment et sont parfois très-intenses.

Quelle est la part qu'il faudrait attribuer au déboisement sur la production de ces phénomènes météorologiques? C'est une question importante qui a été plusieurs

fois soulevée, et pour laquelle des solutions diverses ont été données. C'est qu'elle est des plus complexes de sa nature, et qu'une foule de causes viennent agir le plus souvent en sens contraire les unes des autres, pour modifier le climat d'une localité. Si d'un côté, l'on est en droit de conclure que le déboisement provoque ou favorise les maladies épidémiques, rend la température plus variable, et le climat, si non essentiellement plus froid, du moins plus inégal, et par suite plus pernicieux à la vie organique; de l'autre on constate que ces divers effets ne se produisent pas ailleurs, et qu'il n'est pas possible, en particulier, d'avoir une règle positive pour ce qui regarde la température moyenne.

C'est une de ces questions pour lesquelles des informations complètes manquent encore. On ne peut pas déduire une loi de quelques faits : il faut un ensemble de renseignements assez exacts et assez considérables, pour que la vérité s'échappe des oppositions même. On peut espérer aujourd'hui quelques résultats favorables, grâce aux observations simultanées qui se font sur divers points du territoire, et qui, dirigées vers un même but, conduites par une même méthode, permettront sans doute, de découvrir quelques-unes de ces explications qui sont la récompense du travail et d'une patiente investigation.

Cependant le déboisement est, en lui-même, une tendance funeste. Sans doute, grâce à l'encaissement de l'Agoût, au peu d'étendue du Sidobre, au petit nombre de ses cours d'eau, à la rareté de ses neiges, on n'a pas à se préoccuper du danger des inondations. Mais le Sidobre, en se déboisant, prive la plaine d'un abri contre les vents du nord-est. Il est d'ailleurs imprudent de livrer à une culture pénible et toujours peu fructueuse, des terres qui paraissent providentiellement destinées à rester boisées. Le sol granitique se montre presque partout, sinon infertile, du moins peu propre à une culture étendue de la plupart des plantes alimentaires.

De ces observations physiques, M. V. Contié passe à l'étude des animaux qui peuplent le Sidobre. Il est possible, sans quitter Castres, de se faire une idée de l'ensemble d'êtres ou particuliers à cette contrée, ou semblables à ceux qui vivent dans les environs. M. Brianne a recueilli avec un soin intelligent, il a classé avec une attention scrupuleuse, il conserve surtout par des procédés habiles, le plus grand nombre des animaux qui vivent dans le Sidobre. La collection dont il a doté la ville de Castres est remarquable à plusieurs titres. On peut la dire complète, et c'est là que l'on est sûr de retrouver, en parfait état de conservation, les représentants principaux et caractéristiques de la Faune du Sidobre.

La classe des mammifères fournit quatre ordres : l'ordre des chéiroptères présente quatre espèces de chauves-souris et une espèce d'oreillard ; l'ordre des insectivores, le hérisson commun, deux musaraignes et la taupe commune ; l'ordre des carnivores digitigrades offre le genre putois, le putois commun et la belette. Le genre martre fournit la fouine ; le genre chien, le loup ; et le sous-genre renard, le renard commun. Enfin, l'ordre des rongeurs claviculés est représenté par trois espèces de loirs et de rats ; et celui des rongeurs acléidiens par le lièvre et le lapin. Le loup est devenu fort rare dans le Sidobre ; le renard tend à disparaître.

La classe des oiseaux a de nombreux représentants qui peuvent être distingués en trois catégories : les hôtes de la belle saison, les hôtes de l'hiver et les hôtes sédentaires. Le nombre des premiers est fort considérable, les seconds y viennent en petit nombre, et les derniers sont extrêmement restreints. Les passereaux, les rapaces diurnes, les rapaces nocturnes, les grimpeurs, les gallinacés, les échassiers et les palmipèdes, y sont représentés par plusieurs variétés.

Les reptiles y sont rares. On peut citer pourtant le lézard vert ocellé, la couleuvre des dames, et la couleuvre

à collier : les bactraciens produisent la grenouille grise et verte, les rainettes et le crapaud commun. Parmi les mollusques, la classe seule des gastéropodes est représentée par la limace noire, grise, jaune et rouge, par les genres limaçons, planorbe, lymnée, et quelques espèces de la famille des trochoïdes. Mais c'est en annelés que le Sidobre est le plus riche. Presque toutes les classes y ont de nombreux représentants.

M. A. COMBES lit une étude historique sur Joseph-Marie-François Cachin.

Le 2 octobre 1757, un enfant naissait dans la loge du portier du palais épiscopal de Castres, en Languedoc. Baptisé le même jour, il avait pour parrain Joseph-Marie-François de Scaliger de Vérone, secrétaire de Mgr de Barral. Ainsi se manifestait de la part de l'évêque, dès la naissance du fils, l'intérêt protecteur qui avait attaché à Castres le colporteur devenu concierge. Sa bienveillance ne s'arrêta pas là. A peine le jeune Cachin fut-il en état d'apprendre quelque chose, qu'il fut confié aux soins d'un de ces jeunes gens pauvres qui se destinaient à l'état ecclésiastique, et qui payaient en zèle et en dévouement, au profit de plus jeunes qu'eux-mêmes, les avantages dont on les faisait profiter.

Le 17 février 1769, s'ouvrit pour la première fois à Castres, un établissement d'enseignement populaire. Il était gratuit comme l'aumône, charitable comme l'évangile, dévoué jusqu'au sacrifice comme l'esprit et le cœur du saint prêtre qui en avait été le fondateur en France. L'école des Frères des écoles chrétiennes reçut au nombre de ses premiers élèves François Cachin.

Il ne tarda pas à s'y distinguer. M. de Barral suivait avec sollicitude les progrès de celui dont il voulait préparer l'avenir ; il fournissait à tous ses besoins, et lui permettait ainsi d'atteindre jusqu'aux classes les plus élevées

des Frères. Il l'envoya ensuite à l'école royale et mili
de Sorèze, où le jeune homme prit place parmi le
élèves destinés à une carrière spéciale.

Peut-être la direction de Cachin n'était-elle pas er
bien marquée. Cependant, il avait eu sous les yeu
études et des préoccupations qui devaient avoir laiss
son âme une de ces impressions qui ne passent pas. I
Barral portait une attention particulière aux routes d
diocèse. Son esprit pratique avait bien vite vu les av
ges qui pouvaient résulter, pour une contrée accid
comme celle qui environne Castres, de l'ouverture
grand nombre de voies. Il faisait lui-même des plan
travaillait avec les arpenteurs, et son cabinet laissait
par de nombreux témoignages, cette tendance de son
prit, et cet emploi d'une grande partie de son temp

Ce que Cachin avait eu sous les yeux pendant sor
fance, pouvait-il rester sans influence sur la directio
ses pensées et le choix de sa carrière ? Ce n'est pas
bable.

Cependant Sorèze n'avait pas de cours spéciaux des
à former des architectes, des arpenteurs et des des
teurs géographes. Aussi, après la mort de l'évêque,
de Barral, sa sœur, qui avait recueilli comme un
tage, le soin de veiller sur le jeune Cachin, l'envoya-t
à Toulouse pour se perfectionner dans ses études.

En 1776, Cachin fut admis dans l'école des pont
chaussées confiée à la direction de Perronnet, pre
ingénieur du roi. Il en sortit avec un diplôme. Mais il
tait que ce témoignage de sa capacité, quelque hono
qu'il fût, ne lui suffisait pas. Il obtint de son père et
protectrice les moyens de voyager. Il parcourut l'A
terre et l'Amérique. Il visita avec une attention curi
ces deux foyers du génie maritime. et étudia avec
patiente ardeur les monuments qu'ils renferment e
grand nombre.

Il sut profiter des leçons qu'il rencontra partout sous ses pas. A son retour, il fut chargé de la direction des travaux ordonnés pour l'amélioration du port de Honfleur. Il s'agissait de la création d'un canal latéral à la Seine; ce canal paraissait indispensable pour soustraire les bâtiments du commerce aux dangers que présentait la navigation de ce fleuve entre Quillebœuf et son embouchure.

Il fut alors placé à la tête de l'administration municipale de Honfleur, et épousa la veuve du prince de Montbelliard. Elle lui apportait une fortune immense. Cette union ne fut pas heureuse, et une séparation devint bientôt nécessaire.

En 1792, Cachin avait été appelé à faire partie d'une commission nommée par le roi, pour constater les avantages des travaux précédemment exécutés à Cherbourg, proposer les moyens de perfectionnement, et signaler les constructions nouvelles qui seraient jugées utiles au complément d'un vaste établissement maritime.

La commission formula un projet longuement discuté, et dont toutes les parties avaient été l'objet d'une attention minutieuse. Les événements de la révolution le firent tomber dans l'oubli.

Cependant Cachin remplissait les fonctions d'ingénieur en chef du Calvados, et faisait exécuter des travaux d'une importance majeure. Il a laissé dans ce département, le souvenir d'un haut mérite : il y est encore cité comme un administrateur sévère. intègre, exigeant beaucoup de travail de ses subordonnés, mais ne s'épargnant jamais lui-même. A cette époque, il publia sur la navigation de l'Orne-Inférieure, un mémoire que les hommes spéciaux distinguèrent.

Après le 18 brumaire, Cachin rentra au service de la marine. Il avait toujours les yeux fixés sur Cherbourg. Appelé auprès du Gouvernement en 1799, il attira l'at-

tention du premier Consul sur l'importance de la ques
et sur les moyens de la résoudre. Un des premier
avait reconnu la faiblesse de la rade qu'il était in
sible de défendre. Il démontra la nécessité d'établi
centre de la digue commencée, une batterie, afi
protéger avec plus d'efficacité les vaisseaux contr
attaque de l'ennemi. Cette batterie devait s'élever à
pieds au-dessus des plus hautes marées, et être cons
de manière à croiser ses feux avec les forts de l'île
et de Querqueville. Enfin, il fallait creuser sur l
vage, entre le fort d'Artois et la ville, un port
Cachin présentait les plans et les devis.

Un décret impérial du 15 mars 1805, ordonna
port serait creusé pour les plus grands vaisseau
guerre, dans la rade de Cherbourg. Les plans de Ca
inspecteur général des ponts-et-chaussées, étaient adc
et il devenait directeur des travaux maritimes des
militaires.

Le 25 prairial, an xii, Cachin avait été nommé c
lier de la Légion-d'Honneur.

Les travaux furent précédés de la publication
notice sur la rade de Cherbourg, sur le port Bona
et ses accessoires, par un officier français (1805).
brochure n'était pas de Cachin; mais il n'avait pa
fâché de laisser constater l'état dans lequel se trc
alors le théâtre sur lequel il allait déployer pe
plus de huit années, tant d'énergie, d'intelligence
ressources et de persévérance.

Les difficultés étaient immenses. On peut en ju
en lisant le travail publié en 1848, par M. Emile Bata
ingénieur des ponts-et-chaussées, neveu de Cach
porte pour titre : *Description générale des travaux e*
tés à Cherbourg pendant le Consulat et l'Empire.
accompagné de planches et de plans qui permette
de se rendre compte des efforts exigés par les ouv
qui font la défense de Cherbourg.

Il existe aujourd'hui : un port de commerce avec avant-port et bassin, un chenal de 700 mètres de long sur 50 de large, soutenu par une jetée en granit bordée de parapets et terminée par un musoir ; un vieil arsenal de marine entièrement restauré, d'une longueur de 228 mètres sur 100 ; un port militaire construit sur une côte de rochers schisteux, au fond d'une baie de 7,000 mètres d'ouverture, enveloppée par une enceinte bastionnée, et complétée par un avant-port qui peut contenir 16 vaisseaux de ligne ; quatre cales couvertes avec hangards ; une digue de 3,708 mètres, ayant pour objet de rompre l'effort des vagues et des courants.

Voilà l'œuvre de Cachin, conçue en 1792, méditée pendant dix ans, exécutée avec un succès complet, et inaugurée le 27 août 1813.

Ce succès fit donner à Cachin le titre de baron. Louis XVIII le nomma chevalier de St-Michel. L'Empereur Alexandre voulut visiter son œuvre, et l'Angleterre attaqua ces travaux avec un acharnement qui fait leur plus complet éloge.

Cachin est mort le 23 février 1825.

Quelque temps auparavant, il avait prouvé dans une brochure, que l'Académie des sciences jugea digne d'être insérée dans la collection des mémoires des savants étrangers, qu'il ne restait plus de difficultés à vaincre pour donner à la grande entreprise du développement et de la défense de Cherbourg, toute la perfection que réclament des travaux de ce genre. Ces travaux avaient duré vingt-cinq ans et coûté trente-cinq millions.

M. Combes demande que la Société intervienne auprès de l'administration municipale de Castres, pour faire graver au-dessus de la porte du logement occupé actuellement par le concierge de la mairie : *Le baron Cachin est né dans cette maison, le 2 octobre 1757.*

La Société accueille cette proposition, et autorise le bureau à en poursuivre l'exécution.

M. V. CANET appelle l'attention de la Société sur un manuscrit en deux volumes qui se trouve à la bibliothèque de Castres.

Ce manuscrit, sur parchemin vélin, de grande dimension, contient plusieurs livres de l'ancien testament, traduits par St-Jérôme, et précédés, presque tous, de ses prologues. Ces deux volumes sont évidemment de la même main. Quoique l'ordre des livres ne soit pas en tout conforme à celui de la traduction de St-Jérôme, il est probable pourtant que ces deux volumes faisaient partie d'une transcription complète de la Bible. L'écriture est gothique, haute, très-nette, avec des abréviations nombreuses, et des réunions de lettres multipliées. Il est possible de relever un certain nombre d'erreurs de copie, dont plusieurs sont signalées à l'encre rouge sur les marges.

Tous les livres commencent par de grandes lettres encadrées et enrichies d'enluminures. Ces ornements, pour la plupart d'une fraîcheur parfaite et de bon goût, ne sont ni de la même main, ni de la même époque. En plusieurs endroits on remarque des retouches nombreuses. Cependant le caractère de la lettre reste partout le même. Les ornements se composent de fleurs ou d'arabesques, sur des fonds différents, mais dans lesquels l'or domine. Au second volume, les lettres initiales des livres et des chapitres, sont entourées d'ornements à la plume, en encre rouge ou bleue, qui se terminent presque toujours par des figures grotesques. La forme, l'attitude, l'expression varient, mais le type de ces figures est presque toujours le même.

M. V. Canet croit ce monument digne d'une attention sérieuse et d'une étude détaillée. La détermination exacte

de l'époque à laquelle il remonte pourrait ressortir de l'examen des caractères et des ornements. Tout est parfaitement conservé. L'encre et les couleurs n'ont rien perdu de leur fraîcheur, le parchemin conserve sa teinte blanchâtre, jaunie seulement en quelques endroits. La reliure, quoique ancienne, est évidemment d'une époque postérieure au manuscrit.

En appelant l'attention de la Société sur cet ouvrage, M. V. Canet espère qu'il sera possible de déterminer sa valeur, et, par conséquent, de le faire apprécier. La bibliothèque de Castres n'est pas trop riche en manuscrits, pour qu'on ait le droit de négliger ou de dédaigner une œuvre de ce mérite.

Séance du 31 mars 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. le sous-préfet assiste à la séance.

M. A. COMBES communique une lettre du président de la Société archéologique du Midi de la France. Cette lettre contient une décision relative à l'échange des publications entre les deux Sociétés. Elle renferme un hommage rendu à la mémoire de M. Nayral, qui a été pendant plusieurs années membre correspondant de la Société archéologique.

M. CUMENGE écrit relativement à la réunion du Congrès des délégués des Sociétés savantes. Il accepte avec reconnaissance la désignation dont il a été l'objet, et il assistera, autant qu'il lui sera possible, aux séances du Congrès.

M. A. PLAZOLLES fait remettre à la Société une monnaie en argent à l'effigie de Louis XIV, à la date de 1704.

La Société remercie M. Plazolles de l'envoi de cette pièce, qui prend place dans ses collections.

M. V. CANET entretient la Société d'un système destiné à corriger le bégaiement, les fausses articulations et le mutisme incomplet. L'auteur est M. Félix Fabre, instituteur à Béziers.

Ce système n'est pas formulé d'une manière complète et détaillée dans le tableau que M. Fabre a fait remettre à la Société. Ce tableau est un résumé d'un ouvrage considérable qui sera publié peut-être un jour, et dans lequel sont consignées les observations d'une longue et patiente expérience. En attendant, il est possible de se faire une idée des bases principales du système, et des procédés par lesquels il est appliqué; il est facile surtout de comprendre les avantages qu'on peut en retirer.

Ce n'est pas de nos jours seulement qu'on s'est attaché à corriger le bégaiement, le mutisme incomplet et les fausses articulations. Quelle que soit la cause de ces infirmités, elles sont assez fâcheuses pour que l'on doive savoir gré de leurs efforts, à ceux qui ont tenté de les atténuer ou de les faire disparaître complètement.

Plusieurs méthodes ont été employées, et chacune d'elles peut invoquer, à l'appui de son efficacité divers résultats. C'est que les difficultés dans l'articulation tiennent à des accidents très-variés; et ce que l'on a vainement tenté par certains procédés, est souvent obtenu par les moyens les plus simples, ou par des méthodes qui jusqu'alors avaient paru stériles. M. Fabre n'a pas cherché à former un système avec ce qu'il a pu trouver chez les autres. Il est probable qu'il n'a rien emprunté à la méthode d'Itard, ni à celle de Mme Leigh, plus connue sous le nom de Méthode américaine, ni au *Traité complet de tous les vices*

de la parole, par M. Colombat. Il a eu, dans l'exercice de sa profession, à combattre des organes rebelles; il a cherché avec soin, avec dévouement, ce qui pouvait être applicable dans chaque cas particulier; et, de ces diverses expériences, dont la plupart ont été couronnées d'un succès complet, il a formé le système que la Société voit résumé dans le tableau qui lui est offert.

Les lettres sont prononcées par différents mouvements des lèvres et de la langue. Lorsque ces mouvements ne sont pas libres ni complets, l'articulation est fausse ou inachevée. Pour corriger cette incorrection, il y a donc un double travail à faire. Le premier consiste à indiquer aux yeux la position des lèvres et de la langue, de manière à produire une imitation physique, d'abord complètement indépendante de toute émission de son.

Lorsque ce premier résultat est obtenu par un exercice souvent répété, qui doit assouplir les organes, on fait pousser le son, et si l'articulation n'est pas encore parfaite, on est sûr du moins qu'elle est plus nette, plus exacte et plus intelligible. Ce procédé est simple, mais il doit être efficace; il obtient par les yeux ce que l'oreille refuse; et on sait que le mutisme incomplet est souvent le résultat d'une perception imparfaite du son.

Des figures indiquent la position de la bouche dans l'articulation des diverses consonnes; des explications très-détaillées permettent de comprendre qu'elle est la nature particulière de gymnastique qu'il faut faire pour chacune d'elles. Tel qu'il est, ce travail de M. Fabre peut être très-utilement employé par tous ceux qui enseignent les enfants. A ce titre, il devrait être signalé. Il serait à désirer qu'il fût connu, car il est facile à chacun de s'en servir, et de corriger ainsi, sans de grandes études et de trop longues tentatives, des imperfections toujours fâcheuses. La publication de l'ouvrage dont le tableau est un extrait pourrait avoir de plus grands avantages.

Il aurait pour résultat immédiat de généraliser des procédés qu'il est important de connaître, et d'appliquer dans toute leur étendue.

La Société remercie M. Fabre de son intéressante communication dont elle reconnaît l'ingénieuse conception, et qu'elle croit appelée à rendre de bons et utiles services. Elle espère que le livre sera publié, et qu'il deviendra pour M. Fabre, un titre à la reconnaissance de tous ceux qui reconnaissent les avantages d'une articulation exacte et complète.

M. V. CANET annonce qu'il a trouvé dans les pièces justificatives de l'histoire du pays Castrais, par M. Marturé, l'inscription tronquée qu'il avait essayé de rétablir. Les expressions ne sont pas partout exactement reproduites, mais le sens général reste le même. Les nombreuses fautes que renferme la citation de M. Marturé sont, sans doute, des erreurs de copie ou d'impression. Il n'en faut pas tenir compte, car si elle avait été ainsi composée, l'inscription n'aurait eu aucun sens.

D'ailleurs, la pierre a été enlevée aujourd'hui de l'escalier dont elle formait la première marche, depuis plus de 60 ans, et il est possible de lire ce qu'il avait fallu d'abord supposer d'après quelques vagues indications.

Voici l'inscription complétée à l'aide de M. Marturé.

IMPIVS HANC ÆDEM · DVDVM PROSTRAVERAT HOSTIS.
NVNC STVDIO TVBÆE TVO RENOVATA RESVRGIT.
HÆC PROSTRATA DIV TERRÆQVE ÆQVATA IACEBAT :
JAM PER TE RECREATA TVO CVM STEMMATE FVLGET.

Cette inscription avait été attribuée à l'église dont M. de Tubœuf avait jeté les fondements, ou au palais épiscopal qu'il avait fait construire. M. Marturé constate qu'on la lisait sur la porte principale de ce palais.

Cependant des raisons nombreuses et puissantes pourraient confirmer l'opinion que l'inscription était applicable à l'église de St-Benoît.

Il s'agit d'abord de reconstruction après une destruction violente. Gaches rapporte qu'en 1569, après la démolition d'un beau temple appelé le Petit Paradis, à Lyon, le prince de Condé envoya « commandement à toutes les villes de son parti, de démolir tous les temples des catholiques; ce qui fut exécuté à Castres. On y travailla, bien qu'on les eût conservés aux premiers et aux seconds troubles. On commença à Villegoudou par le couvent des Religieuses, on continua par St-Jacques: à Castres, par le couvent de la Trinité, des Cordeliers, et les églises de la Platé et St-Benoît. »

Gaches est très-exact dans le récit des faits. Il établit une différence entre les couvents et les églises; il constate que l'église de St-Benoît fut démolie, et ne parle, ni dans ce passage, ni ailleurs, de la destruction de l'ancien monastère. On sait d'ailleurs que, depuis 1535, époque de la sécularisation, par le pape Paul III, les chanoines ne vécurent plus en commun. Dès lors les bâtiments de l'abbaye ne furent plus affectés qu'à renfermer les produits des terres relevant directement du chapitre, ou les dimes qu'on lui payait.

Le premier vers de l'inscription ne peut donc pas s'appliquer à l'abbaye, et par conséquent au palais qui s'éleva sur son emplacement. Jusqu'à M. de Tubœuf, les évêques résidèrent dans une immense habitation dont les dernières traces vont disparaître dans la rue du Consulat; et quoique Claude d'Oraison eût été surpris dans son palais épiscopal, par Guilhot de Ferrières, chef des protestants, aucun document contemporain n'indique une atteinte quelconque portée à son habitation.

Les raisons ne manquèrent pas plus tard à M. de Tubœuf, pour transporter sa résidence, de la rue actuelle du Con-

suiat, qui forme le centre de l'ancienne ville, sur les bords de l'Agoût, dans le voisinage de la campagne et à proximité de son église cathédrale. Si l'inscription qui, d'après M. Marturé, surmontait la porte principale du palais épiscopal, était applicable rigoureusement à un édifice, elle ne pourrait avoir toute sa portée qu'en constatant là part prise par M. de Tubœuf à la construction de l'église actuelle de St-Benoît.

D'un autre côté, le palais épiscopal a été commencé et terminé par M. de Tubœuf. L'église, selon les mémoires du temps, ne s'élevait en 1682, époque de sa mort, qu'à deux cannes au-dessus de terre. Est-il probable qu'il ait songé à constater la part qu'il avait prise à sa construction, au moment où elle n'était encore que commencée, et où il ne pouvait pas prévoir s'il lui serait donné de l'achever? Enfin, le dernier vers de l'inscription semble se rapporter à un édifice complètement terminé. Il est donc probable, en s'appuyant d'ailleurs sur le fait cité par M. Marturé, que l'inscription surmontait la porte principale du palais épiscopal, et que c'est à tort qu'on l'attribuerait à l'église.

Il reste seulement une observation à faire ; les vers sont corrects et d'une facture facile, mais la même pensée y est exprimée deux fois en termes presque pareils ; et le souvenir d'une destruction violente, rappelé avec une certaine affectation, ne peut en aucune manière être applicable aux bâtiments sur l'emplacement desquels fut construit le palais épiscopal. C'est une indication fausse qu'une inscription n'aurait pas dû consacrer.

La place serait peut-être facile à déterminer. Les armes de M. de Tubœuf s'élèvent au-dessus de la porte par où l'on entrait autrefois dans la cour intérieure, entre le pavillon de l'officialité, et l'aile qui longe la rivière. Celles du roi surmontaient le fronton de la cour d'honneur. L'inscription n'aurait-elle pas occupé l'espace encadré par des filets de pierre, où a été placé plus tard, le

mot *Mairie* ? Les dimensions semblent se rapporter de manière à ne laisser aucune place au doute.

Il n'est peut-être pas inutile, à propos de l'église de St-Benoît, de signaler un fait qui a causé une confusion et produit des erreurs. L'édifice actuel commencé par M. de Tubœuf en 1670, a été inauguré en 1718, par M. de Beaujeu. Mais des tentatives de reconstruction ou plutôt de restauration de l'ancienne église, détruite en 1569, avaient été faites antérieurement. On sait que l'évêque et le chapitre chassés de Castres à l'époque des troubles religieux, résidèrent successivement à Burlats, à Vielmur et à Lautrec. Ils ne rentrèrent à Castres qu'en 1630, après la paix d'Alais. Il eût été étonnant que les évêques eussent tardé si longtemps à relever leur église cathédrale. Jean X, de Fossé, nommé évêque de Castres en 1584, mort le 12 mai 1632, avait fait restaurer l'ancienne église, ainsi que le constate une inscription qu'on y lisait autrefois sur une plaque de marbre noir.

Anno sal. 1630, *Ludovico Justo regn. Joannes de Fosse, theolog. Paris. et episcopus Castrensis, anno ætatis* 76, *sedis* 47, *ædem hanc instaurandam curavit, sub D. Benedicti nomine, sui in Deum atque in gregem suum animi, perenne monumentum.*

Cette église se prolongeait jusqu'à la rue actuellement appelée Sabatier. Son existence n'a pas été aussi longue que semblaient le promettre les derniers mots de l'inscription, puisqu'elle ne servit aux cérémonies du culte que jusqu'en 1718. Celle qui avait été détruite par les protestants datait de l'époque où les religieux de l'abbaye de St-Benoît, cédèrent aux dominicains, l'église de St-Vincent, et se transportèrent un peu plus bas sur le cours de l'Agoût. L'établissement définitif des Jacobins à Castres, est de 1258.

La miniscule Carlovingienne règne en France depuis le IXe siècle jusqu'au XIVe; alors elle commence à se détériorer. En même temps que l'architecture se modifie complètement, que l'aiguille gothique, les trèfles à jour, les dentelures et les ornements fantastiques, succèdent au plein cintre. romain, l'écriture en France, opère aussi sa révolution : elle devient gothique, s'arrondit, se contourne, se décore de tremblements. Ces caractères s'introduisent dans l'usage des livres d'église et les distinguent depuis St-Louis (1270), jusqu'à Henri IV (1595).

Ce genre d'écriture était complètement fixé en 1373. Les premiers cadastres de la ville de Castres, à cette date, en sont un exemple. On y remarque, et c'est un fait capital, l'absence de toute espèce de ponctuation. L'accentuation est complètement nulle : aucun signe n'indique le commencement et la fin des phrases.

Les lignes blanches tracées horizontalement sur toute la largeur de la feuille indiquent un manuscrit remontant au moins au VIIe siècle. Au XIIIe et au XIVe, les lignes sont indiquées par la mine de plomb ; dans les manuscrits plus récents, l'écriture s'appuie souvent sur des lignes rouges.

Les abréviations sont rares dans les plus anciens manuscrits. Elles se multiplient, du VIIIe au XIIIe siècle, et sont même reproduites dans les premiers ouvrages imprimés.

Ces observations peuvent guider dans la détermination de l'époque à laquelle appartient la Bible de Castres.

Elle est en deux volumes, parfaitement pareils, de 0^{m},59 cent. de long sur 0,40 cent. de large, reliés en pans de bois recouverts d'une peau noire, avec des ornements en rectangle renfermant une croix, une fleur de lys ou un cheval au galop.

Il n'y a pas de pagination ; les chapitres sont numérotés à la marge, en encre rouge. Les lignes au nombre



de 28 pour la longueur de la page, sont rangées en deux colonnes, avec des marges très-grandes.

Le premier volume comprend les cinq livres de Moïse, Josué, les Juges et Ruth. Chaque ouvrage est précédé du prologue de St-Jérôme.

Les initiales des chapitres sont ornées d'arabesques à fond d'or ou d'azur, d'une assez grande dimension, avec un développement considérable pour la lettre elle-même. Les majuscules de chaque phrase sont enluminées d'une teinte plate en gomme-gutte. Tous ces ornements sont remarquables par la légèreté, la netteté et la hardiesse des traits. On ne trouve pas la moindre bavure dans le dessein, ou dans la couleur formant le fond destiné à le recevoir.

Le second volume comprend Job, Tobie, Judith, Esther, les Machabées, Ezéchiel, Osée, Joël, Amos, Abdias, Jonas, Nahum, Habacuc, Aggée. Zacharie, Malachie. Il a tous les caractères du premier, avec une profusion plus grande de figures humaines, formées par les traits qui ornent les lettres initiales du chapitre ou de la phrase.

Les caractères généraux de ce manuscrit sont: l'écriture gothique dans toute sa perfection, l'emploi de points à la fin des phrases, l'absence des virgules, les abréviations. En tirant des conséquences de la nature des ornements et des enluminures, on pourrait le rapporter au XVe siècle, à l'époque presque correspondante à la découverte de l'imprimerie.

Séance du 16 avril 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. le sous-préfet assiste à la séance.

M. V. CANET dépose les manuscrits qu'il a reçus pour le concours de 1858.

M. CUMENGE écrit pour rendre compte des premiers travaux du Congrès tenu à Paris par les délégués des Sociétés savantes.

M. le sous-préfet appelle l'attention de la Société sur un arrêté de M. le ministre de l'instruction publique et des cultes, relatif à l'organisation du comité des travaux historiques et des Sociétés savantes.

Il est possible de se faire d'avance une idée des résultats que prépare cette réorganisation, Tout ce qui est isolé tend à s'affaiblir par le découragement, ou à s'agiter dans un mouvement stérile. Les travaux les plus consciencieux, les efforts les plus persévérants sont inutiles, s'ils ne sont pas reliés entre eux, si surtout, ils ne s'inspirent pas d'une pensée commune, pour arriver à un même but.

Certes, aucune époque, plus que la nôtre, n'a demandé au passé les secrets de toute nature qu'il cache dans ses ténèbres. Jamais il n'y a eu un mouvement aussi prononcé vers les études que l'on regarde trop souvent comme inutiles, parce qu'on n'en connait pas la portée, ou qu'on n'est pas capable d'en sentir le charme. Ces préoccupations sont glorieuses pour notre siècle, et les études de toute sorte sur lesquelles porte et s'arrête l'activité hu-

maine, en retireront des lumières nouvelles qui éclaireront les mystères des arts, des lettres, des sciences, et féconderont cet ensemble d'efforts sociaux d'où ressortent avec des caractères si divers, ce que nous appelons la civilisation.

Mais pour que ces efforts isolés forment une œuvre commune, il faut un centre où ils viennent aboutir; il faut surtout une direction qui prévienne les écarts et proscrive les travaux de pure fantaisie ou de mesquine satisfaction pour une curiosité puérile. Le moyen le plus sûr de ne rien faire, c'est de prétendre à tout, et de tout subordonner à un caprice passager. La nouvelle organisation du comité ne supprimera sans doute aucun de ces travers, mais elle offre l'immense avantage de rapprocher ce qui était isolé, et de diriger ce qui marchait au hasard.

Les Sociétés savantes comprennent déjà tout ce qu'elles ont à gagner dans la position nouvelle qui leur est faite; elles comprennent aussi les devoirs qui résultent pour elles d'une sollicitude dont elles ont pour la plupart éprouvé les effets. Elles seront encouragées à rester dans la voie qu'elles se sont tracée avec sagesse, et où elles ont marché avec une résolution qui ne sera peut-être pas stérile.

Par la nature de leur composition, formées d'éléments divers, incapables de se borner à une spécialité, elles sont obligées d'accepter des travaux de toute sorte, qui donnent satisfaction aux études représentées dans leur sein. Cette variété est, en elle-même, un avantage considérable. Elle étend le cercle des connaissances particulières et peut donner naissance à des aptitudes trop longtemps ignorées. Elle multiplie autour d'elles les sympathies dont elles ont besoin, et qui sont si précieuses par le courage qu'elles donnent, la confiance qu'elles conservent, et les moyens d'action qu'elles procurent.

Mais cette variété, si elle ne se rattachait pas à une idée générale serait un danger. Elle rendrait impossible toute direction, et laisserait dominer une vague et indécise aspiration qui serait inévitablement stérile. L'organisation nouvelle, en divisant le comité en trois sections spéciales, en fixant des prix annuels pour les meilleures productions des Sociétés savantes, sur des questions proposées sous l'approbation du ministre, en assurant l'attention à tous les travaux qui ont un caractère d'utilité incontestable, devient un encouragement efficace pour les Sociétés savantes, et dirige leur activité vers des études fécondes.

Un sentiment trop répandu pour n'être pas naturel, nous porte à dédaigner le milieu où nous vivons, pour aller chercher ailleurs des motifs d'intérêt et des objets d'attention. C'est que nous avons toujours besoin de nouveauté, et que ce qui frappe habituellement nos regards nous paraît peu digne d'être étudié. Aussi, connait-on moins ordinairement, l'histoire de la ville que l'on habite, les ressources actuelles dont elle dispose, à tous les points de vue, que ce qui regarde d'autres cités. Et pourtant, c'est par ceux-là seulement qui vivent d'une manière constante dans un même lieu, que les traditions peuvent être recueillies, les monuments décrits, les titres découverts, les témoignages historiques conservés et mis en lumière.

Voilà le rôle important des Sociétés savantes, voilà le travail d'ou résulteront, pour elles, de fécondes découvertes et d'utiles enseignements. C'est ce que leur demandera le comité historique : c'est ce qu'elles tiendront à honneur de faire, jalouses, tout en conservant la variété de leurs travaux, et en respectant la diversité des aptitudes, de concourir à cette œuvre d'ensemble, d'où doit sortir pour la France, une plus ample et plus profonde connaissance d'elle-même, de ses institutions, de ses monuments, de ses hommes, c'est-à-dire de sa grandeur et de sa gloire.

M. M. de BARRAU rend compte des publications de la Société académique des Hautes-Pyrénées.

Cette institution fondée le 3 décembre 1853, s'est imposée un vaste programme qui peut donner aux aptitudes les plus diverses, l'occasion de se produire, et aux travaux les plus variés le moyen de porter leurs fruits. Elle embrasse l'histoire, la littérature, les sciences, les arts, l'agriculture et l'industrie.

Les bulletins renferment les procès-verbaux des séances tenues à des intervalles irréguliers, plusieurs discours ou comptes-rendus, des vers et des travaux intéressants, sur les diverses questions posées par le programme. Parmi ces travaux on peut signaler d'une manière particulière une remarquable étude botanique sur la flore cryptogamique des Pyrénées.

Une publication à part contient une notice légendaire sur les Pyrénées, par M. le baron Taylor, une étude archéologique par M. Dartiguenave, dont le nom avait été déjà remarqué pour une épître en vers, et des observations sur la culture du maïs, enfin des travaux minéralogiques et géologiques par M. Daguilard.

La Société académique des Hautes-Pyrénées a déjà prouvé qu'elle était fidèle à son programme, et qu'elle était en mesure de le remplir dans toute son étendue. Les objets divers sur lesquels elle appelle l'attention de ses membres, les préférences auxquelles elle donne satisfaction seront pour elle des moyens assurés de succès. La Société littéraire et scientifique de Castres ne peut qu'applaudir aux résultats déjà obtenus. Elle y trouvera de nombreux motifs d'émulation, et des encouragements qu'elle essaiera de ne pas laisser perdre. Elle remercie la Société académique des Hautes-Pyrénées, et attend de bons résultats de ces échanges, qui permettent aux Sociétés de s'éclairer par une expérience mutuelle, et de s'aider par la direction des efforts vers un même but.

M. PARAYRE rend compte de diverses publications adressées à la Société par M. A. Chevallier, chimiste, membre de l'académie impériale de médecine.

Onze brochures embrassant une période de dix années, ont été d'une manière spéciale, l'objet de l'attention de M. Parayre. Ces brochures se rapportent, pour la plupart, aux falsifications des substances alimentaires, ou aux dangers qui résultent pour l'homme, de son contact avec certains corps qui ont des propriétés toxiques.

On sait jusqu'où va de nos jours la falsification. Il semble que toutes les ressources de la chimie et de ses nombreuses découvertes au XIXe siècle, n'aient eu pour résultat que de fournir des moyens nouveaux de tromperie. Ces falsifications, si elles ne sont pas toujours dangereuses pour la santé publique, portent inévitablement avec elles des inconvénients graves. Il y a donc utilité à les signaler, afin que chacun puisse se mettre en garde contre ces abus de confiance, et les combattre autant qu'il dépend de lui.

Les poursuites de la justice qui montre tant de sollicitude sous ce rapport, sont efficaces comme répression. Il importe de les aider, en découvrant les procédés sous lesquels s'abritent des fraudes peu loyales, quand elles ne sont pas coupables. C'est ce que fait depuis longtemps M. Chevallier, et c'est là ce qui donne à ses publications un intérêt réel, en même temps qu'une grande et utile portée.

Les falsifications que l'on fait subir au lait, au vin, au café, au chocolat, sont étudiées avec un soin minutieux, décrites avec la plus grande exactitude, et dénoncées avec une énergie dont on sait gré à M. Chevallier. Il démontre par des expériences concluantes, tout ce que le corps de l'homme doit perdre par l'emploi de substances dénaturées, ou mêlées à des substances étrangères, qui en vicient les principes ou en affaiblissent les vertus. Il in-

dique les moyens de reconnaître ces falsifications, par des procédés rapides et faciles, et il rend par conséquent la tromperie plus timide et la vigilance plus efficace.

La question des logements pour les ouvriers est traitée par M. Chevallier, avec un certain développement et d'une manière éminemment pratique. Il est certain que les conditions dans lesquelles se trouvent les habitations, entrent pour une proportion fort large, dans l'état sanitaire des familles. On néglige trop en général ces questions, parce qu'on ne soupçonne pas le rôle qu'elles jouent dans l'économie de la vie humaine. Les traiter, les développer, les présenter sous plusieurs aspects, de manière à les entourer d'une attention sérieuse, c'est rendre un service réel, car c'est assurer le bonheur de bien des familles, et la conservation d'un grand nombre d'individus.

On a parlé souvent de cas d'empoisonnement par le phosphore. Dans une société où s'agitent tant de passions, où se heurtent tant d'intérêts, il serait dangereux de laisser trop facilement à la disposition de la perversité, des moyens de destruction. Le phosphore blanc est un danger. Employé communément pour les allumettes, mis à vil prix entre toutes mains, il pourrait rendre les crimes plus faciles, et dans certains cas, presque inévitables. Le phosphore rouge qui a les mêmes propriétés, ne présente pas les mêmes dangers. Il devrait donc être employé, non pas de préférence, mais d'une manière exclusive. Si des mesures ont été prises dans ce sens, la persévérance de M. Chevallier n'y est peut-être pas étrangère, car il n'a négligé aucune occasion de signaler des dangers dont des faits coupables ou des imprudences, ont malheureusement depuis, démontré l'évidence d'une manière trop incontestable.

La dernière brochure de M. Chevallier, est relative à la conservation des substances alimentaires, végétales et animales.

Les recherches qu'elle renferme sont d'un très-grand intérêt, et permettent de suivre les tentatives renouvelées tous les jours pour arriver à des résultats complets.

Ainsi, le caractère général des travaux de M. Chevallier, manifeste une préoccupation honorable pour son caractère, et qui deviendra féconde, sans aucun doute, — si ce n'est pas déjà un fait accompli, — pour les intérets de la société au milieu de laquelle elle se produit.

M. Parayre demande pour M. Chevallier le titre de membre correspondant.

Il sera statué sur cette proposition dans la séance suivante.

M. V. CANET entretient la Société d'une pierre tumulaire qui vient d'être trouvée dans l'église de Vielmur, et qui lui a été transmise par les soins de M. Bernadou, maire de Castres.

Cette église avait servi primitivement au couvent de religieuses bénédictines fondé en 1028, par les seigneurs de Lautrec, sous le nom de Notre-Dame de la Sanhe. Ce dernier nom vient des marais qui entouraient, à cette époque, l'église et le monastère. L'abbaye a toujours été dépendante de la vicomté de Lautrec, et ses premières dignitaires appartiennent toutes à cette maison. Plusieurs seigneurs de Lautrec avaient désigné l'église comme lieu de leur sépulture, et de nombreuses inscriptions tumulaires témoignaient autrefois que ce désir avait été rempli.

Vers le commencement du XII[e] siècle, une grande partie des murs du cloître qui environnait l'église s'écroula, et l'église elle-même faillit être entraînée dans leur ruine. Ce fait est constaté dans une lettre du 30 décembre 1249, d'Izarn de la maison de Lautrec, évêque de Toulouse. Il exhorte tous les fidèles de son diocèse, à contribuer, par leurs aumônes, à la réédification de cette église.

Autour de l'abbaye était venu se fixer une population qui devait trouver une existence facile dans la protection et par les bienfaits des religieuses. Une église fut bâtie. Elle devint insuffisante pour les habitants du village de Vielmur, et l'abbaye leur céda le droit d'assister aux offices dans sa chapelle, à certaines conditions, et avec la réserve qu'elle serait exclusivement affectée, à des heures déterminées, aux exercices des religieuses.

Alors fut bâti, sur l'un des côtés, un portail architectural, qui existe encore aujourd'hui, et qui sert d'entrée à l'église. La porte des religieuses, située au fond fut fermée : un double chœur fut bâti, l'un auprès du sanctuaire, l'autre au fond de l'église. Ce dernier reposait sur un double mur d'une grande épaisseur, dont une partie paraissait appartenir à l'église elle-même, l'autre au cloître extérieur.

Dans l'épaisseur du mur qui vient d'être démoli, pour agrandir l'église, les travaux ont mis à découvert deux tombeaux qui remontent à une assez haute antiquité. A la hauteur du sol, sur l'un des côtés de l'ancienne porte, apparut d'abord un grand vide qui se prolongeait dans la longueur du mur. Le fond était formé de grandes dalles. Les parois latérales étaient bâties d'une manière assez régulière, mais en pierres non travaillées et d'inégale dimension. Deux retraits se présentaient à l'entrée même. Ils contenaient deux vases ouverts, entourés d'étoffes dont quelques lambeaux ont été recueillis. Ils renfermaient un peu de poussière. L'intérieur de l'excavation était occupé par des ossements desséchés. Sur les deux côtés, se trouvaient dans un état parfait de conservation, une pintade et un moineau. L'un des doigts de la main droite du corps contenu dans ce tombeau était entouré d'un anneau d'or, à chaton formé par une turquoise dépolie.

Au-dessus de l'excavation, sous l'ancienne porte, on découvrit une pierre carrée de 22 centimètres, entourée d'un filet. Elle porte l'inscription suivante :

ANNO. AB. INCARNATIO
NE. DNI. M. CC. XXX
VIII. VII KAL. AUGUSTI
EPACTA. III. LUNA. I. OB
IIT. POCIA. VENERABI
LIS. ABBATISSA. VETIS. MI.

Le *Gallia Christiana* contient, relativement à cette abbesse, la quatrième dont le nom a été conservé, dans la liste du monastère de Vielmur, l'indication suivante :

IV. *Pontia offertur benedicenda Guillelmo Petri Albiensi episcopo, eique promittit obedientiam, anno* 1218, *ut produnt tabulæ ecclesiæ Albiensis. Obiit anno* 1238, VII *cal. Augusti, epacta* III, *luna* I, *ex inscriptione sepulcrali.*

Le mur qui vient d'être démoli appartenait à l'église reconstruite après l'appel fait par l'évêque de Toulouse à la charité des fidèles. Ce mur est resté debout malgré tous les changements subis par cet édifice, car il est facile de reconnaître aujourd'hui que ses différentes parties n'appartiennent pas à la même époque. La conservation de ce tombeau qui est d'une date antérieure à la première reconstruction, est une preuve suffisante.

Au pied de ce premier tombeau, et au-dessous d'une figurine de pierre, représentant une tête recouverte d'un voile de religieuse, fut trouvé un second tombeau en tout semblable à l'autre, par la forme et les objets qu'il contenait. Seulement, il n'y avait ni inscription, ni anneau abbatial.

Il serait regrettable que les divers objets mis au jour par la réparation faite dans l'église, fussent dispersés; ils sont respectables en eux-mêmes, et dignes, par leur antiquité et le lieu où ils ont été trouvés, d'une attention sérieuse. Tous les registres, actes et cartulaires de l'abbaye de Vielmur ont été publiquement brûlés pendant la révo-

lution. Bien des documents qui auraient aujourd'hui une importance réelle pour l'histoire de Vielmur, de la maison de Lautrec et de notre contrée tout entière, ont disparu pour toujours. Il serait à désirer que les témoignages du passé, que la main de l'homme a dû respecter ou n'a pu atteindre, fussent recueillis avec soin, et gardés comme des débris précieux d'une existence qui a eu sa grandeur et son utilité. On s'honore en se montrant jaloux du passé, autant que l'on se condamne soi-même, en se laissant aller à l'indifférence ou au dédain, pour des souvenirs qui relient entre elles les diverses parties de la durée, et sont une satisfaction à la fois pour l'esprit et pour le cœur de l'homme.

M. A. COMBES rend compte, de concert avec M. BRU, du livre intitulé *Li Prouvençalo*, offert à la Société par M. Roumanille.

La langue d'*oc* ne semble nullement exposée à disparaître, malgré l'envahissement de plus en plus sensible du français. Outre les raisons que l'on pourrait trouver dans la construction même de la langue, dans son rapport parfait avec les populations qui la parlent, dans cet attachement natif que l'homme porte toujours aux premiers sons qui ont frappé son oreille, il y a dans certains travaux de nos jours, dans des œuvres capitales, dans des associations pleines de vie et d'activité, des symptômes de conservation, et, en quelques endroits, de restauration éclatante, ou plutôt de résurrection glorieuse.

Au nombre de ces associations, destinées à exercer une influence réelle, il faut placer le groupe qui s'est formé sous l'inspiration et par les soins de M. Roumanille. Le but de ces nouveaux troubadours est de relever la langue provençale, de la mettre au service d'une poésie populaire, de la faire l'interprète des grandes convictions religieuses, et des sentiments moraux par lesquels vivent, se fortifient et se perfectionnent les sociétés. Chacun d'eux a porté son

1530, une coupe sortie des manufactures italiennes. Son imagination s'exalte, et sa volonté s'applique à la recherche des procédés de fabrication de cette poterie qui provoque son admiration. Il travaille 25 ans, et réussit, après avoir dépensé sa fortune entière et son énergie à ce labeur. Il est le père des manufactures françaises. Cette faïence blanche, décorée de peinture brillante, a perdu peu à peu de son mérite réel et de cette vogue dont la raison n'est pas facile à signaler. D'autres produits, ou plus beaux en eux-mêmes, ou plus agréables à la vue, ont bientôt pris sa place.

En même temps, on découvrait les procédés de fabrication du grès. C'est une poterie d'une argile très-pure, mélangée d'un peu de sable, dans laquelle une très-forte cuisson a déterminé un commencement de fusion, qui rend son imperméabilité complète. Les cruchons à bière en sont le produit le plus commun.

De nombreuses recherches n'avaient pu amener à la fabrication d'un genre de poterie que l'extrême Orient nous faisait connaître et envier : la porcelaine de Chine. Aucun voyageur ne s'était trouvé en état de donner des procédés exacts, ou même des indications utiles. Des matières premières envoyées en Europe, dans un état avancé de préparation, n'avaient pu mettre sur la voie de la fabrication qui donnait de si beaux produits. En 1700, Bættger de Berlin, se livrait à des recherches sur la transmutation des métaux, dans le laboratoire d'un autre adepte, Tchernauss de Dresde. Ses efforts n'aboutirent pas; mais en voulant fabriquer des creusets pour ses expériences, il trouva la porcelaine. Un jour sa tête lui paraissait lourde; au lieu de farine de froment pour poudrer sa perruque, on avait employé une terre triturée; il l'examine, la travaille, la soumet à certaines épreuves : c'était de la terre à porcelaine. La manufacture royale de Meissen fut fondée; elle appartient encore aux rois de Saxe. En France, les essais de fabrication de porcelaine avaient réussi, mais

d'une toute autre manière : au lieu d'une terre, on avait trouvé un composé de diverses pierres et alkalis, qui, fondus ensemble par une forte chaleur, et triturés ensuite, avaient formé des pièces de poterie, qu'on appela porcelaine, à cause de sa translucidité. Elle est connue sous le nom de Vieux-Sèvres, parce que c'est dans cette manufacture qu'elle s'est fabriquée longtemps. Lorsqu'on eut découvert le gisement de terre à porcelaines, autrement dit kaolin, de St-Yrieix, près de Limoges, la fabrication de la porcelaine artificielle fut abandonnée pour celle de la porcelaine naturelle, qui se fait encore aujourd'hui avec tant de perfection dans cet établissement national. La porcelaine est dure, translucide, très-blanche, mais fort chère à cause des frais de cuisson.

L'Angleterre a continué la fabrication de la porcelaine artificielle, dont le vernis est moins dur que celui de la porcelaine naturelle. Ce pays a créé ou plutôt perfectionné, un autre produit céramique, la faïence fine, appelée porcelaine opaque. Le silex calciné et réduit en poudre, introduit dans l'argile, lui procure plus de blancheur et de tenacité; l'emploi du borax dans le vernis, assure son éclat. Josias Wedgwood, né en 1730, simple ouvrier, s'éleva au faîte de la fortune et des honneurs, par le perfectionnement qu'il sut apporter à l'industrie de la faïence fine. L'essor qu'il lui donna s'est communiqué plus tard de l'Angleterre à la France, et d'importantes manufactures près de Paris, à Bordeaux, à Valentine près de St-Gaudens, en produisent de grandes quantités.

Les décorations des porcelaines et des faïences fines sont obtenues d'une manière différente. La peinture sur porcelaine se fait après coup; elle subit l'action du feu dans un petit four spécial, qu'on réchauffe à l'extérieur seulement. C'est le même procédé de cuisson appliqué à la peinture sur verre. Les faïences fines reçoivent des impressions en décalque, après avoir été soumises à une première cuisson. On recouvre ces impressions de vernis, et la pièce est remise au four, où elle se cuit complètement.

Séance du 30 avril 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. J. Roumanille écrit à la Société pour la remercier du titre de membre correspondant qu'elle lui a conféré.

M. Gabriel de Nattes fait hommage à la Société d'une fable inédite intitulée : *La caille voyageuse*. Ce petit drame plein de vie et de mouvement, coupés d'incidents variés et intéressants, est accueilli par la Société avec la faveur qui s'attache à tout ce qui est vrai, délicat, élevé et profondément moral.

M. Chevallier, chimiste, membre de l'académie impériale de médecine, est nommé membre correspondant de la Société.

M. Barry, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Toulouse, adresse un exemplaire d'un travail sur les poids inscrits du midi de la France. L'examen est renvoyé à M. Contié.

Il est procédé à la nomination d'une commission chargée de l'examen des pièces envoyées au concours ouvert par la Société. Cette commission aura pour mission :

1° De classer les manuscrits, et de déterminer s'il y a lieu d'accorder des prix ;

2° De se prononcer sur toutes les questions relatives aux médailles à faire frapper ;

3° De fixer l'époque de la séance générale pour la distribution des prix.

Elle est composée de MM. Serville, Cavayé, Daste, Chauffard, Bru, Contié, de Larambergue, Parayre, Combes, de Barrau, Canet. Elle se divisera en bureaux spéciaux, chargés du jugement de chaque partie du concours. Le rapport à la Société sera fait au nom de la commission tout entière.

M. CONTIÉ entretient la Société des fossiles déposés par M. C. Valette. Ces fossiles sont :

1° *L'Helix Potiezi*, grande et petite forme: 2° *Le Planorbis Castrensis ;* 3° *Les Lymnea Castrensis et Albiensis*, dont un échantillon est un peu aplati.

Tous ces fossiles sont à l'état de moules, la plupart déformés ou incomplets. La gangue dont ils étaient entourés est une sorte de marne ou de macigno, grès calcaire très-mou et friable, d'un gris foncé, et servant comme de transition du calcaire au grès. Ces fossiles sont signalés dans les formations lacustres tertiaires. Aussi n'est-il pas étonnant qu'ils aient été rencontrés sur le plateau qui couronne la butte *de Beaumont*; car ce plateau paraît avoir appartenu au lac tertiaire de Castres.

La carrière de pierre à chaux, d'où M. Valette a extrait ces fossiles, a été comblée. Elle est occupée aujourd'hui par une vigne. Cependant, sur une bande de 7 à 8 mètres de long, sur 1 à 2 mètres de large, dont la couleur gris-blanchâtre tranche sur la couleur rouge du sol argileux environnant, il est encore possible de recueillir quelques échantillons. De plus, au bord du sentier qui traverse la butte dans son milieu, on trouve des blocs de grès de grosseur variable, portant sur une de leurs faces, une couche criblée de petits cailloux roulés, de composition minéralogique variable. Parmi ces cailloux se trouvent des débris assez reconnaissables des fossiles désignés, et aussi des carapaces de tortues. Vraisemblablement ce dépôt doit sa formation à un

remous des eaux du lac tertiaire, soit à l'époque où se déposait la couche calcaire à *planorbes* à *lymnées* et à *hélix* du rocher de Lunel, soit peut-être plutôt à l'époque où se sont produites, par érosion et dénudation, la vallée de l'Agoût, et la première terrasse de ce bassin, dont notre ville occupe à peu près le centre.

Quoi qu'il en soit, ces fossiles amènent à constater la présence du calcaire sur une butte environnée de grès de tout côté. C'est la seule qui, jusqu'à ce jour ait présenté cet accident géologique, parmi les buttes ou côteaux formant l'enceinte occidentale du bassin de Castres. Ce calcaire est-il à l'état d'affleurement, et va-t-il en plongeant dans le bassin, se relier au calcaire de Lunel, à celui des bords et du lit de l'Agoût, et passer ainsi, soit sous les grès, soit sous les alluvions anciennes, ou de notre époque historique, qui forment au moins trois terrasses au midi et à l'ouest de Castres, en s'échelonnant du sol de notre ville jusqu'aux plateaux de Peyrous et de Saïx? Ou bien, ce calcaire constitue-t-il une formation accidentelle au-dessus des grès, ou contemporaine de cette roche à laquelle elle s'adosserait? C'est ce que des études plus complètes éclairciront peut-être.

M. CONTIÉ fait ensuite un rapport sur un agneau qu'il ne lui a pas été possible d'étudier dans son organisation intérieure. et qu'il a dû se borner à examiner dans ses caractères extérieurs.

Des cas assez fréquents de tératologie, ont été signalés parmi les animaux domestiques qui naissent dans la plaine de Revel. M. Brianne a eu plusieurs fois occasion de venir en aide à la science pour conserver, au moyen de ses procédés habiles et sûrs, des monstres très-curieux et fort intéressants. Dernièrement encore, il a pu préparer un agneau, que l'ensemble de ses carac-

tères tératologiques, permet de ranger parmi les *monstres* composés doubles *autositaires monocéphaliens déradelphes*.

Il présente en effet comme eux, deux individus composants, sensiblement égaux en développement; distincts et séparés à la région pelvienne; réunis et en apparence confondus aux régions *mi-sus-ombilicale*, *thoracique* et *cervicale*, et confondus intimement à la région *céphalique*, de manière à ne présenter qu'une seule tête, allant en s'élargissant de la partie antérieure de l'occiput, et ne présentant aucune partie surnuméraire.

Les membres thoraciques, au nombre de quatre, sont disposés par paire, non pas comme dans certains monstres du même genre, entrecroisés et tournés du même côté que les membres pelviens, mais bien les uns au-dessus, les autres au-dessous du thorax, et d'une manière parfaitement symétrique.

Il est à regretter que lors de la préparation de ce monstre, les viscères n'aient pas pu être étudiés dans leur organisation et leur disposition relative. Le squelette lui-même, si important pour les études anatomiques, n'a pas pu être conservé. Il serait à désirer que ces monstres ne fussent plus ni un sujet de frayeur, ni des objets sans importance, pour les personnes, témoins de leur apparition. La conservation de ces êtres intéresse au plus haut point les progrès des sciences physiologiques et anatomiques.

M. A. COMBES entretient la Société d'une délibération du chapitre de l'église cathédrale de Castres, en date du 2 janvier 1671. Elle porte en substance, une proposition de M. de Fossé, grand archidiacre, relative à la réédification de l'église St-Benoît. Cette proposition est acceptée. De 1671 à 1678, pendant les travaux préparatoires, pour la démolition de toutes les constructions qui occupaient

l'espace destiné au nouvel édifice, un plan est produit par Mercier et mis en concurrence avec celui de Cailhau qui est préféré. Les travaux commencent; mais ils sont arrêtés en 1682 par la mort de M. de Tubœuf.

Il propose la traduction suivante de l'inscription retrouvée :

Ces murs qu'un bras impie avait mis en poussière,
Par tes soins, ô Tubœuf, se relèvent nouveaux.
Trop longtemps oubliés, par toi rendus plus beaux,
A ton noble blason, ils doivent leur lumière.

M. COMBES lit ensuite une allocution dans laquelle il rappelle aux membres de la Société, plusieurs points sur lesquels il est utile que s'arrête leur attention, et que se dirige leur activité.

M. Combes croit qu'il est utile pour les Sociétés littéraires de revenir de temps en temps sur leurs pas, pour revoir le chemin parcouru, se rendre compte des efforts qu'elles ont faits, et constater, pour leur propre émulation, les résultats qu'elles ont obtenus.

Il résume les travaux dont la Société a entendu la lecture, depuis le commencement de sa seconde année, les opinions qu'elle a discutées et les faits intéressant le pays qui ont été le fruit des recherches auxquelles se sont livrés plusieurs membres. Il tire de ces divers actes, la preuve que la Société se trouve dans des conditions générales, qui assurent son existence et promettent un développement régulier du mouvement qui l'anime, et de l'influence qu'elle doit légitimement exercer.

Mais la bonne volonté a besoin de se retremper et de s'affermir de temps en temps. Il faut surtout que lorsqu'une occasion se présente, elle soit saisie avec empressement, et qu'elle devienne un objet spécial d'études, quand elle porte avec elle la promesse d'une utilité réelle.

C'est à ce titre qu'il appelle l'attention de la Société sur la situation nouvelle faite aux Corps savants, par un arrêté de S. E. le Ministre de l'instruction publique et des cultes.

Un comité historique créé en 1834, réorganisé en 1852, avait pour mission l'exploration de la France dans son passé. Il devait centraliser les travaux des Sociétés particulières, des Congrès spéciaux, des individus. Cette centralisation, bonne en principe, parce qu'elle donnait de l'unité à des efforts qui se seraient inutilement produits sur des points divers, sans liaison entre eux, se heurtait à chaque instant contre des difficultés nombreuses.

Les intermédiaires manquaient ; il ne se produisait aucune action propre à soutenir, à diriger, à compléter les études de chacun. Aussi, bien des documents utiles ou même importants, passaient inaperçus ; bien des découvertes qui pouvaient aider puisamment les recherches étaient ou négligées ou dédaignées. L'isolement continuait, parce que l'individu était toujours trop loin du centre où il devait aboutir.

Dans les mesures arrêtées par la sollicitude du ministre, les Sociétés sont destinées à former le lien entre l'explorateur individuel et le Gouvernement qui tient à profiter et à faire profiter les autres de ses découvertes. Au lieu de rester dans un isolement réel, malgré les rapports qui les rattachaient entre elles, et qui les ramenaient vers le comité historique, elles sont appelées à étendre leurs travaux, à donner plus de publicité aux récompenses qu'elles décernent trop souvent avec une parcimonie forcée, à se diriger vers un même but, sous la protection éclairée et toujours active du Gouvernement.

Ces mesures avaient été déjà pressenties ; elles étaient préparées, elles étaient surtout vivement désirées. Une lettre de M. le Recteur de l'Académie de Toulouse, lue dans la séance du 26 juin 1857, témoigne de cette ten-

dance généreuse et de cette direction féconde. Les réflexions dont la Société accompagna cette lettre, constatent qu'elle en comprenait l'importance et qu'elle s'estimait heureuse de pouvoir concourir à une œuvre dont les résultats étaient garantis par tant de sollicitude.

Cet accord devient précieux pour la Société qui en a reçu une impulsion plus active et plus féconde. En l'incorporant à un titre officiel dans le comité des travaux historiques, en l'appelant à figurer pour sa part de rédaction, au *Recueil des Sociétés savantes*, en l'invitant à concourir au prix qui doit être décerné tous les ans à celui de ces corps qui se distinguera le plus par son action utile, le Gouvernement a répondu à des aspirations légitimes; il a fait pour la vie et l'autorité des Sociétés tout ce qu'il était en son pouvoir de réaliser. A chacune de ses Sociétés, de faire, avec les ressources dont elle dispose, et la bonne volonté dont elle est capable, tout ce qui pourra rendre son action utile et assurer les résultats que l'on est en droit d'attendre de cette organisation nouvelle.

M. Combes rappelle ensuite l'étude proposée par l'Empereur, sur la topographie des Gaules jusqu'au V[e] siècle. Des dispositions sont déjà prises pour qu'il résulte quelque chose de grand et de complet, des travaux particuliers sur divers points du territoire faits simultanément.

Le contingent de Castres, moindre assurément que celui d'un grand nombre des villes du midi, pourra cependant avoir quelque importance. Le plateau de St-Jean, la plaine de Gourjade, ont déjà fourni des traces nombreuses d'une occupation romaine. La position de St-Jean, le nom de Castres, disent assez de quelle nature sont les souvenirs laissés à nos portes par les Romains. Un camp n'était jamais isolé, lorsqu'il devait contenir des fractions de légions, placées comme des sentinelles avancées, ou jetées au milieu de populations peu soumises encore, pour les contenir dans le devoir, ou les y ramener.

Le plateau de St-Jean se reliait évidemment, et les restes des voies pavées le prouvent, au pays Minervois par la butte d'Augmontel, station intermédiaire, et les éminences fortifiées de la forêt de Nore. Après St-Jean, des collines qui se succèdent de manière à indiquer naturellement la marche et les lieux de campement d'une armée, pourraient permettre, ou par les explorations déjà faites, ou par des recherches nouvelles, de retrouver des lignes que les Romains, fidèles en tout aux traditions, traçaient partout avec une régularité qui dirige presque, à coup sûr, les investigations modernes.

Il y a donc quelque chose à faire, des renseignements à indiquer, des hypothèses à formuler, des solutions à préparer. La Société ne perdra pas de vue ce sujet important. Elle sera jalouse de contribuer, pour sa part, à ne pas laisser interrompre cette chaîne qui enlaçait la Gaule, et qui retenait sous la domination romaine, un pays fier de son passé, que la défaite ne pouvait éloigner d'ardentes aspirations vers l'avenir, et qui trouvait en lui-même de quoi justifier les plus grandes espérances et la plus haute ambition.

Enfin, M. Combes entretient la Société du concours qu'elle a ouvert pour 1858. Les pièces envoyées sont au nombre de 42. Elle sont arrivées de toutes les parties de la France, quoique la publicité donnée au concours ait été fort restreinte. Si une première année donne des résultats pareils, on est en droit d'attendre plus de richesse pour l'avenir. Evidemment les études littéraires ne sont pas mortes, le goût pour cette grande manifestation de la dignité humaine n'a pas disparu du sein de notre nation. Sans doute les Sociétés littéraires ne font naître ni les poètes, ni les orateurs, ni les philosophes. Ne suffit-il pas qu'elles leur donnent quelquefois une occasion de se produire?

Rien de tout cela ne peut rester inutile. Les exemples à citer seraient nombreux: s'il ne faut pas en grossir l'importance, il ne faut pas non plus en méconnnaître la signification. La vérité, pour être puissante, n'a pas pas besoin d'être exagérée. Le moindre trait étranger la dénature. Il faut l'accepter, il faut la maintenir telle qu'elle est. A ces conditions on n'a rien à craindre, ni surtout rien à renier.

M. Combes termine ainsi son allocution :

« La Société se réunit aujourd'hui dans un local spécialement affecté à ses séances et à ses collections. Dès aujourd'hui, elle peut se dire chez elle. La bibliothèque qui nous entoure est confiée à sa surveillance. Les livres en seront augmentés au moyen de demandes qu'elle va adresser aux divers ministères désireux de distribuer, d'une manière utile, les ouvrages imprimés sous leur direction. Ils sont considérables et précieux. Notre part se grossira, sans doute, à mesure que nous ferons naître dans notre ville l'esprit de conservation qui lui a manqué jusqu'à présent et qui, plusieurs fois, a compromis le sort de ses établissements littéraires. Nous donnerons l'exemple du prix que nous attachons à ces ressources de l'intelligence, et par là, nous aurons un nouveau titre à la reconnaissance de nos concitoyens. »

M. V. CANET lit un mémoire sur une question de littérature générale.

Il se propose d'examiner si, avant le christianisme et depuis, en dehors de son action, tous les peuples ont pu avoir une littérature; et, comme terme corrélatif, si depuis le christianisme, et sous son action directe ou indirecte, il a pu y avoir un seul peuple, sans cette grande et imposante manifestation de vie intellectuelle diverse et perfectionnée.

L'antiquité ne nous est connue que par les œuvres de deux peuples: les Grecs et les Romains. Le peuple Juif est complètement à part.. Son histoire, sa législation, ses mœurs, sa vie tout entière, rien en lui ne ressemble à ce que nous trouvons ailleurs. Dépositaire de grandes promesses et d'une haute mission, il ne doit pas être confondu avec toutes les autres agrégations d'hommes qui ont bien aussi, sans doute, leur rôle et leur action dans l'humanité, mais sans pouvoir prétendre à de si magnifiques destinées, et sans être l'objet d'une prédilection si visible. Tout d'ailleurs, est exceptionnel en lui; et il n'est pas possible de tirer une conséquence quelconque des ressemblances ou des différences que l'on aurait à signaler

Le peuple Juif a une littérature. Les livres saints qu'il nous a transmis sont l'ensemble le plus complet, le plus harmonieux et le plus sublime qui puisse saisir et transporter l'imagination de l'homme. Ils sont la peinture la plus vivante, la plus diverse et la plus profonde de tous les sentiments et de toutes les passions du cœur, l'élan le plus enthousiaste et le plus vrai de l'âme: ils prennent tous les tons, se plient à toutes les formes, tour-à-tour d'une grandeur qui étonne et d'une naïveté qui charme, d'une majesté qui impose et d'une grâce qui ravit. Ici, c'est l'histoire avec une simplicité que nul peuple, que nul génie n'a su rendre ni aussi sûre, ni aussi éclatante: là, l'emportement lyrique, avec un élan que l'imagination a de la peine à suivre, avec la hardiesse de ses images, la vivacité de ses tableaux, le mouvement irrésistible d'une pensée qui s'élève à Dieu pour adorer et bénir, prier avec amour et remercier avec effusion, s'incliner sous l'aveu d'une faute, et se relever par le repentir. C'est la philosophie la plus haute, se dégageant des faits les plus simples; c'est la désolation dans ce qu'elle a de plus poignant, le bonheur calme ou la joie expansive, la résignation avec sa sérénité, la tristesse avec l'infinie variété de

nuances qui se cachent sous une apparente uniformité. Il n'y a pas un repli du cœur qui ne soit pénétré, pas une corde de l'âme qui ne vibre. Et tout cela est dominé par une même foi, soutenu par les mêmes espérances. C'est l'unité la plus parfaite dans la variété la plus constante, l'ordre le plus régulier au sein des conceptions les plus étrangères les unes aux autres.

C'est la Bible en un mot; et ce nom suffit. Mais ce livre par excellence n'est pas l'œuvre de l'homme; il porte à chaque page l'empreinte divine; il est la voix elle-même de Dieu. Pourquoi tirer une induction quelconque de l'ensemble des œuvres qu'il renferme, et qui constituent la littérature la plus parfaite et la plus éclatante qu'il puisse être donné à l'homme d'étudier et d'admirer?

D'ailleurs, nous le savons, les Juifs possédaient en outre, des légendes, des chants, des sentences, des généalogies; et ces créations nombreuses semblent avoir réuni en elles tous les caractères qui en font, non pas des œuvres isolées, mais une littérature, c'est-à-dire un ensemble d'une grande variété, arrivé à un certain degré de perfectionnement, produit par une même influence, dirigé vers un même but, soumis à des lois découvertes par le génie, formulées par une investigation patiente, et acceptées comme la règle qui contient, dirige et discipline l'inspiration.

Il suffit, pour le moment, de cette constatation posée uniquement pour ne pas négliger un fait qui a son importance, et qui pourra être invoqué plus tard, lorsqu'en examinant l'action exercée sur la littérature par la vérité religieuse, il sera posssible de signaler tout ce que l'inspiration de l'homme emprunte de force réelle et de vitalité puissante à ses croyances. D'ailleurs, le peuple Juif était dépositaire de la révélation du Sinaï, c'est-à-dire de la vérité religieuse qui devait trouver dans le

Messie sa sanction et son couronnement. Si en dehors de ses livres religieux, il a une littérature, il est facile de se faire une idée des conditions favorables qu'il trouvait dans son organisation domestique, sa constitution sociale, ses dogmes, sa morale et son culte.

Les livres saints et les histoires profanes nous font connaître l'existence d'un grand nombre de peuples. Nous savons quelle a été leur formation, lente ou rapide, quels ont été leurs succès, quelles défaites ils ont subies, qu'elles phases se sont produites dans la durée de leur vie. Nous connaissons les territoires qu'ils ont conquis et ceux qu'ils ont perdus; nous pouvons nommer les nations qu'ils ont absorbées et celles qui se sont partagé leur héritage. Nous suivons leurs actes dans la politique et dans la guerre, nous sommes initiés à leurs mœurs, et nous pouvons pénétrer jusqu'au foyer domestique pour y retrouver cette première organisation et cette image toujours vivante de la Société. Leur religion nous apparaît dans son immense variété d'erreurs et d'inconséquences; nous pouvons suivre les traces de l'influence qu'elle a exercée sur leurs destinées, car nous savons que toute cause a ses effets; nous remontons du fait produit au principe qui l'engendre, et il ne nous est pas possible de méconnaître l'action puissante réservée partout à la foi qui domine les âmes, et au besoin de la prière qui les courbe pour les relever, et les subjugue, pour leur donner, par l'innocence ou le repentir, une énergie nouvelle.

Mais lorsque nous voulons savoir comment s'est traduite leur vie intellectuelle, comment se sont manifestées leurs aspirations morales, nous sommes obligés de reconnaître notre ignorance, de signaler une lacune regrettable dans les données de l'histoire ou les investigations de la science, et nous devons avouer que, malgré tout, nous avons sous les yeux un corps, mais que l'âme s'est envolée.

C'est un fait, et tous les raisonnements n'en infirmeront pas la portée. Le temps a tout détruit, dira-t-on. Cela est vrai, nous savons combien sont terribles les ravages qu'il fait, lorsque surtout, il est aidé dans son œuvre de destruction, par les passions de l'homme. Mais, s'il y avait eu, à côté de ces monuments dont les ruines nous frappent encore aujourd'hui d'étonnement et nous pénètrent d'admiration, des créations de l'esprit formant un ensemble harmonieux, et entourées de l'estime de la nation, n'en serait-il pas resté quelque chose? Le souvenir n'en aurait-il pas été conservé par ces historiens patients qui parcouraient la terre pour recueillir des documents de toute nature, et s'emparer, afin de les admirer ou de les reproduire, des monuments du génie?

Les deux royaumes d'Assyrie étaient parvenus à une civilisation assez avancée, si nous en croyons les historiens grecs; ils étaient puissants, la Bible nous l'atteste. Ils cultivaient les arts; les ruines de Babylone et les pierres arrachées à ce qui fut Ninive, le publient hautement. Et cependant rien ne vient nous révéler après des siècles, cette force qui remue, non des pierres mais des idées, que les hasards de la guerre n'atteignent pas, et qui, lors même que le peuple est vaincu et soumis, lui reste comme une consolation de son abaissement, ou lui survit, s'il disparaît, comme un éclatant témoignage de ce qu'il fut.

L'Egypte. qui réunit dans son sein tout les traits épars de la civilisation antique, et sut les ramener à une puissante unité, avait des sages dont la science touchait à tout; elle avait un corps de prêtres dépositaire de ses croyances et gardien de ses institutions; mais elle cachait avec un soin jaloux leurs inspirations, elle les traduisait dans une langue dont un petit nombre d'hommes avait le secret. La science était le domaine exclusif d'une portion de la société, et les créations du génie, même dans ce qu'elles avaient de plus général, comme les mystères de la religion, dans ce qu'ils avaient de plus haut et de plus satis-



faisant pour l'âme, devaient rester renfermés dans ce cercle par une barrière infranchissable.

Telles ont été les castes sacerdotales de la plupart de peuples de l'Asie, celles de quelques nations Germaniques septentrionales, et en particulier celles de la Gaule.

L'Inde les conserve encore ; et c'est là ce qui lui donne une physionomie inaltérable, malgré les siècles et les vicissitudes de la fortune. La Chine nous les offre aujourd'hui, avec des caractères différents sans doute, et sous des apparences d'accès facile, mais dans des conditions générales qui permettent de signaler le même fait et de tirer les mêmes conséquences.

. En dehors de l'idée chrétienne, il ne peut pas en être autrement, et les études littéraires viennent aussi, comme toutes les autres manifestations de l'esprit humain, apporter un témoignage éclatant et authentique à cette affirmation.

A mesure que les hommes s'éloignaient de ce point de départ d'où venait pour eux la lumière de la vérité, les notions primitives s'affaiblissaient. Il ne subsista plus bientôt dans le monde, que des vérités tronquées, qui, dès-lors n'étaient plus des vérités, car la vérité est une et complète de sa nature. Des rapports forcés et faux s'établirent; des déductions imparfaites et stériles de principes parfaits et féconds s'accréditèrent. « La vérité est toujours ancienne, a dit M. Bonald, et rien ne commence dans le monde que l'erreur. » Or les hommes allaient de tentative en tentative, à la recherche d'un idéal qui les sollicitait. Ils consumaient dans des efforts isolés et trop souvent contraires, cette énergie des premiers ans, qui a besoin d'être contenue pour être utile, d'être dirigée pour devenir féconde. Ils vivaient le plus souvent, sous un pouvoir qui ne connaissait pas la dignité de l'homme, et ne pouvait pas la respecter. Nul lien, excepté celui d'un asservissement commun, quelque-

fois forcé par la conquête, ou inspiré par une tyrannie intérieure, quelquefois volontaire par patriotisme, ne rattachait entre eux les divers membres d'un même état, comme nulle vie commune n'animait les divers membres d'une même famille,

La religion n'était pas un refuge pour l'âme; elle ne fut jamais un appel à la concorde, un encouragement à la fraternité, une aspiration effective vers quelque chose de plus parfait. On n'était pas d'accord sur l'origine de l'homme, ou l'on ne s'entendait que pour croire et pour propager une erreur; par conséquent, on ne connaissait pas cette loi si belle et si consolante qui, de l'affinité naturelle, amène à l'effusion des âmes. On n'avait que des idées vagues et incomplètes sur la mission de l'homme pendant la vie, et sur ses destinées après la mort; par conséquent, il n'était pas possible d'être d'accord sur le but à atteindre, et sur les moyens d'y parvenir.

Dans ces conditions il peut y avoir des poètes, des orateurs, des historiens, des philosophes; il peut surgir de hautes intelligences et se révéler de puissantes imaginations. Des créations merveilleuses peuvent ravir les générations, et inspirer encore de nos jours, cet enthousiasme plein de vénération que commandent des beautés réelles. Il ne peut pas y avoir une littérature; ou plutôt si elle parvient à se former, par l'action puissante de génies exceptionnels, ou l'heureux accord de circonstances particulières, comme le témoignent la Grèce, Rome, et peut-être l'Egypte, l'Inde et la Chine, il n'en restera pas moins vrai, que la constitution sociale, loin de la porter en germe, semble multiplier d'avance contre elle, les obstacles, et en faire des impossibilités.

Sans doute, ce que nous avons trouvé chez les sauvages de l'Amérique, ce que le voyageur recueille sur les plateaux et le long des fleuves de l'Afrique, ce que le nord de l'Europe et de l'Asie à proposé à une admira-

tion toujours un peu facile pour ce qui vient de loin, ces chants de guerre et ces hymnes religieux, ces expansions d'amour et ces cris de haine, nous le trouverons chez tous les peuples, si franchissant les temps, dissipant leurs ténèbres et relevant leurs ruines, nous surprenons le mouvement des esprits, et nous étudions leur effet. Il serait aussi étrange de supposer qu'une réunion d'hommes a existé sans ces manifestations individuelles, et pour ainsi dire spontanées, de la pensée et du sentiment, que de soutenir qu'il n'a pas eu de langage. L'inspiration est, dans certains cas, et pour certaines âmes, si puissante, elle devient tellement irrésistible, qu'il faut bien lui donner une expression et la conserver, au moins pour soi-même, quand on ne veut pas, ou qu'on ne peut pas songer aux autres.

Mais est-ce que cela constitue une littérature ? Des amas de pierres ne forment pas un édifice ; il faut qu'une pensée les lie, leur assigne une place, leur donne une destination. Quelques ouvrages isolés ne sont pas des monuments complets. Des bégaiements d'esprit, qui cherchent leur voie, et obéissent à un premier entraînement, ne peuvent pas aspirer à passer pour une langue harmonieuse et pure, douce et forte, énergique et séduisante, image vraie, expression profonde d'un peuple, avec ses idées et ses aspirations, avec les tendances et les passions de son âme.

Qu'on ne s'y méprenne pas. Il est facile de s'abuser dans ces jugements qui demandent une attention sérieuse et des bases parfaitement établies. Si, parce qu'une œuvre, ou un certain nombre de productions de nature différente, révèlent, à un degré quelconque, l'esprit d'un peuple et les tendances d'une Société, on croît à l'existence d'une littérature, la question n'a plus de raison d'être ; et l'on peut dire que tout peuple a une littérature. Mais si l'on donne à ce mot un sens plus large et plus vrai, s'il ne sert pas uniquement à constater un

état, et s'il apporte avec lui certaines exigences, la question n'est pas seulement sérieuse en elle-même, elle touche encore à ce qu'il y a de plus intime et de plus profond, comme de plus vaste, dans la constitution d'un peuple et dans sa vie réelle.

Que faut-il donc pour que l'esprit d'un peuple se développe, grandisse, se perfectionne et produise des œuvres assez nombreuses, assez variées et assez parfaites pour constituer une littérature ? Les conditions sont nombreuses et plus rares à trouver réunies, qu'on ne le pense communément.

En quoi consistent-elles ?

Séance du 14 mai 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. le maire assiste à la séance.

M. le président donne lecture d'une lettre de M. l'inspecteur d'académie, en résidence à Albi.

D'après le désir exprimé par M. le Ministre de l'instruction publique, les Facultés des sciences et des lettres de Toulouse, se sont chargées de rédiger, pour la *Revue des Sociétés savantes*, un exposé des travaux accomplis en 1857, dans le ressort académique. M. l'inspecteur demande que la Société transmette, aussitôt que possible, un exemplaire de chacun des ouvrages ou mémoires qui ont été lus ou publiés dans le courant de l'année.

Il est déposé un exemplaire des publications de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts, de la Marne. L'examen en est confié à M. R. Ducros.

M. PARAYRE remet deux pièces de monnaie et plusieurs fossiles sur lesquels il fera un rapport. Ces fossiles ont été trouvés au hameau de Molinier.

M. V. CANET, après avoir rendu hommage aux efforts de ses collègues, et au concours des personnes étrangères qui veulent bien contribuer à la réalisation d'une pensée émise presque immédiatement après la formation de la Société, indique la portée, le but et les moyens d'exécution du projet de collection.

Il constate avec plaisir que l'appel fait plusieurs fois à la Société, dans des occasions différentes, est entendu, et que la collection commencée le lendemain de son existence, acquiert tous les jours quelques nouveaux objets. Il espère que ce mouvement ne s'arrêtera pas, et, qu'après les membres, les personnes qui sont heureuses de rien laisser perdre de ce que le passé a produit, viendront en aide à la Société. Les études de toute sorte auxquelles elle se livre ont besoin de témoignages qui leur servent d'appui, et deviennent une espèce de démonstration permanente.

Il ne s'agit pas de recueillir et de collectionner dans un esprit étroit de vaine curiosité. Un pareil motif qui peut être le mobile de quelques particuliers, ne convient pas à un corps qui veut se livrer à des études sérieuses et à des recherches suivies. Ce que le passé nous a laissé, et que l'indifférence n'a pas encore détruit, a une plus haute portée et une plus importante signification. La pensée de l'homme, les tendances d'une société, le caractère d'une époque, se manifestent et revivent souvent dans des objets devant lesquels on passe avec dédain.

C'est par les détails que se forment les vues d'ensemble; c'est par des particularités que l'on peut remonter à quelque chose de général. Le passage ou la domination d'un peuple sur un territoire, ne se constatent pas uniquement par les faits dont l'histoire a conservé le souvenir. Il y a souvent sur le sol ou dans son sein, des témoignages qui ne sont pas moins authentiques, et qui deviennent plus précieux, lorsqu'une investigation patiente les a découverts et classés. Ce sont les preuves matérielles de l'histoire, et il n'est permis à personne de les négliger ou d'en contester la valeur.

Le pays Castrais peut remonter assez haut dans le souvenir des faits historiques dont il a été le témoin ou le théâtre. Pourquoi serait-il moins riche que d'autres, en antiquités de toute sorte, médailles, monnaies, inscriptions, monuments, mémoires, titres, objets servant à la vie usuelle? Les guerres civiles l'ont désolé, les destructions se sont multipliées d'une manière souvent désespérante, parce qu'elles ont eu une grande étendue, et qu'elles se sont exercées avec une rage qui ne voulait rien laisser debout. Mais les passions humaines n'atteignent pas toujours leur but. Elles sont souvent trompées dans leur attente; et là où elles avaient cru n'avoir laissé que des cendres et des ruines, l'œil du curieux explorateur est ravi de trouver encore quelque chose que le feu n'a pas atteint, ou que le fer n'a pu complètement renverser.

C'est ce que l'on est heureux de constater tous les jours. Quelques résultats déjà obtenus contiennent en germe de plus grandes espérances; l'on devient plus exigeant, à mesure que l'on obtient davantage, et il semble qu'il ne soit pas possible de s'arrêter dans cette voie, où chaque effort a sa récompense, et où chaque découverte apporte sa satisfaction, parce qu'elle apporte son utilité.

Sous l'empire de ces pensées et de ces sentiments, la Société a fait appel au zèle de chacun de ses membres,

elle espère que cet appel sera entendu au-dehors. Une salle qu'elle tient de la bienveillante sollicitude de l'administration municipale, a déjà reçu les objets qu'elle a recueillis. Ces objets sont classés, avec une désignation précise, suivie du nom du donateur. Ils forment le commencement bien modeste encore, et pourtant précieux pour la Société, d'une collection qu'elle sera heureuse de livrer au public, lorsqu'elle renfermera un nombre assez considérable d'objets de toute nature capables de fixer l'attention, ou de satisfaire la curiosité.

Peut-être sera-t-elle obligée d'attendre longtemps encore, car les innovations n'acquièrent que péniblement le droit d'exister ; mais elle trouvera des forces et de la confiance dans la conviction qu'elle poursuit une œuvre qui ne sera pas un jour sans utilité. Elle a, d'ailleurs, devant elle, et comme encouragement, l'exemple d'un certain nombre de villes du midi qui, dans des conditions à peu près pareilles à celles de Castres, se sont rapidement enrichies d'objets d'art et de curiosités archéologiques.

Ainsi, le pays sera exploré à tous les points de vue. Les témoignages du passé se multiplieront; ils viendront en aide aux travaux qui se préparent ; ils complèteront en les confirmant ou en les modifiant, les travaux déjà accomplis. Ils seront pour tous, des souvenirs; et l'on sait combien est grand leur intérêt, combien est étendue leur puissance, combien est consolant leur contact.

Lorsque la Société aura pu nommer des membres correspondants dans les divers cantons de l'arrondissement, elle leur demandera de s'occuper avec soin de tout ce qui regarde l'histoire locale. Combien de choses disparaissent encore tous les jours, qui seraient précieuses pour l'éclaircissement de points historiques, ou pour l'indication de faits nouveaux ! On est trop peu jaloux dans les maisons des vieux papiers. Ils ne semblent bons à rien, parce qu'ils sont peu lisibles, ou que leur aspect n'est pas séduisant. Mais les pièces les plus insignifiantes en apparence, peu-

vent acquérir une valeur réelle, en servant de terme de comparaison, ou en permettant, par voie d'induction, d'aller plus loin, et de compléter les indications qu'elles fournissent.

La Société offre un centre à tous ceux que la curiosité ou le désir de fournir des documents à l'histoire, déterminera à chercher ce qu'il peut y avoir d'intéressant ou d'utile dans de vieux documents. Elle acceptera avec reconnaissance les dons qui lui seront faits, les indications qui lui seront fournies, les simples renseignements qui lui seront donnés. Elle s'est constituée, parce qu'elle sait combien l'association donne de forces à l'activité individuelle, et multiplie son impulsion. Elle sera heureuse de voir s'associer à ses efforts, tous ceux qui aiment l'étude, et qui comprennent les avantages que l'on peut retirer d'un secours mutuel.

M. A. COMBES offre à la Société la série complète des poids de la ville de Castres, portant la date de 1639. Cette série, la dernière émise, est moins rare que les précédentes de 1380 et de 1594. L'exemplaire qui entre dans la collection de la Société est en très-bon état. Il porte d'un côté l'écu armorié de la ville, et autour, la désignation de la valeur du poids; de l'autre côté, au centre, l'écu de France aux trois fleurs de lys, et en exergue : Louis XIII roi de F. et N. 1639.

M. A. COMBES dépose le plan des plantations faites en 1784, sous l'administration de M. Sers, avocat, depuis la porte de l'Albinque jusqu'à la porte des *Messourgues*, sur quatre rangs et une longueur de 565 toises. Ces ormes existent encore en partie.

M. R. DUCROS rend compte d'un bulletin de la Société des Antiquaires de Picardie.



Cette Société a pour but l'étude des antiquités locales. Elle vient de faire reproduire des cadres remarquables qui entourent les œuvres d'art de la confrérie de N.-D. du Puy. Ses bulletins renferment une notice sur le sieur de St-Preuil, maréchal de camp, sous Louis XIII, des notes sur St-Firmin premier évêque d'Amiens; une étude sur une tour de cette ville, appelée *le Pilori*, et un examen minutieux d'un missel de 1323. Ce missel remarquable par l'écriture, les ornements et les enluminures, appartenait autrefois à l'église de St-Jean d'Amiens; il est aujourd'hui à La Haye. Cette étude signale d'une manière particulière le contraste qui existe entre la nature du livre et le caractère des dessins qui occupent toutes les pages. Ces dessins portent l'empreinte d'une liberté naïve qui peut, avec plus de justice, être considérée comme une licence que le temps explique peut-être, mais qu'il ne justifie pas.

Le comité de Noyon qui se rattache à cette Société, publie un travail sur la seigneurie de Lassagny, et sur un conflit d'autorité entre l'évêque et les puissants comtes de Vermandois.

Un second rapport de M. R. Ducros signale les travaux contenus dans plusieurs bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère.

L'agriculture y tient une grande place, et les études historiques locales y sont nombreuses. La plus importante est la vie de Guillaume de Grimoard, né à Florac, devenu pape en 1362, sous le nom d'Urbain V, et mort en odeur de sainteté à Avignon en 1370. M. Th. Roussel, qui, en 1840, avait déjà publié des recherches sur la vie et le pontificat d'Urbain V, venge cette grande figure historique de l'oubli systématique où elle a été trop longtemps laissée.

Ces bulletins contiennent encore une étude sur la restauration de la cathédrale de Mende bâtie par Urbain V, une dissertation sur l'origine des droits des évêques

du Gévaudan, la description d'un monument antique à Lavuéjols, des réflexions sur une dyssenterie épidémique à Mende, et des observations météorologiques régulières et complètes.

M. V. CONTIÈ rend compte d'une brochure adressée à la Société, par M. E. Barry, professeur d'histoire à la faculté des lettres de Toulouse.

M. E. Barry est parvenu à réunir une collection considérable de poids inscrits des villes du midi de la France. Il signale l'intérêt qui s'attache à des titres divers, à ces petits monuments trop longtemps dédaignés. Ils ont cependant une importance qui ne peut pas échapper à ceux qui s'occupent d'études historiques.

La plupart des villes du midi n'ont jamais frappé monnaie; et celles qui ont eu ce privilége, l'ont perdu au douzième ou au treizième siècle. C'est aux poids ou aux sceaux, que l'on est réduit, aujourd'hui, pour expliquer ou pour éclaircir une foule de faits obscurs dont on chercherait vainement ailleurs le sens.

Depuis le milieu du treizième siècle, à la suite de la réforme consulaire, le régime municipal n'a point eu une bonne ou une mauvaise fortune qui ne se traduise ou ne se reflète sur ces petits monuments. Tantôt, c'est la vie intérieure des cités qu'ils nous transmettent; tantôt, c'est le contre-coup des événements extérieurs qu'ils subissent. Ils permettent ainsi de suivre la marche et les progrès du mouvement municipal, à travers ses phases diverses.

C'est là ce qui fait leur valeur et établit leur utilité. C'est par là que s'explique l'intérêt que M. E. Barry attache à compléter une collection déjà si riche et si considérable. Au moment de publier, sous forme de catalogue raisonné, une monographie qui puisse servir de guide, et de relever ainsi d'un injuste oubli une branche intéres-

sante des sciences archéologiques, il fait appel à tous ceux qui pourraient encore sauver de la destruction, des témoignages positifs d'un passé que l'on a tant de peine à pénétrer et à reconstituer.

Cet appel doit être entendu : il doit surtout trouver de l'écho au sein des Sociétés qui, par la nature de leurs études, peuvent à chaque instant apprécier l'importance d'une pareille collection. La Société littéraire et scientifique de Castres sera heureuse de seconder M. Barry, autant qu'il dépendra d'elle, et de mettre à sa disposition tout ce qui pourra lui être utile dans le travail qu'il entreprend.

L'Albigeois, démembré depuis en deux diocèses, Albi et Castres, était riche en poids inscrits. Albi, Rabastens, Gaillac, Castelnau-de-Montmirail, Cordes, possèdent des séries importantes. Castres en a quatre : 1380, XVme siècle, 1594, 1639. Les deux premières sont rares. Il serait possible cependant, de recueillir encore des collections, sinon complètes, du moins assez considérables et en assez bon état.

M. A. COMBES, lit un mémoire sur *les noms propres des habitants de la ville de Castres*.

Il établit d'abord le principe des dénominations individuelles ; il le trouve dans la définition la plus exacte des personnes, par leurs qualités physiques, leur profession urbaine ou agricole, leurs fonctions, les particularités de leur existence. Il cherche à rattacher ces diverses observations au point de vue historique local.

A Castres, les noms propres paraissent au XIIe siècle, à la suite des affranchissements, qui firent entrer dans la classe des bourgeois les anciens serfs. Cinq familles de noms apparaissent presque partout à cette époque.

1° Ceux des affranchis venus des professions industrielles ou mécaniques : *Molinié, Fabre, Bourrel, Granié, Fournier, Sabatier.*

2° Ceux des affranchis attachés aux travaux agricoles, qui rappelaient un souvenir ou désignaient une spécialité : *Boyer, Cavalié, Biau, Bacquié, Auriol, Bosc, Lafon, Fontés, Pech, Prat, Prades, Pradal, Garrigues, Castanié, Gineste.*

3° Les noms venus d'une fonction municipale : *Le Prévôt, Le Doyen, Le Maire.* Ces noms sont rares dans le pays Castrais.

4° Ceux qui rappellent une difformité physique, ou une particularité extérieure : *Le Grand, Le Petit, Le Sourd, Le Bègue, Nègre, Le Blanc.*

5° Les noms de baptême, transmis et conservés : *Henri, Bernard, Mathieu.*

Quoique ces conditions puissent se retrouver partout, il y a pourtant dans chaque contrée des noms spéciaux, qui portent un caractère facilement reconnaissable. Le nom est ce qu'il y a de plus local, et par conséquent de plus fixe, dans l'ancienne organisation municipale et politique de la France.

Les premiers noms propres connus dans l'histoire de Castres, sont ceux qui figurent dans la charte d'affranchissement de 1120 : *Guillabert, Escot, Raymond, Bernard, Isarn.* Leur origine est presque toute germanique.

En 1454, la ville de Castres comptait parmi les places fortifiées : elle avait 108 habitants contribuables, désignés par 51 noms, en général de provenance ou de signification romane.

A la fin du XIVe siècle, les notaires s'établissent dans la ville ; en conservant le nom de leurs clients, ils

constatent surtout les leurs par une succession non interrompue depuis 1588, jusqu'à nos jours. Ces noms sont latins dans le principe, ensuite italiens, plus tard essentiellement Castrais.

Il est probable qu'ils ont subi à Castres les modifications que l'on constate partout dans la désinence. Le nom reste le même pour la racine. Aussi, des dénominations qui paraissent distinctes, et quelquefois complètement étrangères, se rapprochent-elles, lorsqu'on a dégagé les lettres accessoires que l'ignorance, l'usage ou la négligence ont autorisées, et se rattachent-elles à la même souche.

Les actes des notaires permettent de suivre cette altération subie par certains noms. Il n'est pas rare de voir les membres d'une même famille, transmettre un nom qui, défiguré successivement, perd complètement après une série d'années, tout caractère de ressemblance.

Sous Henri IV, les noms propres des habitants au nombre de 5,355, peuvent être définitivement classés, d'après leur position sociale. Les plus nombreux sont ceux qui commencent par une des trois premières lettres de l'alphabet, ou par la septième. Ils admettent la classification suivante :

Familles nobles ne résidant pas dans Castres	15
Nobles ayant dans la ville des biens roturiers	8
Bourgeois avec droit complet de cité	80
Artisans contribuables	108
	211

Tous ces noms peuvent être étudiés sous le rapport 1° de leur origine; 2° de leur emploi usuel; 3° de leur disparition progressive; 4° de leur permanence locale;

5° de la classification des personnes, suivant le privilége de la naissance, le droit de bourgeoisie, ou l'exercice d'un métier.

Les causes qui ont agi dès le commencement exercent encore leur influence. Il y a peu de noms dont on ne puisse retrouver l'origine, et qu'il ne soit facile de rattacher à l'un des principes signalés. C'est que les dénominations nouvelles ne se forment pas autrement que les premières.

La Réforme eut une influence indirecte sur les noms propres, en prenant droit de cité dans Castres. Quatre grandes institutions s'élèvent, et appellent un certain nombre de personnes dont l'origine n'était pas Castraise. Ce sont: la Chambre de l'édit, le Collége commun aux deux religions, l'administration municipale à la fois catholique et protestante, et l'académie de Castres, fondée en 1648. Plusieurs noms propres nouveaux furent attirés et naturalisés à la suite de ces établissements. Plusieurs devinrent de véritables illustrations. En 1670, la physionomie des répertoires publics, s'en trouva tout-à-fait changée. Louis XIV put la consacrer d'une manière authentique et définitive, au moyen d'anoblissements, justifiés d'avance par le mérite ou les services. D'autre part, la classe déjà nombreuse des avocats, fut honorée de distinctions honorifiques qui tournèrent au profit de la cité.

La révocation de l'édit de Nantes apporta peu de changements à cet état de choses. A la suite de ce grand fait politique, arrivèrent à Castres de nouvelles familles, qui y introduisirent l'esprit commercial, avec tous les avantages de considération et de fortune qu'il apporte ordinairement avec lui.

A compter du dix-huitième siècle, jusqu'en 1789, le mouvement des dénominations personnelles, dans la ville de Castres, participe du développement régulier ou irré-

gulier, normal ou trop précipité, de la réorganisation municipale. Les noms propres des maires, lieutenants de maire, premiers consuls-maires, assesseurs, etc., successivement inscrits sur les registres des électeurs ou des nominations annuelles, donnent à l'histoire locale son véritable caractère. Là apparaissent toutes les notabilités créées tour-à-tour par le choix du monarque, la vénalité des charges, le mérite individuel, la bonne renommée, la richesse honorablement acquise. Aussi M. Combes termine-t-il ce catalogue qui a une importance historique, par la nomenclature des autorités locales depuis 1680, jusques au commencement de la révolution française : tableau exact, authentique, instructif et qu'il serait heureux de voir reproduire, sur les murs de quelque salle, destinée à des réunions publiques, afin de signaler à nos contemporains, *les noms propres*, les plus dignes à la fois de leur vénération et de leur reconnaissance.

Voici cette liste :

1680 Bernard Coste, avocat au parlement, nommé par le roi.
1681 Noble Jacques de Ranchin, élu par le peuple.
1682 Jean Balaran, avocat au parlement, *id.*
1683 Guillaume de Cabrier, bourgeois, nommé par le roi.
1684 Melchior Du Lac de Montvert, *id.*
1685 Noble Alexis de Perrin, seigneur de la Bessière.
1686 Etienne Manas, avocat.
1687 Paul Gautier, avocat.
1688 Louis de Frégeville.
1689 Pierre Maffre, seigneur de Lastens.
1690 Etienne-Henri Besson, docteur en médecine.
1691 Jean-Jacques Milhau, avocat au Parlement.
1692 Etienne Gautier.
1693 Jean-Jacques Milhau, seigneur de Gourjade.
1694 Michel Charteau, notaire royal.
1695 Etienne Chasalou.

1696 Joseph-André de Beaufort, docteur en médecine.
1697 Joseph Prudhomme, avocat.
1698, 1699, 1700, Claude Ferragus, bourgeois, nommé par l'intendant.
1701 Jacques Gasc, docteur en médecine.
1702 Claude Ferragus.
1703 Michel Charteau, conseiller du roi.
1704 Pierre Cabaret.
1705, 1706, Jean Barbara, nommé par l'intendant de la province.
1707, 1708, François Daussion, élu, et nommé par l'intendant.
1709 Bernard Lavit, bourgeois, premier consul élu, Guillaume de Perrin, nommé maire pendant un an.
1710 Guillaume Chapenc, élu.
1711 François Combeguille, maitre chirurgien, et Joseph de Milhau.
1712 Pierre Cabaret.
1713 Jean Barbara.
1714 Jean Lamaurié, élu.
1715 Joseph Lamaurié, élu, et Joseph-Philippe de Guilhem, marquis du Bosc, nommé maire pour un an.
1716 François Combeguille.
Le 29 octobre 1717, la lutte commencée sous Louis XIV, entre le pouvoir royal et les prérogatives municipales, cesse tout-à-fait; la commune et les consuls sont rétablis dans leurs anciens droits.
1717, 1718, Noble Joseph Dupuy, sieur de St-Florens.
1719 Paul David, marchand, premier consul élu.
1720 Germain Pinel, Bourgeois. *id.*
1721 François Combeguille, chirurgien.
1722 Jean Ouillier, marchand.
1723 Jean Guiraldenc, marchand.
1724 François Daussion, apothicaire.

1725 Eustache Lagon, apothicaire.
1726 Joseph Lamaurié, marchand.
1727 Jacques Borel, bourgeois.
1728 Joseph Madaule, notaire.
1729 Jean-Jacques Rion, chirurgien.
1730 Jacques Saunal, chirurgien.
1731 Paul Dourliés, bourgeois.
1732 Jean Guiraldenc, marchand.
1733 François Daussion, apothicaire.
1734 Jacques Borel, bourgeois.
1735, 1736, 1737, Pierre Pélissier, premier consul élu, sous Pierre de Galaup, sieur de Lézert, maire, Louis Chapenc et Pierre Gasc, lieutenants de maire.
1738 Noble Joseph de Barbara, de Burgairous, premier consul, sous Joseph de Milhau, nommé maire par le roi.
1739 Jacques Borel, premier consul élu.
1740 Jean-Jacques Rion.
1741 Pierre Pélissier.
1742 Joseph Lamaurié.
De 1743 à 1756 Antoine Azaïs, conseiller du roi, lieutenant de maire.
1756 Jacques de Milhau, seigneur de Gourjade, premier consul élu.
1757 Jacques Carles, ancien lieutenant criminel.
De 1758 à 1766 Noble Guillaume-Hyacinthe de Perrin, seigneur de Lengari, premier consul, renouvelé tous les ans, par élection.
1766 Pierre de Bayard, premier consul, maire par élection.
1767 Jean-Antoine Peyre, avocat.
1768 Jean-Jacques-Joseph de Lacger.
1769 Jean-Pierre Batigne, médecin.
1770 Maurice de Pélissier, ancien mousquetaire.
1771 Antoine Gleizes, avocat.

1772 Paul de Milhau.
1773, 1774, 1775, Antoine Gleizes.
1776 de St-Paul de Milhau.
1777 Maurice de Pélissier.
1778, 1779, Antoine Gleizes.
1780, 1781, 1782, 1783, Maurice de Pélissier.
De 1784 à 1788, Louis Sers, avocat, premier consul-maire.
1789 Adal de Pujol.

Il est bon qu'une liste complète de ces noms, soit connue. Plusieurs subsistent encore, et sont honorablement portés. Il y a d'ailleurs, de l'intérêt à savoir quels sont les administrateurs de la ville de Castres, qui ont contribué à ses améliorations et à ses progrès. D'autres noms ont pu disparaître, mais les bienfaits restent, et il est juste que le présent rende hommage au passé pour tout ce qu'il lui doit.

M. V. CANET complète la première partie de son travail sur cette question : Tous les peuples anciens ont-ils eu une littérature ?

Quand on étudie l'ensemble des œuvres littéraires d'un peuple, les questions de forme, quelque intéressantes qu'elles soient par elles-mêmes, deviennent bientôt secondaires. Le fond reste l'objet principal de l'attention ; il se présente sous une si grande variété d'aspects, l'horizon s'éloigne si bien à chaque pas, qu'il n'est pas possible d'avoir le dernier mot de cette investigation intime, où un résultat amène toujours de nouveaux désirs ; et l'on a besoin de se rendre compte de toutes les causes, à mesure que l'on en constate l'existence par des effets.

Après avoir fait deux grandes parts dans l'histoire de l'humanité, et avoir mis d'un côté les nations qui, par les propres forces de leur raison et de leur génie, grâce aux débris des traditions primitives qui ne se

sont jamais complètement perdues dans le monde, ont reconquis quelques-unes des vérités qui font la dignité humaine, et assurent la fécondité de ses travaux; après avoir placé en leur présence les peuples qui, guidés par une lumière divine, se sont avancés dans une voie tracée d'avance à leur activité et à leurs efforts, il est facile de reconnaître que si ces deux grandes phases de la vie sociale sont séparées par des différences radicales au point de vue religieux et politique, ces différences ne sont ni moins tranchées ni moins fécondes dans les créations littéraires et artistiques.

Une littérature est la vie intellectuelle d'un peuple. C'est par elle qu'il se révèle tout entier, et qu'il se manifeste avec les caractères qui constituent sa nationalité, et lui conservent à travers le temps, et malgré les changements qu'il apporte avec lui, une physionomie particulière. Il est naturel à l'homme de produire, sous l'action d'une première inspiration, certaines œuvres qui traduisent les impressions sous lesquelles vit et s'agite son âme. Si ces créations, quelque belles qu'on les suppose, pour le fond ou pour la forme, quelque parfaites qu'elles soient dans leur conception ou dans les détails de leur exécution, sont exprimées dans une langue accessible seulement à un petit nombre d'hommes, si elles se renferment dans un ordre d'idées ou de croyances, qui sont le domaine exclusif de quelques-uns, si elles ne se rattachent à aucune aspiration générale, si elles ne se dirigent pas vers un même but de progrès individuel et de moralité sociale, peut-on dire que cet ensemble, quelque harmonieux et divers qu'il soit, constitue une littérature?

La littérature considérée au fond, c'est-à-dire dans son essence, est l'expression embellie de la nature et de la société: considérée dans la forme, elle est la connaissance de l'ensemble des œuvres de l'esprit humain traduites dans une langue, de la vie des hommes qui les ont écrites, et des règles sur lesquelles elles reposent.

Tous les peuples, comme tous les hommes, peuvent peindre les scènes de la nature physique dans leur infinie variété; ils peuvent combiner, avec plus ou moins d'art, toutes les conceptions de l'intelligence, et rendre, avec une vérité plus ou moins saisissante, les émotions les plus délicates et les passions les plus terribles du cœur. C'est le fond de toutes les littératures; et comme ce fond est dans l'homme et dans le milieu où se passe son existence, il n'est pas probable qu'il le dédaigne ou le méconnaisse. Voilà pourquoi on le retrouve chez tous les peuples, quel que soit leur degré de civilisation et de perfectionnement intellectuel ou moral.

A côté de cette première inspiration, ou de ce que l'on pourrait appeler la matière de la littérature, vient se placer l'influence de la société. De toute agglomération d'individus régis par les mêmes lois, protégés par la même autorité, défendus par la même force, ressort un ensemble de pensées, de sentiments et d'aspirations, un courant extérieur qui est comme l'émana tion de toutes ces âmes, le souffle de toutes ces existences. C'est ce qui donne à une époque et à un peuple, leur physionomie propre et distincte. C'est ce qui fait qu'en conservant les caractères généraux qui accusent partout, dans tous les arts, une même origine et une même destinée à la nature humaine, les œuvres littéraires nous offrent des signes nombreux et éclatants, par lesquels se révèle cette variété infinie qui, dans la création, accompagne toujours l'unité sans la contraindre ni la détruire.

Si la nature est la même d'une manière générale, pour tous les temps et pour tous les degrés de civilisation, elle peut subir dans la forme dont elle se sert pour exprimer ses impressions, des modifications importantes. C'est ce qui donne à l'histoire de la littérature un si grand intérêt et une si saisissante variété. L'homme se peint en reproduisant la nature, les hommes se révèlent

suivant les caractères que donne à cette inspiration première, l'influence de leur civilisation.

Jusque-là, il n'est pas possible de penser qu'un peuple existe, sans produire des œuvres où se trouvent réunies l'action de la nature, comme puissance créatrice, et celle de la société, comme direction particulière imprimée à ces manifestations de l'esprit et du cœur.

Mais il faut encore embellir la nature; il faut présenter la société sous un aspect qui approche de cet idéal que chacun de nous sent vivre au-dedans de lui, qu'il poursuit comme la réalisation de ses désirs les plus intimes, comme l'expansion la plus généreuse et la plus active de son âme, et auquel il compare les créations du génie et les œuvres de la médiocrité. Si la littérature reproduisait la nature telle qu'elle est, sans choix et sans exclusion, elle ne ferait plus de distinction entre le vrai et le faux, entre le beau et le laid; le goût n'aurait pas d'action, la loi et l'accident se confondraient, et la littérature ne deviendrait jamais un art.

C'est ce qui est arrivé pour la plupart des peuples de l'antiquité; et c'est une des causes par lesquelles s'explique leur infériorité, relativement aux peuples modernes.

Il en résulte que, chez les nations même les plus privilégiées, soit à cause de leurs conditions sociales, soit à cause du rôle qu'elles ont joué dans le monde, l'art, quand il avait pu naître, n'existait que pour quelques-uns, et ne s'adressait qu'à un petit nombre.

Nous nous obstinons à croire que le génie était parfaitement apprécié à Rome et dans Athènes. Nous oublions ainsi les dispositions du peuple, son état général d'ignorance, la nature de ses préoccupations, cette division constante qui formait sa vie politique, mais qui devait être si peu favorable à sa vie intellectuelle. Nous nous méprenons, d'un autre côté, sur le but des écrivains

qui ont fait la gloire de l'antiquité. et sur la part qu'ils assignaient eux-mêmes à leur ambition, dans les suffrages de leurs contemporains.

Pindare dédaigne le peuple et déclare qu'il ne veut être entendu que des savants. Thucydide, que Cicéron se plaint de ne pas comprendre toujours, se réserve un auditoire choisi. Dans le dialogue de Cicéron sur l'orateur, Antoine dont on vient de louer l'habileté dans les lettres grecques, avoue qu'il ne saisit pas le plus souvent, le sens des philosophes et des poètes.

Or si ces faits, et bien d'autres qu'il serait facile de citer, sont vrais pour la Grèce et pour Rome, qui seules ont eu une littérature conservée après la chûte de leur puissance, qui seules ont le glorieux privilége de présenter en elles, comme le résumé complet de ce que l'antiquité tout entière avait conquis par la patience et vivifié par le génie, est-il possible de croire que les peuples moins favorisés, et privés de ce précieux talent d'assimilation qui enfante des prodiges, soient arrivés à produire un ensemble d'œuvres animées de cet esprit général, soutenues par cette admiration intelligente, par cette espèce de participation qui unit si étroitement l'écrivain au lecteur, et devient le caractère le plus marqué, une des conditions essentielles de l'existence d'une littérature ?

Mais cette condition n'est pas seule : bien d'autres doivent s'y joindre. Une littérature se formera réellement, lorsque les procédés de l'art devinés et appliqués par le génie, auront été formulés par une de ces intelligences patientes et fermes, qui semblent jetées de distance à distance dans les siècles, pour constater le point où l'homme s'est arrêté dans la voie de ces découvertes successives qui lui livrent, un à un, les secrets féconds de la nature, et lui permettent ainsi de s'élancer plus loin.

Elle se développera, si la langue qui sert d'interprète au génie est accessible à une portion considérable de la nation; et si, par sa nature même, elle ne porte pas un caractère exclusif. Des œuvres qui ne s'adresseraient pas à une nation tout entière, peuvent avoir leurs beautés; elles n'auraient point de caractère social: elles ne contribueraient pas d'une manière efficace à ce mouvement des esprits qui est la vie réelle et, après les siècles, le souvenir vivant d'un peuple.

Une littérature grandira lorsqu'elle s'inspirera dans les croyances générales, dans les idées les plus communes. Dès lors, il y aura expansion entre les âmes: et de même que l'éloquence n'a de puissance, que lorsqu'il s'est établi comme un courant actif entre l'orateur et l'auditeur, de même, il ne pourra y avoir, pour un peuple, de véritable littérature, que lorsque les écrivains seront devenus les interprètes heureux et habiles des aspirations générales.

Une littérature se constituera, lorsqu'elle rattachera entre elles, par une idée générale ses diverses œuvres. L'isolement ne vaut rien pour l'homme: or l'isolement est inévitable pour les productions littéraires, lorsque dans la société, l'organisation n'est pas assez forte, pour constituer un tout, dont les parties soient étroitement liées entre elles. Tous les peuples surtout, sont-ils parvenus à cette unité? Tous les peuples surtout, ont-ils su la rendre féconde, en évitant ce qu'elle a de tyrannique, et en s'emparant des avantages qu'elle offre et des garanties qu'elle donne?

Enfin, une littérature aura une vie complète, elle existera dans la plénitude de son action et de son influence bienfaisante, lorsque toutes ses œuvres tendront à un même but de progrès individuel et d'amélioration générale. L'homme a pour mission de se perfectionner. La vie n'est pour lui qu'une épreuve plus ou moins longue, plus ou moins dure, mais toujours réelle, pendant laquelle il ne

doit pas perdre de vue son origine et ses destinées. Créature déchue, il cherche à se réhabiliter ; et si

L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux,

nous savons qu'il aspire à y remonter, et à reconquérir son premier empire. Les créations intellectuelles sont pour lui un moyen de perfectionnement pour son esprit et pour son cœur. Tant que les œuvres de toute sorte ne sont pas dirigées vers ce but, elles n'ont pas de portée réelle, elles ne peuvent constituer véritablement une littérature, car elles ne sont pas d'accord avec les destinées de l'humanité.

Ainsi tous les peuples ont des œuvres littéraires ; tous les peuples n'ont pas une littérature. Parmi les nations antérieures au christianisme, les Grecs et les Romains seuls, ont un ensemble d'œuvres placé dans des conditions particulières aux écrivains, ou dépendant de la société, qui en font d'éclatantes et riches littératures. Il a pu exister, en dehors d'eux, des peuples réunissant tous les caractères que nous croyons indispensables pour former une littérature. Mais rien dans ce que nous a transmis l'antiquité ne nous permet de l'affirmer avec certitude. L'Égypte, l'Inde et la Chine semblent posséder des trésors assez nombreux et d'un assez grand prix, pour qu'elles puissent être exclues de cette espèce de proscription, et rapprochées des peuples assez heureux ou assez habiles, pour avoir donné de leur civilisation une image complète dans les productions de leur esprit. Mais ces exceptions n'infirmeraient nullement cette proposition générale, dont la preuve ressort de la situation intellectuelle et de la condition sociale de toutes les civilisations : les peuples en dehors du christianisme, peuvent avoir une littérature : sous l'action directe ou indirecte du christianisme, ils doivent avoir une littérature.

Séance du 28 mai 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. F. MARTIN, avocat, est nommé membre ordinaire de la Société.

M. ROUMANILLE, membre correspondant, adresse à la Société trois brochures, en vers patois, intitulées : *la Campano mountado, la Part d'au boun Diéu, li Sounjarello.*

La Société en renvoie l'examen à M. Bru.

M. le président du Congrès de la propriété littéraire et artistique, qui doit s'ouvrir à Bruxelles le 27 septembre 1858, transmet le programme des questions dont la solution est poursuivie. Il engage la Société littéraire et scientifique de Castres à se faire représenter par des délégués à ce Congrès, ou à donner son adhésion au but pour lequel il se réunit.

La Société examine les cinq parties du programme, relatives à la reconnaissance internationale de la propriété des ouvrages d'art et de littérature, à sa durée, aux droits de traduction, à la représentation des compositions dramatiques et musicales, à la reproduction des œuvres de dessin, de peinture, de sculpture, d'architecture, et à toutes les mesures qui peuvent sauvegarder les droits des auteurs, et favoriser la libre expansion des productions intellectuelles ou artistiques.

Le but poursuivi par le Congrès est digne à tous les égards de l'attention des hommes sérieux. Il s'agit d'une enquête à faire; et par qui peut-elle être plus légitime-

ment ouverte, et plus utilement continuée, que par ceux dont les préoccupations n'abandonnent pas les nobles travaux de l'intelligence et de l'art? Il s'agit de renseignements à recueillir, de vœux à émettre, afin de hâter ou de faciliter le travail des législateurs dans les États qui songent sérieusement à la solution de la question si difficile et si compliquée de la propriété littéraire. Le Congrès a limité son ambition; il n'a pu limiter sa portée. Les questions sur lesquelles il appelle l'attention, sont des plus hautes et des plus difficiles; et lorsque la spéculation les aura résolues dans le sens le plus large, le plus juste et le plus fécond, il semble bien difficile que l'exécution ne devienne pas une nécessité, car le Congrès sera lui-même l'expression la plus éclatante, la manifestation la plus vive de l'opinion publique.

Chacun sait, à cet égard, ce qu'il désire. Pendant que la propriété mobilière et immobilière est entourée de tant de garanties, n'est-il pas profondément regrettable que des mesures partielles par la limite des temps, ou celle des frontières, aient seules, jusqu'à présent, protégé les productions du génie? De nobles efforts ont été tentés par ceux des États que l'on est toujours sûr de trouver à la tête des réformes justes et des progrès salutaires. Il s'agit de donner une sanction définitive à ces mesures, et de les faire appliquer, par l'ascendant irrésistible de la vérité, dans les pays où elles n'ont pu encore obtenir droit de cité. Alors seulement, il sera possible de compter sur la réparation d'une longue injustice, sur l'espérance d'une plus juste rémunération, et l'assurance d'une condition plus honorable pour ceux qui se vouent au travail si souvent stérile de la pensée.

Le Congrès ne se bornera pas à émettre ce vœu. Il examinera les diverses solutions à proposer, et se placera sur le terrain de la pratique où viennent souvent échouer les meilleures intentions. Sous l'inspiration de quel principe agira-t-il? Quelle sera celle des formules des économistes

qui obtiendra sa préférence? C'est ce qu'il n'est pas possible de prévoir d'une manière certaine. Mais l'adhésion et la sympathie de tous les amis des lettres et des arts ne peut lui manquer. A ce titre, la Société littéraire et scientifique de Castres adhère au programme formulé par le Congrès de Bruxelles, et fait des vœux pour que ses efforts arrivent à une prompte et complète solution.

M. le président dépose un bulletin de la Société académique des Hautes-Pyrénées. L'examen en est renvoyé à M. Daste.

M. E. CARAVEN fait hommage à la Société d'un tableau orné de dessins à la plume, et contenant les annales littéraires et scientifiques du pays Castrais, avec le nom des hommes qui ont dû leur illustration à des travaux intellectuels.

La Société vote des remerciements à M. Caraven. Elle le félicite de la pensée qui lui a inspiré ce travail, et de la manière dont il l'a exécuté.

M. COMBES dépose le portrait du maréchal Ligonier avec des empreintes de cachets à ses armes.

Jean de Ligonier était né à Castres. Sorti de France à la fin du XVIIe siècle, avec une partie de sa famille, il entra au service dans les armées anglaises, fut pris à la bataille de Lawffeld, se rendit célèbre par sa bravoure et ses exploits, devint feld-maréchal et pair d'Irlande, et mourut en 1760. M. Nayral lui a consacré un article dans *sa biographie*. Mais son histoire est encore à faire. Sa vie est assez importante, elle a été mêlée à un assez grand nombre de faits historiques, pour qu'il y ait intérêt à l'écrire et à la faire connaître. Le maréchal Ligonier était un grand homme de guerre; et quel qu'ait été le rôle que des circonstances malheureuses lui ont fait jouer, il n'en est pas

moins digne, pour Castres surtout, d'une attention particulière. C'est ce sentiment qui a fait déjà recueillir des documents nombreux. Ils ne tarderont pas à trouver leur place dans une biographie complète, que la Société attend avec impatience et qu'elle demande à l'un de ses membres.

M. A. TERRISSE offre à la Société quinze pièces de monnaie et deux statuettes ou figurines en terre cuite, trouvées dans des tombeaux au plateau de St-Jean.

La Société remercie M. Terrisse. Elle décide qu'il sera ouvert un registre dans lequel seront inscrits, par ordre de réception, les divers objets qui lui seront remis pour ses collections, avec le nom du donateur. Ce nom sera reproduit sur la légende qui accompagnera l'objet.

M. A. COMBES dépose une urne trouvée dans un tombeau aux environs de Labruguière, et diverses pièces de monnaie.

M. PARAYRE remet un fragment de boulet, trouvé au pied du château de Ferrières, dans le canton de Vabre.

M. A. COMBES demande à la Société qu'elle place dans le lieu ordinaire de ses séances, un portrait de Pierre de Fermat. Il tient à ce propos à rectifier une erreur accréditée parmi les biographes qui font mourir cet illustre géomètre en 1664 ; et à faire connaître, d'une manière précise, le lieu de sa mort.

Ce savant, né à Toulouse en 1590, est mort à Castres en 1665, ainsi que le constatent les registres de l'église paroissiale de N.-D. de la Platé, où on lit ce qui suit :

« Le douzième du mois de janvier 1665, décéda, ayant reçu tous les sacrements, messire Pierre de Fermat, conseiller du roi en son parlement de Tolose, commissaire

en la chambre de l'édit, séant à Castres, et fut enseveli le treizième, dans l'église des RR. PP. de St-Dominique, où les Messieurs du vénérable Chapitre ont fait l'office. »

L'église des Jacobins a disparu aujourd'hui, et rien n'indique la place où furent déposés les restes d'un homme dont la valeur n'a pas été contestée, et dont les travaux ont puissamment contribué aux progrès des sciences. Fermat fut en correspondance avec les hommes les plus importants de ce siècle, qui a mérité à si juste titre le nom de grand. On sait combien ont été nombreuses et fécondes ses découvertes dans les parties les plus élevées et les plus difficiles des mathématiques. Il poursuivait les mêmes résultats que Descartes dans les sciences positives, et il partage avec lui la gloire d'avoir appliqué l'algèbre à la géométrie. Il a donc sa part dans l'invention d'un procédé qui a multiplié les forces de l'esprit humain, en lui donnant de nouveaux et plus sûrs moyens de marcher à d'utiles conquêtes. Peut-être n'a-t-il pas été étranger, par la méthode qu'il imagina pour la solution de ses problèmes, à la découverte du calcul différentiel. Sa correspondance avec Pascal, cet échange presque journalier de pensées sur les questions les plus hautes, avec un des génies les plus étonnants que la France ait produits, permet de lui restituer ce qui lui revient dans l'exposition raisonnée du calcul des probabilités, dont tant d'esprits superficiels ont abusé sans doute, mais que des intelligences sérieuses et pratiques ont fait servir à des travaux dignes d'estime et de reconnaissance. Ses recherches sur les propriétés des nombres, ses études sur plusieurs mathématiciens de l'antiquité, dont il a expliqué les systèmes, et formulé les opinions, lui ont valu, de la part des hommes compétents, des témoignages qui ne sont pas suspects, et des hommages glorieux pour sa mémoire.

Mais à côté de ces mérites spéciaux, Fermat ne se montra étranger à aucune de ces fortes études qui ont fait tant d'honneur aux hommes du XVII[e] siècle. Il avait étudié

l'antiquité avec une passion qui l'avait initié à tous ses secrets, et un goût qui lui permettait de tirer parti de ce commerce intime et vivifiant, avec de grands génies. Il avait pénétré toutes les difficultés de la langue grecque. Il aimait la lecture des poètes, des orateurs et des historiens, non moins que celle des mathématiciens et des philosophes. Il y trouvait un aliment pour ses austères travaux, et un délassement au milieu de ces abstractions qui trop souvent, quand elles restent isolées et exclusives, n'élèvent l'intelligence qu'au détriment des autres facultés.

Conseiller à la chambre de l'Édit, à cette cour souveraine dont le rôle a été si important, et la mission si méconnue, même dans le milieu où elle a répandu ses bienfaits, il avait fait une étude spéciale de la science si difficile et si profonde du droit. Il l'aimait pour elle-même, pour l'heureuse influence qu'elle lui semblait appelée à exercer au sein d'une société où il y avait de vieilles haines à éteindre, des préventions à faire disparaître, un régime de calme et de tolérance personnelle à maintenir. C'est au milieu de ces fonctions d'apaisement général, qu'il est mort, dans l'exercice de son ministère, travailleur infatigable, et fidèle au devoir jusqu'au bout.

C'est une belle existence, et Castres ne doit pas l'oublier. Les hommages n'ont pas manqué à la mémoire de Fermat. L'académie des sciences et belles-lettres de Toulouse a empreint son effigie sur ses diplômes et ses médailles. Elle a mis son éloge au concours. L'imprimerie royale a publié en 1843, ses œuvres aux frais de l'État. N'est-il pas juste que Castres conserve au moins le souvenir de celui qui a quelque temps habité dans ses murs, et dont elle a eu tort en 1831, à l'époque de la destruction de l'église des Jacobins, de ne pas recueillir pieusement les cendres.

M. PARAYRE entretient la Société de divers fossiles qu'il avait déposés dans des séances précédentes.

La brèche silico-calcaire de la côte de Sicardens, sur la route de Lautrec, renferme des restes précieux de fossiles anté-diluviens. Dans une carrière de grès-molasse, on a découvert des débris d'ossements, des mandibules de diverses dimensions, dont la plus grande partie des dents existent encore. Ces débris appartiennent à la même espèce fossile des *palæotherium.*

Au hameau de Molinier, près de Puech-Auriol, on a trouvé, dans une carrière de grès grossier, deux mâchoires de *palæotherium*, et, à côté d'elles, la carapace presque entière d'une tortue, *(Tryonix).*

Deux autres empreintes, d'une assez grande dimension, ont été aussi recueillies. Elles appartiennent à la nature végétale. et paraissent avoir été produites par des feuilles de palmier. *(Rhapsis arundinea, chamærops humilis.)*

C'est à l'histoire paléontologique des végétaux fossiles qu'il faut recourir pour trouver des indices des périodes les plus reculées. A l'époque où la vie commençait à se manifester, et où les animaux étaient tous confinés sous de petites dimensions, dans l'intérieur des eaux, une végétation abondante et vigoureuse, formant d'immenses forêts, couvrait tous les points de la surface de la terre que la mer laissait à découvert.

L'étude de cette faune végétale est accompagnée de difficultés, quand on la compare à celle des populations paléontologiques. La principale tient à cette circonstance : tandis qu'en zoologie, les caractères employés pour la classification sont tirés de parties très-peu sujettes à s'altérer, de la forme des dents et de celle des os, en botanique, ceux dont on se sert appartiennent à des organes très-délicats, dont il ne reste plus de trace dans les végétaux fossiles. Il a donc été nécessaire de recourir à des conditions étrangères à la science, et de chercher, dans les restes conservés, l'indication des organes essentiels qui avaient disparu.

Grâce à ce procédé dont se sont servis avec bonheur des botanistes distingués, et particulièrement M. Adolphe Brongniart, il a été possible d'arriver à une classification exacte et nettement déterminée de tous les fossiles végétaux que les travaux de la terre mettent tous les jours à découvert, et livrent aux méditations de la science.

M. V. CONTIÉ fait un rapport sur un poulet monstrueux provenant du domaine de Rascas, et adressé à la Société par M. Jauge.

La conformation extérieure permet de ranger immédiatement le poulet parmi les *monstres composés doubles parasitaires*. Il est composé de deux sujets très-inégaux, dont le plus petit est un parasite, implanté ou greffé sur la face antérieure et sternale du sujet principal. La dissection a fourni les résultats suivants : L'appareil digestif s'est montré partout, quant à son organisation, simple et normal. L'estomac avait un volume relativement considérable. Les annexes du tube digestif étaient dans des conditions régulières.

Une seule hémitérie de connexion se faisait remarquer dans l'appareil respiratoire : c'était l'ouverture de la glotte à mi-cou, et bien au-dessous de la racine de la langue.

Dans l'appareil respiratoire, il était facile de voir l'aorte se bifurquer, dès son point de départ du cœur, en deux branches, dont l'une parfaitement régulière, se rendait au sujet principal, et l'autre allait se ramifier dans la partie du monstre fournie par le parasite. Une veine assez distincte allait aboutir à la veine cave inférieure du sujet principal; elle était destinée sans doute, à y déverser le sang veineux des membres du parasite. L'abdomen était séparé du thorax par un diaphragme complet. Ainsi, à part quelques anomalies, l'unité et une certaine régularité régnaient dans les organes de la vie végétative.

Il n'en est pas de même pour l'un des appareils de la vie animale : les membres locomoteurs. Les doigts de de l'autosite sont au nombre de quatre, dans le pied droit, et de cinq dans le pied gauche. Celui qui correspond au doigt postérieur normal s'est porté à l'intérieur : il est devenu latéral. C'est de la première phalange de ce doigt, que se détache le cinquième.

Les deux pattes du parasite ont chacune cinq doigts, avec une disposition relative identique à celle des doigts du sujet principal. S'il y a là une hémitérie, ce ne saurait être une hémitérie de nombre ; car, dans les phasianés, genre coq, plusieurs variétés ont cinq et quelquefois six doigts. Mais une hémitérie réelle existe dans la région anormale des *humerus*, des *radius* et des *cubitus* des deux ailes du parasite.

La direction des membres pelviens et thoraciques, devait être contraire ; et si le monstre quadrupède avait pu vivre, les pattes du parasite auraient été, sinon tout-à-fait impropres, du moins peu aptes à la locomotion.

Les torses du parasite sont longs et grêles ; le reste du squelette présente, dans ses diverses parties, une unité presque absolue. Malgré des recherches minutieuses, il n'a pas été possible de découvrir de trace du système nerveux.

Deux hypothèses se présentent naturellement à la suite de ces observations. Si le sternum de l'autosite s'est adapté en se modifiant, pour leur servir de base, aux membres constitutifs du parasite, on pourrait voir dans le poulet monstrueux un *polymélien*. Mais aucun des cinq genres de polyméliens décrits par M. I. Geoffroy St-Hilaire, ne comporte la soudure du parasite dans la région thoracique. La nature, il est vrai, se plait à varier les genres et les espèces, non seulement des animaux à organisation régulière, mais encore des êtres que la science considère comme anormaux. Il ne serait dès lors nulle-

ment impossible que le poulet présentât un cas d'un genre nouveau qui, par analogie, serait le genre *thoracomèle.*

Mais ce prétendu sternum formé par la base unique et commune des quatre membres du parasite ne serait-il pas plus exactement considéré comme un tronc vertébral rudimentaire ? Dans cette hypothèse, le poulet deviendrait un *hétérotypien*, du genre *hétéradelphe.*

Cette conjecture a été appuyée par l'opinion de M. N. Joly, professeur de zoologie à la faculté des sciences de Toulouse.

« Votre poulet monstrueux, écrivait-il à M. Contié, n'est pas un polymélien. Un polymélien à sept ou huit membres, d'après M. I. Geoffroy St-Hilaire, devrait résulter de l'association d'un sujet autosite plus ou moins régulièrement conformé, et pourvu de quatre membres, sans corps. En d'autres termes, il faudrait que le parasite fut constitué par la réunion de deux membres abdominaux à un ou deux membres thoraciques, ou réciproquement, sans les parties normalement interposées entre la partie thoracique et la partie abdominale, c'est-à-dire, sans le tronc. Or, un tel parasite ne peut pas exister... Pour que, chez un monstre double, un parasite puisse être pourvu de trois ou quatre membres, il faut que le tronc soit plus ou moins complètement conservé; et, s'il l'est, le monstre double n'est pas caractérisé par la simple multiplication des membres, mais par la soudure de deux individus très-inégaux, et tout à fait distincts ; en d'autres termes, ce n'est plus un polymélien, mais un hétérotypien. Or, tel est le cas de votre monstre, que je n'hésite pas à rapporter au genre hétéradelphe. »

M. Contié accompagne la lecture de cette lettre de quelques observations relatives aux caractères qui distinguent le poulet objet de cette note.

M. V. CANET lit une note sur un système de mnémotechnie appliqué à l'histoire universelle, par M. l'abbé Bar-

the, aumônier à Gaillac. M. Marignac avait déjà appelé sur ce travail l'attention de la Société. Il lui restait à l'apprécier en lui-même, et à signaler les avantages qu'il pouvait offrir dans l'application.

Deux questions se présentent tout d'abord en présence d'un système de mnémotechnie. Faut-il laisser la mémoire à elle-même, et rechercher son développement par l'exercice seul? ou bien, y a-t-il avantage de profiter des classifications que l'expérience a indiquées, et des systèmes artificiels qu'elle a formulés, pour faire apprendre plus facilement et retenir plus sûrement?

Il n'est pas possible de s'arrêter à une préférence absolue. Pour quelques-uns, la mémoire trouvera son perfectionnement régulier et un développement considérable, dans l'attention concentrée sur les objets, et dans l'exercice plusieurs fois répété qui, reproduisant les mêmes faits et les mêmes caractères, les confie, d'une manière presque définitive, à l'intelligence qui en garde le souvenir. Pour les autres au contraire, il faut des cadres, des divisions conventionnelles, qui permettent de garder, comme en réserve, ce que l'on a étudié, et d'aller le chercher au moment où la volonté le réclamera.

Cette double disposition explique le rejet absolu des systèmes mnémotechniques par certains esprits, et leur exaltation par d'autres. Chacun juge à son point de vue, et selon ses propres tendances. Ce qui semble résulter positivement de cette observation, c'est que les procédés, féconds dans certains cas, deviennent absolument stériles dans d'autres. Il faut à cet égard, comme pour beaucoup d'autres choses, éviter tout excès, et rester dans un milieu qui est la vérité. Les systèmes mnémotechniques peuvent être utiles : ils ne sont pas indispensables. Quelques esprits y trouvent d'incontestables ressources. N'est-ce pas assez pour les rendre dignes d'attention, et leur accorder l'importance qu'il n'est pas permis de refuser à tout ce qui

exact, consciencieux, et que l'on croit inévitablement destiné à devenir utile.

M. A. de BARRAU lit une note sur le château de Roquefort, dépendant de la propriété du Montagnet, dans le canton de Dourgne.

Le château de Roquefort est situé sur le cours du Sor, un peu au-dessus du riant et industrieux village de Durfort, sur un mamelon granitique qui s'élève au milieu de la vallée, à une hauteur de 150 mètres. Il se rattache à la montagne, du côté du nord-est, par une étroite arète sur laquelle se trouve, au pied des murs, une forte dépression, augmentée probablement par l'art, pour rendre le château plus inabordable.

En traversant cette coupure, on arrive, aujourd'hui, à une porte voûtée à plein cintre, donnant accès dans l'intérieur, mais dominée encore par un rocher sur lequel s'élève la partie la mieux conservée de ces ruines, le donjon. Du haut de ce rocher, se présente une vue admirable.

Le regard embrasse la vallée de Durfort parsemée de petites maisons, dont on n'aperçoit que les toits rouges, ensevelis dans des masses de feuillage; il s'arrête, à droite, sur les rochers calcaires gris et rouges de Bernicaut; à gauche, sur les pentes abruptes de la forêt de l'Aiguille, et il s'étend en toute liberté sur la riche plaine de Revel et se repose sur les côteaux de St-Félix-de-Caraman. Du côté opposé, se présente un paysage montagneux des plus pittoresques.

La vallée du Sor, très-étroite et très-profonde, est entourée de forêts et paraîtrait une immense solitude, si l'on n'apercevait, comme manifestation de l'industrie et des travaux de l'homme, un des capricieux détours de la rigole destinée à porter les eaux de la montagne Noire au canal du Midi.

Au pied du donjon resté debout, se développe un plateau de forme irrégulière, entouré d'épaisses murailles qui, en certains endroits, ont encore une élévation de plusieurs mètres. C'était l'habitation principale, le logement du seigneur. La végétation a envahi tout l'intérieur de cette enceinte, et ne permet pas de distinguer les murs qui la divisaient. La tour s'élève à l'angle nord-est de ce plateau, irrégulière comme le rocher sur lequel sont assises ses fondations. Elle n'a d'autre entrée qu'une porte étroite et voûtée, située à près de trois mètres du sol, et qui devait communiquer avec le premier étage du château.

Elle s'ouvre sur une petite pièce, à peu près carrée, de deux mètres en tout sens, surmontée d'une voûte à plein cintre, en partie écroulée, et éclairée par une meurtrière au midi. Sur le sol de cette pièce, une trappe carrée donne accès dans une pièce inférieure, de même dimension, où s'ouvre une meurtrière percée dans un mur de 1 mètre 50 d'épaisseur. Ces deux pièces étaient évidemment deux cachots.

La tour est construite en matériaux de petit appareil, grossièrement taillés. Elle est restée presque intacte, excepté à l'angle qui regarde l'ouest, où les solides micaschistes ont été mêlés à des blocs d'un granit grossier à cristaux de feldspath, pierre peu homogène, qui se délite facilement sous les influences atmosphériques. Cette partie réclame des réparations qui seront faites, car c'est un des monuments les plus anciens du pays : et le propriétaire qui en connaît la valeur, ne veut pas le laisser disparaître.

Du pied de la tour, vers le sud, part une forte muraille dans laquelle est percée la porte d'entrée.

Elle forme le commencement d'une seconde enceinte plus basse et plus considérable que la première, dans laquelle étaient les logements des gens d'armes, et des

serviteurs du château. Au sud de cette enceinte, on distingue encore une petite barbacane commandant la partie supérieure de la vallée, et percée d'une étroite poterne dont les pieds droits laissent encore voir les trous de la barre destinée à assujétir la porte. Toutes ces constructions devaient former un vaste ensemble dont il n'est pas possible de juger aujourd'hui l'étendue au premier aspect, et que l'on ne peut étudier qu'en détail.

Il n'est pas possible de déterminer l'époque de la construction du château. Mais elle doit être ancienne, si l'on en juge par la grossièreté de la maçonnerie. En 1035, le château existait; et son propriétaire, Hugues fils de Goylane, en rendit hommage à Frotaire évêque de Nîmes et à son frère Bernard vicomte d'Alby et de Nîmes. En 1062, cet hommage est renouvelé par Hugues fils de Gilla.

En 1139, dans une énumération d'hommages rendus à Roger, vicomte de Carcassonne, pour différents châteaux, on voit trois frères, Hugues, Ayméric et Isarn Escaffré, possesseurs de Roquefort. Ils appartenaient à une famille puissante dont on peut suivre les traces pendant plus de trois siècles. En 1010, Hugues Escaffré fait épouser à ses fils les filles de Guillaume, seigneur du Bousquet dans le Toulousain. En 1023, il est nommé comme noble dans un plaid tenu à Narbonne. En 1071, Hugues et ses fils servent de témoins dans un accord fait entre Guillaume, comte de Toulouse et Raynaud, comte de Barcelone, touchant le Lauragais. En 1081, 1125, 1132, plusieurs membres de cette famille servent de témoins dans différents actes concernant les vicomtes de Béziers, de Carcassonne et les comtes de Toulouse. En 1152, les trois frères Hugues, Ayméric et Isarn, ont de graves démêlés avec Raymond Trencavel, vicomte de Béziers. En 1163, dans un plaid tenu à Carcassonne, Raymond Trencavel, juge les différends survenus entre les trois Escaffré et Isarn Jordan, son frère, et leurs deux neveux Hugues et Bertrand de Saissac, au sujet des châteaux de

Montréal et de Saissac. En 1261, Bernard Escaffré de Curvale, écuyer, est condamné à une amende de 10 livres tournois, pour fait de guerre illicite dans la sénéchaussée de Carcassonne. Enfin, Pierre Escaffré figure dans l'énumération des gens d'armes des comtes de Foix en 1339.

L'histoire de cette famille paraît liée à celle du château. Les renseignements positifs manquent après 1153. Une des conjectures les plus probables est que cette forteresse aura partagé le sort du château de Puyvert, dont les ruines existent encore sur le sommet de Bernicaut, et qui fut pris et détruit par Simon de Montfort en 1210. Une des tours de ce dernier château s'élevait sur un rocher avancé dans la vallée, en vue de Roquefort. Elle était placée de manière à rendre les signaux faciles entre les deux garnisons.

Un fait ajoute à cette conjecture une grande probabilité. En 1141, Roger vicomte de Béziers, après avoir bâti le château de Bruniquel anciennement nommé Verdun et plus tard Puyvert, le donna en fief aux trois frères Escaffré et aux deux frères de Saissac, qui lui prêtèrent serment de fidélité. La destruction de Roquefort devait nécessairement avoir préparé et rendu plus facile celle de Puyvert.

En faisant disparaître ces deux forteresses, Simon de Montfort attaquait dans sa puissance le vicomte de Béziers, et lui enlevait le secours de vassaux, à qui une forte position à l'entrée du chemin de Carcassonne, ne devait pas donner une médiocre importance.

Il ne reste aujourd'hui de toutes ces constructions que des ruines. En quelques endroits, et pour Puyvert en particulier, c'est à peine s'il est possible de suivre sur le sol la trace des murs. Que de souvenirs se rattachent à ces restes d'un passé si plein d'agitation et de luttes ! Ce sont des témoins, mais le plus souvent muets, et l'on

éprouve un sentiment pénible en présence des lacunes qu'ils laissent voir, ou des incertitudes qu'ils font naître. Ces études et ces recherches n'en ont pas moins leur utilité et leur charme. S'il n'est pas possible de tout découvrir, il y a, du moins, des renseignements qu'il ne faut pas laisser perdre, et des faits qu'il est intéressant de recueillir, en attendant qu'il soit possible de les classer et de les compléter.

Séance du 11 juin 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. COMBES annonce qu'il a fait recueillir et transporter à l'hôtel de ville une pierre qui entrait dans la construction du Pont-Neuf, démoli en 1849.

Cette pierre, de grande dimension, est taillée et sculptée avec soin. Il est facile de le reconnaître encore aujourd'hui, malgré les incrustations dont elle est couverte en quelques endroits, et l'action exercée par le contact de l'eau. Elle porte, au milieu de deux branches entrelacées, les armes de France presque frustes, et au-dessous, en moindre dimension, l'écusson de Castres.

On y lit l'inscription suivante :

Ce pont a été basti en 1605, estant consuls-maires...

Le reste manque, mais il est facile d'y suppléer. Gaches dans ses mémoires inédits, en rendant compte des élections annuelles s'exprime ainsi :

L'année 1606, furent faits consuls, Messieurs Jacques Sévérac avocat, Pierre Carles, Raymond et Fabré.

M. Combes avait déjà signalé dans ses *Connaissances locales*, la reconstruction du Pont-Neuf.

« Le 29 mars 1605, la rivière s'étant débordée si fort qu'elle passa sur le Pont-Neuf, et emporta le moulin de Villegoudou, avec tous les autres jusqu'à Lavaur, les États de Languedoc délibérèrent de travailler à rendre l'Agoût navigable. L'année suivante, dans la session tenue à Albi, sous le duc de Ventadour, ils décidèrent de restaurer à neuf les piliers du côté de Villegoudou, ce qui eut lieu au prix de neuf mille livres. »

M. R. DUCROS rend compte d'une publication de la Société d'agriculture, commerce, sciences et arts de la Marne.

Elle contient le compte-rendu d'une séance solennelle dans laquelle ont été décernés des prix au nombre de dix, pour des questions presque toutes relatives à l'agriculture ; une notice sur l'un des membres de la Société, mort l'année précédente, le général comte de Dampierre, dont la vie a noblement continué les traditions de famille ; quelques travaux des membres ordinaires ou correspondants, publiés dans toute leur étendue ; une étude sur les graveurs de Champagne, précédée de recherches historiques sur cet art porté à un si haut point de perfection aujourd'hui, et dont les premiers essais ne remontent pas au-delà de 1452.

A la suite de ce travail se trouve une liste des graveurs de Champagne, dont plusieurs sont une illustration nationale, comme Nanteuil, le graveur du grand roi, et Mignard frère du peintre.

Une source minérale découverte dans la Marne, près du village de Fermaise, est l'objet d'une étude longue et détaillée qui se termine par ces mots dont on a fait bien souvent une autre application : les eaux guérissent quelquefois, soulagent souvent, consolent toujours.

M. J. Rémy, membre correspondant, raconte une ascension scientifique tentée par M. Brenchley et lui, sur le Péchincha, pic volcanique qui s'élève près de Quito. Ce récit présente tout l'intérêt d'un drame, à cause surtout de la tentative que fit M. Brenchley de pénétrer jusqu'au fond du cratère. Il ne put remonter qu'après des efforts inouis; et il faillit être victime de son dévouement à la science.

Une notice sur le chevalier Delatouche, mort en 1781, termine ce recueil. C'était un talent remarquable qui n'a pas été apprécié, parce qu'il n'était pas de son époque. Loin de rechercher la gloire, il la fuyait. C'est un fait assez rare, pour qu'il soit permis de le remarquer. L'heure de la justice est venue pour lui : la Champagne se montre fière de ses œuvres, et heureuse de les signaler à l'attention de tous ceux qui aiment les compositions consciencieuses et les aspirations élevées.

M. V. CANET expose un double projet dont il croit qu'il appartient à la Société de prendre l'initiative et de poursuivre l'exécution.

S'il est toujours utile de connaître le passé du pays que l'on habite, rien ne doit être négligé pour assurer ce résultat, et l'étendre autant que possible. L'histoire générale de notre patrie doit nous intéresser. Elle est la vie réelle du corps auquel nous appartenons; et, à ce titre, elle commande notre attention, parce qu'elle nous donne en échange, des satisfactions nombreuses et des enseignements divers. Mais dans cette patrie dont nous aimons les gloires, et dont nous pleurons les abaissements, dont

nous exaltons les vertus avec autant d'énergie que nous flétrissons les crimes, il y a, pour chacun de nous, une patrie que la naissance, l'éducation, la longue résidence ou des circonstances particulières ont désignée à nos hommages et entourée de notre affection. Nous avons besoin de la connaître, parce que nous l'aimons, et il ne nous suffit pas de savoir ce qu'elle est, nous voulons encore pénétrer sa vie passée, et nous rendre compte de tous les événements dont elle a été le théâtre : nous tenons à connaître les hommes célèbres qu'elle a produits, les monuments qu'elle conserve, et à suivre l'action intellectuelle et morale à laquelle elle a été soumise.

C'est une curiosité féconde à laquelle il est bon de donner satisfaction, parce qu'elle a un principe honorable et un but généreux. Et c'est là ce qui explique le zèle avec lequel, dans toutes les parties de la France, des hommes et des corps se sont voués à la recherche et à l'étude du passé, de manière à ne pas permettre aux générations présentes, d'être ingrates par ignorance, pour celles qui les ont précédées. L'humanité, à travers les âges et les distances, est un grand corps. Il ne faut pas en séparer les diverses parties, de peur de lui enlever sa vie propre. Tout s'enchaîne, tout concourt à un même but dans la nature intellectuelle et morale, comme dans la nature physique. L'unité est une condition essentielle de la chaîne des êtres. Il importe donc de la rechercher en tout, et ne jamais porter atteinte à ce qui la constitue ou la maintient.

On est trop oublieux, dans les petites localités, pour ce qui s'est accompli : on est trop indifférent pour ce qui reproduit les diverses phases et les épreuves multiples du passé. On ne paraît pas se rendre compte de l'intérêt de famille, qui porte à recueillir pieusement tous ces souvenirs, à les classer, à les dégager de tout ce qui pourrait les dénaturer, et à les faire revivre dans leur vérité première. C'est une tendance fâcheuse qu'il faut combat-

tre. Déjà les esprits laborieux ont compris partout, depuis longtemps, tout ce qu'il est possible de tirer, à des points de vue différents, d'une investigation curieuse et patiente, sur ce qui a fait la vie de toutes les associations d'hommes, quelque nom qu'elles aient porté. Il faut aujourd'hui que cette préoccupation pénètre dans toutes les âmes, et qu'elle devienne un moyen de réparation éclatante et complète, pour un trop long oubli, ou un trop coupable dédain.

La Société littéraire et scientifique de Castres a marché, dès ses premiers jours, dans cette voie. Si son attention s'est arrêtée à des questions générales, si elle a poursuivi des études théoriques et des recherches spéculatives, elle n'en a pas moins considéré toujours le pays qui est son centre, et sur lequel doit rayonner son action, comme le premier objet de ses efforts, et le sol le plus fécond pour ses explorations. C'est par là qu'elle a pu espérer pouvoir un jour donner une vie réelle à tout ce qui dort ignoré ou méconnu, dans les bibliothèques et les archives privées ou publiques.

Mais ce travail ne s'improvise pas. Pour qu'il commence à devenir utile, il faut du temps, il faut surtout une patience qui ne faiblisse que rarement, et ne se décourage jamais. Les renseignements sont épars ; il est difficile de les réunir, alors même que l'on ne doute pas de leur existence. Ils se contredisent souvent : il faudrait pouvoir les comparer, les contrôler l'un par l'autre, afin de faire jaillir la vérité du sein de ces oppositions qui, trop souvent portent au fait une atteinte si profonde, qu'il n'est pas possible de le reconnaître et de le reconstituer avec sa physionomie véritable et ses caractères distinctifs.

Le premier travail à faire est donc la réunion de toutes les publications qui, avec des mérites différents, avec des buts distincts ou même opposés, sont relatives au pays, ou ont été écrites par ses enfants. Le premier résultat de cette collection, serait de rendre sensible le passé intellec-

tuel de la contrée que nous habitons; et afin de ne rien faire d'exclusif, afin de rapprocher ce qu'une division administrative a réuni depuis près de 70 ans, au lieu de se borner au point où réside la Société, son attention s'étendrait à tout le département, et embrasserait sans exception :

1° Tous les ouvrages relatifs au département du Tarn,

2° Tous ceux qui ont été publiés par des hommes nés sur son territoire, ou qui l'ont accepté pour patrie,

3° Tous ceux qui ont été imprimés dans une ville de son ressort.

Si cette bibliothèque était complète, elle serait, sans contredit, importante par le nombre, et précieuse par la valeur des ouvrages. Sans doute, il faudra du temps pour arriver à ce résultat ; il faudra des efforts, une patience à toute épreuve, une volonté qui ne se rebute pas. Mais ce qu'un homme ne peut pas espérer de ses propres forces, une société a le droit de le trouver possible; elle a surtout le pouvoir de le poursuivre avec résolution, et l'espérance, pour ne pas dire la certitude, de l'exécuter dans toute son étendue.

Voilà pourquoi M. V. Canet fait sa proposition avec confiance. Il lui semble que si ce projet est réalisé, les études de toute sorte y gagneront. La Société ne voudra pas être égoïste. Ce qu'elle aura recueilli, elle sera heureuse de ne pas le laisser inutilement enfermé dans ses rayons. Les recherches sur le pays sont difficiles aujourd'hui, pour ne pas dire impossibles, parce qu'il n'y a pas de centre où l'on puisse aller chercher, avec l'espérance de trouver. Elles deviendront faciles, lorsqu'on sera sûr de rencontrer, dans un même endroit, tout ce qui regarde la contrée que l'on veut étudier, ou dont on essaie de recueillir et de coordonner le passé.

Ce sera d'ailleurs un monument élevé à ceux qui nous ont précédés, et un hommage pour les hommes souvent trop peu connus, dont les travaux ont préparé ou secondé le mouvement intellectuel qui s'est produit à des époques diverses, et dont nous recueillons aujourd'hui le fruit. Car il ne faut pas oublier que, dans la vie des petits centres, comme dans celle des grandes sociétés humaines, le présent recueille inévitablement, quoiqu'il ne l'accepte pas toujours, l'héritage du bien et du mal que le passé a accomplis ou portés en germe dans ses mœurs, dans ses tendances, dans ses actes et dans ses œuvres.

Lorsque cette bibliothèque sera formée dans une proportion assez considérable, M. V. Canet demande qu'il soit fait une publication sous forme de catalogue. Tous ceux qui travaillent, savent combien l'indication des sources donne de poids à une œuvre. Ils ne peuvent pas ignorer quels avantages elles apportent avec elles, et quel élan elles donnent à un dessein quelconque. Des erreurs ne s'accréditent, des opinions fausses ne s'étendent, que parce qu'il n'a pas été possible de comparer. En réunissant toutes les époques, toutes les opinions, on met sous les yeux la vérité, qui se dégage si naturellement, quand on la cherche de bonne foi, et que l'on veut sincèrement la trouver. Un catalogue de ce genre serait une indication; le reste serait l'effet de la bienveillance de la Société, qui, on peut le dire d'avance, s'étendrait à tous et ne manquerait à personne.

Un essai de ce genre avait été déjà fait à Gaillac en 1846. M. de Combettes-Labourelie, dont on sait le soin pieux pour l'histoire de la contrée qu'il habitait, et l'amour pour les travaux de l'esprit, avait publié une brochure avec ce titre : *Essai d'une Bibliothèque Albigeoise*. Cet opuscule, produit par une idée généreuse, renferme des détails précieux; mais il est incomplet, même pour les temps anciens, et surtout erroné dans un grand nombre d'indications. M. de Combettes n'a pas toujours contrôlé les ren-

seignements qui lui ont été transmis, ou qu'il a trouvés dans des publications contemporaines. D'ailleurs, les œuvres publiées se trouvent mêlées aux manuscrits : il en résulte une confusion fâcheuse. Cependant son opuscule est un service véritable, rendu à la littérature locale. Il pourrait utilement servir ; mais le cadre serait plus vaste, car la publication projetée devrait porter pour titre : *Bibliothèque du Tarn* ; et les renseignements seraient plus sûrs, car pour des œuvres de ce genre, une association a sur un simple particulier, quelque valeur qu'il ait, par son mérite ou ses œuvres, une supériorité qui est hors de doute.

Une association ne s'enferme pas dans une idée exclusive ; les opinions se complètent par des informations diverses ; elles se redressent par une discussion sérieuse ; et les erreurs qui échapperaient facilement à un individu, sont inévitablement rectifiées ou réparées par un corps.

La Société adhère au vœu exprimé par M. V. Canet. Elle accepte sa proposition, et décide qu'elle se mettra en mesure de l'exécuter, en faisant appel à tous ceux qui pourront l'aider, pour élever ce monument à la gloire du pays, et offrir ce secours aux hommes dont les travaux ont pour but de faire connaître et aimer une contrée aussi riche qu'une autre, mais jusqu'à présent trop peu étudiée et trop [illegible] méconnue.

Il ne fallait rien moins que toutes ces considérations pour déterminer M. V. Canet à faire sa proposition. Il ne doute ni de la sympathie qu'elle rencontrera au-dehors, ni des avantages qui doivent résulter de son exécution, ni des moyens dont dispose la Société, pour faire une riche collection et une publication à la fois complète, et d'une autorité incontestable.

Les expositions sont les fêtes de l'agriculture, de l'industrie et des arts. Elles donnent satisfaction à cette tendance naturelle de notre esprit et de notre cœur, qui demandent des spectacles, et qui ont besoin de se retremper

de temps en temps, dans une manifestation publique, pour retrouver leur élan, et conserver toutes leurs forces.

Mais elles ont un côté plus positivement utile, plus directement pratique. Elles rapprochent des produits de même nature, et offrent un moyen assuré de juger en pleine connaissance de cause. La comparaison des procédés et des résultats a cet avantage, qu'elle met en relief les défauts et les qualités, qu'elle permet de peser les caractères divers d'un même produit, ou d'œuvres de même nature, et qu'elle favorise, d'une manière à la fois puissante et sûre, toutes les tentatives de l'esprit, toutes les expériences, qui portent avec elles l'amélioration et le progrès.

Lorsque l'exposition prend de vastes proportions, et qu'elle convoque tous les peuples à se mesurer dans cette lice pacifique, elle offre un grand et magnifique spectacle. Elle est la constatation éclatante des résultats obtenus par l'industrie humaine, dans toutes les branches qui divisent son activité; elle est la manifestation du génie sous les formes diverses qu'il emprunte, pour tirer parti des productions du sol, ou donner une forme à de plus hautes inspirations.

Tel a été le caractère des expositions universelles de Londres et de Paris. Il en est résulté de nombreux enseignements : elles ont provoqué une noble et généreuse émulation qui portera ses fruits, et dont il ne sera possible de constater la puissance véritable et la portée tout entière, que lorque tous les peuples seront encore une fois appelés à mettre en présence les produits de leur industrie et les créations des arts.

Mais ces grandes manifestations ont besoin d'être préparées par des essais de détail, par des expositions locales. C'est là que se produisent les premières tentatives de l'invention, que se hasardent le premiers produits d'un art longuement étudié, mais qui n'a pas encore subi la

redoutable épreuve du jugement public. Et en même temps que des noms nouveaux cherchent à conquérir leur place, des noms consacrés par le succès, entourés d'une estime sympathique ou de cette auréole brillante qu'on appelle la gloire, vont y chercher des triomphes, et y faire naître une puissante et féconde émulation.

A ce titre, les expositions de province ont rendu à l'industrie, à l'agriculture, aux beaux-arts, des services importants. Celle qui, en ce moment, attire à Toulouse un concours si considérable, est digne, à tous les égards, d'une attention sérieuse. Elle ne sera pas sans effet; et cet effet ne se bornera pas à un cercle restreint; il s'étendra, il rayonnera au loin; s'il n'est pas possible de prévoir tout ce qu'elle apportera avec elle, on peut assurer, du moins, que son action s'est exercée, jusqu'à ce moment, de manière à donner satisfaction, non seulement aux espérances légitimes, mais encore aux exigences des plus difficiles.

M. VALETTE entretient la Société des œuvres d'art envoyées à l'exposition de Toulouse.

Rien n'a été négligé pour donner à cette fête artistique et industrielle, l'éclat que réclame son importance; et si les salles n'ont pu suffire au nombre vraiment imprévu d'objets envoyés, il faut reconnaître qu'ils ont été classés avec une méthode qui éloigne bien des difficultés, et supplée, par des ressources nouvelles, aux imperfections du local.

M. Valette signale comme l'œuvre capitale de l'exposition, un dessin de M. Bida. Il est composé sur ce texte : « Tous les vendredis, à l'heure où commence le sabbat, les Juifs de Jérusalem et les pélerins de leur religion, se réunissent pour prier et pleurer, au pied d'un grand mur qui supportait autrefois le temple de Salomon. »

En raison de l'importance de cette œuvre, on peut remarquer que les hautes combinaisons de l'art peuvent se rencontrer dans un dessin dont le crayon a fait tous les frais, aussi bien que dans une peinture qui emprunte tant de prestige au coloris. Les dimensions du tableau sont restreintes; et cependant, l'élégance du style, la perfection de la forme, l'entente du clair-obscur, et la puissance du ton, relevées par une touche inimitable, en font une œuvre magistrale. Le charme est aussi puissant que celui de la plus ravissante peinture. Il ne faut pas s'en étonner : les hommes de goût et de science artistique aiment à étudier Raphaël dans les gravures qui reproduisent ses tableaux, parce qu'ils remontent ainsi directement à l'expression primitive de la pensée.

L'importance et la valeur du dessin de M. Bida, grandissent par les difficultés qu'il a rencontrées. L'heure du sabbat a sonné. Les Juifs sont au pied du mur de Salomon, qui fait le fond du tableau. Quelques broussailles aux racines noueuses, attestent l'antiquité de ce vénérable débris. une science profonde du clair-obscur se révèle dans le reflet répandu sur la surface de cette construction sans ornements. Les croyants sont réunis. L'abattement, la douleur, la résignation, un rayon d'espoir sur les traits des plus jeunes, laissent l'âme sous l'impression d'un sentiment indéfinissable.

Cette scène imposante par les souvenirs qu'elle réveille, majestueuse par la dignité des types, grandiose par la simplicité de la composition et la sobriété du détail, sévère par les costumes, éclairée par un soleil couchant, est vraiment sublime. Les groupes qui la composent, lui donnent une variété qui n'enlève rien à l'unité, nécessaire dans toute composition.

Ce tableau appartient à l'école de transition. L'auteur a tiré du classique, cette force d'expression qui est l'âme de la composition historique, en même temps qu'elle est



le nerf de l'exécution. Le réalisme lui a fourni des types d'une vérité saisissante. Cette œuvre est un événement dans l'histoire de l'art. C'est dire ce qu'elle vaut et signaler l'admiration qu'elle provoque.

M. Bida a exposé encore une composition que la gravure a déjà reproduite : c'est *le Chant du calvaire*. Elle témoigne des mêmes qualités : la finesse du détail s'y allie au moelleux de la touche; le dessin est d'une correction, d'une pureté irréprochable, et l'ensemble ne perd rien à ce soin qui descend aux plus petites choses.

M. Tournier, de Paris, a exposé plusieurs tableaux. Le principal, qui est le plus grand de l'exposition, représente le martyre des trois sœurs, Ste-Agape, Ste-Irène et Ste-Chionie. Avec des qualités éminentes, M. Tournier n'a pas su éviter certains défauts : mais il comprend la peinture religieuse, et l'on sait les ressources qu'elle offre au talent : on sait les chefs-d'euvre dont elle peut fournir le sujet. Un portrait du général Laterrade, par M. Tournier est digne d'attention.

Le martyre de St-Vincent, par M. Larivière, de Paris, est sérieusement étudié. La composition est bonne, la couleur brillante, le dessin savant. Il y a trop peu de mouvement.

Le supplice d'Ugolin a été représenté par M. Gilbert, de Bordeaux. Ce sujet, si souvent traité, lui a fourni d'heureuses inspirations. On ne reste pas froid en présence d'un pareil spectacle dont les yeux saisissent toute l'horreur, et dont l'imagination augmente encore les angoisses.

M. Antigna, de Paris, a exposé *La halte forcée*. Un âne, pauvre serviteur d'une misérable famille s'abat sur le verglas, dans un sentier tortueux. Le désespoir est peint sur les traits de ceux qui le conduisaient : seule une jeune femme flétrie par les souffrances, prodigue à son enfant

des soins qui absorbent son attention. La mise en scène est habile et l'effet saisissant.

On remarque aussi, du même auteur, un intérieur breton et une jeune fille lisant la Bible à son vieux père; ces deux tableaux se recommandent par des qualités sérieuses.

M. V. CANET entretient la Société d'une traduction en vers de plusieurs élégies de Tibulle, par M. A. Crespon, avocat. Cette traduction a été publiée par fragments, il y a dix ans, dans le journal *Le Castrais*. C'est une œuvre consciencieuse, et qui révèle des qualités auxquelles on est toujours heureux de rendre hommage.

Le nom de Tibulle rappelle un des plus élégants poètes latins. En réveillant les souvenirs d'Horace et de Virgile, de Catulle et de Properce, il conserve une place modeste après les deux premiers; mais il s'élève au-dessus des deux autres, autant par le mérite relatif d'une réserve réelle, et d'une espèce de pudeur dans la passion et dans sa peinture, que par les qualités éminentes d'une forme qui se plie, avec une souplesse merveilleuse, à tous les tons, et sait prendre, sans efforts, les caractères les plus divers.

On sait combien la vie d'un écrivain se reproduit dans ses œuvres, et combien est profonde l'empreinte qu'elle y laisse. Tibulle avait été privé de son patrimoine sous le dernier triumvirat, et il ne lui resta qu'un petit bien de campagne qui suffisait à peine à son existence. Il ne fut pas heureux dans les attachements de son cœur, ou dans les égarements de ses passions. Délie, Némésis, Néère, l'abandonnent ou le trahissent. Voilà deux aspects dans sa vie : le premier est heureux, calme et pur. Délivré de la richesse qui, par souvenir lui devient importune, — les poètes ont toujours ainsi pensé, dans leurs vers, — il vit dans la médiocrité. La campagne lui plaît; il en goûte les douceurs, il en célèbre les charmes. L'injustice n'a pas laissé de trace dans son âme. Il ne se plaint pas des hom-

mes qui lui ont fait du mal : il aime ceux qui l'honorent de leur amitié, et le poursuivent de leurs bienfaits. Les noms chers à son cœur viennent, à chaque instant, prendre place dans ses vers. Il les entoure de ses hommages, et il voudrait que chaque Romain leur rendit le culte pieux par lequel se produit l'ardente reconnaissance de son âme.

Tout cela est simple, vif, élégant, naturel : il n'y a pas de trace d'imitation grecque. Ce n'est pas comme poète, que Tibulle chante les plaisirs purs de la campagne, célèbre les douceurs d'une vie sans ambition, et publie les louanges de Messala, avec celles de tant d'amis dévoués; c'est parce qu'il obéit à un sentiment intime, qu'il se laisse aller à une douce effusion, et qu'il agit sous l'empire d'une de ces sollicitations pressantes, véritable inspiration de la poésie et de l'éloquence.

Le second aspect de la vie et des œuvres de Tibulle est plus agité : il est moins pur. L'amour l'absorbe tout entier, avec ses incertitudes, ses angoisses, ses déceptions, ses tortures. S'il est heureux du présent, il est toujours inquiet pour l'avenir ; si les apparences le rassurent, la réalité l'effraie. Ces sentiments divers se mêlent dans ses élégies, et leur donnent un mouvement que n'a pas ordinairement ce genre d'ouvrage. Au délire de la passion, aux plaintes ardentes que fait exhaler une trahison toujours imméritée, viennent se mêler des tableaux d'une fraîcheur et d'une délicatesse ravissantes, que le contraste appelle de lui-même, et qui prennent leur place sans effort.

Du reste, quel que soit le désordre de cet esprit inquiet, quelles que soient les agitations de ce cœur tourmenté, Tibulle est toujours bien loin du ton licencieux de Catulle. Tout s'idéalise en lui. Ce n'est pas la passion brutale qu'il peint, c'est le transport de l'âme : et sa poésie y gagne en pureté autant qu'en élévation. Ce n'est pas sur des tableaux d'une nudité révoltante qu'il arrête nos regards, mais sur la plaie faite à son cœur par l'oubli des

serments, ou par un de ces changements douloureux, qui viennent autant de l'inconstance des choses, que de celle de l'espèce humaine.

Tout, sans doute, n'est pas irréprochable dans Tibulle; mais sa tendance à nous éloigner toujours des faits et du corps pour nous porter vers les sentiments, et nous faire sonder notre cœur avec le sien, donne à ces petites compositions que le sujet semblerait devoir rendre licencieuses, un caractère de retenue, de gravité décente qui étonne, lorsque surtout on compare ce ton avec les tendances de l'époque et les réalités historiques.

Comme écrivain, Tibulle est d'une grâce constante. Son vers est vigoureusement frappé, et la nature des sentiments qu'il exprime ou des tableaux qu'il trace, ne vient jamais affaiblir sa forme, ni lui donner cette molle indécision que l'on prend trop souvent pour la beauté du genre. La grâce dans le vers vient de la pensée ou du sentiment; elle réside dans l'image, elle ressort de l'expression, elle jaillit de la tournure; mais elle suppose toujours une base forte. La mollesse n'est pas gracieuse. Les rêveries de Tibulle sur les charmes de la campagne, dont il se montre amoureux autant peut-être, quoique d'une manière plus calme, que d'autres beautés moins constantes, ne se perdent jamais dans le vague. Sa mélancolie est quelquefois portée jusqu'à l'exaltation : elle ne s'arrête jamais à ce ton fade, langoureux, qui n'annonce jamais autre chose que l'insaisissable son d'une âme timide, rendu par le style avec la fidélité d'un écho, mais aussi avec un timbre plus sourd et un accent plus faible.

M. A. Crespon a beaucoup étudié Tibulle. Il a essayé de pénétrer le secret de ce style si mesuré et si plein, où chaque mot a sa portée, où chaque image est à sa place, où l'art est si parfait, qu'on le trouve partout

dans ses effets, sans pouvoir le surprendre nulle part dans ses efforts. Il s'est attaché à ne rien négliger, et s'il n'a pas tout rendu, on sent qu'il n'a rien dédaigné. Ce travail est sensible partout. La traduction a été pour lui une lutte; et s'il n'est pas étonnant que le génie l'emporte sur un terrain qui est le sien, il y a toujours du mérite à ne l'avoir pas abandonné, après y avoir mis le pied, et à faire constater qu'on y a laissé des traces profondes de sa persistance, de sa souplesse et de sa force.

M. Crespon a adopté un mode libre pour ses vers. C'était le moyen de donner au style plus de variété, et d'éviter un grave inconvénient. Quel que soit le mouvement des élégies de Tibulle, la monotonie serait venue bien vite dans une série de vers de même nature, et de rimes également disposées. D'ailleurs, l'esprit acquiert ainsi une liberté dont il a besoin pour se soustraire à la tentation de multiplier les épithètes ou de tomber dans les redondances. Ce choix est d'abord une preuve de goût, et M. Crespon en a tiré, pour premier profit, une plus grande fidélité dans la traduction.

Ce n'est pas que cette fidélité se retrouve dans toutes les élégies au même degré. Les premières l'emportent sur les autres par la netteté du style, l'exactitude de l'expression, et la vivacité du tour. D'un côté, les allusions sont saisies et rendues, de l'autre, elles ne sont qu'indiquées. Ici, les usages romains revivent avec leurs antiques caractères; les dieux, avec leurs attributs, se présentent sous leur aspect le plus saisissant; tandis que là, des termes vagues, des désignations incomplètes, remplacent la sobriété vive et substantielle du poète latin.

M. A. Crespon écrit purement, il manie la langue avec facilité, il en connait les ressources. Quelques légères taches dans la versification, quelques impropriétés dans les termes, des formes quelquefois indécises ou vagues, et qui sont bien loin de l'élégance exquise de Tibulle,

déparent cette traduction qu'un peu de travail aurait rendu pleinement satisfaisante. On sait tout ce que l'étude de l'antiquité donne à la composition de force, de souplesse, de gravité et d'éclat. Elle est pour l'esprit une gymnastique d'où il se dégage plus vif, plus alerte, plus pénétrant et plus nerveux. Aussi, le style en porte toujours l'empreinte, et en reçoit un caractère particulier qui lui donne une netteté précise, et une ampleur élégante que l'on demanderait vainement à un exercice moins fréquent, et à des modèles moins parfaits.

Le style et la facture des vers de M. Crespon, accusent une étude approfondie de la langue latine. Il en a transporté avec bonheur plusieurs tournures dans sa traduction. Il s'est inspiré de son esprit, il s'est retrempé dans cette énergie qui reparaît toujours à Rome, même sous les dehors les plus gràcieux, et les apparences les plus molles. Il a fait preuve de goût; en repoussant les équivalents : il n'a pas voulu d'à peu près, et il a eu raison; car l'à peu près est l'exactitude des esprits sans netteté, dont la pensée est toujours incomplète ou indécise, et à qui la langue n'obéit jamais docilement.

Cette traduction qu'il est si regrettable de voir inachevée, révèle des qualités précieuses, témoigne d'une intelligence vive de la langue latine, donne la mesure d'un esprit aimant le vrai, sensible au beau, capable de reproduire dans un langage qui se plie à toutes les exigences de la pensée, à toutes les variétés du sentiment, les inspirations poétiques les plus délicates et les plus profondément empreintes de ce charme auquel on ne résiste pas, malgré tous les changements que les siècles écoulés ont apportés dans la religion, les lois, les mœurs et dans cet ensemble de tendances et de faits que l'on appelle la civilisation.



Séance du 25 juin 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. PLAZOLLES, curé de St-Martial, adresse à la Société deux pièces de vers ; l'une en patois, l'autre en français.

La première est une épître aux membres de la Société littéraire et scientifique; le sujet de la seconde est résumé tout entier dans ce vers :

Du bien que l'on ignore on n'a point de desir.

La Société remercie M. Plazolles de cette double communication.

M. V. CANET lit la dernière partie de son mémoire sur une question de littérature générale. Il formule ainsi la question à examiner :

Tous les peuples modernes ont-ils une littérature?

Des différences nombreuses et profondes séparent les peuples anciens des peuples modernes. Elles viennent toutes d'un même principe : la religion. Si l'humanité se perpétue à travers les siècles, si une époque se relie à une autre pour continuer, achever, modifier ou refaire son œuvre, il faut qu'une idée générale préside à cette action et dirige ce mouvement. Avant J.-C., l'humanité cherchait sa voie par les efforts de la raison, et les conquêtes qui pouvaient résulter des épreuves qu'elle subissait. Après J.-C., elle marche librement, sûrement, dans le sein d'un progrès qui n'est pas sans doute toujours également appré-

ciable, toujours également réel, mais qui finit par se dégager, et se révéler inévitablement, sous les faits même qui semblent le nier.

La destinée de l'homme et celle de l'humanité ne sont pas modifiées; elles restent les mêmes, car ce qui tient à la nature d'un être ou d'une agrégation d'êtres, ne peut subir de changement radical, qu'en laissant altérer leur essence. Avant, comme après le christianisme, la mission de l'homme et de l'humanité a été intimement unie à leur constitution physique, intellectuelle et morale. Seulement, comme les moyens ont subi des modifications radicales, les effets ont dû en porter l'empreinte, et en recevoir un caractère nouveau.

Les questions littéraires ont une connexion étroite avec l'état social d'un peuple. Elles servent à jeter un jour plus éclatant sur les faits qui risqueraient de se perdre dans la confusion, ou de s'égarer hors de leur sphère, sans explication comme sans but. Les créations et les préoccupations littéraires, sont l'image vivante d'un peuple. Il est donc certain que si les moyens d'action ne sont pas les mêmes chez les peuples anciens et chez les peuples modernes, si les conditions essentielles de l'existence sociale ou de la vie individuelle sont changées, la littérature portera la trace de cette différence, et signalera, d'une manière éclatante, ce qui tient à chaque époque, et lui donne sa physionomie propre.

Il nous a semblé que les peuples modernes, supérieurs en tout aux peuples anciens, non pas par les créations de leur génie dans les arts, mais par l'ensemble de leur constitution, devaient constater cette supériorité de quelque manière, et la retrouver, en la manifestant par quelque privilége. Ce privilége, nous avons cru le trouver dans cette preuve de vie intellectuelle, active et perfectionnée, que l'on appelle littérature. C'est par là que nous avons été amené à essayer de prouver qu'il pouvait y avoir hors du

christianisme, des peuples qui n'eussent pas de littérature, tandis que, sous l'action directe de la vérité religieuse, tout peuple devait nécessairement manifester sa vie intime par un ensemble d'œuvres accessibles à une grande partie de la nation, nées du même principe, dirigées vers le même but, assujetties à des règles formulées de manière à constituer un tout régulier, à former un art. L'art considéré en lui-même, c'est-à-dire, comme réunion de lois dominant une des applications du génie humain, ne se produit que lorsqu'il y a un certain nombre d'œuvres différentes de mérite, de caractère, de nature et de forme, capables de venir à chaque instant, comme preuve vivante de ce que les préceptes établissent, et de ce que les aspirations de la société réclament comme satisfaction, ou exigent impérieusement comme besoin. C'est dans ce sens que M. Nisard a pu dire : « Il y a une littérature le jour où il y a un art ; et avec l'art, cesse la littérature. »

Ce témoignage, qui n'est pas sans valeur, peut servir à déterminer, d'une manière positive, le sens que nous avons attaché à ce mot littérature. Il justifie l'emploi qui en a été fait, et semble donner à la question elle-même toute sa portée. S'il n'y a de littérature chez un peuple qu'à l'époque où il y a un art, c'est-à-dire un ensemble nettement défini, formellement accepté de préceptes, tendant au même but, il est évident que la littérature peut ne pas naître dans une nation, qu'elle peut y disparaître ou subitement, ou par une longue et lente décomposition.

Ce premier point établi, il ne reste plus qu'à rechercher et à étudier les raisons pour lesquelles une époque et un peuple sont plus riches et plus favorisés que d'autres.

L'étude de l'histoire depuis la chûte de l'empire romain d'Occident, nous permet de constater que, dans le long ou rapide développement des peuples modernes, la littérature apparaît toujours et partout, non pas sans doute avec la même supériorité, avec les mêmes ressources ;

mais du moins avec les caractères qui constituent essentiellement ce que nous entendons par ce mot.

Le principe de la civilisation antique était en tout et pour tout, le privilége à l'intérieur, l'exclusion au-dehors, l'individualisme égoïste au profit de l'homme, ou au profit du peuple. Le principe de la civilisation moderne est l'égalité au-dedans, l'union par le cœur, par la communauté d'origine et de destinées avec les étrangers, le dévouement généreux pour l'individu comme pour la société. Les conséquences de cette différence se manifestent immédiatement dans les œuvres littéraires. On ne peut pas dire que le génie ait été plus libéralement départi aux temps modernes : ce serait une erreur, car les chefs-d'œuvre de l'antiquité en poésie, en éloquence, en architecture, en sculpture, démontrent trop évidemment le contraire, mais on doit le proclamer hautement : en dehors du génie que Dieu jette, comme il lui plaît, aussi bien au sein de la barbarie, que dans les époques de civilisation les plus raffinées, toutes les autres conditions sont à l'avantage des peuples modernes.

Tout dans le monde physique, comme dans le monde moral, tend à l'unité. C'est que l'unité est la perfection des êtres : non pas sans doute l'unité étroite, restreinte, mais l'unité dans la diversité. Nous la trouvons dans ces conditions, en Dieu, un dans son essence, divers dans ses attributs. Nous la voyons dans la nature et dans les lois qui la régissent, dans l'esprit humain et dans les faits par lesquels il manifeste son action. Plus la tendance vers l'unité sera grande dans une nation, plus sa force sera réelle et son avenir assuré. Les peuples modernes portent en eux-mêmes, et dans les croyances qui font leur vie morale, un besoin d'unité. Ils la retrouvent dans leur origine, dans leurs devoirs, dans leurs facultés ; et si des nécessités de subordination sociale, ou des droits d'une supériorité quelconque, paraissent, avec raison, la restreindre ou la faire disparaître momentanément, ils y reviennent par

leur foi dans les destinées postérieures à cette vie, et par la réalité de cet avenir.

Il résulte de cette aspiration de notre nature, un grand fait qui domine la société. C'est que la vérité ne peut pas se cacher, qu'elle ne doit pas être le privilége de quelques-uns.

On comprend que les prêtres supérieurs de l'Égypte, que les initiés aux mystères d'Éleusis, les philosophes de la Grèce et de Rome, pussent se prévaloir d'une croyance plus pure et plus parfaite que celle du peuple. Ils avaient recueilli des traditions anciennes, négligées par l'indifférence, ou dénaturées par la corruption, et ils les gardaient avec un soin jaloux, parce qu'ils avaient à craindre de voir leurs effets méconnus, ou leurs tentatives de propagation attaquées et punies. Ce qu'ils ne pouvaient pas essayer au point de vue religieux, ils n'espéraient pas l'obtenir pour les œuvres littéraires. Aussi se contentaient-ils d'un auditoire borné à quelques amis, et le poète ne craignait pas de le dire :

Odi profanum vulgus et arceo.

Chez les peuples modernes, au contraire, quelle que soit la splendeur de l'enseignement, la sublimité de la création, la hauteur des aspirations, la foule, qui ne pourra pas saisir sans doute tous les détails, s'appropriera avidemment l'ensemble. Elle trouve dans les dogmes religieux, un motif constant d'élévation pour son esprit, dans la morale, un moyen de purifier son cœur, et de le rendre accessible aux sentiments les plus généreux et les plus actifs. Or, l'on sait combien le milieu dans lequel se trouve et vit le génie, influe sur ses élans et détermine ses œuvres. Si une âme échauffée par ces rayons ardents sous lesquels germe, se développe et grandit cette force à laquelle rien ne résiste, est sûre de trouver accueil et sympathie autour d'elle, combien ne sentira-t-elle pas sa confiance et son courage augmentés?

Le génie antique créait pour un petit nombre. Il se réservait un cercle restreint d'admirateurs. Le génie moderne sent qu'il a autour de lui une nation tout entière, dont il parle la langue, dont il interprète les pensées, dont il traduit les sentiments, dont il anime les aspirations secrètes. Rien dans les croyances religieuses, dont il accepte volontiers, ou dont il subit à son insu, ou même malgré lui l'empire, ne lui permet de dédaigner ce qui a une âme comme lui, qui a été estimé au même prix, qui subit les mêmes épreuves et a part aux mêmes récompenses. Cette solidarité puissante, dont on ne se rend pas toujours compte, mais qui n'en est pas moins une des bases les plus fortement assises de la société moderne, devient le principe des inspirations par lesquelles, les œuvres du génie acquièrent les beautés les plus éclatantes et les plus durables, en même temps qu'elle explique l'ascendant qu'elles exercent.

Sous l'empire de ces conditions, les œuvres naîtront donc facilement; elles se multiplieront, elles trouveront dans cette étude incessante du cœur à laquelle la religion oblige l'homme, des ressources infinies; elles iront directement du génie à la foule. Grâce à ce lien intime qu'établit une communauté de croyances, elles seront l'expression vivante, non pas de quelques-uns, mais de tous, et, par cela même, elles amèneront bien vite les esprits observateurs à rechercher les lois qui dominent les créations du génie, et à les formuler en préceptes.

Ainsi se trouvent réunies, comme conséquence immédiate et nécessaire de l'état social moderne, toutes les conditions indispensables pour constituer une littérature. Il n'est donc pas possible que là où le christianisme aura établi son action, l'esprit se taise et l'inspiration devienne muette.

Mais est-ce à dire que tout peuple moderne devra avoir des chefs-d'œuvre dans tous les genres, et dans toutes les manifestations de l'art? Non sans doute. Si le génie

trouve plus ou moins de facilité d'expansion, suivant le milieu où il se produit, il est certain qu'une civilisation quelle qu'elle soit, qu'une religion quelque étendu et assuré que soit son empire, ne peuvent le créer. Le génie est une supériorité naturelle qui tient sans doute du travail et des circonstances un mérite particulier, mais que rien ne pourra jamais faire éclore, s'il n'est pas déposé en germe dans une âme. Voilà pourquoi nous trouvons souvent dans les créations de l'imagination des premiers temps d'un peuple, une hauteur et une perfection auxquelles les époques suivantes n'ont pu atteindre. Homère vivait au sein d'un état social de beaucoup inférieur à celui des époques qui ont applaudi Sophocle et Euripide, Virgile et Horace, et dans les temps modernes, le Tasse, Milton, Corneille. Cependant, est-il un de ces génies qui puisse lui être comparé? Sa poésie n'a-t-elle pas en grandeur, en simplicité, en naturel, une supériorité qu'il n'est pas possible de contester? Ses créations épiques ne sont-elles pas marquées d'un caractère particulier qui les revêt d'une beauté toujours nouvelle, et le rend suivant une belle expression

Jeune encore de gloire et d'immortalité? (*Chénier*).

Dans les études comparées des temps anciens et des temps modernes, on n'a peut-être pas donné à cette observation l'importance qu'elle a : on ne lui a pas reconnu le rôle qu'elle doit jouer. Les productions du paganisme sont bien supérieures à celles du christianisme, ont dit certains esprits qui ont souvent manqué de raison, parce qu'ils ont presque toujours manqué de foi. Ils ont cité des hommes et des œuvres, et ils se sont écriés : que les temps modernes nous présentent quelque chose d'aussi parfait comme création, quelque chose d'aussi élevé comme génie! Ils avaient raison pour le fait lui-même; car si Homère et Sophocle n'ont pas été surpassés, les Vénus de Milo et de Médicis, l'Apollon du Belvédère, et le groupe du Laocoon n'ont pas de rivaux.

Mais ils n'étaient plus dans la vérité, dès le moment où ils mettaient sur le compte de l'état social, ce qui ne pouvait être attribué qu'au génie qui n'a pas d'ancêtres, et qui n'a pas de descendants.

Il ne faut pas méconnaître un trait essentiel qui se présente naturellement dans cette étude comparative. La littérature, reproduit deux choses : ou l'état réel d'un peuple, ou ses aspirations. Cette double source est tantôt distincte, tantôt confondue. Dans le premier cas, la littérature tire sa beauté de la vérité dans la représentation des objets, ou de l'harmonie qui rattache leurs diverses parties; dans le second, de la pureté et de l'élévation auxquelles elle fait arriver les âmes. Au milieu de la société corrompue du paganisme, on comprend que le génie ait voulu vivre d'une vie à part, qu'il se soit soustrait à ces abaissements de l'esprit et du cœur, dans lesquels se perd toute dignité, et se consume toute force. La vérité prise dans le milieu où il vivait, devait effrayer ou affliger son âme. Il fallait qu'il en sortit pour se réfugier dans un idéal inaccessible à cette corruption dont il se sentait environné. C'est ce contraste qui a donné à certains poètes tant d'amour pour le beau, tant d'enthousiasme pour ce qu'ils voyaient au-dessus des faits, des mœurs, des institutions et des hommes.

Qu'on ne l'oublie pas : c'était un fait exceptionnel. Ce n'est pas parce qu'Homère vivait au sein du polythéisme, qu'il représentait des Dieux envahis par toutes les passions, donnant l'exemple de tous les vices, ne reculant devant aucun crime, qu'il a pu réunir tant de beautés qui n'ont rien perdu pour nous de leur fraîcheur et de leur vérité. C'est parce qu'il s'est soustrait à cette étreinte, qu'il a vécu dans une sphère supérieure, qu'il a dégagé ses créations de tous les préjugés qui devaient les abaisser, de toutes les corruptions qui devaient les dénaturer. Il est grand, parce qu'il n'appartient en rien à la civilisation au milieu de laquelle il a été jeté, et qu'il la domine de toute la hauteur de son génie.

Et maintenant, il nous sera permis aussi d'étudier le rôle d'un esprit supérieur, dans les conditions qui lui sont faites parmi nous. Le spiritualisme est dans nos croyances, il est dans notre morale, il est dans nos aspirations. Nous n'osons pas dire qu'il est dans notre conduite, de peur de nous heurter à des exceptions trop nombreuses. Mais enfin il fait le fond de notre état social, il commande une réserve, une pudeur toujours puissantes sur les mœurs, ou sur les œuvres qu'elles inspirent.

Ce génie, orateur, historien, poète, philosophe, cherchera en tout le beau et le vrai au-dessus des faits ; il aspirera à l'idéal, et le poursuivra sous toutes ses formes, il le reproduira dans son infinie variété. Que de facilités autour de lui ! Que de sympathies ! Comme il deviendra véritablement la voix d'une nation, au lieu de se faire l'interprète d'une secte, ou l'écho d'un petit cercle ! Rien ne le gêne dans son action, rien ne le contraint dans son essor. Il sait que, quoi qu'il dise, quoi qu'il imagine, quoi qu'il chante, la pensée de ceux à qui il s'adresse, ira au-delà, qu'elle comparera toujours ses créations à ce quelque chose de plus parfait, que chacun retrouve en lui-même comme un type, et qu'il conserve comme la plus pure et la plus délicate expansion de son âme. Si le génie lui-même n'y gagne pas, car tout génie a ses bornes, l'esprit général de la nation y trouvera une satisfaction réelle. Le mouvement se communiquera de proche en proche, le goût aura plus de finesse, le sentiment de l'admiration se développera dans son énergique et ardent enthousiasme. Les œuvres ne resteront pas isolées, les hommes se rattacheront à quelque chose. L'esprit public s'emparera de tous ces faits épars, pour en faire un faisceau étroitement lié. Un même désir, une même aspiration fera vivre tous ces corps : une littérature sortira de toutes ces productions, et se montrera avec une auréole lumineuse de grands hommes et de belles œuvres.

En résumé : il a pu y avoir dans l'antiquité et hors du christianisme, des peuples sans littérature, quoiqu'il

n'y ait pas eu une réunion d'hommes sans une manifestation quelconque de vie intellectuelle. Une littérature, expression embellie de la nature et de la société, existe véritablement, lorsque les productions de l'esprit ne sont pas traduites dans une langue réservée à quelques-uns, lorsqu'elles se rattachent à des caractères généraux, et qu'elles tendent vers le même but, lorsqu'enfin elles sont assez nombreuses et assez belles, pour permettre à des esprits patients, de déduire des œuvres les principes qui les ont produites, et les règles sur lesquelles elles s'appuient. Non seulement elle existera, mais elle arrivera nécessairement à un certain développement perfectionné, lorsque les croyances religieuses, les prescriptions morales, les institutions sociales seront entre elles dans une harmonie qui pénètre l'âme, et l'élève à de plus hautes aspirations. Si la part de la société est grande dans la littérature, il est certain qu'un peuple verra grandir et se multiplier ses légitimes espérances de gloire littéraire, à mesure que sa foi sera plus ferme et sa morale plus pure.

Il ne nous est pas permis cependant, de dédaigner les productions du génie qui naissent dans des conditions différentes. Toutes les œuvres de l'esprit humain, quand elles sont sincères et généreuses, quand elles renferment quelques-uns des grands caractères qui forment le beau, ont droit à notre sympathie et à nos respects. Le cœur de l'homme a besoin de donner libre carrière, au sentiment de l'admiration ; il se retrempe dans l'enthousiasme. Laissons-lui en tous les charmes et tous les enivrements. Les études faites tous les jours, la facilité des communications, les explorations nouvelles, nous donneront à chaque instant, des occasions d'applaudir à tout ce qui aura été créé de beau et de bon, dans toutes les parties du monde, chez tous les peuples. En ne niant aucune de ces merveilles, nous aurons soin, cependant, de ne pas en exagérer l'importance ; et nous ne perdrons pas de vue que, si des peuples ont été assez

heureux, en dehors de la lumière véritable, pour arriver à de grandes et magnifiques créations, qui réunissent tous les caractères essentiels propres à constituer une littérature, ce sont de glorieuses exceptions; mais qu'il appartient au christianisme seul, de placer tous les peuples qu'il inonde de ses bienfaits, dans des conditions telles, que leur vie intellectuelle se manifeste nécessairement par un ensemble d'œuvres, digne à tous les égards, de recevoir et de conserver le nom de littérature.

M. R. DUCROS rend compte de deux bulletins de la Société d'agriculture, sciences et arts de la Lozère.

Les bulletins de cette Société se succèdent d'une manière régulière; ils témoignent d'un travail sérieux et soutenu. La partie agricole est toujours l'objet d'une attention spéciale, et occupe une place assez considérable.

M. T. Roussel poursuit avec une ardeur qui ne se dément pas, et un talent d'investigation patiente, et d'induction aussi pénétrante que sûre, la reconstitution de la grande figure d'Urbain V. Un homme supérieur peut être étudié sous plusieurs aspects. Il est rare que sa grandeur ne se manifeste pas de plusieurs manières, et ne révèle pas d'éminentes qualités qui se présentent peu à peu à l'esprit. Il est rare aussi, quelle que soit l'unité de sa vie, qu'on n'ait pas de divisions à faire, et de phases à signaler. En procédant ainsi, on est sûr de ne rien négliger, et de faire ressortir la vie d'un homme dans toute sa splendeur, et avec toute sa puissance. Urbain V est un grand pape. Il est donc juste que ses actes pontificaux soient étudiés sous tous les points de vue qui peuvent les mettre en relief. Les recherches de M. T. Roussel auront pour effet de n'avoir rien laissé dans l'ombre; car tout est étudié, discuté, résolu avec ce soin pieux que donne une profonde conviction, et qu'entretient une admiration vivement sentie.

Das ce bulletin, M. T. Roussel considère Urbain V comme administrateur. La ville d'Avignon éprouva les bienfaits de son sage gouvernement. Il en rebâtit les murs, l'orna d'édifices nombreux, fit régner partout la justice, et assura le bon ordre par des dispositions qui témoignent autant de sa fermeté, que de sa prévoyance et de sa sagesse. La sévérité qu'il avait pour les autres, Urbain V la prit comme règle de sa conduite, et son exemple était plus puissant encore que ses mesures. Il vécut sur le trône pontifical, comme un cénobite, et cette austérité qui faisait l'admiration de tous ceux qui l'approchaient, ne se démentit pas avec l'âge, ni dans les rigueurs de la lutte ou de la maladie.

Les efforts de la Société tendent à faire connaître au dehors la gloire d'Urbain V. Elle tient à recueillir tout ce qui regarde ce grand homme. Aussi, demande-t-elle que le congrès d'Auxerre ajoute au nombre des questions sur lesquelles il veut attirer plus spécialement l'attention, une étude sur l'abbaye de St-Germain, dont ce pape fut longtemps abbé. Il serait possible de trouver à Auxerre, dans ce qui a été conservé des papiers de l'abbaye, quelque chose qui pût concourir à faire connaître plus complètement ce grand pape

Cette pensée prouve combien les Sociétés peuvent s'aider mutuellement dans leurs recherches, et par conséquent, combien il serait utile de rendre les communications entre elles, plus fréquentes et plus suivies. Les mesures prises par M. le ministre de l'instruction publique, prouvent que ces avantages sont reconnus et appréciés. Le Gouvernement n'a rien négligé pour les réaliser. C'est aux Sociétés à faire le reste, et à se servir, pour leur développement et leur progrès, de tout ce qui a été mis à leur disposition.

Le travail sur la topographie des Gaules jusqu'au IVe siècle, demandé aux Sociétés savantes, est l'objet d'un rapport dans lequel sont analysés les résultats déjà clas-

sés. Les indications nouvelles qui sont données peuvent diriger les recherches, et offrent le moyen de marcher avec assurance dans une voie où les erreurs sont si faciles, et où trop souvent l'imagination usurpe la plus large part.

La cathédrale de Mende est l'objet d'une étude minutieuse et savante, Les monuments historiques présentent un véritable intérêt, soit par eux-mêmes, soit par les souvenirs qu'ils rappellent, et les événements dont ils portent pour ainsi dire l'empreinte. Plusieurs sont de véritables poèmes en pierre, dont il faut rechercher la pensée sécrète, et poursuivre la portée intime. Le symbolisme qui se manifeste partout, au-dedans comme au-dehors, met à chaque instant, sur la voie de découvertes nouvelles. L'époque avec son caractère, ses tendances, ses aspirations, s'y révèle de manière à ne laisser aucun doute, et à faire naître cet intérêt ardent qui s'attache toujours à la manifestation de la pensée humaine, quelque forme qu'elle revête.

L'histoire de la cathédrale de Mende est complète : les atteintes diverses qu'elle a subies à travers les orages religieux dont les Cévennes ont été le théâtre, sont recherchées avec soin. Des notes accompagnent ce travail, élucident certains points de l'histoire ecclésiastique de la localité, et présentent même des éclaircissements qui pourraient devenir utiles pour l'étude de pareilles questions en d'autres lieux. A ces notes sont joints les dessins de quelques pierres tombales qui ont un certain intérêt historique.

M. L. PAILLÉ, docteur en médecine, adresse à la Société un travail sur cette question : La médecine est-elle un art purement conjectural ?

Ce sujet n'est pas nouveau. La question a été bien de fois posée, débattue, controversée et résolue. Ce qu

n'empêche pas qu'elle se produise à chaque instant, comme une nouveauté, parce qu'elle semble donner une satisfaction momentanée à la vanité toujours irritable de certains hommes, et à l'ignorance invincible de quelques autres.

Dans toute science, il y aura toujours des mystères impénétrables; dans tout art, il y aura toujours des probabilités et des conjectures. Est-ce une raison pour douter de leurs résultats et de leur importance? Si l'on veut dire que la médecine est immense dans son objet, que ses principes sont compliqués, difficiles dans leur expression complète, plus difficiles encore dans leur application; qu'ils demandent une méditation profonde, et qu'ils ont toujours quelques points qui ne satisfont pas entièrement l'esprit, on a raison. Les principes tiennent à la nature même de l'homme; et l'homme est pour lui-même un problème qui sollicite constamment une solution, et qui semble reculer à mesure que l'on avance. D'ailleurs, les faits sont complexes, changeants, irréguliers, contingents; et ils trompent toute prévision. Les mêmes causes ne donnent pas lieu aux mêmes phénomènes : les phénomènes ne paraissent pas toujours en rapport avec les mêmes causes. En effet, une même cause agissant sur deux individus, ils sont frappés l'un et l'autre de maladies différentes. L'observation pouvait jusqu'à un certain point le soupçonner, pouvait-elle le prévoir avec certitude?

Cependant, la médecine a des principes : seulement, ils ne sont jamais déterminés par l'évidence, et, comme le dit Zimmermann, c'est au génie seul du médecin qu'il appartient d'en apprécier le plus haut degré de probabilité. Aussi, peut-on affirmer que les propositions sur lesquelles on s'appuie généralement, pour les reproches que l'on veut adresser à la médecine; sont complètement fausses, ou qu'elles sont également applicables à toutes les autres sciences.

On peut résumer ainsi ces attaques : On ignore le principe même de la vie, comment peut-on agir sur lui? Les maîtres ne sont pas eux-mêmes d'accord entre eux : l'étude de la médecine conduit au scepticisme : la médecine ne fait pas de progrès.

Sans doute, on ignore le principe même de la vie : mais est-ce une raison pour qu'on ne puisse pas exercer sur lui une action réelle? Le physicien connait-il la cause première de la cohésion, du calorique, de la lumière, de l'électricité? Le chimiste peut-il rendre raison de la cause première de l'affinité, l'astronome de celle du mouvement et de l'attraction? Et cependant ces sciences existent ; elles formulent des principes, elles classent des observations, elles déduisent des conséquences, elles arrivent à des résultats. Pourquoi la médecine, parce qu'elle ne peut pas tout expliquer, serait-elle condamnée à être pour toujours stérile?

Sans doute, les maîtres ne sont pas toujours d'accord; mais est-ce le privilége de la médecine? Les écoles de philosophie luttent bien entre elles, depuis les premiers temps ; et certes la guerre ne paraît pas sur le point de finir. La jurisprudence a-t-elle quelque chose de plus positif, même dans son point de départ, et dans ses principes essentiels? Montesquieu, Mably, Filangieri, Bentham, Grotius, Puffendorf, ne s'entendent pas toujours, et l'un combat ce que l'autre a posé : nie-t-on la jurisprudence?

Les mathématiques semblent à l'abri de pareilles attaques; et pourtant Fontenelle a dit : Dans le pays des démonstrations, on trouve encore le moyen de se diviser. Buffon prétend que ce qu'on appelle vérités mathématiques se réduit à des identités d'idées, et n'a aucune réalité. Hobbes a écrit plusieurs traités sur l'incertitude de cette science.

On reproche aux plus illustres médecins d'avoir été sceptiques. D'abord une pareille accusation est trop générale

pour être vraie. Et, en supposant que l'on puisse citer quelques formules qui les condamnent, ne doit-on pas, pour être fidèle à la vérité, reconnaître que ce scepticisme n'avait rien de définitif, que c'était un levier pour détruire les systèmes antérieurs, afin d'avoir une place nette pour celui que l'on proposait? D'ailleurs, les plus grands astronomes n'ont pas été à l'abri d'une pareille accusation. Ainsi généralisée, elle a été aussi injuste pour les uns que pour les autres ; et, sans recourir aux faits qui donneraient un démenti éclatant à des adversaires passionnés, peut-on supposer que des hommes habitués à pénétrer tous les jours dans l'œuvre de Dieu, aient pu la nier? Dieu est présent dans l'admirable structure de l'homme, dans le juste équilibre de ses forces, dans cette admirable harmonie des parties qui le composent, comme il est présent dans cette merveilleuse disposition des astres, dans les lois qui les régissent, dans leur variété de volume, de révolution, de puissance. Non, la médecine, pas plus que l'astronomie, n'engendre que le scepticisme; non, elles ne sont pas la source d'un matérialisme devant lequel recule toute intelligence un peu élevée. Il ne faut pas que quelques malheureuses exceptions deviennent un motif d'injustice contre la science elle-même.

Enfin, on accuse la médecine de rester stationnaire. Sans doute, elle n'a pas encore trouvé le moyen de prolonger indéfiniment la vie, ni de la soustraire aux atteintes et aux ravages de la maladie. Mais si la découverte de lois nouvelles, d'agents inconnus, de procédés plus sûrs et plus rapides constitue des progrès ; pourquoi n'avouerait-on pas que la médecine a marché avec le quinquina ; le mercure, la vaccine, la lithotritie, l'action anesthésique?

D'ailleurs, la médecine touche à tant de sciences, qu'on ne peut pas espérer pour elle un progrès réel, si ces sciences elles-mêmes ne poussent pas plus loin leurs investigations et leurs découvertes. C'est là pour elle, l'obstacle le plus grand et le plus difficile à détruire.

On ne se rend compte d'aucun de ces faits, d'aucune de ces difficultés, quand on attaque la médecine. Du reste, on ne se donne pas même la peine de chercher des arguments nouveaux. Les accusations anciennes sont toujours assez bonnes. Cette science est toujours la plus facilement et la plus universellement jugée. Elle est pourtant, par l'immensité de son objet, par la difficulté d'atteindre à la connaissance, même incomplète de ses applications diverses, hors de la portée du plus grand nombre.

M. C. VALETTE lit la seconde partie de son étude sur les beaux-arts, à l'exposition de Toulouse.

Les difficultés qu'éprouvent les peintres d'histoire à placer leurs œuvres, le prix peu élevé attribué à la peinture religieuse, expliquent la rareté des tableaux de ces genres dans les expositions de province. Paris ne fait pas exception. Les débutants comptent en grand nombre parmi ceux qui consacrent leur temps et leurs études à des sujets si riches, mais en général si peu lucratifs. Aussi n'y restent-ils pas longtemps, et le tableau de genre les attire bientôt d'une manière irrésistible.

Cependant, il faut signaler sous ce rapport un progrès important, et il semble que les sujets religieux et les grandes études reprennent faveur. L'exposition de Toulouse ne permet pas d'en douter.

M. Beaume a envoyé *Le paiement de la dîme*. C'est une composition bien entendue et parfaitement exécutée. Quelques moines et des paysans sont en scène. Les types sont d'un bon choix; la couleur est riche de ton et de lumière, la touche correcte et habile. L'action se passe dans un intérieur à moitié ouvert par un grand portail qui donne sur la campagne; il en résulte une savante combinaison de clair-obscur, qui produit le plus heureux effet.

La jeune mère, du même auteur, est ravissante de forme, de couleur et de sentiment.

M. Robert-Fleury a peint une joyeuse caravane d'artistes, s'arrêtant à Subiaco, et prenant position devant l'église. Leur crayon est en mouvement. Il y a dans ce petit coin de terre, un entrain, une verve et un laisser-aller charmants. Comme œuvre d'art, il ne manque rien à ce tableau. Ce n'est pas cette touche scabreuse, cette sévérité de caractère, ce nerf d'exécution, cette couleur sombre, qui sont les caractères dominants de plusieurs œuvres importantes de M. Robert-Fleury. Ce sont ici des qualités différentes, qui prouvent la facilité de son pinceau et la flexibilité de son talent.

Les peintures religieuses de M. l'abbé Cartier sont remarquables sous le double rapport de l'art et de la pensée. Son *Chartreux en méditation* est bien étudié et parfaitement éclairé. Sa *Ste-Cécile* est une composition d'une simplicité biblique et ravissante par l'expression. Les peintures de M. l'abbé Cartier prouvent que, pour réussir dans l'art religieux, il faut autre chose qu'une légende à représenter, et que, si la conviction ne constitue pas à elle seule le talent, elle l'inspire et le seconde d'une manière puissante.

La *Fuite en Egypte* de M. Romain Cazes est remarquable par le dessin; *la Prière* de M. Chaplin par sa couleur brillante et naturelle.

M. Chevet a exposé une *Arlésienne*, un véritable bijou. Quelle finesse de touche et de couleur! Quel sentiment délicat! M. Cibot a peint une *Ste-Thérèse* en extase. C'est frappant de vérité.

On est copiste de deux manières : où l'on rend le modèle dans son sujet et sa disposition, ou l'on s'attribue le style, la couleur, le dessin d'un maître que l'on prend en affection. M. Colin n'a pas eu peur de cette dernière

imitation. Il a fait du Watteau d'une manière ravissante. Mais quand on est comme lui capable de créer, pourquoi se fait-on simplement imitateur?

M. Diaz a exposé des *Nymphes* et des *Amours*. Il y a certainement dans ce petit tableau, le cachet de cette couleur qui a fait la réputation de cet artiste; mais on ne peut s'empêcher de regretter que le dessin soit si peu soigné.

M. Duval-le-Camus est un bon dessinateur, un excellent coloriste. Son tableau de *Manon Lescaut* met en relief de nombreuses et éminentes qualités. M. Gabé a peint des *Dénicheurs d'oiseaux*, de manière à donner à cette scène une vérité, un mouvement qui la rendent vivante. Son *Embarquement de troupes à Oran* révèle les mêmes qualités, et se distingue surtout par une variété qui attache aux détails, sans nuire en rien à l'effet de l'ensemble.

La *Sortie de l'église de N.-D. de Paris, le jour des Rameaux*, par M. Hillemacher, frappe par sa vérité. Une bonne dame est assaillie par les obsessions d'une foule de gens qui lui offrent des rameaux bénits. L'expression de bonté qui éclaire cette vénérable figure, fait deviner que c'est la reconnaissance qui l'entoure ainsi. Un bon dessin, une couleur lumineuse, éclatante, sans oppositions trop tranchées, des personnages bien groupés, constituent le mérite de cette œuvre.

Une Etable et la *Marchande de volailles*, deux charmants tableaux d'une grande facilité de touche, et d'un coloris sage et brillant, sont dûs au talent de M. Hoguet. Il est impossible de rendre la lumière mieux que M. Horsin-Déon. Une jeune femme peint dans un atelier, qui renferme mille fantaisies d'artiste. Un grand tableau posé sur un chevalet, et vu presque de face, occupe une place considérable. La copiste est placée au centre : elle reçoit la lumière par côté, et l'on peut dire qu'elle paraît détachée de la toile. C'est l'œuvre d'un maître.

M. Huber fait baptiser du vin au cellier, et M. Lafforgue déride les fronts les plus soucieux par *Les deux Amis*. Ce tableau peint d'après nature est une excellente étude, où tout est soigné et bien rendu.

Deux œuvres de M. Lassale se disputent les éloges des connaisseurs : son *Page sous Louis XIII* est charmant. Sa *Gardeuse de dindons* ne laisse rien à désirer. La stupide mutinerie de ces gloutons emplumés, occupe cette pauvre fille, qui semblerait disposée à abandonner son sceptre de roseau. Tout cela est vrai et vivant.

M. Latour a exposé des tableaux de genre, des paysages à l'huile, des mines de plomb, des fusains. Ses *Espagnols* et *ses Étudiants de l'université de Salamanque*, sont remarquables de composition et de couleur. M. Jules Laure est l'auteur de la *Mélancolie*. Ce tableau mérite d'être distingué parmi les meilleurs. Il y a du calme dans l'exécution, et il semble que la brosse n'ait fait qu'effleurer la toile, dans la crainte de troubler cette rêverie. L'artiste a compris que les effets tourmentés enlèveraient quelque chose à la grâce naïve de cette pure et triste physionomie.

Un *Conte de buveurs* et *le Chaperon rouge*, de M. Morin, sont deux bons tableaux. M. Pérignon s'est maintenu à la hauteur de sa réputation.

Les grands noms sont souvent un fardeau. M. Poussin paraît vouloir s'élever à la hauteur du sien. Sa *Noce de Bretagne* est un bon tableau. Le rayonnement de la joie est sur tous les fronts, et le sourire sur toutes les lèvres. Il y a dans cette composition de la finesse, de la vivacité et un entrain remarquable.

M. Quinsac est un bon dessinateur et un coloriste habile.

Mlle de Montpensier et *le prince de Condé* sont dignes d'une attention particulière. On avait dit que les femmes

ne pouvaient pas réussir dans le genre sérieux. On aurait fini par le croire, si Rosa Bonheur et Laure de Léoménil, n'avaient déjà protesté de la meilleure manière, par des œuvres. Mme Sophic Rude vient définitivement consacrer, par un talent aussi solide qu'agréable, le droit d'entrée pour son sexe, dans les musées les plus renommés. A la verve et à l'entrain de la composition, à l'exactitude du dessin, à l'éclat de la couleur se joignent des détails d'une délicatesse inimitable. Greuze n'a rien de plus frais et de plus gracieux. Mme Rude est la digne compagne du statuaire habile, qu'une mort presque subite a ravi aux arts, il y a trois ans.

Si *le Retour du marché*, de M. Troyon, n'est pas l'œuvre la plus complète de l'exposition, elle est la plus saisissante par l'effet. Ce tableau est de moyenne grandeur. Une jeune fille est assise sur un cacolet porté par un âne qui se présente de face. Des choux, un morceau de citrouille, sont entassés pêle-mêle. La jeune fille est animée par un mouvement des plus aisés et des plus gracieux. A côté, s'avancent quelques brebis, tandis que le reste du troupeau est vigoureusement poussé par un homme. Certainement cette composition est très-simple; cependant elle intéresse autant qu'un trait historique. On s'explique cet attrait par la vérité de la scène, l'élégance du style, et la puissance de la couleur.

M. Troyon avait débuté par ce réalisme dont l'apparition effraya tant. C'était au moment des grandes luttes. Le jury d'admission pour le salon de Paris, fermait les portes à tous les novateurs. Il suffisait d'appartenir à cette école, pour n'avoir pas droit même à une attention passagère, On avait constaté des excès et on voulait les proscrire par une prohibition absolue.

En 1849, une commission d'artistes élus par leurs confrères, décida que tout serait admis, excepté ce qui serait trop mauvais. Ce coup d'état artistique donna entrée à tous les systèmes qui semblèrent étonnés de se ren-

contrer. Il en résulta des enseignements qui ne furent pas perdus. Les partis devinrent moins belliqueux ; on se fit des concessions, et ainsi se forma l'école moderne qui manifeste sa supériorité, en mettant au jour des œuvres splendides de lumière et de couleur, relevées par ce goût et ce sentiment de la forme, qui tend à devenir aussi correct qu'élégant. *Le retour du marché*, de M. Troyon, est une des merveilles de cette ère nouvelle.

M. Villemsens, a exposé des *Gitanos*. Cette peinture de la nature dégradée, se fait remarquer par la pureté de la ligne et l'éclat de la couleur.

Séance du 9 juillet 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. de CAUMONT soumet à la Société le projet de tenir à Castres, une session de l'*Institut des Provinces*.

La Société accueille ce désir, à la réalisation duquel elle sera heureuse de concourir, lorsque le moment sera venu. Elle sait tout ce que l'on peut attendre, pour le développement et le progrès des études locales, de la communication des idées. A une époque où l'association a réalisé de si magnifiques résultats, au point de vue industriel, n'y aurait-il pas avantage, pour les hommes d'étude, de se trouver sur le même terrain, de poursuivre un même but, et de s'aider par les moyens que fournit l'expérience ? Tout, aujourd'hui, jette les Sociétés dans cette voie. Il est bon qu'elles

ne négligent pas ces avantages, et qu'elles ne méconnaissent pas cette utile et salutaire direction.

M. PLAZOLLES, curé de St-Martial, adresse à la Société une médaille en cuivre, portant d'un côté l'effigie du pape Pie V, et représentant de l'autre, St-François d'Assise, avec une double légende latine. Cette médaille, trouvée dans la terre, en parfait état de conservation, était destinée à être portée. C'était probablement le signe distinctif d'une de ces nombreuses congrégations qui se formèrent après la bataille de Lépante, en 1571, et qui depuis la canonisation, en 1713, du pape promoteur de cette guerre contre les Turcs, prirent un grand développement.

M. V. CANET dépose une pièce de monnaie de Louis XV, à la date de 1755.

M. TERRISSE fait remettre une petite pièce de monnaie, qui porte d'un côté la devise : *Dei gratiâ sumus quod sumus*, et de l'autre, le nom d'Antoine de Bourbon et de Jeanne de Navarre, sa femme, roi et reine de Navarre, duc et duchesse de Bourbon, Plusieurs monnaies de la même époque ont été trouvées aux environs de Castres, et dernièrement encore, au milieu des ruines du château de Montredon.

M. PARAYRE communique une lettre émanée du laboratoire de géologie de Paris. Il avait adressé à M. C. d'Orbigny, quelques ossements fossiles. Il résulte de l'examen de ces divers échantillons, que les mammifères auxquels ils appartiennent, sont autant d'espèces nouvelles. Une conséquence très-intéressante, au point de vue géologique, c'est que la couche où ont été recueillis ces ossements, est de l'éocène, plus ancien que le gypse à *paleotherium* des environs de Paris, qui contient cependant des animaux ayant une très-grande affinité avec ceux-ci, par les molaires infé-

rieures. Cependant, par leurs molaires supérieures, les fossiles trouvés à Castres, se rapprochent des *anchiterium*. Le muséum d'histoire naturelle possède peu de chose de cet éocène du midi. Il fait appel à la bonne volonté de M. Parayre qui ne lui manquera pas. De son côté, la Société sera heureuse de l'aider à combler cette lacune.

M. V. CANET dépose l'empreinte d'un sceau recueilli par M. Tailhades, fondeur. Il a 25 millimètres de diamètre, et a été trouvé au milieu des décombres retirés de l'ancienne maison des religieuses de Ste-Claire à Villegoudou. Il porte au centre une colombe très-profondément gravée, qui tient à son bec un rameau vert. Il y a du soin, mais peu d'habileté dans cette représentation. Au-dessus, et en exergue, est une croix dont les branches sont égales; à la suite on lit : S. BERTRANDI. D. VIRIDARIO. Ce *sigillum* a évidemment une origine religieuse. La croix qui précède l'inscription l'indique suffisamment. Mais appartient-il à notre contrée? D'abord il n'a aucun rapport avec le lieu où il a été trouvé. Le couvent des religieuses de Ste-Claire a été fondé en 1454, par la fille de Bernard d'Armagnac, comte de Castres, et il ne compte aucun Bertrand parmi ses bienfaiteurs, ni parmi ses protecteurs. Aucun évêque de Castres ne porte le nom de Bertrand. D'ailleurs, leur sceau aurait reproduit les insignes de leur dignité. Au nombre des 39 abbés qui ont gouverné l'abbaye de St-Benoit de Castres, on trouve deux Bertrand. L'un en 692, est le 4me dans l'ordre du temps; l'autre en 1312, est le dernier, car l'abbaye de St-Benoît fut érigée en évêché par Jean XXII, en 1317. Aucun de ces deux noms n'est suivi d'une désignation particulière.

Il ne serait pourtant pas impossible que le sceau retrouvé appartint à notre abbaye.

Le sceau du dernier abbé de St-Benoît, de Castres, aurait-il été recueilli par les religieuses de Ste-Claire, ou bien se serait-il trouvé par hasard, mêlé à d'autres objets de même nature? C'est ce qu'il n'est pas possible d'établir. Il ne faut

pas oublier, d'ailleurs, que quoique le caractère des lettres de la légende, permette de faire remonter au XIIIe ou au XIVe siècle, le sceau auquel elles appartiennent, rien n'indique suffisamment le dernier abbé de Castres.

Une autre difficulté se présente d'ailleurs. Catel dit que les abbés de St-Benoît prirent dans leur sceau, après la translation des reliques de St-Vincent, la tête du martyr espagnol, avec ces mots : *S. S. Benedicti Castri*; et qu'auparavant ils en avaient un autre avec cette légende : *S. G. abbatis Castrensis*.

Il est naturel, pourtant, de supposer qu'un objet trouvé dans les ruines d'une ancienne maison religieuse, a quelque rapport avec son histoire, ou celle du pays auquel elle appartient. C'est ce qui a permis d'émettre la pensée que ce sceau pouvait provenir d'un abbé de St-Benoît. Cette conjecture paraît d'autant plus admissible, que l'histoire religieuse de la France ne porte que deux fois le nom de *Viridario*, mais sans le prénom inscrit sur le sceau. Le nom de *Verdier*, car c'est ainsi que du Cange traduit *Viridarius*, ne se trouve que très-rarement mentionné dans l'histoire du Languedoc.

L'abbaye d'Ardorel, située à peu de distance de Castres, a eu, dans le XIIIe siècle, trois Bertrand pour abbés. Bertrand I en 1253, Bertrand II en 1283, et Bertrand de Montlaur (de Monte Lauro) en 1294. Ces dates pourraient se rapporter au caractère des lettres inscrites ; mais elles sont fort antérieures à la fondation du couvent de Ste-Claire.

Le caractère général du sceau, comparé aux sceaux ecclésiastiques, dont l'histoire du Languedoc, de dom Vic et dom Vaissette donne les figures, permet de le classer, d'une manière à peu-près positive, dans la dernière moitié du XIIIe, ou la première moitié du XIVe siècle.

M. V. CANET communique à la Société un fragment d'inscription qu'il a trouvé chez M. Serres, peintre décorateur, rue de Fuziès, à Castres.

En 1846, le Pont-vieux fut reconstruit: une partie de la maison de M. Serres disparut dans l'élargissement des abords du pont et de l'entrée de la rue. Les travaux rendus nécessaires par la reconstruction, découvrirent plusieurs assises de pierres qui devaient faire partie des fondations du pont que l'on venait de détruire. La dernière assise de ces pierres, d'une assez grande dimension, reposait sur le roc. Au-dessus, à l'endroit même où devaient s'arrêter les travaux de M. Serres, parce que c'était le point de départ du pont que l'on reconstruisait, fut trouvée une pierre de 0,m 60 c., sur 0,45, travaillée avec soin et où l'on crut reconnaître quelques caractères. Elle fut recueillie par M. Serres avec un intérêt trop rare aujourd'hui, ou tant de témoignages du passé se perdent encore, par indifférence ou par dédain. Il fut alors reconnu que la pierre portait sur ses bords, de bas en haut, des deux côtés, et horizontalement, jusqu'à leur rencontre à la partie supérieure, des caractères dont on apercevait seulement la trace. On essaya de les dégager, et on les trouva remplis de goudron. Les lettres furent dégagées peu à peu, avec beaucoup de précautions, car la pierre avait perdu de sa dureté, et le goudron offrait en plusieurs endroits une grande résistance. On lut alors, sur la partie droite, et en remontant : IR. N: L. OV CAL..., et sur la partie gauche, jusqu'à la rencontre des premières lettres : E : IAN : MVC : XX.

Cette inscription se rapporte-t-elle à la construction du pont? Il n'y a pas à en douter ; le soin avec lequel la pierre était posée ne permet pas la moindre incertitude à cet égard: mais l'inscription est incomplète, par la dégradation de la pierre trouvée, et parce que les travaux ne purent pas être poussés plus loin. Il est évident, d'après la disposition des deux côtés de l'inscription, que l'on a seulement une partie du souvenir confié à la terre, et enfoui dans les fondations ; l'autre est restée à sa place. Elle devait être au moins d'égale grandeur, si même elle n'était pas en trois pièces. La largeur de la pierre ne rendrait pas impossible cette dernière supposition. L'inscription aurait ainsi un plus grand déve-

loppement, et il est à regretter qu'elle n'ait pu être recueillie tout entière. Elle aurait probablement permis de constater d'une manière positive, une époque qui n'est pas suffisamment indiquée par les chiffres contenus dans la partie retrouvée. D'ailleurs, il y avait sans doute quelque chose, ou attributs, ou armoiries, ou inscription, dans l'encadrement formé par les lettres autour de la surface de la pierre, car cette disposition n'est employée que pour donner une plus grande place à un dessein quelconque. Or, il n'y a rien dans la partie retrouvée. Celle qui a dù être laissée à sa place eût été, sans doute plus précieuse.

Il n'est pas possible, avec ce qui reste, de formuler une conjecture. Il est certain que le pont qui unit la rue de Fuziès à la rue du Pont-vieux, est le plus ancien de la ville. Le nom qu'il a conservé à travers ses transformations, l'indique d'une manière incontestable. Mais à quelle époque remonte sa première construction ? Borel, qui a recueilli tant de souvenirs de la patrie qu'il aimait, parce qu'elle a «je ne sçays quels charmes et quelles naturelles douceurs qui font qu'on ne peut jamais l'oublier, et qu'on veut tascher de déterrer les mémoires de ses antiquitez» dit simplement du Pont-vieux qu'il est fort ancien. Il est certain qu'il est antérieur au Pont-neuf qui existait en 1484, et qui a été réparé en 1568 et 1605, à la suite de grandes inondations. La forme des lettres de l'inscription semblerait permettre de l'attribuer à la fin du XVe, ou au commencement du XVIe siècle; mais elles sont trop peu caractérisées, pour qu'il soit possible d'attribuer un sens, ou d'établir un jugement définitif, sur l'époque à laquelle elles appartiennent.

M. Serres qui avait eu le bon esprit de conserver ce que tant d'autres auraient laissé perdre, a bien voulu mettre cette pierre à la disposition de la Société, pour ses collections. La Société accueille avec reconnaissance cette offre dont elle profitera, lorsqu'elle pourra disposer d'un local suffisant. Elle remercie M. Serres des soins qu'il a apportés à conserver cette pierre, et de l'empressement avec lequel il l'a offerte à la Société.

M. R. DUCROS donne lecture d'un parchemin trouvé dans les archives de Boissezon.

Cette pièce renferme l'ordre donné par Noel seigneur de Lacrouzette, gouverneur, au nom du maréchal de Dampville, des diocèses de Castres, Alby et Lavaur, d'établir une garnison de trente-cinq hommes à Boissezon. Cette garnison devait s'opposer aux incursions de ceux de la nouvelle opinion religieuse, qui, de la montagne arrivaient jusques à Castres.

Cette pièce fait connaître le paiement attribué à chacun de ceux qui composaient la garnison. Le commandant a quarante-cinq livres par mois, le sergent quinze livres, deux caporaux onze livres dix sous chacun : enfin il est attribué à chacun des trente-un soldats, sept livres dix sous. Les formalités à remplir pour la délivrance et l'emploi de la somme totale de 315 livres par mois, sont nombreuses. Le trésorier est tenu à des précautions minutieuses, qui semblent bien peu d'accord avec l'agitation et le désordre de cette époque.

La garnison doit être sur pied pendant tout le temps de la guerre, et recevoir les ordres supérieurs du maréchal, du seigneur de Forgnevals, et du seigneur de Lacrouzette.

Le nom du seigneur de Forgnevals, qui aurait exercé, d'après cette pièce, un pouvoir analogue à celui de Noel de Lacrouzette, ne parait pas dans l'histoire du pays. Il y aurait quelque intérêt à le rechercher et à le faire connaître. Celui de Forquevaux se trouve mentionné dans le récit d'un certain nombre d'engagements, et de combats : il avait un pouvoir pareil. Ces noms différents ne désigneraient-ils pas le même chef ?

Quant au seigneur de Lacrouzette, son rôle a été important, et l'on peut en rappeler les principaux traits, sans avoir à craindre de trouver quelque excès, ou d'avoir à gémir de quelques violences. Noel de Lacrouzette passait pour un homme de guerre et un profond politique. Il réunissait des qualités souvent opposées et peu compatibles, surtout en des temps où les meilleurs esprits ont de la peine à rester

d'accord avec eux-mêmes. Il était ferme et ardent comme un chef de parti, dans une guerre civile. Il était calme et froid comme un homme d'état, que les principes guident, et que la passion ne peut atteindre. Il commandait la ville de Castres à l'époque de la St-Barthélemy. Il repoussa avec indignation les ordres qu'il reçut, et répondit qu'il ne reconnaissait pas dans cette sanglante exécution que l'on préparait, la volonté du roi. Plus tard lorsque les faits furent accomplis ailleurs, il resta fidèle à ses premiers sentiments : il rassura, par son indépendance et sa fermeté, les protestants qui s'étaient remis avec confiance à sa loyauté. Il sut maintenir le bon ordre dans la ville, calma les haines, fit taire les plaintes, évita toutes les occasions et supprima tous les prétextes de collision et de lutte. Son administration fut bienfaisante; l'hommage complet que rend Gaches à son caractère et à ses actes, ne permet pas d'en douter. Ce sont des souvenirs que l'on est heureux de recueillir et de conserver. Ils montrent ce que peut un homme par sa justice et son énergie, par sa bienveillance et sa fermeté, au milieu des agitations civiles, et des luttes les plus ardentes et les plus vivaces, commencées au nom de la religion, et abritées sous cet auguste et pacifique étendard, par de violentes et insatiables passions.

M. V. CANET donne lecture d'un règlement de police établi à Brassac, en 1623, par « l'autorité et consentement du seigneur. »

Quoique nos archives et celles des petites villes qui nous environnent aient eu à subir de rudes atteintes, par l'effet des guerres civiles, des dévastations de la révolution, et de l'incurie de ceux qui ont été préposés à leur garde, il est possible cependant, de trouver encore quelques titres, et des pièces historiques en bon état de conservation. La publication de la plupart de ces documents ne serait pas sans utilité pour l'histoire locale, et pour la reconstitution de mœurs et de coutumes, dont les derniers débris s'en vont tous les jours.

Des invitations pressantes, ou des ordres formels de l'administration supérieure, jalouse de ces monuments du passé, et justement émue de leur diminution journalière, ont déterminé un classement qui n'est pas partout exactement fait, mais qui, complété ou modifié par une étude sérieuse, permettrait de suivre le développement d'institutions trop peu connues, et les phases diverses par lesquelles elles sont passées.

Les archives de Brassac sont considérables. Elles ont été depuis quelques années, classées avec soin et disposées avec intelligence. Grâce à ce travail qui n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire, les recherches sont devenues possibles, au milieu de pièces nombreuses et de nature différente. On peut les aborder, avec l'assurance de ne pas marcher au hasard, et l'espérance d'y trouver des documents intéressants pour quelques points de l'histoire locale.

Ces archives, que l'intelligence éclairée de M. le secrétaire de la commune a classées, la bienveillance du maire, M. Paul Ouradou, les met avec empressement, à la disposition de ceux qui veulent étudier. C'est ainsi qu'il a été possible à M. V. Canet, de parcourir rapidement les titres qu'elles renferment, et d'arrêter son attention sur un document qui n'a pas une grande importance, mais qui contient plusieurs articles vraiment caractéristiques. C'est un règlement qui, d'après une requête du 2 juillet 1686, a été dressé et observé de toute ancienneté, et que les consuls supplient le seigneur de remettre en vigueur, «pour faire régner un bon ordre, et conserver les habitants en paix et union.» Il renferme 22 articles.

Le premier défend de jurer ou blasphémer le nom de Dieu, sous peine de 60 sols d'amende, au profit du seigneur.

Le second, de tenir, le dimanche, les boutiques ouvertes, ou d'exposer quelque chose en vente sur la place publique, excepté à l'issue des offices, sous peine de confiscation, et d'une amende de 60 sols.

Le troisième, d'aller chasser sur les terres des seigneurs de Castelnau et de Belfortès, sans leur permission, sous les peines portées par les ordonnances du roi.

Le quatrième, de prendre du bois vert ou mort, de faire un passage ou de conduire les troupeaux dans les terres du seigneur, sous peine de 60 sols d'amende, et autres arbitraires.

Le cinquième, d'appeler quelqu'un en justice de première instance, devant d'autres juges que ceux du seigneur, sous les peines portées par les ordonnances du roi.

Le sixième, interdit aux habitants et aux cabaretiers de vendre du pain, du vin, et de la viande, ou une denrée quelconque, sans avoir présenté ces différents objets aux experts jurés et autres, députés par les consuls.

Le septième, oblige les hôtes à donner du vin au dehors à qui en voudra, sans pouvoir s'en réserver pour eux-mêmes plus de six pintes.

Le huitième, défend de vendre la livre de pain de moussole, froment ou seigle, d'un denier plus cher qu'à Castres, sous peine d'une amende de 60 sols.

Le neuvième, oblige ceux qui font état de tuer le bétail, à en tuer toute l'année, et à ne l'exposer en vente qu'après une visite faite, pour constater s'il est de la qualité requise.

Le dixième, défend d'aller, le dimanche, dans une taverne ou hôtellerie, de commettre aucun scandale, de jouer aux cartes, dés et autres jeux prohibés par les ordonnances, sous peine de 60 sols pour les délinquants et les hôtes, du double en cas de récidive, et, pour la troisième fois, de poursuites et punitions par voies de droit.

Le onzième, prohibe la pêche au moment du frai, dans les viviers ou réservoirs des seigneurs, sous peine de 60 sols d'amende, et de confiscation de filets et autres instruments.

Le douzième, interdit de vendre du poisson avant de l'avoir présenté aux seigneurs. Il fixe le plus haut prix à trois sols la livre pour la truite, à un sol le goujon ou menu poisson, à huit deniers pour les écrevisses; en temps de carême, le prix est élevé d'un quart. De plus, le poisson devra demeurer demi-heure sur la place, avant d'être vendu. Les contraventions sont punies de 60 sols d'amende pour la première fois; du double et de la confiscation pour la seconde.

Le treizième, défend de se servir de chaux ou d'autre moyen, pour faire mourir le poisson, sous peine de dix livres d'amende et de deux jours de prison avec les fers; de détourner le cours de la rivière, sous peine de 60 sols.

Le quatorzième, prohibe tout acte nuisible aux jardins, tout enlèvement de fruits, sous peine de 50 sols pour la première fois, et de cinq livres et des effets du refus de paiement, pour la seconde.

Le passage sur les possessions d'autrui par bœufs ou animaux, est puni d'une amende de cinq livres.

Le quinzième, punit d'une amende de dix livres, toute atteinte portée par le bétail aux bois et taillis de la ville de Brassac, au moment où ils sont « en défenses et remises de printemps et d'automne. »

Le seizième, défend sous peine de 60 sols d'amende, de mener du bétail dans les herbages de la commune.

Le dix-septième, interdit d'avoir des chèvres, si on ne peut les faire garder par un chevrier expert. La contravention est punie de 60 sols d'amende, et de la confiscation des chèvres.

Le dix-huitième, oblige de faire mettre toutes les romaines et balances au poids de Castres.

Le dix-neuvième, exige que les quartières, mégères et punières, canne et demi-canne, soient conformes aux éta-

lons, sous peine de cinq livres pour la première fois, du double pour la seconde, et de la confiscation des faux-poids qui seront cloués sur la place publique.

Le vingtième, interdit d'acheter une denrée quelconque, comme pain, vin, huile et fruits, à moins qu'elle ne soit restée deux heures à la place publique. Ceux qui en auront acheté pour revendre, seront tenus d'en donner au même prix, toute la journée, sous peine de dix livres d'amende.

Le vingt-unième, punit de trois livres d'amende, tout préjudice porté aux arbres des forêts communales et des ormeaux plantés pour l'embellissement de Brassac.

Le vingt-deuxième et dernier article, défend de rien jeter dans les rues de Brassac, d'y laisser séjourner du fumier, et oblige, sous peine de 5 livres d'amende, chaque habitant à faire paver le devant de sa porte, afin que l'eau ne puisse y séjourner.

Plusieurs articles de ce règlement pourraient être l'objet d'utiles observations. A part ce qui regarde strictement la police, et qui se retrouve à toutes les époques, il y a quelques mesures qui touchent à des questions d'une grande importance pour l'économie sociale. Quelques-unes de ces questions ont été de nos jours l'objet d'une attention spéciale, d'études sérieuses et de polémiques fort vives. Tout ce qui tient aux premiers besoins de l'existence, attire à bon droit la sollicitude de ceux qui commandent. Cette sollicitude allait fort loin autrefois, ainsi que le prouve le règlement de 1623, qui n'est qu'une constitution écrite, après avoir été longtemps observée comme usage.

Ces documents ne paraissent pas, au premier abord, avoir une grande valeur en eux-mêmes : mais ils peuvent être d'une utilité réelle pour l'histoire. Les principes qui présidaient à la vie de ces petites républiques qui se

mier semble avoir beaucoup étudié Goudelin, ses métaphores toujours en relief, ses images saisissantes. Il reproduit avec bonheur les traits principaux de son caractère, et plusieurs des qualités éminentes de son style. Le second procède évidemment de Daubian, plus simple, plus méthodique, plus régulier dans son inspiration, plus égal dans ses figures. L'un peint, l'autre décrit ; de là, un caractère distinctif dans des productions qui sembleraient, par les circonstances où elles se sont produites, et par leur sujet même, devoir s'identifier et se confondre.

M. Alibert dit en termes que n'aurait certainement pas désavoués Goudelin :

Et quant al mès d'Agoust lou soulel sé fa biel,
Et mounto d'apassou dins lou cami d'al cel,
Alaro qu'aïci-tal sien grillats coum'un blésé,
Bostre bouquet est fresc, que fa baba dé bésé.

M. Roux écrit de son côté :

La flou que s'espélis es toujours uno estréno.

Pensée charmante, d'une délicatesse que la forme rend plus gracieuse, et qui ne se présente pas dans les vers de M. Roux, sans être habilement préparée ni parfaitement complétée.

Il y a un progrès évident pour les deux concurrents. De la pensée un peu incertaine, du vague des premiers vers, ils sont arrivés dans leurs dernières compositions, à un ton plus net, à une expression plus vive, à plus d'éclat, d'entrain et de charme dans le style. La sphère s'est agrandie devant eux, à mesure qu'ils avançaient : ils ont abordé les idées morales, et se sont faits les interprètes de considérations élevées et de sages conseils. C'est une voie féconde dans laquelle ils devraient s'engager résolument l'un et l'autre. Pourquoi le vers patois ne serait-il pas un moyen de faire pénétrer dans les

masses, les grandes pensées de moralisation, et les sentiments qui vont chercher leur inspiration, dans les dogmes ou la morale de la religion? Tout le monde y gagnerait: la langue, la poésie, le poète, le lecteur, et avec lui, la société tout entière.

M. Combes termine par une citation de M. Alibert; ce sont de bonnes pensées et d'excellentes considérations heureusement rendues en vers qui ne manquent ni d'élévation, ni de mouvement, ni d'éclat:

Saben qu'al jouà d'abeï pertout l'ourgul doumino,
Mantillo, parlomen, pierrot, et canuzou,
Tout a la prétentiou dé pourta crinolino,
Dé sé coufla dé ben, cadun à la prusou.

Aquel sujet, ma paouro Muso,
Aourio dé qué nabra lou cor;
Mais s'ambé l'or, l'hommé s'amuso,
Tout ço qué brillo n'es pas d'or.
Dins un cantou d'aquesto terro,
Ya quicon que fa mens dé bruts
Et qu'aïmi maït que lous escuts,
Aco's las flous dé moun parterro,
Un boun amic et sas bertuts.

M. V. CONTIÉ entretient la Société d'une invasion de chenilles qui ont ravagé les ormes des promenades de Castres, et les ont presque entièrement privés de leurs feuilles.

Plusieurs causes avaient dû contribuer à compromettre la beauté de la plupart de ces arbres, et l'existence de quelques-uns. Déjà ils avaient été privés des fossés, réservoirs d'eau et d'humus, si nécessaires à leur développement, si utiles pour les mettre en mesure de lutter contre les effets des chaleurs. Aussi, la sécheresse qui désole nos contrées, leur avait-elle déjà porté une assez forte atteinte, et avait-elle commencé à dessécher leur feuillage, lorsqu'un insecte est venu, sous forme de larve, de chenille, ou à l'état parfait, absorber toute la sève des feuilles, détruire leur parenchyme, et les réduire à leurs nervures et à leur épiderme.

Cet insecte est la galéruque de Calmar. Il a 0m, 003 de long, sur 0m, 0015 de large. Il est d'un gris roussâtre, coupé de bandes longitudinales noires sur les élitres. Il appartient à l'ordre des coléoptères, à la famille des cycliques, suivant les uns, ou des chrysomèles, suivant d'autres, au genre galéruque, voisin des chrysomèles et des altises. Il se distingue de ces derniers, par un grand nombre de caractères, tels que la forme ovale et un peu aplatie du corps; des antennes insérées près de la bouche, entre les yeux, et rapprochées à leur base; les cuisses postérieures non renflées comme celles des altises.

Ces insectes subissent les trois états successifs de larve, de chrysalide et d'insecte parfait. La larve ou chenille est jaune, ponctuée de noir, avec quelques poils assez peu visibles à l'œil nu; sa longueur moyenne est de 0m, 015. Cet état dure de cinq à sept jours. La chrysalide est ordinairement d'un gris blanchâtre, tendant au jaune: elle atteint à peine 0m, 001. C'est à l'état de larve que la galéruque exerce le plus de ravages. Elle pond une très-grande quantité d'œufs, et peu de jours paraissent suffire pour leur éclosion: une série d'observations a permis de constater ces faits. Les pontes sont, en moyenne, de deux au moins. On peut se faire une idée de la multiplication de ces insectes; dès qu'ils se trouvent en sécurité. et qu'ils sont favorisés par une sécheresse prolongée.

Il ne serait pas sans intérêt de rechercher la cause de la multiplication de cette galéruque chez nous pendant cette année. Il ne faut pas méconnaître pourtant qu'elle existait déjà dans le pays; mais jamais elle n'avait exercé de ravages pareils à ceux que l'on déplore, et qui, non seulement portent atteinte à nos ombrages, mais compromettent encore l'existence des ormes; car c'est l'espèce d'arbre qu'elle attaque de préférence.

Les pays méridionaux favorisent le développement et la reproduction de cet insecte. Depuis quelques années, les allées de Meillan à Marseille, en sont infestées. Jusqu'à

présent, on ne l'avait trouvé à Castres qu'en très-petite quantité. Les pluies et les gélées tardives du printemps, les variations assez nombreuses de l'été devaient le détruire ou porter obstacle à l'éclosion des œufs. Les chaleurs excessives et précoces de cette année, et la fixité du beau temps, sont donc l'unique cause de ce développement excessif et désastreux.

Quels moyens peuvent être employés pour préserver les ormes de cette atteinte, ou en diminuer l'intensité? Plusieurs ont été indiqués et employés, mais ils n'ont produit qu'un effet borné. Les fumigations, l'injection de dissolutions diverses, ont pu atteindre et faire périr un certain nombre d'insectes; mais le plus grand nombre a échappé, en se réfugiant sous les feuilles, ou dans les parties les plus élevées des arbres. Pour ce mal, comme pour tant d'autres, il vaut mieux prévenir qu'avoir à combattre et à réprimer. Deux époques sont avantageuses. Les pluies et les froids tardifs de mai, et quelquefois de juin, forcent ces insectes à se réfugier en grand nombre, dans les maisons où ils trouvent un abri. Il est facile alors de s'en débarrasser. Plus tard, lorsqu'ils sont à l'état de chenille ou de chrysalide, ils tombent aux pieds des arbres. On a pu en voir cette année en quantité considérable auprès de tous les ormes. Il suffirait alors de les ramasser et de les brûler.

M. V. CANET rend compte à la Société d'un recueil de vers publié en 1807, par M. P. Albert, de Castres, sous le titre de: *Amours et autres poésies fugitives.*

Ce petit volume est un ouvrage de jeunesse. L'auteur avait vingt ans quand il le publia. La première partie se compose de quatorze élégies; la seconde d'idylles et de pièces différentes de caractère, de sujet et de ton.

Il est bien difficile d'apprécier exactement la valeur littéraire d'œuvres de ce genre, si on ne se rapporte à l'époque

où elles ont été composées, et à l'inspiration qui les a produites. Sans doute, les grandes créations poétiques sont de tous les temps, et si des considérations particulières, peuvent leur donner ou leur ôter quelque chose de leur force ou de leur grâce, le fond est toujours le même, et les grands traits qui le reproduisent, résistent à toutes les modifications et à tous les changements, Mais des œuvres légères sont plus particulièrement empreintes d'un caractère de circonstance, qu'il ne faut pas oublier, pour ne pas être injuste, ou par indulgence ou par sévérité.

M. Albert avait vingt ans, quand il livrait au public ces premières inspirations de sa muse, comme on disait alors. On sait ce qu'est la jeunesse, sous l'empire d'un ardent enthousiasme ou de fortes émotions. Il lui semble que tout s'ouvre devant elle, et que tout est permis à son ambition. Les poëtes d'ailleurs, ne doutent jamais de rien. C'est un privilége qui les fait toujours jeunes, même lorsque l'âge aurait dû les rendre plus calmes et plus circonspects.

M. Albert, malgré la Révolution qui aurait pu rompre la tradition, avait les enthousiasmes et tous les principes de la poésie descriptive et légère, de la fin du XVIII[e] siècle. La forme était et devait être pour lui, l'objet principal. Il ne s'agissait pas de trouver des inspirations nouvelles, d'aller demander à des sujets qui n'auraient pas été traités auparavant, des motifs négligés ou inconnus; il fallait avant tout prendre les thèmes anciens, et les varier à l'infini. Ce n'était pas la poésie d'ensemble qui sollicitait l'imagination, c'était une poésie de détail, s'arrêtant à des pensées ingénieuses, à des sentiments délicats, reproduisant dans la forme ce qu'il y avait de meilleur chez les maîtres, et surtout, parce qu'ils étaient plus accessibles, chez ceux qui venaient après eux. C'était, en un mot, l'imitation dans ce qu'elle a de moins large, l'imitation du sujet, de la pensée, du sentiment, de l'image, du style. Et comme l'imitation n'osait pas aborder les grands sujets, comme elle

n'allait pas aux ouvrages qui demandent de puissants efforts, et qui semblent le privilége de quelques-uns, elle s'arrêtait volontiers aux genres secondaires. Elle sentait qu'elle n'était pas capable d'être forte ; elle essayait d'être gracieuse. Les grands ouvrages lui faisaient peur, elle se contentait de ce qui semble exclusivement fait pour l'agrément. C'est là toute la littérature de cette période qui précéda l'époque des grandes luttes littéraires, et de cette rénovation tentée et accomplie par des passions ardentes et des enthousiasmes sans mesure. Est-il étonnant qu'un jeune homme, ait suivi ce courant et s'y soit abandonné sans résistance?

Pour s'opposer à la tendance générale d'une époque, il faut avoir une grande témérité, ou la pleine conscience de sa force et de sa valeur. M. Albert ne voulait pas être téméraire. Il ne se sentit pas cette énergie qui fait d'un débutant un novateur. Il fut de son époque. Il fit des vers comme on en faisait, lorsque dans une insouciance complète de ce que devait apporter le lendemain, ou dans une ignorance absolue des résultats auxquels allait aboutir cet ensemble de causes, dont on voit aujourd'hui le rigoureux enchaînement, on marchait à des catastrophes, en faisant des poëmes légers, en se jouant dans des vers que l'on assaisonnait de grâce et de frivolité, et en couronnant de roses des têtes que l'échafaud attendait.

Geoffroy, dans le *Journal des Débats*, attaqua vivement cette œuvre d'un jeune homme. Pourquoi le critique, dont les jugements sur les meilleures choses et sur les plus sérieuses avait tant d'autorité, s'attacha-t-il à l'œuvre d'un inconnu? Il est bien difficile de l'expliquer. Quoi qu'il en soit, cette critique toute vive et passionnée qu'elle fut, était un honneur pour M. Albert. Il n'est pas donné à tout le monde d'attirer le courroux de cette puissance qui tient la plume pour louer et pour blâmer, pour donner au génie la satisfaction à laquelle il a droit, et à la médiocrité le châtiment qu'elle mérite. Geoffroy jugeait de haut et à un point,

de vue absolu. Il avait raison d'être sévère. Le goût ne doit jamais fléchir jusqu'à compromettre, par des ménagements, la justice de ses appréciations et l'autorité de ses jugements. Mais si, au lieu de voir, dans ces quelques pages, une œuvre de longue méditation qui donne la mesure d'un esprit, il y avait vu, ce qui était la vérité, des essais de jeune homme, des tentatives d'une imagination qui cherche sa voie et qui a besoin de s'interroger, n'aurait-il pas dû étudier, sous l'œuvre qu'il ne trouvait pas bonne, les ressources et les espérances de l'auteur? N'y a-t-il pas, en effet, même dans les œuvres les plus faibles, quelque chose qui révèle ce que le travail ou la maturité de l'âge aurait pu les faire?

C'est ainsi que doit être traitée la jeunesse. Que l'on donne tout d'abord sa place à l'œuvre qu'elle produit; mais que l'on interroge ces mille traits par lesquels un homme se trahit, pour présager ou pressentir ce qu'il peut être un jour. On donne ainsi à la justice ce qu'elle réclame, et l'on entoure d'égards un esprit qu'il serait au moins imprudent de décourager.

Il n'y a pas à refaire l'œuvre de Geoffroy en fait de justice et de bon goût. Cependant il est permis d'ajouter quelques considérations.

Les élégies de M. Albert sont des imitations de Tibulle. Elles n'ont pas ce ton d'exquise délicatesse qui s'unit si bien à la force éclatante, et par lequel Tibulle se distingue de tous ses rivaux, et surtout de ses imitateurs. Mais la forme est déjà nette et accentuée. La pensée se produit facilement: elle n'est ni enveloppée d'obscurités, ni perdue dans le vague. Le sentiment n'est pas profond. C'est une jeune âme qui ne connait le bonheur que par de vagues aspirations, et le malheur que par les plaintes des poètes qu'il a étudiés. Cependant, il y a d'heureux traits, et, à défaut de profondeur et d'éclat, on retrouve partout une certaine vérité. On sent bien que le poète

se plaint et se réjouit, accuse et défend, sans avoir lui-même éprouvé tous ces combats qu'il essaie de décrire; mais le récit, quoique affaibli, n'en est pas moins vrai. Le ton général est terne, comme celui d'un imitateur; mais le langage est correct, le style ne se traine pas, et le mouvement du vers fait souvent illusion sur la faiblesse de la pensée et la constante timidité du sentiment.

Les poésies fugitives ont plus de valeur. Elles prouvent plus de flexibilité dans l'esprit, et plus de ressources dans l'imagination. Quelques-unes sont aussi des imitations: mais il semble que l'auteur en ait pris son parti, et qu'il veuille mettre un peu plus du sien dans ce qu'il emprunte aux autres. Quelques petites pièces sont pleines de fraicheur et de grâce. Si l'on retrouve encore à chaque page, ces souvenirs mythologiques qui nous paraissent si étranges, et qui étaient alors des embellissements permis, il semble qu'il y ait des aspirations plus élevées, et un désir de liberté que l'on ne trouve pas dans les premières productions. *L'hymme au soleil* a plusieurs beaux vers, et l'on sent un souffle d'inspiration qui entraîne jusqu'au bout. Les souvenirs d'Ossian y sont sensibles; et l'on ne doit pas oublier que Baour-Lormian, à cette époque, avait publié sa traduction en vers, dont le succès fut si grand. La pièce intitulée *La nuit*, ne manque pas de charme. Le thème n'est pas neuf, mais il y a d'heureux détails et de bons vers. *Le réveil de l'enfant* se fait remarquer par des traits d'une sensibilité naïve qui plait toujours, parce qu'elle est de tous les temps, et qu'elle anime ce petit tableau d'une vie réelle.

Sans doute, il y a des taches dans les meilleures pièces; il y a surtout ce langage conventionnel, ces formes qui vienent d'elles-mêmes se placer sous la plume d'un jeune homme, comme un secours, et qui ne sont le plus souvent qu'un remplissage banal. Mais on est bientôt après dédommagé par d'heureuses inspirations, d'ingénieux aperçus, de bon vers, d'une facture libre,

souvent hardie, toujours correcte. Ce sont des qualités qui ne garantissent pas toujours d'éclatants succès dans la carrière des lettres, mais qui sont assez sérieuses pour pouvoir être louées, et assez rares chez un jeune homme, pour qu'il soit permis de leur accorder une attention particulière.

La Société, qui tient à mettre en relief tout ce qui appartient au pays, ne pouvait laisser ignorer cette œuvre de jeune homme, prélude d'un grand nombre d'autres productions de toute nature, qui pourront devenir, à leur tour, l'objet d'une appréciation spéciale.

Séance du 22 juillet 1858.

PRÉSIDENCE DE M. A. COMBES.

M. le Sous-Préfet assiste à la séance.

M. A. Chevallier remercie la Société du titre de membre honoraire qu'elle lui a conféré.

Un bulletin de la Société des lettres, sciences et arts de la Lozère, est renvoyé à l'examen de M. R. Ducros.

La Société décide que les procès-verbaux de l'année 1858-59, rédigés par M. V. Canet secrétaire, seront intégralement publiés.

M. V. CANET rend compte des travaux de la commission chargée de l'examen des ouvrages envoyés au concours.

La commission avait divisé son travail, et formé quatre sous-commissions qui ont lu et classé toutes les pièces du concours. Les conclusions formulées dans ces réunions particulières ont été soumises à la commission tout entière, qui propose à la Société la décision suivante :

1° Il sera décerné une médaille d'or pour l'histoire d'une commune. L'ouvrage couronné a paru à la commission réunir toutes les conditions d'impartialité, de recherches, de classement des faits, de connaissance des mœurs et des institutions, que l'on peut demander à une composition de ce genre.

2° Il sera décerné une médaille d'argent pour l'étude géologique sur le bassin de l'Agoût. L'ouvrage qui a réuni tous les suffrages de la commission, est fait avec soin et méthode. Il témoigne d'une connaissance étendue et profonde des principes de la science, et de recherches nombreuses sur tous les points indiqués dans le programme.

3° Le prix proposé pour l'épître en vers français sera réservé. Sur les 33 pièces envoyées, plusieurs se font remarquer par des qualités réelles et des mérites divers, mais aucune n'a paru réunir tout ce que la Société est en droit d'exiger avant d'accorder une récompense. Elle se bornera à une mention honorable.

4° Le prix proposé pour le conte en vers patois sera réservé. La commission a remarqué pourtant deux pièces, sur lesquelles elle appelle l'attention de la Société. Mais aucune d'elles n'est complètement dans les conditions du concours.

La Société, après la lecture de diverses pièces et un examen détaillé, approuve les conclusions de la commission. Elle fixe au 25 novembre la séance solennelle dans laquelle les médailles devront être distribuées, et charge M. V. Canet du rapport sur le concours.

Sur la proposition du bureau, M. Léonce Roux est nommé membre ordinaire de la Société.

M. L. PAILLÉ, docteur en médecine. adresse à la Société le complément de son travail sur la certitude dans l'étude et l'exercice de la médecine.

Il avait d'abord établi que cette science est la plus facilement et la plus universellement jugée, tandis qu'elle est, par l'immensité de son objet, et les difficultés qui s'opposent à sa connaissance, la moins susceptible d'être appréciée par le grand nombre. Il veut, dans son second travail, étudier ces difficultés, et montrer qu'elles ne rendent pas impossibles des résultats positifs et une certitude aussi complète que celle des autres sciences.

La médecine est la science de l'homme. Mais l'homme est sans cesse impressionné, pénétré, modifié, par ce qui l'environne : elle est donc encore la science des *milieux*. Qui dira la nature de l'homme? Qui prononcera le mot de cette énigme qui se présente sans cesse à nos regards et qui sollicite notre attention sans la satisfaire jamais? Est-ce que l'homme ne sera pas, sur lui-même, dans l'incertitude et dans le doute, toutes les fois qu'il abandonnera la voie religieuse pour se jeter dans celle des recherches scientifiques? La religion explique à l'homme ce qu'il est, d'où il vient, où il va. Elle s'arrête à l'âme, à sa nature, à son origine, à ses destinées, et les autres problèmes, elle les laisse, suivant une parole de l'Ecriture sainte, aux discussions des hommes. Aussi, quelle longue liste de systèmes! Que de contradictions, d'incertitudes, de luttes, de variations et de désordres!

Les premiers philosophes qui résumaient en eux la science universelle, s'élèvent tout d'un coup à de hautes conceptions métaphysiques. Pour eux, la nature n'est que la manifestation diversifiée d'un principe unique. De là, ils vont à l'homme qu'ils étudient en lui-même et dans ses opérations, dont ils recherchent la consti-

tution corporelle, dont ils scrutent la formation, et qu'ils rattachent à tout ce qui l'environne.

Deux systèmes se produisent au milieu de toutes ces tentatives individuelles : dans l'un, la nature passe par des variations insensiblement graduées jusqu'à l'infini, et enchaîne généalogiquement les existences particulières, en transformant et en spiritualisant, pour ainsi dire, la matière brute. Dans l'autre, il y a échelonnement et subordination des existences; et l'homme est placé au faite de l'édifice pour résumer en lui-même la nature entière. Ce double système dont il suffit de constater l'existence a eu des représentants jusqu'à nos jours.

Par son agrégat matériel, l'homme fait partie du règne inorganique; par sa vie physiologique, il se lie avec la plante et l'animal, offrant et réunissant en lui les trois règnes de la nature. Mais est-ce là tout? Ne retrouvons-nous pas en l'homme une troisième vie, morale et intellectuelle, aussi évidente, aussi certaine, aussi palpable que les deux autres? Cette vie le distingue du reste de la nature, le place au-dessus de tous les êtres créés, car elle est un don particulier de Dieu qui, ne se contentant pas de faire l'homme à son image, lui donna, dit la Genèse, *un souffle de vie.*

Il y a dans la nature deux espèces de corps : les corps bruts et les corps organisés. Les lois qui régissent les premiers sont solidaires, étroitement unies par une dépendance constante; elles sont certaines, infaillibles, simples, de sorte qu'il est possible de trouver avec précision leur enchaînement et leur mesure. Des lois existent pour les corps animés, mais elles échappent souvent à nos regards : elles n'ont ni certitude apparente, ni proportionalité dans les rapports, ni constance. Elles paraissent violées à chaque instant, et lorsque nous croyons avoir enfin, par une série d'observations, obtenu un résultat, nous nous trouvons rejetés dans l'incertitude, et abandonnés à de nouvelles suppositions.

C'est là ce qui a fourni à Pascal ses effrayantes réflexions sur la misère de l'homme : c'est là ce qui souvent donne le vertige à ces intelligences qui ne peuvent pas se soumettre à ignorer quelque chose, et dont l'orgueil demande sans cesse des satisfactions nouvelles. Sans doute, l'homme a pénétré bien des secrets de la nature : il s'est servi des forces qui la constituent pour augmenter son propre bien-être, ou étendre son empire ; mais peut-il dire l'essence de ce qu'il a soumis si docilement à sa volonté ? Peut-il expliquer comment ces agents qu'il a réunis et disciplinés existent, se forment, se développent ? Peut-il se rendre compte des faits les plus simples qui se passent à côté de lui ? Comment le grain confié à la terre peut-il devenir fécond ? Quel est l'agent des transformations qu'il subit, des phases à travers lesquelles il passe, des résultats divers de semences placées dans les mêmes conditions ? Est-ce qu'il n'y a pas toujours pour lui, doute, incertitude, et, pour dire le mot, ignorance ?

Et cependant l'homme ne néglige rien pour tirer parti de tous ces bienfaits de la nature. C'est de là qu'il reçoit tout ce qui est nécessaire à son existence ; et il ne pousse pas la folie jusqu'à nier ce qu'il ne peut pas comprendre, ou à dédaigner ce qu'il ne peut pas expliquer.

Or, combattre la médecine parce qu'elle se heurte sans cesse à des difficultés de ce genre, est-ce justice ? Nous savons comment notre corps est formé, nous connaissons les éléments qui entrent dans sa constitution, nous pouvons constater la pondération admirable, l'équilibre merveilleux de ses diverses parties, nous sentons naître le mouvement, nous voyons circuler la chaleur et la vie : mais tous ces mystères que nous avons sondés, ne nous donnent pas le mot de l'énigme : ils ne nous disent pas ce que serait la science parfaite, et qui échappe sans cesse à l'homme, parce que l'homme est une créature imparfaite et bornée ; qu'il est condamné, par sa nature même,

à ne pas sortir d'une certaine sphère, et à ne pas pénétrer plus profondément l'œuvre de Dieu.

Mais est-ce que la médecine est, sous ce rapport, dans un état d'infériorité relativement à d'autres sciences? Elle trouve, sans doute, des difficultés qui tiennent à la nature du corps humain, et à l'influence que l'âme exerce sur lui; elle voit à chaque instant des circonstances extérieures modifier ce qu'elle a cru assuré et définitif; et pourtant, forte de son expérience, plus forte encore par le désir qu'elle a de réparer le mal, de rétablir l'équilibre, de redonner à chaque chose sa place et son action, d'exercer sur la nature humaine un ministère de constante bienfaisance, elle est digne des respects et de la reconnaissance de tous.

Ainsi, elle ne peut pas aspirer à une certitude plus grande que celle de la plupart des sciences qui exercent la sagacité puissante de l'esprit humain. Elle ne peut pas dire qu'elle ne se trompe pas, parce que l'erreur est le propre de l'humanité; mais elle peut affirmer que, dans certains cas, son action est sûre, parce que ses principes sont fortement assis, consacrés par une longue expérience, et vivifiés par cet intérêt sacré que l'homme souffrant inspire toujours à son semblable. Elle est obligée d'avouer l'impuissance de ses efforts, lorsque, par une loi supérieure, le terme d'une existence est marqué, car l'homme n'est qu'un être d'un jour; mais elle a bien souvent la consolation de retenir la vie qui s'en va, et de ne s'arrêter que là où est forcément marquée la limite extrême de la lutte entre l'homme et la mort dont il a horreur.

Il est donc évident que les reproches faits à la médecine par l'ignorance n'ont ni base, ni raison d'être. La vérité, sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, est dans l'éloignement de tout excès. La médecine est

une science : elle a par conséquent un degré de certitude dont il n'est pas possible de douter. Elle est une science humaine qui se lie intimement à toute sorte de connaissances : elle est donc faillible ; et quels que soient les progrès qu'elle peut faire encore, elle n'arrivera jamais au-delà de ces limites qui contiennent l'imperfection de l'homme.

La Société remercie M. L. Paillé de son intéressante communication. Elle est heureuse de compter sur la promesse qu'il a faite d'un travail relatif à la climatologie du pays Castrais; elle ne doute pas que cette étude ne réunisse le double mérite d'un intérêt réel et d'une utilité pratique.

M. V. CANET rend compte *des notions élémentaires de grammaire comparée,* publiées par M. Darolles, professeur à Sorèze.

Ce petit volume est, sous un titre modeste, une œuvre importante, fruit d'un travail patient et d'une longue expérience. Il est destiné à l'enseignement, et semble, par son but même, devoir se contenter d'un succès restreint et d'une estime bornée. Il n'en sera pourtant pas ainsi. Le livre de M. Darolles ne convient pas seulement aux maisons d'éducation : il peut être utilement consulté par tous ceux qui ne veulent pas se servir d'une langue sans savoir ce qu'elle est, et sans comprendre ses ressources.

On sait combien sont nombreux et importants les avantages de la comparaison dans l'étude des langues. Connaître les règles et les modèles, sans se rendre compte de ce qu'ils doivent à un idiòme et à un génie différents, c'est se contenter des apparences, et renoncer à ce qui fait la vie et met en relief la beauté. Les langues ne sont pas isolées : elles ont entre elles des rapports qui résultent de leur liaison intime avec la nature de l'esprit

humain : elles exercent les unes sur les autres, une influence qui n'est pas toujours sensible au premier abord, mais qu'il n'est pas permis de méconnaître. Cette influence a des degrés divers, elle produit des résultats différents.

Les langues modernes, grâce à la facilité des communications, se mêlent de plus en plus, et multiplient leurs emprunts réciproques. Qu'y gagnent-elles? Leurs traits distinctifs s'effaçent peu à peu, leur génie s'affaiblit, et il est fort à craindre que, sans pouvoir jamais former une même langue étendue à plusieurs peuples, elles ne deviennent infidèles aux principes qui les constituaient fondamentalement. Ce sera la confusion, et l'on sait tout ce qu'elle apporte avec elle.

Il y a une autre comparaison dont les effets sont bienfaisants. C'est celle qui rapproche les langues modernes du latin et du grec, qui ont exercé une influence sur leur formation, et contribué à leur développement. On n'a pas à craindre et à éviter, dans ce cas, la fusion des éléments, parce que, par leur nature même, ces deux langues se prêtent à toutes les transformations, et entrent sans effort, dans toutes les combinaisons qui peuvent enrichir un idiôme sans compromettre son intégrité. Il semble, quels que soient d'ailleurs les principes constitutifs des langues modernes, qu'elles aient toutes une étroite parenté avec le langage des maîtres du monde, et qu'elles soient heureuses de recevoir, ses mots, ses tournures, ses locutions, et quelque chose de son génie.

Aussi, l'étude simultanée, dans nos maisons d'éducation, du français, du latin et du grec, amène-t-elle des résultats qu'on ne peut contester.

Le développement intellectuel est plus rapide et plus sûr, par cette comparaison continuelle entre deux langues dont les principes sont positifs, nettement formulés, consacrés par de glorieux exemples, et notre langue nationale, qui n'a rien à leur envier, que leur gloire dans

le passé, et leur long ascendant sur le monde. Lorsque les élèves sont arrivés à la limite qui sépare la grammaire des lettres, une haute raison a voulu que le rapprochement fut plus direct et la comparaison plus étroite. C'est en effet au moment où l'on est appelé à se servir des matériaux recueillis, qu'il importe d'en bien connaître la valeur et d'en discerner l'utilité. Avant d'écrire, il faut que la langue soit devenue un instrument docile, et que l'on puisse la plier à toutes les exigences de la pensée, à toutes les délicatesses du sentiment, à tous les caprices de l'imagination. L'esprit a besoin d'une dernière épreuve qui lui révèle toute sa force.

C'est dans ce but, et pour répondre aux exigences du plan d'études, que M. Darolles a fait son livre. On sent que ce n'est pas une œuvre de circonstance, et que, s'il l'a publiée à un moment opportun, il l'a longtemps méditée et soumise à l'épreuve journalière de l'application. Un pareil livre n'est bon que dans ces conditions. Qu'importe une longue méditation sur des objets d'enseignement, si la pratique n'a pas consacré ces procédés, et justifié leur excellence? On ne devine pas les moyens d'enseignement. On peut recevoir une méthode toute faite, et l'appliquer; mais rien ne supplée à l'expérience personnelle, et aux ingénieux artifices qu'elle fournit à chaque instant.

M. Darolles a fait de son livre le reflet ou pour mieux dire le résumé de son enseignement. On ne peut pas en douter, quand on lit avec soin et réflexion *ses notions de grammaire comparée*. Le plan est simple et naturel. Il commence par l'étude des lettres de l'alphabet, et arrive jusqu'à celle des figures de grammaire. Rien n'est oublié dans cet examen minutieux des éléments constitutifs des trois langues. Les ressemblances et les dissemblances sont, à chaque page, mises en présence, de manière à ressortir avec précision et netteté. On comprend ce que le latin doit au grec, ce que le français a emprunté à ces deux langues. On voit à quelle forte discipline s'étaient assu-

jettis nos grands écrivains, et par quels procédés ils ont créé cette langue forte et douce, simple et grande, énergique et souple, qui se prête sans efforts aux abstractions de la philosophie et à tous les écarts d'une poésie capricieuse, qui conserve sans contrainte la dignité de l'histoire, et laisse tout leur charme aux fictions du roman, qui s'élève aux accents inspirés de l'éloquence la plus haute, et se plie à toutes les ingénieuses évolutions d'une causerie pleine de grâce et de délicatesse.

C'est l'art tout entier du génie qui se révèle par ces simples et sèches études de grammaire. La langue bien comprise, quel secret reste sans indication, quel procédé sans explication positive? Il faut suivre M. Darolles dans ces observations fines, dans ces rapprochements inattendus, dans ces exemples si bien choisis, et si justement multipliés, pour comprendre ce que de jeunes intelligences, doivent trouver de substance dans ces études, et de ressources dans leurs applications. Tout ce qui a été vu précédemment est rappelé, présenté sous un aspect nouveau, justifié et mis en relief par la comparaison. Des notes qui tiennent le milieu entre deux excès, et qui ne sont jamais inutiles, ni jamais embarrassées d'une pesante érudition, complètent fort bien les chapitres, et permettent aux plus studieux des élèves, de se rendre compte de tout.

Plus on pénétre le mécanisme intérieur d'une langue, plus on est étonné de ce qu'elle renferme, et plus on reste frappé d'admiration en présence de ce merveilleux instrument qui multiplie la puissance de l'homme. Il faut donc remercier les savants modestes, mais éminemment utiles, qui veulent bien consacrer leur temps et leur expérience, à rendre cette combinaison plus accessible aux jeunes gens. Ils contribuent ainsi, non pas seulement à donner plus de facilité aux études, mais plus de profondeur. La mesure qui prescrit pour les classes de quatrième et de troisième, un cours comparé de grammaire, est un élé-

ment nouveau de succès pour les travaux de la seconde et de la rhétorique. Un bon livre mis entre les mains des élèves, est un moyen assuré de faire porter à cette mesure tous ses fruits. M. Darolles l'a fait. Il a su se mettre en garde contre des écueils qui semblent inévitables. Il n'a pas voulu faire à tout prix de la nouveauté. Des travaux importants, sérieux, consacrés par d'éclatants succès, existent dans notre langue : il n'a pas craint de leur faire des emprunts considérables, et de le proclamer dès la première page de son livre. C'est de la bonne foi; et le mérite n'en manque jamais. Aussi, point de système exclusif, rien qui ressemble à ces méthodes, que l'on fait reposer sur une destruction absolue des procédés antérieurs. M. Darolles a voulu que son livre pût être utile à tous ceux qui ont fait sérieusement des études de grammaire particulière. Il a rejeté avec soin ces combinaisons savantes qui font la plus grande gloire des grammairiens, et assurent à la fois, l'ennui et l'insuccès de ceux qui ont le malheur de les étudier. Son livre est simple, élémentaire, mais complet dans le cadre tracé. Quelques chapitres peuvent renfermer des longueurs, en ce que, tout en eux, n'a pas un même degré d'utilité, et que quelques détails semblent uniquement une satisfaction pour la curiosité. C'est aux maîtres à les supprimer, en tenant compte du niveau de leur classe. Il serait plus difficile de trouver quelque chose à ajouter, sans tomber dans l'érudition, toujours fastidieuse, et par conséquent toujours stérile pour des élèves.

Un dernier mérite dont il faut féliciter M. Darolles, c'est la progression qu'il a su mettre dans son livre. Cette progression existe dans la succession des classes; pourquoi ne présiderait-elle pas aux travaux qui doivent remplir toute une année, ou s'étendre à deux? C'est une garantie de succès, et en cela, comme en tout le reste, M. Darolles a fait preuve d'un esprit observateur, ingénieux, mûri par l'expérience, et habitué à l'emploi de tous ces petits moyens, par lesquels on fait pénétrer dans l'esprit des

élèves les notions les plus simples, les plus nettes et les plus utiles, pour leurs progrès dans l'étude de la langue ou des lettres.

M. A. CUMENGE entretient la Société de la session du Congrès des Sociétés savantes, à laquelle il a assisté comme délégué.

Cette session a été brillante, par le nombre de membres qui la composaient, et par les sujets traités. Les Sociétés comprennent de plus en plus combien il leur importe de ne pas rester isolées. Elles risqueraient de se heurter aux difficultés locales, de s'arrêter devant des oppositions passionnées ou de s'endormir dans l'indifférence. Une réunion annuelle, en leur fournissant l'occasion de voir par leurs délégués ce qui se fait ailleurs, d'étudier la direction des esprits, la marche des travaux, les résultats obtenus, les progrès réalisés, jette en elles un désir immense de mouvement, activé par cette émulation qui ne reste jamais stérile.

Plus les Sociétés voient se multiplier devant elles les moyens de donner de l'élan et de l'utilité à leurs travaux, plus elles doivent aussi comprendre que leurs devoirs s'étendent et se multiplient. La sollicitude éclairée du gouvernement a déjà rattaché les Sociétés entre elles; elle les a dirigées vers un centre commun où doivent aboutir tous les travaux, et d'où rayonnera une action bienfaisante. Ce sont des motifs d'espérance: bien plus, ce sont des garanties de succès. Au lieu de rester isolés, les efforts se réuniront; au lieu de se perdre dans des tentatives souvent inutiles, presque toujours décourageantes, ils se trouveront soutenus, fortifiés, et ne risqueront plus de s'épuiser à la suite de recherches impossibles, ou de s'affaiblir dans l'indifférence.

Si les Sociétés comprennent les avantages de la position qui leur est faite, elles peuvent aspirer, chacune

dans sa sphère, à de bons et utiles résultats. L'initiative ardente, éclairée, persévérante de quelques hommes dont le nom restera comme le symbole du dévouement à la science, a commencé: elle a donné l'impulsion première, elle a fait désirer l'association. Le gouvernement s'est emparé de ces dispositions heureuses : il les a fécondées par son action, il a éloigné les difficultés, multiplié les bienfaits, et enfin assuré aux corps qui veulent rester à la hauteur de leur mission, la protection qui seule peut donner à leurs travaux la vie et la durée.

Les Congrès loin d'être rendus inutiles par cette sollicitude, y trouvent au contraire un nouveau motif d'ardeur et de confiance. C'est toujours le même principe dans une sphère différente. Aussi, verront-ils s'accroître leur importance, et s'étendre l'influence légitime de leur activité et de leur initiative.

Ouvert le 5 avril 1858, le Congrès des délégués des Sociétés savantes s'est prolongé jusqu'au 15. Les séances ont été régulièrement tenues et suivies avec assiduité. Elles avaient deux parties: la première était exclusivement consacrée à l'agriculture; la seconde, aux lettres, aux sciences, à l'archéologie et aux beaux-arts. Les questions agricoles ont été l'objet d'une attention spéciale. Les machines, l'emploi de la vapeur, les progrès accomplis depuis la dernière session, les tentatives faites, tout cela a été examiné, étudié, discuté. La théorie avait peu de place; l'expérience parlait, et il était facile de voir qu'elle avait tout son ascendant. On comprend l'intérêt que devaient avoir de pareilles réunions. Chacun apportait ses observations, profitait de celles des autres, et se retirait avec la conviction de n'avoir pas inutilement porté son attention sur des matières dont il est facile de parler, mais que l'on traite avec autorité, alors seulement qu'on les a longtemps étudiées, et que l'on a fait des applications avec intelligence.

Parmi les autres questions du programme, celles qui concernent l'archéologie ont pris une large place. Si le mouvement qui a jeté les esprits dans cette voie semble s'être un peu ralenti, il n'est pas resté moins réel et moins fécond. L'exagération n'est bonne à rien ; elle ne fait que compromettre les résultats que l'on pourrait légitimement attendre de travaux sérieux. Lorsque, au contraire, l'enthousiasme, sans être moins vrai, est plus raisonnable, le but est plus sûrement atteint, car l'investigation, par cela même qu'elle est plus calme, devient plus pénétrante.

On poursuit aujourd'hui l'antiquité sous ses différents aspects, à ses diverses époques. On n'est pas exclusivement borné aux Romains, on ne s'enferme pas jalousement dans le moyen-âge. On étudie tout ce qui est digne d'être étudié. Il ne suffira pas qu'un certain nombre de siècles aient passé sur un objet, pour lui donner de la valeur : on veut que l'attention soit dédommagée par le mérite véritable des objets que l'on étudie. Dans ces conditions, l'archéologie est une véritable science : elle est digne des respects de tous, parce que c'est la raison qui l'inspire et le goût qui la dirige.

S'il n'est pas possible d'entrer dans le détail de tout ce qui a été fait pendant la session, il est bon du moins, de signaler l'esprit de confraternité qui animait tous les membres, et qui établissait entre eux des rapports excellents. Il est utile de constater que les travaux étaient sérieux et que les discussions, sans jamais se perdre dans le vague, ou s'égarer en déclamations, faisaient jaillir des opinions nettes, consciencieuses, le plus souvent mûries par l'expérience et sanctionnées par la raison. Il est important de ne pas oublier que, s'il y a eu des matières traitées avec plus de soin, et résolues avec une plus haute autorité, il n'y a pas eu de négligence injuste, ni de dédain injurieux. En un mot, le Congrès a été une réunion d'hommes de bonne foi, aimant l'étude pour ce qu'elle a d'a-

gréable, d'utile et d'applicable, poursuivant les améliorations et les progrès, heureux de ne pas rester dans l'isolement, et convaincus qu'il est avantageux de rapprocher, pour une action commune, tous ceux qui avec des aptitudes diverses et des préférences marquées, demandent au travail de l'intelligence, les bienfaits qu'il répand quelquefois, et les satisfactions qu'il donne toujours. N'est-ce pas assez pour justifier l'importance du Congrès, et déterminer à la fois son but et l'action qu'il exerce ?

M. Cumenge dépose ensuite l'annuaire de l'Institut des provinces qui contient le compte-rendu des travaux des Sociétés en 1857. Voici de quelle manière a été résumé le rapport fait l'année dernière par M. M. de Barrau.

« La *Société scientifique et littéraire de la ville de Castres* vient, pour la première fois, vous a dit M. Maurice de Barrau, vice-président et délégué de cette Société, vous demander de l'admettre à prendre part à vos travaux ; toute jeune encore, puisque sa fondation ne remonte qu'au 26 novembre 1856, anniversaire de la fondation de l'Académie de Castres, par Paul Pélisson, elle a l'espoir de profiter des lumières d'une assemblée composée d'hommes si éminents, et le désir de pouvoir par la suite, vous apporter un concours plus efficace.

Jusqu'ici, dans ce beau pays Castrais, où l'agriculture et l'industrie tiennent la première place, tous les travaux de lettres, de sciences, d'histoire locale, d'archéologie et de beaux-arts, avaient été isolés. Les auteurs ont écrit ou travaillé avec la conscience de cet isolement qu'ils déploraient. Le but des fondateurs de la Société scientifique et littéraire, a été de rapprocher ces hommes qui, à des degrés divers et avec des aptitudes différentes, aiment le travail intellectuel et s'occupent d'études sérieuses, de leur fournir un point de réunion, de leur donner l'appui qui résulte d'une communauté d'efforts, de les encourager ainsi à persévé-

rer, et pour cela même, de leur assurer de la sympathie et de leur préparer des succès.

Faire aimer l'étude, propager les découvertes utiles, vulgariser les procédés que la science met à la portée de tous, faire connaître les monuments antiques, reconstituer l'histoire locale si riche et si peu connue, rechercher les origines et constater les phases diverses de la langue languedocienne qui s'affaiblit tous les jours, voilà les buts principaux vers lesquels tendent les efforts des membres de la Société.

En travaillant elle-même, en provoquant des recherches, en encourageant des essais, en récompensant des résultats utiles, la Société espère exercer autour d'elle cette influence, acquise d'avance à tout ce qui est sincère et laborieux. La publication régulière de ses procès-verbaux dans les journaux de la localité, l'impression de quelques-uns de ses travaux, et, par-dessus tout, cette autorité qui résulte d'une concentration d'efforts et d'une persévérance à toute épreuve, lui permettront, elle l'espère, de donner une impulsion vigoureuse aux esprits, et, en les détournant des préoccupations frivoles ou des tendances exclusivement industrielles, de les pousser dans cette voie où les intelligences s'agrandissent et se fécondent au contact de ce qui est beau, bon et utile. »

Ce résumé est suivi de la liste des principaux travaux lus à la Société à l'époque de la réunion du Congrès.

M. V. CANET entretient la Société d'une inscription qui se trouve au fond d'une impasse de la rue du Collége, au-dessus d'une porte murée. Elle est ainsi conçue :

HÆC PAUPERTATIS SUBSIDIA

PATRIARCHÆ PAUPERUM

JUSTITIA RESTITUIT. AN. DO. MDCCXL.

Les registres de la commune de Castres, ceux du Chapitre de St-Benoît et des hôpitaux, ne donnent aucune indication sur le fait constaté par cette inscription.

Evidemment elle n'est pas à sa place, car le mur auquel elle appartient a été reconstruit dans les premières années de notre siècle : mais il est probable qu'elle est à peu de distance de l'endroit où elle a dû être primitivement placée.

Gaches, dans ses mémoires, nous apprend qu'à l'extrémité de la rue de l'Ecole vieille, aujourd'hui du Collége, et près des bâtiments du couvent des Cordeliers, était le grenier des pauvres, qui servit pendant plusieurs années, de lieu de réunion aux protestants. Ce grenier, à la garde duquel était préposé un curateur, dont les fonctions étaient gratuites, et la responsabilité considérable, renfermait toutes les rentes en nature faites aux hôpitaux. Le revenu de ceux de Castres était considérable. Il se formait de dons faits par les seigneurs, par des communautés ou des particuliers. Plus tard, l'évêque et le Chapitre établirent une rente annuelle qui devint un des principaux revenus des hôpitaux. La plus grande partie de ces dons était payée en denrées qui étaient renfermées, jusqu'à ce qu'elles fussent vendues ou consommées à l'intérieur, dans le grenier des pauvres.

Les guerres religieuses apportèrent des changements dans les revenus et l'administration des établisements de bienfaisance de la ville de Castres. Lorsque la paix si longtemps troublée par ces luttes terribles eut été rétablie par le traité d'Alais en 1629, l'état ancien ne reparut que peu à peu. Bien des choses furent modifiées. Le grenier des pauvres n'existait-il plus, ou n'avait-il plus la même importance? C'est ce qu'il n'est pas possible d'établir d'une manière certaine. On trouve bien quelques indications dans l'histoire de nos établissements de bienfaisance, mais elles ne sont pas suffisantes pour déterminer une opinion.

Quoiqu'il en soit, le grenier des pauvres fut ou rétabli ou augmenté par l'évêque de Lastic de St-Jal, à l'extrémité du couvent des Cordeliers, et son entrée était auprès de l'endroit où se trouve aujourd'hui la pierre qui porte l'inscription signalée.

L'épiscopat de M. de Lastic dura depuis 1736 jusqu'en 1752. Il ne fut signalé par aucun acte important, par aucun de ces faits que les historiens des petites localités recueillent avec soin et racontent avec leurs plus petits détails. Mais le souvenir des vertus et de la charité du pieux évêque resta dans la ville qu'il avait administrée pendant 16 ans. Il distribuait en fondations et en aumônes, tous ses revenus qui étaient considérables; et la reconnaissance publique lui donnait le nom de père des pauvres, Aujourd'hui, l'inscription conservée dans cette impasse, est la seule constatation qui reste de sa charité, et la seule manifestation des sentiments qu'elle provoquait dans la ville de Castres.

M. V. CANET dépose au nom de M. Tillol, un travail sur quelques propriétés des surfaces du 2e ordre, assujetties à passer par 4 des intersections de quatre plans donnés.

Si on représente par (1), (2), (3), (4), les quatre plans donnés, il existe trois systèmes de surfaces du 2e degré (5), qui peuvent satisfaire à la condition proposée.

Si la surface (5) passe par deux points donnés, le plan (1) passe par un point fixe; si la surface (5) passe par trois points donnés, le plan (1) passe par trois points situés sur une même ligne droite. Dans le cas où les plans (1) et (3) viennent à coïncider, les quatre lignes d'intersection avec les plans (2) et (4) se réduisent à deux; la surface prend alors une forme particulière, (6), et elle est tangente aux deux plans (2) et (4) selon les lignes d'intersection avec le plan (1). Le plan qui passe

avec les deux lignes de contact s'appelle ***plan tangentoïde***, et on peut dire que la surface a un ***plan tangentoïde*** avec les plans (2) et (4).

Il résulte de là, que si deux surfaces du 2e degré ont un contact rectiligne avec deux plans donnés, elles se pénètrent selon deux courbes planes dont les plans passent par l'intersection des deux plans tangentoïdes, et les quatre plans forment un faisceau.

De même, lorsqu'une surface du 2e degré a un contact rectiligne avec deux plans donnés, et qu'elle passe en même temps par deux points aussi donnés, le ***plan tangentoïde*** passe par un point fixe. Si la surface passe par trois points donnés, le plan tangentoïde passe par une ligne fixe.

Si la surface passe par deux points donnés, le ***plan tangentoïde*** passe par un point fixe : si elle passe par trois points donnés, le ***plan tangentoïde*** passe par trois points situés en ligne droite.

Lorsque deux surfaces du 2e degré passent chacune par deux sections planes différentes, d'une surface donnée du 2e degré, elles se coupent mutuellement sur une surface du 2e degré, qui passe par les intersections de quatre plans donnés. Lorsqu'un système de surfaces du 2e degré passe par deux sections planes données d'une surface du 2e degré, si une deuxième surface passe par une de ces sections, et par une troisième, elle coupe les surfaces du premier système, selon une série de courbes planes dont les plans passent par une même ligne droite. Ce théorème est analogue à un théorème connu sur les coniques. *(Voir Poncelet 223)*.

Si un système de surfaces du 2e degré passe par deux sections planes données d'une surface du 2e ordre, et si une autre surface est tangente à la surface proposée selon une de ses sections, cette dernière surface déter-

mine dans le premier système une série de sections, dont les plans passent tous par l'intersection des deux plans donnés.

Si un système de surfaces du 2e degré rencontre une surface donnée selon deux sections planes, toute surface semblable qui passe par une de ces sections, coupe toutes les surfaces du premier système, selon une série de courbes, dont les plans sont parallèles à l'autre section plane.

M. A. COMBES lit une étude sur les prénoms dans la ville de Castres.

Le prénom a une importance réelle, et une signification véritable, comme manifestation de l'esprit dominant ou des tendances d'une époque. Il ne se transmet pas nécessairement : il subit donc certaines modifications qu'il est intéressant d'étudier, parce qu'elles doivent refléter les moindres mouvements de la société, et en devenir, pour ainsi dire, l'image dans chaque famille.

Voilà pourquoi une étude locale sur les prénoms peut être d'un grand secours, pour pénétrer dans cette vie intime, que des faits ne traduisent pas toujours intérieurement, et qu'il faut saisir et comprendre dans les indications les plus légères et, en apparence, les plus décisives.

Le prénom n'existe pas chez les peuples primitifs. Les Romains ont trois et quelquefois quatre qualifications individuelles. Elles désignaient la race, la famille, l'individu, et dans quelque cas, s'ajoutaient comme constatation d'un grand service rendu. Avec le christianisme, le prénom a un autre caractère. Il est donné au moment du baptême, comme consécration religieuse : il indique le patronage spécial sous lequel on veut placer la frêle créature qui entre dans la vie. Le prénom n'a pas une origine unique. Il est hébreu, grec, latin, gemanique, étrusque,

tudesque, celtique, gothique. La religion catholique est fidèle à son esprit; elle emprunte et consacre partout ces noms particuliers qui, d'abord maintenus en petit nombre, dans un cercle restreint, s'étendent peu à peu, et acquièrent bientôt, surtout par le martyre, un immense développement.

L'usage de deux noms de baptême ne s'introduisit dans le midi de la France que vers le XIe siècle. Le choix était borné à un petit nombre de noms. Aussi se reproduisent-ils fidèlement; et si, jusqu'au XVIe siècle, il y a des différences, elles sont peu sensibles et n'affectent aucun caractère spécial.

Le XVIe siècle doit être, pour le pays Castrais, l'objet d'une étude particulière. C'est l'époque de sa réunion à la couronne. Cette réunion amena une série de reconnaissances qui se traduisent en priviléges. De là sont venus des répertoires fort curieux sous plusieurs rapports.

Un de ces répertoires est de 1530. Tous les habitants de Castres payant contribution s'y trouvent avec leurs prénoms et leur répartition en gaches cadastrales. Les trois premières lettres de l'alphabet renferment 298 personnes, dont les 53 prénoms appartiennent tous au calendrier romain. Le nom de Jean s'y trouve 71 fois, celui d'Antoine 47; celui de Pierre 37; celui de Guillaume 27.

Pour 39 femmes, on trouve 18 prénoms: celui de Catherine se reproduit 9 fois; ceux d'Antoinette et de Marguerite 5.

Ainsi, pendant cette période, on trouve un prénom unique toujours emprunté à l'église, et ce prénom a un caractère de généralité qui ne laisse pas même de place aux saintes ou aux saints spécialement honorés dans la contrée.

La Réforme pénètre dans Castres vers 1550. Elle veut avoir sa physionomie propre jusque dans les prénoms donnés à l'enfant présenté au temple.

Elle les empruntе presque tous à l'ancien testament. Sur les 600 plus riches chefs de famille dans Castres en 1618, on trouve 120 prénoms spécialement bibliques, et 479 appartenant au calendrier romain. Parmi les premiers, Isaac et David paraissent 22 fois, Daniel 15, Abel 10, Samuel 8. Les prénoms catholiques sont les mêmes qu'en 1530. On y trouve seulement un plus grand nombre de *Louis*, de *François*, de *Charles*. Le prénom de *Henri* se répand, sans exception de croyance religieuse : dernière et touchante consécration de la reconnaissance publique pour le roi, dont le peuple aimait la mémoire !

La Réforme, vaincue par Richelieu comme politique au siége de la Rochelle, est consacrée par ce grand ministre, dans le traité d'Alais, comme liberté de conscience. Unité dans le gouvernement et la langue, diversité et multiplicité dans les relations locales, les mœurs privées, tel fut le but de sa politique intérieure, si prévoyante et si ferme : tel fut le résultat auquel arriva sa persévérance.

Il en résulta, pour la province, plus de fixité dans les institutions. C'est sous son influence que s'établit la tenue régulière des registres de Baptême. Ceux de Castres commencent en 1644. Dans l'espace de 24 ans, on y trouve 62 Antoine ou Antoinette ; 30 Barthélémy ; 50 Catherine ; 15 Etienne ; 70 François ou Françoise ; 22 Guillaume ; 214 Jean ou Jeanne ; 25 Louis ; 152 Marie ; 60 Pierre. Ainsi, l'influence des protestants sur les prénoms, avait été nulle parmi les catholiques qui restèrent, même sous ce rapport, fermement attachés aux traditions de l'église. Les protestants eux-mêmes, renoncèrent peu à peu à leurs désignations spéciales, et dans le registre tenu par le consistoire, de 1744 à 1772, parmi les 22 prénoms employés, 16 appartiennent au calendrier romain ; et ceux de David et de Daniel ne se présentent qu'une seule fois.

Cette même époque apporte une modification importante dans Castres. Les prénoms se redoublent : ainsi Jean-Jacques, Jean-Baptiste, Jean-Louis, Jean-Joseph, se présentent souvent et se transmettent.

Les dix années qui précèdent la Révolution, se ressentent de l'influence philosophique. C'est la confusion partout. La France se laisse aller à ce mouvement sans savoir où il doit la conduire. La fantaisie, la flatterie, la mode, un livre, une pièce de théâtre, donnent des noms aux familles des riches bourgeois. Le peuple reste toujours fidèle à l'église, et continue à prendre ses patrons parmi les saints qu'il honore.

Pendant la Révolution, les mœurs de Castres résistent aux tentatives de domination du calendrier républicain. On trouve sans doute 1 Brutus, 1 Jemmapes, 1 Marat, 1 la loi, 1 unité, 3 liberté, 2 égalité, 1 romarin; mais ce sont des exceptions.

Sous le Directoire, l'espérance semble se manifester par les prénoms : en 1800, c'est le sentiment guerrier; puis le mouvement littéraire, qui subit des phases diverses. Sous l'empire on trouve le retour à la mythologie, puis la domination des noms Ossianiques, que la traduction de Baour-Lormian venait de jeter dans notre littérature.

La Restauration voit surgir deux courants opposés. D'un côté, se relèvent les prénoms du moyen-âge, de l'autre, ceux que la philosophie et le théâtre tragique du XVIII[e] siècle mettent à la mode. Depuis cette époque jusqu'à nos jours, c'est une confusion générale, sous laquelle on peut bien reconnaître certaines influences du moment; mais rien ne se rattache à une idée d'ensemble, rien n'accuse la domination puissante d'une pensée, d'un sentiment, d'un principe. C'est la dernière preuve, et peut-être la plus éclatante et la plus décisive, de la vérité de cette pensée qui se dégage de toutes les parties du travail de M. Combes : Les prénoms sont la manifestation vraie de

l'état de l'esprit d'un peuple, et des tendances sous lesquelles il vit et s'agite.

M. V. CANET rend compte d'une étude sur Daniel Huet, évêque d'Avranches, par M. l'abbé Flottes.

Si Daniel Huet n'est pas un des écrivains les plus connus du siècle de Louis XIV, il est du moins un des plus féconds et des plus érudits. Il semble qu'il ait voulu ne rester étranger à aucune des connaissances que peut embrasser l'esprit humain. Il fut astronome, physicien, chimiste, géomètre, helléniste, hébraïsant. Il a écrit en prose et en vers ; en français et en latin : il a été mêlé aux compagnies les plus célèbres, entouré de ce respect qu'inspirent toujours une grande science et un travail incessant, honoré des amitiés les plus illustres, exalté et défendu par l'attachement le plus réel. Enfin, ses œuvres lui ont valu, presque immédiatement après sa mort, une accusation qui a été repoussée sans doute, mais qui s'est reproduite, et risque de rester attachée à sa mémoire. On a voulu voir en lui un sceptique. Il est vrai que le même reproche a été adressé à Pascal, et qu'il a fallu le défendre avec soin, comme si ce grand nom n'était pas au-dessus de toute atteinte de ce genre.

M. l'abbé Flottes vient de faire pour Huet ce qu'il avait déjà accompli avec autant de sûreté que d'élévation, en faveur de l'auteur des *Pensées*. Il veut examiner si le scepticisme, à un point de vue quelconque, peut être attribué à Huet. Son étude est divisée en deux parties. La première renferme des détails biographiques ; la seconde l'exposition et l'appréciation de sa doctrine sur la certitude, et sur les rapports de la raison et de la foi.

Huet est né le 8 février 1630. Il eut de bonne heure une telle passion pour l'étude, que sa santé en fut compromise. Il courait de science en science; il cultiva la

poésie, les mathématiques, l'astronomie; il était tout entier à la philosophie depuis trois ans, lorsque Descartes publia les principes de la sienne. Il l'adopta avec enthousiasme, pour la rejeter ensuite avec mépris, et l'attaquer avec acharnement. L'étude ne l'éloignait pas du monde: il s'occupait avec un soin minutieux de sa toilette, apprenait la danse, l'escrime, l'équitation, et plus tard, évêque, il n'était pas indifférent aux grâces de sa personne. Il aimait la gloire, recherchait le commerce des hommes distingués, multipliait ses correspondances, et ne négligeait rien de ce qui pouvait être un aliment pour ses études, ou un moyen d'illustration pour son nom. Il fut de l'académie française, propagea les réunions scientifiques et littéraires, fonda une académie à Caen dans l'intérêt des sciences, et assista à toutes les réunions où l'on s'occupait de lettres et de philosophie.

Il cultivait les sciences exactes, naturelles et physiques. Il imagina un hygromètre, un instrument de gnomonique et un anémomètre. En même temps, il ajoutait une grande importance à une ballade ou à un sonnet dont il était l'auteur. Aussi était-il de l'hôtel Rambouillet. Il composa un grand nombre d'ouvrages qui peuvent être rangés en trois catégories: 1° érudition sacrée et profane; 2° philosophie et religion; 3° littérature française et latine, prose et vers. L'érudition y occupe toujours la première place, et le paradoxe n'y est pas épargné.

Huet avait un esprit vif et pénétrant: il connaissait toutes les subtilités de la dialectique et s'en servait avec habileté. Il était affirmatif, et souffrait peu la contradiction. Les procès ont été nombreux et tiennent une grande place dans sa vie. Il recherchait l'éloge, et ses mémoires, dans lesquels il raconte les circonstances les plus légères, n'intéressent que sa personnalité. Il était en correspondance suivie avec des ministres protestants et ne laissait jamais échapper une occasion de procla-

mer leur science et leurs vertus. S'il avait grand soin de tout ce qui regardait sa santé, il n'était pas égoïste, et son âme était ouverte à tous les bons sentiments. Ses mœurs furent toujours irréprochables. Sa foi n'a pas été suspectée. Il avait désiré travailler à la réunion des communions chrétiennes, et il aurait consacré de grand cœur à cette œuvre son temps, ses études et sa vie. Il était très-sévère pour lui-même, et il ne fut jamais content de sa piété. Il exerça les fonctions épiscopales pendant près de dix ans, remplit tous les devoirs de sa charge sans négliger ses études, se démit de son évêché, et alla mourir à l'âge de 91 ans, dans la maison professe des Jésuites de Paris, le 26 janvier 1721.

M. Flottes tire de ces détails biographiques cette conclusion que : si les tendances et les habitudes intellectuelles de Huet, son caractère moral, sont peu compatibles avec le scepticisme qu'on lui attribue, l'indépendance de son esprit, son amour du paradoxe, son aptitude aux subtilités, doivent faire pressentir des opinions singulières, qui seront de nature à fournir matière à une accusation de ce genre.

La seconde partie de l'étude de M. Flottes contient l'examen de quatre ouvrages de Huet : *La démonstration évangélique, la censure de la philosophie Cartésienne, les questions d'Aunay, le traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain.*

Le but de *la démonstration évangélique* est de prouver la divinité du christianisme, par les prophéties et par les miracles, et de « retenir dans la religion par la raison, ceux qui la rejettent sans raison. »

Huet compose son ouvrage de dix propositions. Il expose d'abord ses principes sur la certitude et sur les rapports de la raison et de la foi. La foi aux principes de la géométrie est la conséquence de leur clarté naturelle. Certaines vérités morales et pra-

tiques, établies par l'expérience ou par les témoignages historiques, sont plus généralement adoptées, et trouvent moins de contradicteurs que les principes de la géométrie. Des philosophes ont combattu les principes géométriques : mais personne n'a jamais refusé de croire des faits dont la certitude est fondée sur des principes moraux. Si la vérité de ces principes est incontestable, les conséquences qui en dérivent le sont également. La connaissance des choses entre dans nos esprits par deux voies : les sens et la raison sont la première ; la foi est la seconde. La première est obscure, douteuse. La seconde est vive, incontestable. Il faut donc reconnaitre la nécessité de la foi, et l'obligation de lui donner la priorité sur la raison.

La démonstration évangélique obtint d'illustres suffrages. Elle fut vivement attaquée. Elle a été au dix-huitième siècle et de nos jours l'occasion d'ardentes polémiques. On peut dire que quoique Huet déclare la raison obscure, douteuse, il reconnaît qu'il y a des principes connus de tous, et perçus sans aucun doute. Ces principes sont les preuves morales sur lesquelles repose sa *démonstration.*

La Censure de la philosophie Cartésienne est divisée en huit chapitres. La philosophie qui est l'ouvrage de l'esprit humain, doit être soumise à la foi qui vient de Dieu, et Descartes veut qu'on s'en rapporte à sa philosophie. Tel est le point de départ des reproches adressés par Huet à Descartes. Il examine dans une longue discussion, le doute, la proposition : *je pense*, *donc je suis*, les règles pour connaître la vérité, les idées, l'existence de Dieu, les corps et le vide, l'origine du monde, la gravité des corps terrestres, l'évidence et la foi.

Si des reproches fondés peuvent être adressés à Descartes, il ne faut pas oublier qu'il est le restaurateur de la philosophie en France, qu'il a donné à la science de l'homme une base solide, en la plaçant dans la conscience de nos actes intérieurs, et dans le sentiment de notre

personnalité. Aussi, les subtilités de Huet sont-elles le plus souvent d'une fausseté manifeste. Il semble prendre la défense des sceptiques, et il se montre injuste envers Descartes, dont il essaie de diminuer la gloire, en lui contestant le mérite de la découverte de certaines démonstrations, et en exagérant les conséquences de quelques-uns de ses principes.

Les *questions d'Aunay* développent l'opinion de Huet sur la certitude et sur les rapports de la foi et de la raison. Elles ont la forme du dialogue. Huet se charge de concilier la raison avec la foi. L'agitation produite dans l'âme par la lutte de la raison et de la foi, ne serait point apaisée, si la soumission de la raison n'était pas volontaire. Il faut donc la paix à de justes conditions. Il y a pour Huet trois sortes de certitudes : la certitude des bienheureux dans le ciel, la certitude par la foi sur la terre, la certitude par la raison. La certitude par la foi, appelée divine, l'emporte sur la certitude rationnelle ou humaine, par la fermeté et la constance. La raison précède la foi dans l'acquisition de la vérité, comme les sens précèdent l'exercice de la raison. On doit se servir de la raison pour croire qu'une vérité a été révélée ; et l'homme ne méprise l'usage de la raison, ni quand il adhère à la foi, ni après l'avoir reçue.

Huet détermine dans le cinquième chapitre, les conditions exigées pour concilier la raison et la foi, lorsque la raison garde le silence sur les vérités proposées. Dans le sixième, il établit que la raison prête son concours à la foi ; dans le septième, que la foi laisse à l'exercice de la raison, les vérités qui sont de son domaine, et il termine en montrant que, parmi les dogmes et les préceptes moraux du christianisme, il n'y a rien de si éloigné de la raison et de l'opinion générale, que n'aient admis, chez les païens, ceux qui passent pour avoir bien usé de la raison.

M. l'abbé Flottes conclut en ces termes son appréciation sur cet ouvrage : « L'autorité de la raison n'est pas anéantie. La part qui lui est faite est digne d'elle. La raison est une préparation nécessaire à la foi; le domaine des sciences physiques et naturelles appartient à elle seule; son concours est réclamé pour les sciences morales, et on ne peut pas lui imposer l'obligation de donner son assentiment à ce qui est évidemment contraire à ses lumières. »

Le *Traité philosophique de la faiblesse de l'esprit humain*, a pour but de montrer que la philosophie qui s'abstient de tout assentiment dogmatique, est moins opposée au christianisme qu'on ne le pense. Ce traité a trois livres. Huet veut établir dans le premier, que l'esprit humain ne peut connaître la vérité avec une parfaite et une entière certitude. Il se propose, dans le second, d'expliquer exactement qu'elle est la plus sûre et la plus légitime voie de philosopher. Il réfute, dans le troisième, un certain nombre d'objections, et il fait observer à ce propos, qu'un des grands avantages de sa philosophie, c'est d'être fortement confirmée par les objections qui détruisent les autres systèmes.

Après l'examen détaillé de ces quatre ouvrages qui renferment les questions les plus hautes et les plus controversées de la philosophie, M. l'abbé Flottes résume la substance de chacun d'eux, et fait la part du vrai et du faux. Il constate que Huet n'est pas un théologien, qu'il ne peut pas être placé au premier rang parmi les philosophes, mais que ce serait une calomnie de le considérer comme pyrrhonien.

Sous le titre modeste d'*Étude*, M. l'abbé Flottes a fait revivre la figure un peu oubliée ou trop sévèrement jugée du savant Huet. Il l'a présentée, non pas telle que la fantaisie peut l'imaginer, ou que la prévention peut la faire, mais telle qu'elle doit se dégager de l'exposition complète de ses sentiments et de ses opinions. C'est un procédé as-

sez rare aujourd'hui. On laisse peu la parole à ceux dont on veut interroger la vie ou les œuvres : on se substitue à eux. On met en relief tout ce qui peut convenir à un but déterminé d'avance, à une thèse faite avec plus ou moins de sincérité. C'est plus facile, et l'on croit volontiers que c'est plus décisif. Des victoires de ce genre ne plaisent pas à M. l'abbé Flottes. D'ailleurs, on ne les poursuit pas, quand on cherche de bonne foi la vérité. La question était posée : Huet avait-il été un pyrrhonien, ou bien cette accusation était-elle une calomnie? Elle a été résolument abordée, examinée sous toutes ses faces, jugée en pleine connaissance de cause, car les pièces étaient toutes sous les yeux des lecteurs. C'est de la bonne critique. Ici, de plus, c'était une bonne œuvre. La liste des sceptiques est trop grande, elle renferme trop de hautes intelligences hors de leur voie, pour qu'un esprit ami de la vérité, ne proteste pas, lorsqu'on veut y faire entrer le savant évêque d'Avranches. La démonstration est complète. Elle est tout entière dans les volumineux ouvrages du prélat laborieux qui ne voulait rien ignorer, et qui n'était pas fâché de mettre en œuvre, à propos de toutes les questions, les matériaux qu'il avait recueillis.

Mais plus M. l'abbé Flottes semble se dérober, plus sa main est visible. Elle a coordonné ces faits, rapproché ces objections, dissipé ces ténèbres, rétabli ces vérités. On est bien fort, quand on est dégagé de toute prévention, et que l'esprit libre de tout système, peut concentrer ses forces, pour voir plus sûrement, et pénétrer plus profondément ce qu'on lui soumet. Le savant professeur n'hésite pas. Son style est net, précis, rapide. Il fuit les ornements, et se retranche dans une austère simplicité qui convient au sujet. Le plan général est bien ordonné. La vie de Huet connue dans ses plus petits détails, jette une vive lumière sur les opinions qu'il a émises. Il y a une solidarité plus réelle et plus intime qu'on ne croit, entre les actes journaliers de l'existence, et les systèmes philosophiques ou religieux, dont on se fait le partisan ou le

promoteur. Dans la seconde partie, chaque ouvrage apparait avec son but, ses divisions, ses principes, ses démonstrations, ses conséquences. Rien n'est négligé, parce que dans un tissu aussi serré que celui du subtil dialecticien qui osa attaquer Descartes avec tant de persévérance, tout a sa valeur, tout a son importance. Il était d'ailleurs utile de ne rien laisser dans l'ombre, afin de ne perdre aucun des enseignements qui ressortent des systèmes exposés avec tant de méthode, et défendus avec une si grande habileté.

M. l'abbé Flottes a fait connaître Huet. Il a restitué à la vérité philosophique un de ses plus savants et de ses plus dévoués propagateurs. Il a repoussé une calomnie. Il a rendu accessible à tout le monde, des ouvrages qui ne sont certainement pas irréprochables, mais dans lesquels le bien occupe une large place, et où l'on peut aller puiser d'utiles renseignements, de solides démonstrations, des aperçus ingénieux, des vues larges, et des secours de toute sorte, dans la lutte contre les erreurs que l'on voit reparaitre, ardentes et nouvelles, lorsqu'on se flatte d'en avoir eu pour toujours raison, par la puissance de la logique et l'ascendant de la vérité.

Ces mérites ne sont-ils pas assez grands, assez nombreux, assez rares surtout, pour donner au livre de M. Flottes, la place honorable et enviée, à laquelle a droit tout ce qui est solide, élevé, sincère, désintéressé et vrai?

Séance du 7 août 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

M. le Président donne lecture de la décision suivante prise le 7 août 1857, sur la proposition du bureau :

Le titre de membre honoraire sera réservé aux hommes éminents qui, par leurs travaux dans les sciences ou leurs œuvres littéraires, ont acquis dans l'opinion publique une illustration telle, que leur acceptation sera un honneur pour la Société ; et à ceux qui lui auront rendu d'importants services, par un concours utile, ou une généreuse initiative.

Il propose ensuite, au nom du bureau, de décerner le titre de membre honoraire à M. ROCHER, conseiller honoraire à la cour de cassation, recteur de l'académie de Toulouse. La Société accueille à l'unanimité cette proposition.

M. Hippolyte Combes, inspecteur d'Académie, est nommé membre ordinaire de la Société.

M. V. CANET dépose, au nom de M. A. Terrisse, un ouvrage de polémique religieuse intitulé *Méthode*, imprimé à Castres en 1659, et approuvé, après examen, par les Capucins et les Frères prêcheurs de la même ville.

La Société remercie M. Terrisse, et décide que l'ouvrage sera placé dans la collection qu'elle fait de publications de toute sorte, relatives au département du Tarn, produites par des hommes nés sur son territoire, ou qui l'ont accepté pour patrie, et imprimées dans une des villes de son ressort.

élevé dans le péristyle de l'hôtel. Il était adossé à la porte de la terrasse, et l'on y parvenait par le salon de droite. Là fut représenté le *Barbier de Séville*. Les rôles étaient tenus par les habitués de Frascaty, et M. de Labarthe jouait Figaro. Il eut du succès, et sa satisfaction de lui-même fut si grande, qu'il se fit peindre sous ce costume.

Le joueur, de Regnard, vint ensuite. La partie de la noblesse qui se prêtait à ces représentations — car un bon nombre de familles s'abstenaient, pour des motifs religieux, d'y prendre part, — semblait se douter bien peu de la portée de ces ouvrages, et de l'influence qu'ils exerçaient partout contre elle, et contre les institutions émanées de l'esprit monarchique.

En 1786, M. Alexandre Nairac traita avec une troupe de comédiens pour la construction d'une salle dans la rue des Boursiers, non loin du quartier habité alors par les principales familles de la ville. Les amateurs y formaient l'orchestre, et l'on y jouait l'opéra-comique, *la Fausse magie*, *le Tableau parlant*, *le comte Albert*, etc.

Ce théâtre avait un caractère aristocratique. La bourgeoisie voulut avoir le sien. Elle l'établit sur l'esplanade du mail, à l'endroit occupé aujourd'hui par la fabrique de pompes. La salle était un carré long, au rez-de-chaussée, avec des rangs de chaises. La scène, de niveau avec le reste de la salle était seule éclairée. On y jouait des vaudevilles et de petits opéras.

Les protestants, à qui Louis XVI venait de rendre l'état civil et la liberté du culte, se réunissaient dans cette salle pour leurs exercices religieux. La chaire du ministre était au fond de la scène.

Cette salle fut bientôt abandonnée par les comédiens qui allèrent s'établir à l'auberge des *Trois Rois*, à l'extrémité de la rue qui porte aujourd'hui ce nom. Il n'y

avait de places privilégiées que pour la noblesse, à qui des fauteuils étaient réservés au fond de la scène. On sait que cet usage avait longtemps subsisté à Paris. Voltaire s'en plaint dans ses préfaces et dans ses lettres; et ce ne fut pas sans peine que M. d'Argenson parvint à le supprimer.

Un drame de Diderot, une de ces compositions qui venaient puissamment en aide au travail destructeur de la philosophie, *le Père de Famille*, inaugura la salle des *Trois Rois*.

Le goût du spectacle devint alors général: on jouait la comédie partout. Il est vrai que l'on se préoccupait fort peu de la vérité du costume. La comédie bourgeoise n'était pas assez exigeante, pour pousser jusqu'à ce point l'amour de la vérité.

Non seulement les acteurs du pays remplaçaient souvent les comédiens, mais on vit sur la scène des pièces faites à Castres; et Daubian fit représenter une comédie en vers patois, dans laquelle le héros, dont les tristes aventures étaient mises sous les yeux du public, jouait lui-même son rôle.

C'était au plus fort de la terreur. Le théâtre reproduisait quelque chose des drames qui se passaient au grand jour. L'école de Sorèze apporta elle-même son contingent pour les plaisirs de Castres. Un bataillon d'élèves arriva à pied, logea chez les habitants, fut passé en revue, et joua, le soir, *les Victimes cloîtrées*.

Les pensionnats Bonhomme et St-Hilaire sacrifiaient aussi au goût du public. Ils jouaient les pièces en vogue; et sous l'empire de la fameuse et terrible loi du *maximum*, lorsque la subsistance était à peine assurée, que la fabrication se débattait dans son impuissance, que la Tour-

Caudière, la Trinité, l'Evêché, le Séminaire, la Chartreuse de Saïx, regorgeaient de prisonniers, la comédie bourgeoise faisait ses représentations tous les dimanches, et il y avait foule. Jusqu'en 1799, la salle de la rue des Boursiers, ne reçut pas de troupes organisées. En 1800, le spectacle avait lieu le mardi, le jeudi et le dimanche. On jouait *l'Honnête criminel*, *l'Habitant de la Guadeloupe*, *la Brouette du Vinaigrier*, *le Déserteur*; et un grand nombre d'opéras, *le Calife de Bagdad*, *les deux Savoyards*, *Lodoïska*.

Il y eut un moment d'interruption en 1805. De 1806 à 1810, le mélodrame et le vaudeville trégnèrent en souverains. Bientôt, le théâtre fut abandonné. En 1822, Galland ranime un peu la faveur publique. Le feuilleton dramatique paraît, et l'ouvrage et les auteurs sont soumis à la critique de la feuille d'annonces judiciaires.

Cette ardeur tombe bientôt. Closel, Mlle Georges, Perlet, Ligier, luttent contre l'indifférence générale : mais ces succès sont passagers ; et le théâtre semble bien définitivement mort dans notre ville.

Une salle de spectacle plus belle, plus spacieuse, plus commode, ranimerait-elle le goût de ces représentations tant recherchées, et suivies autrefois avec un si grand enthousiasme? C'est peu probable, car il semble qu'aujourd'hui toutes les causes diverses qui ont nui auparavant au développement de l'art dramatique parmi nous, soient réunies et se prêtent un appui mutuel. La rapidité des communications, la facilité que l'on a d'entendre les talents de premier ordre, les efforts que demandent aux acteurs et aux décorateurs les pièces les plus simples, les grands spectacles qu'exige le goût blasé du public, la nature du répertoire actuel et ses tendances immorales, tout cela semble condamner pour toujours le théâtre, non pas seulement à Castres, mais dans toutes les villes du même ordre.

M. C. VALETTE lit la dernière partie de son étude sur les beaux-arts, à l'exposition de Toulouse :

Les portraits sont nombreux. Ceux de M. de Lacger méritent une mention spéciale, car ils sont à la tête de cette foule si variée, si différente de caractère, de ton, de mérite ; et d'ailleurs cet artiste est de Castres, et il fait honneur à son pays. Partout, le dessin est correct, élégant, savamment compris, habilement exécuté. On trouve dans l'ensemble, comme dans les détails, la preuve d'études sérieuses, d'une grande facilité de touche, d'une observation pénétrante et de puissantes combinaisons.

M. de Lacger ne s'est pas borné au portrait : il a exposé une corbeille de fruits d'une vérité à défier la nature, et d'une disposition pleine de goût. Sa *Gabrielle de Vergy*, au pastel, est au niveau de ses peintures : c'est le même art, la même finesse, la même vigueur.

M. Gambogi a exposé plusieurs portraits. L'un d'eux est si supérieur aux autres, qu'il faut en chercher la raison. Elle est de celles que l'on aime à signaler. M. Gambogi représentait sa mère, et le pinceau va toujours bien lorsque le cœur le conduit. Mme Gambogi a pris place à côté de son mari. Il y a dans ses toiles de la finesse, de la grâce, et une touche sûre qui sont d'une véritable artiste.

MM. Boilly, Romain Cazes et Chabou, méritent d'être signalés. M. Golse, de Castres, est un jeune artiste dont l'avenir est assuré, s'il étudie patiemment et avec constance, toutes les parties de l'art. Il n'a pas, d'ailleurs, à aller chercher bien loin les conseils et les exemples. M. de Lacger ne lui manquera pas; et bien des gens seraient jaloux d'une pareille direction.

M. Jules Laure a envoyé un portrait d'homme, dont la touche ferme et énergique, contraste avec la délicatesse des formes, la mollesse des lignes de son étude intitulée : *la Mélancolie*. M. Villemsens reproduit avec une vérité frappante, les traits et la physionomie.

Dans le petit salon des dessins et des photographies, M. Albrespy, de Castres, occupe une de ces places qui sont mortelles pour une œuvre ; et pourtant, son portrait, d'une aimable et charmante personne, semble n'y rien perdre, tant le modelé est consciencieux et bien senti, le dessin correct et l'ensemble harmonieux. M. Albrespy est un amateur dont bien des artistes peuvent envier le talent. Le grand salon renferme de lui une excellente copie d'un beau tableau du Guide. Sans doute, il est plus facile de copier que de créer. Cependant, une copie dans laquelle se reproduisent à un degré éminent les qualités du modèle, où les défauts ne sont point exagérés, où l'inspiration première semble revivre dans tout son éclat, et se manifester dans toute sa liberté, n'est pas aussi facile à faire qu'on le croit habituellement. On peut admirer un tableau, en sentir toutes les délicatesses et en comprendre toutes les beautés, sans être en état de s'associer intimement à la pensée qui l'a conçu, et aux procédés par lesquels il a été exécuté.

M. Albrespy, d'ailleurs, avait prouvé par un portrait, qu'il était capable de prendre la nature sur le fait : il l'a montré par sa *Vue de Castres*, dont la couleur est riche et la touche originale. Dans ces conditions, et avec ces avantages, on ne s'arrête pas. Une prochaine exposition sera une bonne fortune pour M. Albrespy qui ne s'y présentera pas seul. Il voit naître auprès de lui de ravissantes aquarelles. Artiste, il en sent tout le prix : pourquoi ne vaincrait-il pas une modestie trop obstinée, et ne donnerait-il pas à tous ceux qui aiment les choses de goût délicatement faites et habilement combinées, l'occasion d'admirer et d'applaudir ?

Le paysage a subi des variations, il a passé par des phases diverses, comme tous les autres genres de peinture. Après le style maniéré et faux du XVIII[e] siècle, après ce laisser-aller qui s'alliait avec une certaine affectation, on voulut venir à plus de pureté, et l'on tomba dans la sé-

cheresse et la raideur. La couleur avait été exagérée : on la supprima presque complètement. C'était une exagération qui n'aurait pas été moins funeste que celle qui disparaissait. Heureusement, la réaction se fit. On se jeta dans une voie moins absolue, on réforma peu à peu, on ménagea la transition, et l'on est arrivé enfin à la domination d'un genre qui unit ce que chacun des systèmes opposés offrait de bon, en rompant définitivement avec leurs excès. On étudia directement la nature, et si l'on évita une copie trop servile, on se garda bien de se laisser aller à quelque chose de conventionnel, et par conquent de faux.

Les hommes qui ont le plus contribué à ce mouvement par leur influence et leur exemple, ne se sont pas présentés à l'exposition de Toulouse. Cependant il est possible de signaler des œuvres consciencieuses ; et si elles ne sont pas toutes signées par des maîtres, il y en a beaucoup qu'ils ne dédaigneraient pas, et plusieurs qu'ils avoueraient sans peine.

M. Flandrin a exposé *les Bords du Gardon* et le *Nid de l'aigle*. On sait les préférences de cet artiste. Il est pour le paysage ce que M. Ingres est pour la peinture historique. C'est le même système, avec les mêmes qualités et les mêmes défauts. Mais dans ces deux œuvres, on sent une tendance marquée à un changement : on voit la transition, et il n'est pas douteux qu'elle n'amène une réforme qui tempérera l'excès, et mettra en relief tout ce qu'il y a de pureté dans la ligne et de chaleur dans la composition.

M. Corot a envoyé deux paysages. Le premier est *l'Intérieur d'une forêt*. Tout est vrai, tout est touché avec autant d'élégance que de fermeté et d'ampleur. Pourquoi ne peut-on pas en dire autant de ses *Environs de Naples ?*

M. Aiguier, de Marseille, a envoyé quatre bonnes toiles. M. Andrieux, de Paris, a fait un *Repos de chasse* plein

de vérité, et M. Auguin a réussi complètement dans son *Effet du soir*. M. Bernier a exposé une *Ferme en Bretagne*. M. Curzon a représenté l'*Acropole d'Athènes*, prise de la route du Pirée : c'est une des œuvres capitales du salon. On y sent le goût de l'antique, et l'âme est saisie par ce spectacle qui réveille tant de souvenirs. Ces nobles ruines que les siècles n'ont pu détruire et qui ont été témoins de tant de faits, ne sont pas considérées froidement.

MM. Dauzats et Decamps sont deux célébrités artistiques. Pourquoi n'ont-ils pas eu, l'un et l'autre, un plus grand soin de leur réputation? Quand on porte des noms que le succès a consacrés, on ne doit pas risquer de les compromettre, en signant des œuvres trop peu étudiées. Ce serait à faire supposer que l'on croit tout encore trop bon pour la province. Le temps où ce dédain pouvait être permis est heureusement passé.

M. Diaz a été mieux inspiré. La nature n'a pas de meilleur interprète que lui, et les *Environs de Fontainebleau* ne laissent rien à désirer.

Après MM. Engelhard, Faget, Edwarmay, Fil, Lambinet, dont les œuvres se recommandent par des qualités sérieuses, vient M. Lapito, qui a peint un torrent dans le Simplon. M. de Malbos, élève de M. Latour, a laissé deux toiles, œuvre de ses derniers jours. Il ne jouira pas de son succès, et les espérances fondées sur un talent qui se révélait avec un éclat et une perfection remarquables, sont perdues pour jamais.

M. C. Node fait tous les genres. Son tableau représentant un site de montagne, éclairé par le soleil couchant, est son œuvre capitale. M. Jules Noël est un réaliste consciencieux. Les deux paysages de M. Justin Ouvrié, justifient sa réputation.

Les marines, les représentations d'animaux, de nature morte, sont en grand nombre, et il n'est pas possible de s'arrêter à des détails. Si le paysage annonce un pro-

grès réel et accuse un mouvement fécond, l'on peut dire qu'il y a aussi pour ces œuvres diverses auxquelles on n'ajoute pas ordinairement assez d'importance, une tendance heureuse, et une amélioration inconstestable.

MM. Isabey et Gudin ont envoyé des marines dignes de leur réputation. M. Louis Martinet peint bien les fleurs, et M. C. Node ne lui cède en rien. M. Perrachon excelle dans la peinture du gibier, et Philippe Rousseau représente une basse-cour d'une manière ravissante. M. Serres, de Castres, a exposé un tableau de nature morte intitulé : *Les petits prisonniers*. C'est une réunion bien comprise d'objets divers placés sans encombrement, rendus avec bonheur, et traités, dans leurs moindres détails, avec une vérité parfaite.

On sait les progrès que le XIX[e] siècle a réalisés dans le pastel. Ce genre, fort en vogue autrefois, était tombé dans un discrédit complet. Il a repris aujourd'hui son importance. C'est un coloris qui a tant de fraîcheur, une touche si moelleuse ! Mais aussi, il faut qu'il soit bien traité. La médiocrité est insupportable dans ce genre, plus que dans tout autre. Après M. de Lacger, qui a droit à tous les éloges pour sa *Gabrielle de Vergy*, M. Durand, artiste coiffeur de Toulouse, a exposé des portraits qui ne sont pas sans mérite. Plusieurs révèlent des qualités éminentes, et surtout une flexibilité qui se prête à tout, et que rien n'arrête. Il est suave, vaporeux dans ses portraits de femme ; mais en revanche, il est net, hardi, vigoureux dans ses portraits d'homme.

Les miniatures sont nombreuses. Les fusains occupent une grande place et semblent tenir à constater le point de perfectionnement auquel ce genre est parvenu. M. Quinsac a exposé des dessins remarquables. Le frère Samuel, de Béziers, a un talent supérieur dans l'aquarelle, il a imité le genre moyen-âge avec un art parfait. L'*Adoration des Mages* et la *Fête de St-Joseph*, sont deux chefs-d'œuvre de patience, de délicatesse, de naïveté élégante et de

grâce. Enfin, M. Pagés, lithographe à Castres, a exposé divers produits de son travail, remarquables par la rectitude du dessin, la sûreté du trait, la verve de la composition et l'heureuse disposition des détails. Il est rare de trouver réunies plus de productions diverses, et de les voir exécutées avec autant de soin et d'habileté.

Quel sera le résultat pour le Midi de l'exposition de Toulouse?

Il sera heureux et fécond. L'empressement des artistes, le mouvement de la foule, cet amour de l'art qui s'est révélé dans la province avec une force que Paris semble toujours nier, tout cela donne lieu d'espérer. Ces réunions d'objets venus de tout côté, attirés par le besoin de la célébrité, doivent être le principe d'une généreuse et salutaire émulation. Le Midi renferme des ressources de toute sorte; il est heureusement doué à tous les points de vue: qu'il ose, qu'il se jette résolument dans la voie du travail, et les succès ne lui manqueront pas.

M. A. COMBES lit une note sur la part qui revient, dans l'exposition de Toulouse, au département du Tarn.

Les expositions départementales ont pour but spécial de faire constater l'état de perfectionnement ou de progrès auquel sont parvenus, dans un certain rayon', les produits de toute sorte, artistiques, industriels, agricoles. Ainsi limitées, elles ont une raison d'être, et peuvent exercer une influence bienfaisante. Une plus grande ambition dénaturerait leur caractère, et les jetterait dans une confusion qui nuirait à tout résultat utile. Il est bon, d'ailleurs, que les différentes circonscriptions soient appelées, à des époques plus ou moins rapprochées, à essayer leurs forces, et à se rendre compte du travail qu'elles ont fait.

A ce point de vue, les expositions partielles préparant les grandes luttes auxquelles viennent prendre part toutes

les nations du monde, ont pour effet de produire une salutaire émulation, et de faire naître, dans chaque centre, le désir de se produire avec tous ses avantages, et de mettre en lumière tous ses progrès. Mais cette pensée est-elle comprise partout ? Ce but est-il poursuivi ? Les faits ne semblent pas permettre de le supposer; et l'exposition de Toulouse, a bien provoqué un mouvement fécond autour d'elle, mais il ne s'est rien produit de collectif; chaque industrie, chaque producteur a pris sa place sans se rattacher en aucune manière, à ce qui se manifestait dans un certain rayon, sans permettre de juger du degré de développement atteint, pendant une période, par le travail, la persévérance et l'activité, dans une circonscription déterminée.

L'exposition de Toulouse était et devait être méridionale; et chaque département du Midi aurait dû tenir à honneur de s'y faire représenter d'une manière complète. C'était, pour plusieurs d'entre eux, un moyen de sortir de l'espèce d'obscurité qui se fait autour d'eux, par leur éloignement de Paris, et l'absence de ces communications rapides qui donnent à l'activité humaine, une surexcitation si puissante et si féconde. Tous ne l'ont pas compris, tous n'ont pas su profiter de cet avantage : bien peu d'ailleurs s'y sont présentés en corps, de manière à pouvoir donner une idée des ressources dont ils disposent en commun.

Il est cependant permis à l'observateur de grouper ce qu'il a trouvé isolé, et d'essayer d'en faire sortir quelque chose qui se rapporte à une idée collective. C'est ce qu'a fait M. Combes pour le département du Tarn.

La section des beaux-arts présente 8 noms qui par eux-mêmes, ou par les ouvrages qu'ils ont signés, lui appartiennent. Ce sont :

M. André Albrespy, auteur d'une vue de Castres, d'un beau portrait, et d'une excellente copie du Guide.

M. Achille Crouzier, à l'Isle d'Albi, qui a exposé une vue des environs de cette ville.

M. Adrien Dauzats, originaire de Lautrec, qui à Paris, n'a pas oublié le Midi, et s'est fait représenter par le tableau *d'une Rue à Palerme*, et la vue de la *Mosquée de Tayloun* au Caire.

M. Dautezac, professeur de dessin à Mazamet, qui a exposé plusieurs dessins remarquables au crayon noir.

M. Jules de Lacger, auteur de cinq portraits qui révèlent une touche supérieure, d'une corbeille de fruits et de trois pastels.

M. Golse, son parent et son élève, qui a fait de bons portraits.

M. Arsène Pélegry, de Toulouse, qui a reproduit la porte des Ormeaux et la tour de la Bouteillerie, deux monuments du moyen-âge, parfaitement conservés dans la ville de Cordes.

M. Hippolyte Serres, de Castres, auteur de plusieurs objets de nature morte, traités avec une fidélité parfaite, et une vérité frappante.

Enfin M. C. Valette a envoyé quatre dessins où se révèlent, dans tout leur éclat, ces qualités qui lui ont valu de si honorables suffrages; et un fusain de grande dimension, arrivé trop tard pour concourir, mais entouré d'une attention, et recherché avec un empressement qui suffisent à son éloge.

L'industrie du département du Tarn est représentée par 25 exposants, dont quatre appartiennent à l'arrondissement d'Albi, 12 à celui de Castres, 8 à celui de Gaillac, 1 à celui de Lavaur.

Voici, pour chaque arrondissement, le nom des exposants avec les produits qu'ils ont présentés.

ALBI.

Société des moulins, — laines peignées, pâtes alimentaires.

MM.

Chassignet, aux Avalats, 4 objets forgés.

Maraval, chapellerie.

Jean-Jean, faïence et poterie.

CASTRES.

Bonnafous, à Mazamet, 17 échantillons de draps.

Vène-Houlés, id. 1.

Julien Vaïsse, id. bonneterie.

Guibaud, à Semalens, filoselles.

Labérie, à Mazamet, machine à apprêter.

Coste, à Salvages, papiers divers, et appareil clarificateur des eaux.

Gary, à Burlats, papier à cigarettes.

Scipion Vital, à Castres, papier à cigarettes.

N. Delpech, pompe castraise.

Pagès, deux cadres de collections lithographiques et objets divers.

Baradeau et Gasquet, trieur des graines rondes nuisibles au blé.

Chabbert, deux fusils de système différent.

GAILLAC.

Casas, 6 instruments d'agriculture.

Vieules, bouteilles de vin blanc.

Cusset, enclume à talon.
De Lacombe, essences.
Deymier, mesures à grain.
Rivière, sabots.
Musson, Montre à cylindre.
Oulivet, colliers de labour.

LAVAUR.

Maraval, soies filées.

Le nombre total des exposants du département du Tarn à l'exposition universelle de 1855, avait été de 38.

Une exposition archéologique accompagnait celle des beaux-arts et de l'industrie. Elle a obtenu le succès qui ne manque jamais à ce qui est bien conçu et bien exécuté. Le département du Tarn figure dans cette collection si riche, si belle, disposée avec tant de goût, cataloguée avec tant d'exactitude, pour plusieurs séries de poids inscrits, appartenant aux villes d'Albi, de Castres, de Gaillac, de Cordes, de Castelnau-de-Montmirail, de Rabastens.

M. V. CANET rend compte d'un ouvrage de M. J. Azaïs, intitulé : *Dieu, l'homme et la parole.*

Un livre vient de paraître à Béziers sur une question qui n'a pas eu le privilége d'émouvoir beaucoup les esprits, en dehors d'un certain cercle, et qui pourtant a, par elle-même et par les conséquences nécessaires de la solution à laquelle on s'arrêterait, une immense portée. Il a été publié après la mort de son auteur, M. J. Azaïs, président de la Société archéologique de Béziers, et il porte avec lui le caractère incontestable d'une longue méditation, de profondes études et d'une grande autorité. Son titre dit son but et sa signification : *Dieu. l'homme et la*

parole. C'est d'abord une profession de foi. La parole est la manifestation de l'âme : Dieu la donne, l'homme la reçoit, l'enrichit et la perfectionne. Le sous-titre indique le but spécial de l'ouvrage qui complète l'*Essai sur la formation et le développement du langage des hommes*, publié quelques années auparavant. C'est la dernière œuvre, c'est le couronnement d'une vie laborieuse et utile. C'est le monument élevé à la défense de la vérité religieuse, par une haute intelligence qui n'a pas voulu quitter la vie, sans avoir réuni en faisceau des études patientes, concentrées sur un même sujet, et sans les avoir déposées comme un témoignage authentique et solennel de sa foi et de son dévouement à la vérité.

Il est fort à craindre que ce livre n'ait que le succès, restreint dans son étendue et son expression, qui accueille les œuvres d'érudition, dont l'utilité est le caractère spécial et le mérite essentiel. C'est un dictionnaire précédé d'observations rares, nettes, positives, présentées avec une sobriété de détails et une austérité de formes qui risquent de lui enlever, pour les esprits superficiels, tout ce qu'il a de neuf et de piquant au fond. M. J. Azaïs part de ce principe : l'unité d'origine pour l'espèce humaine est aujourd'hui hors de doute, non pas seulement pour le chrétien qui a dû y croire avant que les découvertes et les travaux de la science ne fussent venus éclairer et confirmer sa foi, mais encore pour quiconque réfléchit, raisonne et veut ouvrir les yeux à la lumière. Si tous les hommes descendent d'un seul homme, toutes les langues dérivent d'une même langue. Cette langue est celle que Dieu transmit au premier homme, qui, par lui, s'est propagée en s'étendant jusqu'à Babel, et qui, après la confusion, est restée la langue de ce peuple qui allait être choisi, dans la personne d'Abraham, comme dépositaire de hautes promesses et de sublimes destinées.

Les langues s'apprennent par imitation. Une expérience de tous les jours met suffisamment en relief cette vérité :

les sourds-muets, et les moyens par lesquels on donne à leurs doigts un langage que leurs lèvres sont impuissantes à traduire, la confirment d'une manière incontestable. Selon la Genèse, Dieu créa l'homme et lui parla, c'est-à-dire lui donna, avec la vie, l'usage complet de ses facultés intellectuelles, une connaissance complète de toutes choses, et le langage par lequel se manifeste surtout, en lui, la supériorité sur le reste de la création. Le problème est résolu; et tout le reste s'explique, dès que cette donnée, basée sur le plus vénérable et le plus authentique des livres, est acceptée. Mais si l'on veut une autre explication pour la création de l'homme, il faut aussi formuler un autre système pour la formation du langage. Il peut sans doute entrer dans la tête d'un fou de substituer la matière à Dieu, et de lui donner, pour la rendre active et féconde, une force qui n'est après tout qu'un changement de nom; car ces philosophes superbes que Dieu embarrasse, ne peuvent pas parvenir à faire taire complètement la vérité qui les obsède et les pénètre de tout côté. Ils voudraient pouvoir se passer d'un principe, et ils l'acceptent et le posent sous un autre nom. Aussi, prennent-ils la matière pour lui donner la force créatrice, la puissance initiale à laquelle il faut bien arriver, quelque envie que l'on ait de s'en passer. D'après ce système extrême, auquel des opinions moins exagérées se soudent par quelque côté, l'homme créé avec toutes ses facultés, ou les conquérant successivement par la propre force de sa nature, doit aussi créer le langage. Il paraît bien un peu difficile de faire sortir des lèvres humaines le langage tout formé, comme la fable faisait sortir Minerve, tout armée du cerveau de Jupiter; mais on ne s'arrête pas pour si peu de chose, et l'on tourne la difficulté en disant que les hommes se sont entendus pour désigner chaque chose par un nom, lier ces noms entre eux, les unir par des verbes à des qualités, les compléter par des idées accessoires, et former cet ensemble admirable dont les éléments décomposés semblent porter le sceau d'une action divine.

M. Azaïs ne discute pas longuement ces observations ; il passe outre, après avoir signalé combien elles sont humiliantes pour la raison humaine, qui s'est égarée jusqu'à les reproduire ou les accepter. Il insiste, en s'appuyant sur ce verset de la Bible : *Erat autem terra labii unius et sermonum eorumdem*, pour prouver que le langage du premier homme, le seul qui pût alors exister, s'est continué jusqu'au déluge.

La vie des hommes était longue : les familles étaient nombreuses ; elles ne s'étaient pas encore emparées de la terre dont les vastes espaces s'ouvraient devant elles. L'imitation leur avait donné le langage : aucune cause étrangère n'avait pu jusqu'alors l'altérer. Après le déluge, un grand fait se produit. Les hommes que l'orgueil avait réunis, sont obligés de se séparer brusquement, car la justice divine a creusé entre eux un abime immense. Ils ne s'entendaient plus. Quel fut le résultat de cette vengeance terrible ? La dispersion ; et avec la dispersion, la formation de différents états, et le développement simultané de diverses langues.

Mais cette œuvre divine porte l'empreinte de son auteur. La justice n'avait pu marcher sans la sagesse. La langue primitive dut survivre, et les langues différentes ne durent être que des dialectes du langage primitif. Les mots restèrent les mêmes, leur signification fut changée, et la confusion résulta, non pas d'éléments nouveaux jetés dans le langage primitif, mais d'un emploi particulier des termes existants, qui ne subirent dans certains cas, que d'insignifiantes modifications.

M. Azaïs appuie cette opinion sur des exemples nombreux et sur des rapprochements qui étonnent, lorsqu'on aperçoit, à travers d'immenses distances ou après des siècles, le même mot employé dans un sens identique, ou également constitué, avec une signification différente, sans qu'il soit possible de mettre cette ressemblance sur le

compte des communications par terre et par mer, ou d'une entente quelconque.

Jusqu'à présent, M. Azaïs s'est contenté d'affirmer, en établissant les hautes et puissantes raisons qui font de la Bible, même au point de vue purement humain, un témoignage décisif en faveur de son opinion. Il est allé plus loin, et il le devait, car il serait resté sans force contre ceux qui seraient venus contester la Bible, soit comme œuvre d'inspiration divine, soit comme livre remontant à une haute antiquité.

Quatre parties composent cet ouvrage.

Dans la première, l'auteur pose, développe et explique les principes qui aident à reconnaître les traces de la langue primitive, dans les langues secondaires.

Toutes les langues changent : l'air de famille joint à l'identité de signification, est le moyen à l'aide duquel on reconnaît que des mots appartenant à des langues différentes, ont une origine commune. Mais cet air de famille est souvent rendu méconnaissable par la différence d'une ou de plusieurs lettres. Les voyelles ne doivent pas être comptées ; elles subissent toujours des altérations, et certaines langues, l'hébreu par exemple, n'ont pas de caractères pour les représenter. Les consonnes sont de cinq ordres : labiales, linguales, palatales, dentales, gutturales. Les consonnes de même ordre sont prises l'une pour l'autre, ce qui permet de remonter toujours à l'origine, et de reconnaître la dérivation régulière de certains mots, qu'il semblerait bien difficile de rattacher à leur racine, si l'on s'en tenait aux apparences. Ces principes sont appliqués dans un dictionnaire renfermant les mots *pied*, *dent*, *bouche*, dans un très-grand nombre de langues, de dialectes et de patois. Les mots employés sont tous, à des degrés différents, mais d'une manière qui ne peut pas être contestée, une dérivation de la langue hébraïque,

dont l'origine primitive semble ressortir d'une manière éclatante de cette comparaison.

La seconde partie renferme des observations sur la confusion opérée à Babel. Ces observations, appuyées de nombreux exemples, tendent à démontrer que la langue primitive ne peut pas disparaître. D'ingénieux rapprochements permettent de conclure que « la manière dont s'est opérée la confusion des langues, vient puissamment à l'aide des linguistes qui, conformément aux croyances chrétiennes, ont à cœur de prouver que toutes les langues de l'univers dérivent de la langue du peuple de Dieu. Qui ne conçoit en effet, que, d'après le procédé logique qui a dominé la confusion des langues, un mot hébreu, loin de fournir seulement la dérivation des mots ayant même signification, fournit encore la dérivation de ceux dont le sens est différent, mais qui, par des idées secondaires, ramènent au sens primitif? » (page 79.)

La troisième partie est consacrée à prouver que la langue sanscrite n'est pas, et que la langue hébraïque est la langue primitive. Il y a eu dans la conduite des ennemis de la vraie philosophie et de la religion, une manœuvre qu'il importe de signaler. Ils ont longtemps soutenu, contre les écrivains chrétiens, qu'il n'y avait jamais eu de langue dont toutes les autres fussent dérivées. Plus tard, lorsqu'ils ont été fatigués de défendre une erreur évidente pour eux-mêmes, ils ont admis l'existence d'une langue antérieure à toutes celles qui sont parlées sur la terre, et ils ont choisi la langue sanscrite, parce que d'abord elle leur servait à détrôner la langue hébraïque, et qu'ils croyaient ensuite trouver dans la richesse de la première, et dans la pauvreté de la seconde, un moyen infaillible de triomphe.

La langue hébraïque est pauvre, en effet. Mais une langue primitive ne doit-elle pas essentiellement être

simple et pauvre? L'alphabet hébreu a 22 consonnes dont plusieurs ne se prononcent que très-rarement : il n'a point de voyelles ; et ce n'est qu'à la fin du Ve siècle de l'ère chrétienne, que les Massorètes, pour donner une certaine fixité à la prononciation, ont employé des points-voyelles qui, joints à la consonne, indiquent le son qu'il faut lui donner. La langue hébraïque est pauvre en mots. Des idées analogues, différentes, contradictoires, sont exprimées par le même terme. Aussi, pour emprunter un exemple à M, Azaïs, le substantif hébreu *bad* signifie *lin, habit de lin. étoffe de lin, barres ; bâton, levier, branches, membres, magiciens, mensonges, illusions, masqué.* Le même mot *vave* exprime toutes les relations possibles entre les diverses parties du discours. Il n'y a pas de preuve plus positive et plus formelle de pauvreté.

Les noms hébreux ont deux genres et ils n'ont qu'un cas, ou plutôt ils n'en ont pas ; car ce cas qu'on appelle génitif, parce qu'il sert à engendrer les autres, et qui correspond véritablement aux génitifs d'autres langues, ne varie pas. Les verbes hébreux n'ont que trois modes : l'indicatif, l'impératif, l'infinitif, et deux temps, le passé et le futur.

En rapprochant à ce point de vue, la langue hébraïque de la langue sanscrite, que trouve-t-on? Le mot sanscrit signifie idiôme parfait ; et en effet, le sanscrit est une langue savante et éminemment aristocratique. Il abonde en substantifs, en adjectifs, en pronoms, en verbes, en adverbes, en prépositions, en conjonctions, Son alphabet se compose de 56 lettres : la déclinaison a trois nombres, trois genres, huit cas ; la conjugaison six modes : l'indicatif, le subjonctif, l'impératif, le précatif, le conditionnel et l'infinitif. Il a des particules de toute espèce, et une infinité de mots composés. Cette langue est donc riche, tandis que l'hébreu est pauvre. Quelle est de ces deux langues la langue primitive?

Une objection peut être faite. Si Dieu a donné le langage à l'homme, il le lui a donné parfait. Sans doute, cela est vrai, si l'on considère l'homme dans l'état de perfection primitive qui a précédé sa chute : mais cette opinion devient fausse, si on l'applique à l'homme désobéissant et condamné. Ce que l'homme possédait par sa nature même, a été enlevé, obscurci ou affaibli, dès qu'il s'est révolté contre son créateur. Mais Dieu a voulu que l'homme déchu put essayer de remonter de son abaissement, et se relever de sa chute ; il a voulu qu'il conquit par le travail et par la lutte, tout ce qui lui avait été donné gratuitement, sans pouvoir espérer de redevenir ce qu'il avait été.

Il lui a donné l'intelligence; mais qu'est l'intelligence livrée à elle-même ? Il lui a donné toutes les aptitudes, mais une aptitude n'est qu'une disposition qui reste stérile si on ne l'exerce pas. Il lui a donné toutes les productions de la nature, mais ne faut-il pas le travail pour les rendre utiles, pour les transformer, pour donner satisfaction aux diverses exigences de la vie? Par conséquent, Dieu en donnant le langage à l'homme, a dû le lui donner dans les conditions qui suffisaient aux premiers besoins de son existence. A lui de l'étendre, de le perfectionner, de l'enrichir à mesure que ses conquêtes se multipliaient, et que sa pensée allait plus loin. Ce travail qu'il est facile de suivre dans toutes les langues consacrées par des ouvrages, a dû se produire dans la langue primitive, sans qu'elle perdit pourtant jamais le caractère qui devait la distinguer, et lui faire une place à part. Or, ce caractère est imprimé d'une manière évidente et ineffaçable, malgré les siècles, dans la langue hébraïque. Le sanscrit au contraire, ne se ressent nullement d'une pauvreté originelle, et tout en lui, constate un développement de civilisation qui a dû trouver son expression la plus haute et la plus positive dans la langue. Une religion fausse, une morale incomplète ou viciée n'empêchent pas le progrès d'atteindre à un certain point qui peut éblouir, mais sous lequel celui qui cherche de bonne foi la vérité, voit bien vite la faiblesse et l'in-

conséquence. Or, pour la langue sanscrite, elle est la dernière et la plus parfaite manifestation d'un esprit qui, ne pouvant pas atteindre aux grandes et irréprochables créations, se renferme dans la richesse et la pureté de la forme. Cette impuissance se manifeste même sous cette abondance d'œuvres que l'on a tant louées, et qui, à côté de la poésie, expression vivante de tous les temps et de tous les peuples, nous présentent, quoi qu'on en dise, de si regrettables spectacles.

Si l'on descend dans les détails, le sanscrit ne peut pas avoir été la langue primitive, parce qu'en elle, le verbe est générateur du substantif. Il est certain qu'en prenant le développement naturel de l'esprit et du langage, on doit reconnaître que le substantif a nécessairement précédé le verbe. Il en est ainsi dans l'hébreu, œuvre des sens, et résultat des premières sensations de l'homme. C'est le contraire dans le sanscrit, œuvre de la science disposant des ressources de la méditation. Enfin, Dieu a conversé avec Moïse; il a dû parler sa langue; et cette langue, qui a servi à transmettre le récit de la création, avait dû servir également au premier homme; ou bien Dieu aurait inutilement multiplié les créations.

Ne semble-t-il pas d'ailleurs que Moïse qui remonte à Abraham, choisi de Dieu pour être la tige d'un peuple à part, devait se rattacher par cette succession de famille, qui a une si grande importance dans les livres saints, à la race qui resta fidèle à Dieu au milieu de la corruption générale, et à qui, au sein de la confusion des langues, dût être confié le dépôt du langage primitif, comme gage des desseins de Dieu pour ses destinées futures? C'est une simple induction : mais elle ne paraît pas manquer d'importance ni surtout de portée.

M. Azaïs entre ensuite dans des détails de linguistique qui sont l'application, et deviennent une vérification éclatante des principes posés. Ces preuves incontestables jointes aux indications ou aux arguments signalés, semblent

établir victorieusement, et par des faits, la vérité de l'assertion formulée : la langue hébraïque est la langue primitive.

La quatrième partie du livre de M. Azaïs, n'est que l'application généralisée à l'infini, du procédé de comparaison et de rapprochement entre les différentes langues parlées sur toute la terre, et la langue hébraïque regardée et posée comme un type unique et originel. C'est un travail immense qui n'accuse pas seulement une patience vulgaire, mais cette ardeur d'investigation dont notre siècle nous donne rarement l'exemple, à un degré pareil.

Si cette érudition était accumulée comme on le voit trop souvent, de manière à devenir un étalage de science dont la vanité tire profit, on regretterait le temps consacré à de pareilles recherches. Mais il s'agissait de confirmer par des faits, une opinion ancienne, respectable, et toujours combattue, de réunir tous les témoignages de la science autour d'une langue que l'on attaque, uniquement dans le but de frapper après elle la religion qui a eu recours à elle, comme à un instrument, et qui s'appuie sur les livres qu'elle a produits. Voilà pourquoi l'œuvre de M. Azaïs nous paraît excellente. C'est la science mise au service de la vérité ; c'est l'érudition venant apporter son témoignage à une thèse d'une haute portée religieuse.

M. Azaïs a donc bien mérité de la science et de la religion. Son livre est un arsenal où l'on peut aller puiser en toute sécurité. Les armes y sont nombreuses et de bonne trempe. M. Azaïs les avait longuement préparées. Il n'était pas de ces hommes qui improvisent une idée, et qui plient docilement les faits, pour lui ménager un triomphe facile. Il a étudié de bonne foi, prêt à saluer la vérité partout où il l'aurait trouvée. Son caractère était une garantie de cette indépendance et de cette bonne foi. Son livre en est une éclatante et incontestable manifestation. Peut-être, dans la forme qui lui a été donnée, n'est-il pas destiné à un grand succès; mais il n'en fera pas moins le bien

qu'en attendait et dont se contentait modestement son auteur. Il sera lu, il sera consulté toujours avec fruit. Il servira de point de départ à bien des discussions, car sous l'apparence d'une question unique, il touche aux plus grands problèmes de l'humanité. Peu de personnes le connaîtront : beaucoup recueilleront les fruits qu'il a semés. En effet, *Dieu, l'homme et la parole*, est un de ces livres qui profitent peu, pour la gloire humaine, à leur auteur, mais dont des écrivains se chargent tous les jours de faire l'éloge, en leur empruntant leurs opinions et leurs sentiments, et quelquefois même en leur dérobant leur substance tout entière. Si M. Azaïs avait pu vivre, il ne se serait pas plaint de ces procédés, pourvu que son travail eût servi au triomphe de la vérité religieuse. Ce sentiment chez un écrivain vaut mieux qu'un bon livre. M. Azaïs l'avait en lui, vivant et actif, ce qui ne l'a pas empêché de faire une de ces œuvres que l'on estime en raison du travail qu'elles ont coûté, de la pensée généreuse qui les a conçues, et des vérités éclatantes qu'elles mettent en lumière.

M. le président déclare closes les séances, conformément à la décision prise antérieurement par la Société.

La séance générale et publique pour la distribution des médailles, doit avoir lieu le jeudi 25 novembre 1858. La Société se réunira le 3 décembre, pour la constitution du bureau pendant l'année 1858-1859, et la reprise régulière de ses travaux.

Séance générale publique

Pour la distribution des prix du concours,

le Jeudi 25 Novembre 1858.

Présidence de M. A. COMBES.

La séance est ouverte à une heure et demie, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville.

Le R. P. Lacordaire, membre honoraire, MM. de Grimaldi, sous-préfet de Castres, et Miquel président du tribunal de première instance, sont présents.

MM. Remacle, préfet du Tarn, Rocher, conseiller honoraire à la cour de cassation, recteur de l'académie de Toulouse et Laferrière, inspecteur général de l'ordre du droit, ont écrit pour s'excuser de ne pouvoir assister à la séance.

M. A. COMBES, président de la Société, prononce l'allocution suivante :

Messieurs,

Mon premier devoir de président est de clore cette seconde année de nos travaux, par des remerciements adressés aux personnes qui ont bien voulu s'intéresser à la formation, comme aux succès de la Société littéraire et scientifique de Castres (Tarn). Cette expression de mes sentiments de reconnaissance, je la partage avec tous mes collégues, membres du bureau d'administration. Solidaires de mes dispositions en faveur d'une œuvre plus importante

qu'on ne l'a cru généralement dès le début, ils seront fiers, avec moi, de la voir se développer encore, suivant la direction que le Gouvernement, par l'organe de S. E. M. le Ministre de l'instruction publique et des cultes cherche à lui imprimer. Ils comptent plus que jamais, sur cet appui, afin d'en élever le niveau par des explorations utiles, d'en agrandir le caractère progressif, de la rendre profitable, en un mot, à notre pays malheureusement si peu connu, et qui pourtant mérite tant de l'être.

En effet, Messieurs, si jusqu'à présent le département du Tarn, ce département si riche, si varié, si pittoresque, si généreusement doté par la Providence, si grandiose dans son avenir, à cause de l'active intelligence de ses enfants, a semblé rester stationnaire au milieu du mouvement de transformation qui s'opère de tous côtés, c'est qu'il n'a pas répété assez haut : Voyez ce que je suis, appréciez mes ressources, supputez les chiffres de ma production, et calculez ce que tout cela pourrait devenir, sous un pouvoir *résolu*, *rapide et fécond*, comme celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre.

C'est pour donner à nos contrées cette voix qui leur manque; c'est pour les empêcher de s'abandonner encore tout-à-fait elles-mêmes, afin qu'on ne les abandonne pas ailleurs; c'est pour rendre à nos descendants l'esprit investigateur de nos pères; c'est pour laisser s'éteindre dans l'impuissance des vieux systèmes politiques, le caractère de lutte et non de concours, dont la France trop longtemps s'est montrée animée, qu'a été reprise ici, à deux cent dix ans d'intervalle, la pensée testamentaire de Richelieu, voulant constituer l'unité du royaume, sur la diversité des institutions administratives ou littéraires, et qu'a été produite, d'un premier jet, notre association.

J'aurais à vous révéler ensuite comment elle a employé ces onze derniers mois. Notre seconde publication, entièrement terminée, m'épargne cette tâche. Distribuée régu-

lièrement à tous les membres honoraires, fondateurs, titulaires, associés ou correspondants, adressée à l'autorité supérieure, à un certain nombre de Sociétés savantes, offerte comme hommage à diverses personnes d'une spécialité ou d'un bon vouloir reconnus, elle en dira assez par elle-même, pour se passer de commentaire.

Vous n'aurez ainsi, Messieurs, qu'à répéter à tous : lisez et jugez. Pas une séance sans emploi; pas une quinzaine sans lecture; pas une communication venue du dehors qui n'ait amené son rapport; pas une pièce du volumineux concours, dont le compte particulier va vous être rendu, qui n'ait provoqué un examen réitéré et approfondi; pas un fait local de pratique ou d'érudition, que vous n'ayez soigneusement recueilli, comparé, expliqué, souvent mis en lumière; pas une circonstance d'étude sur laquelle vous n'ayez tenu à appeler l'attention publique ou privée. C'est ainsi, Messieurs, que se résume notre existence de deux ans ; existence qui répond à bien des questions, et fait taire bien de mauvais pressentiments avortés dans leur germe.

Aux premiers jours de notre installation, on nous demandait : Que prétendez-vous faire? Nous répondions timidement, avec modestie, mais pleins de confiance : *Étudier*, décider par notre exemple d'autres à *étudier*. On s'écriait : *Étudier !* ce n'est ni de notre temps, ni de nos mœurs, ni de nos habitudes. Le siècle vogue vers des terres bien différentes; le matérialisme industriel règne désormais sans partage ; à l'aide d'un peu de vapeur ou de quelques locomotives, il absorbe les facultés sociales; l'homme veut jouir physiquement et non plus par des élaborations intellectuelles, toujours pénibles, toujours longues, la plupart du temps sans récompense ici bas, et qui s'adressent tout au plus à une incertaine postérité. La science est devenue vulgaire. Avec quelques livres du prix le plus modique, tout le monde transforme chaque wagon en cabinets de lecture, les seuls que puisse admettre la

génération actuelle, avec ses goûts voyageurs, ses tendances cosmopolites, son besoin naturel de changer de place, de goût, d'occupation. L'art lui-même cède à de nouveaux instincts; il devient métier; il calcule le revient de ses lignes vendues en feuilleton, de ses coups de pinceau jetés sur une enseigne, de ses notes imprimées ou lancées en l'air; il abjure la tradition; il ne croit plus à son influence morale; il dédaigne de l'exercer; il sait qu'autour de lui n'existent que des juges incompétents, des esprits blasés; et que ses efforts, pour si généreux qu'on les suppose, iraient se perdre dans un milieu réfractaire à tout sentiment noble et magnanime.

L'objection, vous le voyez, Messieurs, était puissante. Nous n'avons pas moins essayé de la combattre. Vos actes et les nôtres sont là pour prouver à tous de quel côté s'est rangée la raison.

Le pays, disait-on, ne possède pas des éléments suffisants en *hommes*, en *choses*, en *débris*, pour fournir à la constitution d'une Société littéraire et scientifique. Eh bien! le premier jour, le nombre fixé à trente membres fondateurs s'est trouvé atteint. A mesure que des vides se sont montrés dans ce personnel, soit pour fait de déplacement, soit pour cause de mort, vous avez pu immédiatement les combler.

En même temps, à côté de nous, se sont révélés des versificateurs, des naturalistes, des mathématiciens, des philologues, des physiologistes, des biographes, cherchant à s'associer à nos recherches, afin de les compléter ou de les étendre : pépinière déjà nombreuse de sujets propres à remplacer ceux de nous que le sort frappera, en nous laissant d'avance la consolation de dignes successeurs!

Quant aux *choses* qui devaient tant nous manquer, nous avons trouvé une mine bien loin d'être épuisée, d'abord dans l'histoire de l'idiôme local ; histoire à peine commen-

cée, et que nous poursuivrons, non point comme on a paru le croire, au point de vue d'un patriotisme aveugle, retréci, puéril, plein de préjugés, mais dans le même but de nationalité que se propose le Gouvernement, en réunissant avec soin les chants populaires de la France, les restes des vieux monuments, les légendes des troubadours et des trouvères, ces pères du langage moderne, devenu, grâce à eux, un et multiple, suivant le tempérament des peuples et leur mode naturel de communication.

En second lieu, des ressources nous sont advenues de nos différents centres d'habitation, villes, châteaux, églises, communautés municipales ou diocésaines, que leur nom seul quelquefois a garantis contre l'oubli, et qui tous conservent, quand on sait le découvrir, un passé instructif, quoique souvent borné aux éléments de quelques pierres sculptées, d'inscriptions à moitié détruites, d'archives dispersées plutôt qu'anéanties par le vent des révolutions.

Des *documents ?* Est-ce donc que par une étrange fatalité notre pays s'en trouverait dépourvu, lui qui tour-à-tour, camp romain, abbaye chrétienne, château féodal, place de guerre, siége d'académie et de parlement, foyer de production agricole ou manufacturière, représente à tous ces titres une succession de chartes, de manuscrits, de livres, de registres, d'actes notariés, de cahiers de délibération, des notes d'une remarquable intégralité, et dans laquelle il n'y a qu'à prendre pour *enseigner* aux Castrais d'aujourd'hui ce que furent les Castrais d'autrefois, dans leur originalité native, leurs services publics, leurs vertus guerrières ou civiles, en d'autres termes leur véritable amour de la patrie.

Des *débris ?* Fouillez et ils surgiront en abondance. Le plateau de St-Jean regorge de fragments d'architecture, d'objets domestiques, de bijoux précieux, d'urnes funéraires apportés là, ou confectionnés sur place par les

soldats de César. L'ancien Chapitre de St-Benoit, survivant par la porte de son vieux clocher, veuf à jamais de son église, a semé partout sur notre sol, outre ce monument de la période lombarde, des chapiteaux ornés, des médailles monétaires, des ossements illustres, fragments qui peuvent servir à reconstruire des cathédrales, rectifier de grands faits historiques, réhabiliter de glorieuses mémoires. Les guerres religieuses elles-mêmes, formant une période de soixante-quatorze ans, qui semblait avoir pour mission de détruire tour-à-tour les traces ou les souvenirs des deux partis qui s'entregorgeaient, ont été impuissantes à annuler les événements du passé, dans leur reproduction éparpillée, la seule qui demeure après les bouleversements des empires, comme après les cataclysmes du globe. Témoin, la chambre transformée depuis quelques jours seulement, où Henri de Bourbon, roi de Navarre, peu de temps après roi de France, vint reposer sa tête, pendant son séjour dans cette ville; témoins encore les restes des habitations construites par les dignitaires de la Chambre de l'Édit, ou honorées par la résidence momentanée d'hommes qui, comme le célèbre Fermat, sont morts ici dans l'exercice de la magistrature; témoins enfin le palais des anciens évêques, les hôtels des gens de guerre partis simples soldats et devenus généralissimes des armées de la Grande Bretagne, les maisons plus modestes de Pellisson, de Dacier, de Borel, de Rapin de Thoyras, d'Alexandre Morus, noms fameux parmi les fameux du siècle de Louis XIV; témoin en un mot, tout ce qui se rattache de près ou de loin à la vie castraise de nos plus brillantes illustrations.

Vous le voyez, Messieurs, nous sommes riches, très-riches; mais riches à la manière de ceux pour qui la fortune naît du travail, se grossit par la persévérance, se moralise par l'économie, se distribue, en se conservant, par l'ordre en toutes choses. Invoquer la sainteté du travail, donner appui à la persévérance, indiquer des règles à l'économie, s'exciter par le désir de transmettre en

vue de l'utilité générale, voilà les moyens à l'aide desquels on a vu notre Société revêtir bien vite le caractère d'une institution digne d'être encouragée, à cause de son influence régénératrice et sagement appropriée.

Aussi, vous le savez, l'attention de cette Société n'a pas tardé à se porter principalement sur les questions d'un intérêt local, pratique, actuel. Sans se montrer infidèle aux grandes synthèses de la philosophie, de l'histoire, de la tradition littéraire, de l'archéologie païenne ou catholique, de la paléographie du moyen-âge et de la renaissance, elle s'est proposée, pour but essentiel, de les vérifier à l'aide de faits analytiques, recueillis sans opinion préconçue, sans préjugé de clocher, sans antagonisme systématique, professant elle aussi, que discuter la supériorité de la synthèse ou de l'analyse, au lieu de n'y voir que les deux éléments de la méthode, c'est rechercher, comme l'a dit un homme de génie, s'il vaut mieux élever ou baisser le piston d'une pompe, pour la mettre en jeu.

En même temps, cette Société, dans un même ordre d'idées, a tout fait afin de constituer l'harmonie d'une direction collective, avec la liberté de chacun de ses membres, liberté qui a trouvé une garantie écrite dans un article formel des *Statuts de l'Académie de Castres de* 1648, et, qu'avec votre approbation, j'ai cherché à expliquer dès la seconde séance de cette année.

Ces principes que j'ai tenu à rappeler aujourd'hui, nous ont admirablement bien servi dans le choix des sujets d'étude, et dans le mode de les traiter: ils ont spécialisé nos lectures de chaque séance, les empêchant par là de s'égarer sur des matières trop transcendantes, et les retenant dans le cercle limité de nos forces individuelles. Par eux, des notes complémentaires se sont produites avec avantage, parce qu'il n'est aucun de nous qui ne se soit trouvé à même d'ajouter aux recherches d'un autre, ses renseignements de lecture ou de tra-

dition. Sous cette influence, nous avons poursuivi souvent jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la rencontre de la vérité, des problèmes de linguistique ou d'histoire posés par un vieux parchemin, par quelques lignes lapidaires, par un livre remontant aux premiers temps de l'imprimerie Avec le secours qu'ils nous offrent, ils vont aider à des compositions nouvelles, desquelles nous espérons encore plus d'intérêt pour nos séances.

Vous en jugerez, Messieurs, quand je vous aurai fait connaître, par leurs titres seulement, les travaux en projet ou en cours d'exécution.

Du dehors doivent nous advenir, les suivants :

1° Essai sur les gisements minéralogiques des différents bassins du département ;

2° Histoire de la préfecture du Tarn, depuis la constitution de l'an VIII jusques au 25 janvier 1855 ;

3° Etude de météorologie locale, principalement applicable à l'hygiène publique et au traitement des maladies ;

4° Biographie de Philippe Pinel, né à St-Paul Cap-de-Joux, mort directeur de l'hôpital de la Salpétrière, membre de l'Institut ;

5° Poésies en langue Romane, sur diverses légendes du pays Castrais ;

6° Chants populaires, paroles et musique, recueillis dans la Montagne-Noire et dans celle du Sidobre ;

7° Recherches comparatives, sur la production œnologique de la Champagne, et celle des plaines crayeuses de l'arrondissement de Castres. avec les moyens d'utiliser cette dernière comme boisson de luxe ;

8° Etat actuel de la langue romane, examinée d'après ses rapports ou ses différences, à Toulouse et à Avignon ;

9° Mémoire sur les routes stratégiques des Romains, dans les bassins du Thoret, de l'Arn, de l'Agoût, et du Dadou ;

10° Détails et conclusion d'expériences mathématiques et physiques faites sur le pendule, comme preuve du mouvement de la terre ;

11° Études sur l'alimentation des habitants de la plaine et de la montagne, des environs de Castres.

Simultanément les membres résidants, se sont engagés à fournir en lectures ou en notes écrites, savoir :

Rapports :

1° Etude physiologique et médicale des manuscrits et des livres imprimés d'Alexis Pujol ;

2° Jugement littéraire et moral, sur différents ouvrages envoyés à la Société par Roumanille, poète provençal ;

3° Le procès Sirven jugé au point de vue et suivant les appréciations de M. Rabaud, pasteur protestant à Mazamet ;

4° La sénéchaussée de Castres, examinée d'après sa constitution et son personnel, à propos de la publication de M. Dougados, avocat, sur le dernier juge-mage de Carcassonne ;

5° Analyse raisonnée des ouvrages de M. Remacle, sur l'économie sociale.

Lectures :

1° Particularités historiques sur la chambre de l'Edit, (1597-1670) ;

2° Histoire du maréchal de Ligonnier, né à Castres, en 1680, mort en Angleterre en 1770 ;

3° Étude biographique sur Honoré Quiqueran de Beaujeu, évèque de Castres, (1705-1735), avec appréciation de son caractère de savant, de théologien, d'orateur, et d'homme d'administration;

4° Notice complémentaire, à l'occasion des écrits ayant pour but d'honorer la mémoire de Jean-Sébastien de Barral, Evèque de Castres, (1757-1773);

5° Documents inédits, sur la carrière épiscopale et les vertus de Jean-Paul-Gaston De Pins, archevêque d'Amasie, administrateur du diocèse de Lyon, pendant près de vingt ans;

6° Annales des établissements de bienfaisance publique, dans la ville de Castres;

7° Notice littéraire sur les deux frères Ferlus, directeurs successifs de l'école de Sorèze;

8° Flore spéciale des cantons de montagne de l'arrondissement;

9° Monographie de l'ancienne Collégiale de Burlats, et de la chapelle bâtie par Constance, fille de Louis le Gros;

10° Mérite apprécié des divers tableaux, sculptures ou ornements des trois églises de Castres;

11° Application de la vapeur aux instruments et machines d'agriculture, les plus appropriés au sol, et aux habitudes des paysans du midi de la France;

12° Caractère des dernières épidémies, qui ont régné dans les contrées situées au versant nord de la Montagne-Noire;

13° Monographie du château de Ferrières, ancienne prison d'Etat;

14° Les eaux des rivières de Castres, au point de vue de leur utilisation hygiénique;

15° Eloge de Jean-François-Joseph Azaïs, président du Tribunal civil de Castres, de 1814 à 1837.

Tel est Messieurs, le programme des sujets annoncés pour l'année qui va s'ouvrir ; programme étendu, varié, capable par conséquent de soutenir, même d'accroître l'intérêt que le public a pris à la lecture de nos procès-verbaux, et de préparer des publications à venir dignes de leurs précédentes.

Ajoutez à cela l'exécution du plan, arrêté par vous, de concert avec l'autorité, pour doter enfin la ville de Castres, d'une bibliothèque locale, ainsi que de collections semblables à celles que possèdent déjà, autour de nous, Narbonne, Béziers et plusieurs autres centres du même ordre de population. N'oubliez pas en même temps, que des mains nombreuses se sont déjà ouvertes à notre voix, dans le but de contribuer, avec générosité, à la classification de ce qui reste encore épars, sur le sol, dans les habitations, au fond de la terre, en fait de richesses scientifiques propres à servir à notre instruction, et par elle à l'enseignement de nos enfants.

Avec de pareils motifs d'encouragement, vous ne sauriez rester inactifs et stationnaires. La noblesse intellectuelle oblige, encore plus que celle des armes. Soldats de la vérité, vous avez à la conquérir avec dévouement et persistance, malgré les dégoûts qui s'attachent aux œuvres de l'esprit, si mal récompensées quelquefois, traitées le plus souvent de passe-temps égoïstes ou d'illusions ridicules.

L'homme studieux pourtant devrait se faire pardonner bien des choses, parce qu'il ne se montre jamais avare. A peine en possession d'un résultat, d'un document, il cherche à le répandre, à l'expliquer, à le mettre à la portée de l'intelligence commune. Il ne reçoit que pour transmettre. Il absorbe, mais il distribue. Disposition ad-

mirable, qui donne naissance au progrès indéfini, et qui fait de l'humanité, suivant la pensée de Pascal, un homme qui apprend sans cesse !

C'est là, Messieurs, tout le secret de l'action morale de notre Société. Cette action l'a fortifiée à son berceau ; elle a légitimé ses premiers efforts ; elle lui a mérité l'adhésion des hommes éminents qui ont bien voulu accepter le titre de membres honoraires. Par là, elle se rattache tous les jours, à d'autres institutions de la même origine, si bienveillantes et si empressées, quand nous leur avons témoigné le désir de correspondre avec elles. Avec ce caractère, nul doute qu'elle ne soit appréciée à sa plus juste valeur, par le Gouvernement de S. M. l'Empereur, cherchant à nationaliser les lettres et les sciences, comme le plus puissant moyen de civilisation.

Après cette allocution, M. V. CANET, secrétaire, lit le rapport suivant sur le concours :

MESSIEURS,

Les concours littéraires offrent-ils des avantages ? Exercent-ils une influence réelle et profonde sur les esprits, au sein d'une société tout entière, ou dans un cercle plus spécial et plus restreint ? On l'a affirmé avec persistance, on l'a nié avec obstination. On a exalté ces luttes de l'intelligence, comme un bienfait pour la pensée humaine, comme une occasion pour le génie d'essayer ses forces; on les a abaissées comme un jeu puéril, une vaine et frivole parade. De quel côté est la vérité ? Serait-elle un milieu entre ces deux extrêmes ? Résiderait-elle dans une appréciation plus calme et plus mesurée, qui ne serait ni exagérée par l'intérêt, ni affaiblie par la passion, et qui concilierait les droits de la raison avec les données de l'expérience ?

Les Sociétés qui proposent des sujets à traiter et qui donnent des prix, croient faire, sans doute, une chose sérieuse et bonne. Quelle que soit la force de l'habitude, quelque puissant que soit l'attrait de l'imitation, il n'est pas permis de supposer que des réunions d'hommes habitués à vivre de la vie active et féconde de la pensée, aient pu s'aveugler sur leurs propres actes, au point de continuer sans réflexion une tradition reçue, ou de la créer sans motif. Peut-être y aura-t-il quelque opportunité à étudier cette question, sans prétendre la résoudre, au moment où la Société littéraire et scientifique de Castres vient, pour la première fois, juger publiquement ce qui a été soumis à son appréciation, et distribuer des médaillles, ou rendre compte des raisons qui l'ont déterminée à ne pas proclamer de vainqueur.

Il y a, Messieurs, un intérêt profond à suivre le développement de la vie intellectuelle d'un peuple, à l'étudier dans les phases par lesquelles elle passe, et dans les efforts par lesquels elle écarte les obstacles ou triomphe de leur résistance. Il y a une satisfaction autrement vive à la provoquer par l'exemple, à la soutenir par des encouragements, à la deviner dans les plus timides révélations, dans les œuvres les moins parfaites. Dans le premier cas, on assiste en spectateur ému, mais éloigné, à ce mouvement des intelligences et des cœurs, d'où sortent souvent de si grandes choses. Dans le second, on s'y mêle pour le maintenir, le diriger, le rendre fécond, frayer une voie, relever d'une défaillance, ouvrir un horizon, et par dessus tout, inspirer cette noble confiance, principe et gage du succès.

Entre ces deux rôles, le choix ne serait pas douteux. Mais si tous les cœurs peuvent s'ouvrir à toutes les ambitions généreuses, il n'est pas donné à tous d'en voir la réalisation et d'en goûter les fruits. Il n'appartient qu'à quelques-uns d'exercer autour d'eux une action souve-

raine, de laisser une forte trace de leur passage, et d'entraîner à leur suite des générations animées par une admiration ardente, et rendues dociles par l'ascendant dominateur du génie. Quand des hommes de ce caractère, que Dieu semble avoir marqués d'un sceau particulier, se révèlent et agissent au sein d'une société, on s'incline devant eux, on subit l'influence qu'ils exercent; et s'il n'est pas toujours permis d'en sonder la profondeur ou d'en deviner la portée, on en est heureux et fier, parce qu'il y a là une preuve de grandeur et une manifestation de supériorité.

Mais ce n'est pas en vain que ces hommes ont été tirés de la foule. Ils ont une mission à remplir. Ils ont été créés pour être conducteurs de peuples. Ils portent avec eux les destinées de générations nombreuses; et leur parole, comme leurs actes est une semence qui n'est jamais perdue dans le présent, et qui porte ses fruits jusque dans l'avenir le plus éloigné. Ils se survivent à eux-mêmes dans leurs œuvres, et dans leur influence. Heureux quand ils ont semé la paix, et fait germer la vertu !

Au dessous d'eux, s'agite une foule nombreuse qui s'inspire de leur exemple, se réchauffe à leur contact et propage leur action. Chacun de ceux qui la composent n'a qu'un pouvoir restreint et spécialement appliqué. Aussi, dans cette harmonie admirable de causes et d'effets d'où la société se dégage comme une personnalité distincte, s'il est possible de reconnaître et de retrouver l'ascendant individuel qui permet de faire à chacun sa part, il faut avouer que l'isolement affaiblit leur action et borne leurs œuvres. Mais lorsque ces hommes, se jugeant avec la sincérité que donnent des intentions droites et des aspirations généreuses, mettent en commun leur bonne volonté et leur travail, pour atteindre un but déterminé, tout change pour eux et autour d'eux. La sphère s'agrandit, l'ambition s'élève, les espérances les environnent

radieuses et consolantes. La pensée de l'homme a besoin de la solitude pour se dégager avec toute sa netteté, pour se concentrer en elle-même, et jaillir plus éclatante et plus vive. Mais il lui faut un milieu sympathique, où elle puisse se produire comme dans un cercle d'amis, pour s'élancer ensuite avec plus de confiance et atteindre plus loin.

Ne cherchez pas, Messieurs, d'autre explication pour la formation des Sociétés de toute sorte qui demandent à leurs membres le travail intellectuel, sous ses formes diverses et avec ses applications multiples. Il y a dans l'homme un besoin inné de propagande et d'expansion. Nul n'est assez égoïste pour garder avec un soin jaloux le fruit d'une inspiration soudaine ou d'une lente méditation. Il faut à chacun un auditoire, parce que l'homme porte partout avec lui, qu'il le sache ou qu'il le méconnaisse, le sentiment d'une mission. Elle varie à l'infini; mais chacun a la sienne. Lorsque l'homme se trouve dans un milieu disposé à l'écouter, ne lui semble-t-il pas qu'il remplit plus facilement et d'une manière plus sûre, une des conditions de son organisation ? S'il peut émettre une pensée utile, faire jaillir une vérité ou spéculative ou pratique, réveiller quelque sentiment généreux, faire tomber un préjugé, relever une erreur, ne se trouve-t-il pas heureux? Ah! vous le savez, Messieurs, si le travail intellectuel porte en lui-même sa première récompense, par les douceurs qu'il donne, il y a une satisfaction profonde à dire aux hommes et à le leur prouver : c'est pour votre amélioration intellectuelle, pour votre progrès moral, que cette pensée a été méditée, que ce sentiment a été scruté dans toute sa profondeur, que cette vérité a été pénétrée jusque dans son essence, et suivie jusqu'à ses conséquences les plus lointaines.

Lorsque le travail est ainsi dégagé de toute pensée égoïste, les hommes qui en sentent tout le prix, ne veulent pas être les seuls à jouir des avantages qu'il

donne, et des satisfactions dont il inonde le cœur. Que leur importerait d'avoir trouvé autour d'eux un accueil sympathique, et d'avoir éveillé, même au loin, dans quelques âmes, un assentiment tacite ou une approbation expansive? Leur ambition va plus haut. Ce qu'ils ont fait, ils voudraient le voir tenter par d'autres. Ils comprennent que plus les ouvriers sont nombreux, plus l'action sera puissante et le résultat fécond. Il y a dans le monde, des intelligences qui sentent quelque chose s'agiter en elles, et qui ne savent pas encore ce qu'est ce mouvement, ce que signifie ce murmure. Elles ont des aspirations, mais elles ne peuvent pas les définir, et, par conséquent, les poursuivre avec la confiance que donne un but déterminé. Il s'agit de diriger cette irrésolution, d'ouvrir un lit à ce courant, et de le jeter dans la pente naturelle qui doit le conduire à cet océan où se réunissent toutes les eaux bienfaisantes, après avoir répandu sur leur passage la fraîcheur. la fécondité et la vie.

Qui de nous, Messieurs, n'a éprouvé ce sentiment vague, au moment où son âme s'ouvrait aux premières ambitions de la vie, et où toutes les espérances l'enivraient de leurs parfums, et l'entouraient de leurs séductions? Qui de nous ne se rappelle la joie qui a rempli son cœur, lorsqu'il a vu un signal dans le lointain, qu'une main inconnue, mais qu'il sentait amie, a serré la sienne, lui a tracé une route, et lui en a montré tous les charmes, en lui signalant les dangers, et lui donnant, ou l'impulsion qui les fait éviter, ou la force qui les fait surmonter? Or, Messieurs, combien de fois ce rôle de protection n'a-t-il pas été rempli par les Sociétés littéraires ou scientifiques? Combien de fois, par leurs travaux, n'ont-elles pas donné des indications utiles, ou inspiré de salutaires résolutions? Combien de fois, un sujet proposé par elles, n'a-t-il pas provoqué cette ambition de jeune homme, première fleur éclose dans la solitude de son cœur, et que viennent sitôt flétrir les souffles désolants des passions!

La jeunesse vit d'enthousiasme. Le calcul froid et positif n'est pas fait pour elle; elle a besoin de voir de vastes perspectives, de lointains et riches horizons; et quelle que soit la voie où elle s'engage, par goût réfléchi ou par occasion, elle la poursuit avec un entraînement, quelquefois imprudent, il est vrai, mais toujours généreux, parce qu'il est sincère, toujours fécond, parce qu'il est irrésistible.

Les concours appellent surtout la jeunesse; et si, dans un âge plus avancé, on ne dédaigne pas cette lutte et les joies qu'elle donne, c'est qu'on n'a pas perdu tous les heureux priviléges de cette période bénie, où le présent est environné de tant d'éclat, et l'avenir riche de si glorieuses espérances. Or, suivez, Messieurs, le travail qui se fait dans cette jeune âme. La voyez-vous, embrassant avec ardeur le sujet offert à son ambition? Comme elle le féconde au premier contact de cette imagination surexcitée par l'enthousiasme, et soutenue par ce désir du succès que chacun de nous porte en lui-même! Comme elle l'étend, le développe et l'affermit, sous cette méditation précoce qui révèle toutes ses ressources et présente successivement tous ses aspects! Sans doute, il ne sort pas toujours un chef-d'œuvre de ce travail où se sont concentrées tant de forces, et qu'accompagnaient tant de rêves heureux. Il y a de nombreuses déceptions; mais croyez-vous que ces déceptions aient jamais amené le découragement? Non, Messieurs, il y a dans la jeunesse une foi qui résiste aux plus rudes épreuves. Trompée dans son attente, elle rêve d'autres conquêtes, et, malgré la défaite du présent, elle compte toujours sur l'avenir: et l'avenir, avec ses lointaines espérances, la trompe rarement, lorsqu'elle est sincère dans ses croyances, droite dans ses aspirations, persévérante dans ses vues.

D'ailleurs, le travail de l'intelligence n'est jamais complètement stérile. On n'arrive pas toujours au but auquel

tend; mais ce n'est jamais en vain que l'on a exercé les puissances de son âme, et qu'on leur a demandé une création quelconque. Il n'est pas donné à tous ceux qui tentent, de faire de leur parole ou de leur plume, un levier qui soulève ces masses pesantes que l'on appelle l'erreur et les préjugés; mais il est un point où chacun peut arriver, et où doit le conduire, avec le désir d'être utile, une volonté persévérante et ferme.

Et puis, si le travail est bon pour ceux qui le font, ne peut-il pas aussi devenir avantageux pour ceux qui l'ont provoqué, et profitable à la science? Que d'idées neuves, de renseignements inconnus, de documents inédits, peuvent surgir au sein d'une étude venue d'un point ignoré, méditée dans le silence et fécondée dans une obscurité laborieuse! Qu'a-t-il fallu pour redonner la vie à ces souvenirs éteints? Une occasion, le désir d'acquérir cette gloire modeste que donnent nos paisibles solennités, et que consacre une médaille, que symbolise une fleur.

Ces motifs ne sont-ils pas suffisants pour déterminer les Sociétés à ne pas s'arrêter devant les objections élevées contre les concours, et à regarder de haut les railleries dont on les poursuit avec une persévérance qui ressemble à une tradition d'injustice? Mais ce n'est pas tout encore. Il y a dans ces concours, une protestation réitérée contre des tendances dont la domination exclusive ou trop générale serait mortelle pour la société. Ne nous laissons pas aller à dédaigner trop facilement les merveilleuses découvertes de l'intelligence humaine. Malheur aux temps qui ne savent pas admirer! Reconnaissons ce que notre siècle peut invoquer pour établir sa grandeur. Enumérons en nous-mêmes — et la liste est longue — les découvertes de toute sorte qui ont abrégé les distances, et presque supprimé l'espace, qui ont multiplié la puissance dont l'homme dispose, et rendu dociles les forces les plus insaisissables, et les plus rebelles, qui

ont livré à une faible créature des secrets féconds que la nature semblait s'être attachée à soustraire à tous les regards. Ajoutons aux résultats obtenus, tous ceux qui semblent préparés, et ceux encore qui paraissent des rêves, mais que rend possibles un travail secret. Certes, nous nous offrirons à nous-mêmes un beau spectacle, et il nous semblera qu'il n'y ait plus qu'un mot à chercher, pour distinguer l'époque où nous vivons, de ces siècles fameux auxquels le nom de grands a suffi.

Et pourtant tout cela n'est qu'un danger. Lorsque toutes les forces de ce grand corps qu'on appelle l'humanité, ou de cette fraction qui a sa vie à part, comme nation, mais qui se rattache à la société universelle par des liens étroits, sont exclusivement dirigées sur un même point, il en résulte une perturbation, car l'équilibre n'existe plus. Les conditions des êtres sont changées : il n'y a plus ni ordre ni harmonie. Il faut alors s'attendre à des luttes violentes, à des bouleversements terribles qui rétablissent l'ordre après de longues épreuves, quand ils n'entraînent pas une décadence successive, ou une rapide dissolution. L'histoire avec ses enseignements, ne laisse aucun doute à cet égard. Or, nous sommes dans une époque où les progrès matériels ont été si merveilleux que la société a dû être en proie au vertige : elle a été si profondément éprouvée par les résultats même auxquels elle est parvenue, que les esprits sages ont dû craindre les effets de cette manifestation extraordinaire de puissance et de fécondité ; et il faut que chacun veille pour neutraliser, par un contre-poids, ce que leur action pourrait avoir d'excessif.

Il n'appartient à personne de réclamer cette tâche d'une manière exclusive. Il est honorable pour chacun d'en prendre sa part et de travailler à une œuvre commune. Par les concours qu'elles ouvrent, aussi bien que par l'exemple et l'impulsion qu'elles donnent, les Sociétés croient accomplir ce devoir. Elles font appel à l'émula-

tion toujours ardente et généreuse, dans les intelligences qui ont conscience de leur portée, et dans les cœurs qui se sentent capables de hautes aspirations. Elles protestent autant qu'il dépend d'elles, contre un entraînement contagieux, et qui risque de gagner de proche en proche, les parties les plus hautes et les plus inaccessibles. Elles rappellent que s'il est avantageux à l'homme de développer, par l'intelligence et l'activité, tout ce qui peut concourir à son bien-être, et augmenter sa puissance de production, il y a des études qui sollicitent la pensée, de nobles préoccupations, sous l'empire desquelles son cœur s'élève et s'échauffe, pour arriver aux conceptions les plus vigoureuses, et atteindre aux créations les plus parfaites.

Ce n'est pas sans doute que tous les concours aient cette importance; mais il suffit qu'ils ouvrent une voie à l'ambition de quelques-uns, au moment où le plus grand nombre suit avidement ce qui courbe vers la terre, pour qu'on doive les saluer comme une noble protestation de la pensée contre la matière, comme le signal d'une réaction féconde, dans laquelle la société puise des motifs d'espérance, et des garanties d'amélioration et de progrès.

Et maintenant, Messieurs, après vous avoir exposé ce que les concours sont dans notre pensée, ce qu'ils peuvent devenir au milieu de cette multitude de causes secondaires dont l'action incessante et trop méconnue, fait le bien ou le mal, la grandeur ou l'abaissement, le calme ou la perturbation des sociétés humaines, pouvons-nous dire avec vérité que le nôtre n'a pas été stérile? Avons-nous à vous signaler d'heureux résultats? N'avons-nous pas à craindre, au contraire, de ne pas nous être élevés à cette hauteur, et, tout en poursuivant un but, d'être restés bien loin dans la voie qui y mène? Vous en jugerez. En vous exposant à la fois les motifs qui nous ont déterminés dans les choix des sujets et la manière dont

ils ont été traités par les concurrents, nous vous dirons ce que nous avons voulu que fut le concours. Vous verrez ce qu'il a été.

Un des buts de notre Société est l'étude du passé. Il y a dans l'homme un sentiment qui l'attache à ce qui a été, parce qu'il sait que l'humanité est une immense chaîne qui se déroule à travers les temps, et dont tous les anneaux sont étroitement unis. Il lui semble donc, en pénétrant dans les profondeurs des siècles écoulés, poursuivre comme une partie de lui-même, et la reconquérir en la dégageant de ses ténèbres. Voilà pourquoi l'histoire a tant de charmes, à côté de ses enseignements. Nous sommes plus égoïstes que nous ne paraissons, et, quel que soit le but de nos efforts, c'est toujours nous-mêmes que nous cherchons, c'est toujours notre personnalité qui se révèle. Ah! pourquoi cet égoïsme n'est-il pas le seul qui domine notre pensée et dirige nos actes! Nous aimerions à le louer et à le bénir, car il travaillerait d'une manière active et féconde à nous rendre meilleurs.

Si l'histoire générale a cet intérêt puissant qui attache par les grands spectacles qu'elle nous offre, elle a cependant besoin des secours obscurs, mais positifs d'une patiente érudition. Il est beau de planer au-dessus des faits, de les suivre dans leurs grandes lignes, de signaler les causes générales, et d'arriver aux conséquences les plus larges et les plus importantes. Mais d'où vient cette puissance de généralisation, sinon de la connaissance parfaite des détails? On ne plie pas l'histoire à un système, mais on peut, d'après les données de l'histoire, formuler un système qui est un aperçu plus ou moins obscur, du grand dessein de Dieu sur les sociétés humaines. Voilà pourquoi ces études de détail que l'ignorance dédaigne ou condamne avec cette légèreté qui est son signe infaillible et sa condamnation, offrent un si puissant intérêt, et sont poursuivies avec une volonté si persévérante.

Nous avons voulu concourir à ce travail de reconstitution. On ne répare jamais trop tôt ni trop complètement une injustice. La Révolution a creusé un abîme entre l'ancienne constitution française et notre état actuel. Elle a détruit ce qui restait de l'organisation avec laquelle la France avait traversé les épreuves qui ne lui ont pas été ménagées. Elle a fait une place facile à bien des erreurs, car en faussant l'opinion sur le passé, elle n'a pas permis au présent de comprendre sur les leçons qu'il donne, et de lui demander un point d'appui pour s'élancer avec plus d'ardeur et de sécurité dans les conquêtes de l'avenir.

Mais l'état de la société française à la fin du XVIII[e] siècle était-il celui des premières années de Louis XIV ? La Fronde trouve-t-elle les mêmes éléments sociaux et politiques que la Ligue? La féodalité est-elle après Louis XI, ce qu'elle était avant, et le régime des communes après leur annexion à la couronne, paraît-il avec les caractères que des documents nombreux signalent, à l'époque où elles se créent, et où elles vivent avec l'indépendance de petites républiques, à côté de l'autorité, ou sous la protection du seigneur? L'histoire générale nous donne sur ces diverses époques et sur ces points particuliers, des renseignements qu'elle discute et des opinions qu'elle motive; mais n'y a-t-il pas un intérêt profond à surprendre dans leur vie propre ces parties d'un même tout, à étudier les principes qui entrent dans leur organisation, et à voir le jeu de ces institutions sous lesquelles ont vécu heureuses et fières de nombreuses générations? N'est-ce pas un beau spectacle, que cette évocation d'un passé dans lequel on va chercher ce qu'il avait reçu, et constater ce qu'il a transmis? Car rien, dans la formation complexe de la société humaine ne reste isolé: il y a toujours des points de contact, au moment même où la rupture paraît radicale; et le fait qui se produit a inévitablement sa cause, ou prochaine ou éloignée, qui se révèle au milieu d'éléments divers, et jaillit sous l'œil investigateur du travailleur patient.

Voilà, Messieurs ; une des ambitions de la Société. Elle aime le pays où elle a pris naissance, et s'il lui était donné de retrouver un jour toutes ses origines, de suivre pas à pas tous ses progrès, de mettre en lumière les faits qui l'honorent, de faire sortir quelques enseignements des actes toujours trop nombreux que l'on voudrait pouvoir effacer, d'environner de reconnaissance les hommes qui lui ont rendu des services, ou dont la vie a contribué à son illustration et à ses progrès, elle serait heureuse de ces résultats, elle aurait rempli une partie importante de sa tâche.

C'est avec l'espoir de provoquer à l'étude du pays qui l'environne, qu'elle a mis au concours l'histoire d'une commune de la province du Languedoc. S'il ne lui a pas été possible de récompenser un travail spécialement local, elle a été heureuse de décerner une médaille d'or à M. Alfred Crouzat, membre de la Société archéologique de Béziers, pour la monographie de la commune de Roujan. Ce travail, considérable par son étendue, par les recherches de toute sorte dont il porte la trace, par les questions qu'il soulève, et les solutions qu'il donne, est dédié à M. Donnadieu, maire de Béziers. La Société a suivi avec un vif intérêt le développement régulier d'un plan bien conçu et sagement exécuté. M. Alfred Crouzat a cette patience qui n'est pas la lenteur, et cet amour des petites choses qui ne va pas jusqu'à la minutie. Des qualités plus brillantes ont chez lui leur place à côté de cette puissance d'investigation que réclame l'étude des faits et celle des lois qui les régissent. Aux recherches qu'il a faites avec soin, qu'il a contrôlées avec intelligence, qu'il a classées avec art, on reconnait cet amour sérieux du passé, que donne son commerce habituel, et que fortifient de longues études. Il faut en effet un exercice qui date de loin, pour discerner entre tant de détails en apparences inutiles, ceux qui peuvent avoir une portée, et servir à caractériser une institution, ou à peindre une époque. A la vie que M. A. Crouzat a su répandre

dans cette longue et consciencieuse étude, à l'intérêt qu'il jette au milieu de ces aperçus que nous sommes facilement disposés à trouver oiseux, on sent l'action de cette faculté riche et brillante qui éclaire et anime tout ce qu'elle touche. Il s'agit d'un bien petit théâtre, d'une modeste commune. Sa place dans l'histoire n'est pas grande. Elle est mêlée à peu d'événements importants ; et si elle subit le contre-coup des luttes terribles qui désolèrent plusieurs parties du midi de la France, elle n'y prend pas une part directe. Sans doute, elle a ses jours de triomphe et ses jours de défaite, elle suit la fortune des seigneurs dont elle dépend ; mais elle n'a pas d'initiative, et ne passe guère par ces alternatives brusques de bonheur et de malheur qui font l'intérêt de l'histoire. Et cependant, cette petite commune se personnifie à nos yeux ; elle vit de sa vie propre ; elle a sa charte, ses habitudes, ses magistrats, ses institutions, ses charges, ses priviléges. Nous assistons à cette vie intime toujours intéressante à étudier, parce que c'est la vie réelle. Les actes publics d'un homme ne le révèlent pas toujours tout entier. Ils ne font voir, trop souvent, qu'une face de son existence, et ce n'est pas toujours la plus vraie. Pour avoir la pleine connaissance de lui-même, c'est dans son âme qu'il faudrait pénétrer, et puisque l'âme, lorsqu'elle ne se manifeste pas elle-même, est inaccessible à toute investigation, c'est dans les petites actions, dans la vie usuelle et cachée, dans ces mille petits secrets de la réalité, qu'il faut aller surprendre ce caractère, pour en connaître les grandeurs et les faiblesses, les vertus et les vices. Il en est ainsi des agglomérations d'hommes. En étudiant l'origine de Roujan, sa topographie, ses remparts, ses fossés, ses places, ses routes, ses limites ; en interrogeant ses mœurs, ses coutumes, son industrie, son administration civile et judiciaire; en descendant dans tous ces petits détails qui sont des nécessités de la vie ; en cherchant ce qu'ont été ses édifices religieux et ses établissements charitables, sa population et les rapports qui l'unissaient, ne se sent-on pas

jeté au milieu de ces temps si différents des nôtres ? N'admire-t-on pas ces habitants si faibles par le nombre, mais forts de leurs droits, et fiers d'avoir su les conquérir ou les défendre ? Voilà l'illusion sous laquelle M. A. Crouzat nous fait vivre ; et lorsque après avoir été examinée en détail, sa monographie est parcourue sans interruption, elle absorbe si bien l'attention, par l'intérêt et la vivacité du récit, que l'on se trouve sous le charme d'une réalité pleine de vie et de mouvement. Ce serait un éloge pour un roman. Il ne perd rien de sa portée, appliqué à un fragment historique.

Les réflexions par lesquelles M. A. Crouzat termine quelques tableaux, sont en général d'une justesse que peut seule donner l'étude profonde des phases diverses, par lesquelles sont passées les communes dans notre histoire. Les inductions qu'il tire de certains faits, révèlent un esprit ingénieux que le travail assouplit et que l'habitude de la réflexion élève. On sent qu'il a aimé son sujet, et voilà pourquoi il l'a si bien traité.

Pourquoi des études de ce genre ne seraient-elles pas multipliées ? Elles jetteraient un jour éclatant sur les parties les plus obscures de notre histoire nationale ; et, dans une époque où tout se déplace, où l'on semble avoir honte de vivre paisiblement dans le milieu qui a été témoin des premières années, on s'attacherait, au moins par le cœur, aux plus petits centres, parce qu'on saurait ce qu'ils ont été, et on les entourerait de cette affection pieuse, si douce pour celui qui la ressent, et si honorable pour les objets auxquels elle s'applique.

La seconde question posée par la Société, était une étude du bassin de l'Agoût. On avait voulu, par ce choix, maintenir le concours dans certaines limites, et donner au pays un gage nouveau de cette attention dont on tient à l'entourer. La Société veut être un centre de travail intellectuel : elle sait le rôle que lui donne sa position, et les limites naturelles dans lesquelles l'enferme la

force dont elle dispose. Elle n'a pas la prétention de faire rayonner au loin son action; mais elle a l'ambition qu'elle croit légitime, d'encourager autour d'elle, d'exciter certaines intelligences, de révéler à elles-mêmes des aptitudes qu'une modestie exagérée et l'absence d'occasions risquent de laisser ignorées et stériles. Ce sujet était donc plus spécialement en rapport avec le but général de la Société. Elle a la satisfaction de constater que son attente n'a pas été déçue, et qu'un mémoire important, par son étendue et son mérite, est venu répondre à son appel.

L'étude du bassin de l'Agoût, au point de vue géologique et minéralogique, est un sujet complexe. S'il est borné par les termes même dans lesquels la question est posée, il demande cependant, un certain nombre d'observations accessoires, destinées à expliquer et à compléter l'objet principal. Il ne s'agissait pas d'emprunter à des travaux déjà publiés, les données plus ou moins exactes qu'ils renferment, il fallait prendre la nature sur le fait, l'étudier sous ses différents aspects, et se rendre compte des phénomènes qu'elle présente. L'œuvre de Dieu n'est pas seulement pour nous le théâtre sur lequel doit s'accomplir notre existence; elle est encore un sujet proposé à nos méditations, et une manifestation permanente de cette puissance qui, après avoir créé, maintient et conserve. L'étude de la nature nous associe donc à l'œuvre de Dieu. Nous la surprenons, dans les phases diverses par lesquelles il lui a plu de la faire passer, afin de prouver, selon l'énergique et profonde expression de Bossuet, « qu'il est le maître de sa matière, de son action, de toute son entreprise, et qu'il n'a en agissant, d'autre règle que sa volonté toujours droite par elle-même. »

Il fallait donc étudier d'abord la nature des terrains dont se compose le bassin de l'Agoût; il fallait déterminer le point où ils commencent, et celui où ils s'arrêtent;

rechercher les traces et les preuves de ces bouleversements primitifs, qui, malgré les études dont ils ont été l'objet, nous offrent tous les jours de nouveaux sujets d'observations et d'étonnement. C'est ce qu'a fait avec une attention minutieuse et une grande sûreté de vues, M. Léonce Roux. Il a interrogé lui-même ces couches diverses, ces terrains successifs, qui portent leur âge, dans leur ordre et leur formation. Il les a vus se développant avec une régularité parfaite, ou s'interrompant brusquement, sous l'empire de causes plus fortes et d'une action irrésistible. Il a recherché les éléments qui les composent, et la proportion dans laquelle ils se mêlent, ou l'ordre sous lequel ils se présentent. Il leur a demandé l'explication de ces dépôts qui manifestent l'existence de la vie sur le globe, avant qu'il eût été donné à l'homme innocent comme un empire soumis à sa volonté, et livré à l'homme coupable comme un lieu d'exil, et le théâtre de ses combats contre lui-même, et contre les êtres ou les objets qui l'environnent. Il a montré, par le meilleur des arguments, par l'exemple, comment des observations diverses conduisent à une même démonstration, et quel est l'appui que se prêtent les ordres de connaissances qui, divisés par leur nature, s'appliquent à un même objet, et en révèlent les conditions originelles d'existence. Sans doute, M, Léonce Roux a pu trouver des secours pour l'étude générale des terrains qui suivent le cours de l'Agoût. Mais il a su les contrôler, discerner ce qu'ils renferment de positif, de ce qui peut-être contestable ou erronné. Cette manière d'emprunter aux autres, n'est pas la plus commune; mais elle est la seule consciencieuse et la seule honorable, parce qu'elle demande des connaissances sûres, et qu'elle constitue un travail de critique, dont peu d'esprits sont capables à un degré éminent.

Les fossiles sont pour M. Roux l'objet d'une étude spéciale. Il avait posé en principe que : la stratigraphie sans la connaissance des fossiles et une science incertaine et douteuse. Il avait ajouté que: la paléontologie

sans l'étude des terrains est une science incomplète. Unies, concluait-il, elles forment la base naturelle des études géologiques. Telle est l'idée générale de son travail. Elle se manifeste à chaque page, surgit de toutes les démonstrations, et donne un grand caractère d'unité à ces observations multiples qui risqueraient de manquer de lien, et de ne pas aboutir à une conclusion.

La Société a décerné à M. Léonce Roux, une médaille d'argent. Elle a été heureuse de cette occasion qui lui était offerte, de rendre publiquement hommage à une vocation qui se révèle avec des caractères trop évidents, et des signes trop nombreux, pour n'être pas sincère et ne pas devenir féconde. M. Roux est un jeune homme; mais l'étude de la nature est depuis longtemps pour lui une passion. Elle lui a déjà donné beaucoup de douceurs, elle lui promet pour l'avenir de plus amples satisfactions. Lorsque toutes les puissances de l'âme se jettent avec ardeur dans une direction, il n'est pas possible que ce mouvement soit infécond. Le travail consciencieux et persévérant trouve toujours sa récompense; et si quelquefois le présent lui manque, par un injuste dédain ou une indifférence coupable, l'avenir lui reste; et il peut l'envisager avec confiance, et l'invoquer avec une ferme sécurité, car l'avenir lui appartient.

La poésie a toujours sa place dans un concours. Quelles que soient les préoccupations et les tendances d'une époque, elle n'oserait pas avouer qu'elle n'est pas sensible à la poésie, et qu'elle méconnaît son charme. Platon chassait bien les poètes de sa république; mais il leur rendait hommage, en les renvoyant couronnés de fleurs. Nous ne vivons pas dans le royaume de l'utopie; et cependant, combien de fois n'avons-nous pas vu traiter la poésie et les poètes, avec une sévérité pareille? On ne prenait pas, il est vrai, la peine de leur rendre cet hommage facile qui laisse subsister l'arrêt, en adoucissant ce qu'il peut avoir de rigoureux. On a dit et l'on a répété que

la poésie était morte, et que les poètes n'avaient pas de place au sein d'une société agitée de tant de préoccupations utiles, et tourmentée par tant d'intérêts. La poésie est un luxe dont les esprits oisifs peuvent rechercher les douceurs, et goûter les charmes: mais à quoi s'appliquerait-elle aujourd'hui? Que pourrait-elle produire qu'il fut possible d'apprécier en avantages réels? Et d'ailleurs, à qui s'adresserait-elle? Ah! ces utilitaires qui pensent et qui parlent ainsi, calomnient leur siècle. Ils méconnaissent les hommes. Ils oublient que la poésie aime à naître et à puiser ses inspirations au sein des contrastes. Ils ne savent pas que les âmes d'élite attristées de ce qui les environne, se réfugient en elles-mêmes, et qu'elles puisent dans cet isolement, que leur font les passions ardentes ou les intérêts égoïstes, une force qui les entraîne et une contrainte qui les féconde. Ils ne peuvent pas comprendre tout ce que l'amour du vrai et du beau éveille dans une imagination créatrice, accessible aux aspirations qui font la joie et qui sont la séduction du cœur. Et pourtant il y aurait une grande injustice à le nier, si ce n'était une présomptueuse et puérile prétention. Aussi, voyez comme les protestations surgissent de toutes parts. Il faut des contrepoids dans les sociétés, et plus elles se laissent aller à des penchants qui abaissent la nature humaine, plus par une heureuse compensation, il semble que la poésie multiplie ses inspirations et agrandisse son domaine.

Certes, nous avons eu dans notre siècle de tristes spectacles. Il y a eu des moments de vertige, où tout semblait se perdre dans une irrémédiable confusion. N'avez-vous pas entendu, Messieurs, au milieu de ces erreurs de l'intelligence et de ces égarements déplorables, dont le bruit venait de tous côtés frapper vos oreilles, des voix inspirées qui faisaient succéder le calme à la tempête, et qui, par leurs accents berçaient doucement votre âme effrayée? Ne vous êtes-vous pas arrêtés, saisis d'une ravissante extase, à ces accords harmonieux qui

vous faisaient espérer, lorsque votre âme déjà découragée et abattue ne savait où se prendre, et qu'elle ne voyait autour d'elle que déception, ruine et mort ? Remerciez la poésie, Messieurs ; elle est la grande consolatrice dans l'ordre purement humain. Elle met du baume sur toutes les blessures, elle jette l'espérance au sein des abattements les plus douloureux, elle est la voix de la vérité protestant contre l'erreur, elle est l'élan de l'âme s'élevant d'un vol hardi et assuré, au-dessus des misères de toute sorte qui enlacent l'âme, et risqueraient de lui ravir ses plus douces et plus précieuses prérogatives.

C'est parce que nous aimons ce culte de la poésie, c'est parce que nous avons voulu, nous aussi, lui rendre notre hommage, que nous l'avons conviée à notre concours. Sans doute, nous ne lui avons pas demandé une de ces grandes œuvres, l'éternel honneur de l'imagination qui les a conçues et exécutées. Nous savons que des créations de ce genre ne répondent pas à un commandement. Elles naissent avec spontanéité, parce que l'âme est trop fière et trop indépendante, dans ses hautes inspirations, pour se plier à un programme, pour subir une loi étrangère. Nous avons choisi le genre le plus large, parce qu'il embrasse tous les sujets, prend tous les tons, revêt tous les caractères, tour à tour grave comme la morale, léger comme le caprice, austère comme la leçon, élégant comme cette reine fugitive qu'on appelle la mode, impétueux comme la protestation hardie d'un cœur indigné. Vous avez, Messieurs, nommé l'épître.

Nous avons reçu trente-quatre pièces. Venues de toutes les parties de la France, elles accusent des aptitudes diverses, et révèlent, pour la plupart, de sérieuses qualités. Ce n'est pas sans intérêt, Messieurs, que la commission chargée du classement a examiné les essais, et étudié les œuvres plus élevées et plus solides. Elle a trouvé une satisfaction réelle à interroger toutes ces

œuvres, pour leur demander si elles étaient le dernier mot des imaginations qui les avaient produites, ou si, avec des inégalités et des oublis, avec du désordre et du laisser-aller, elles n'étaient pas des espérances et des promesses. Elle a trouvé un charme véritable à cette étude. Sans doute, bien des sujets lui ont paru frivoles, peu étudiés, mal conçus, faiblement exprimés. Sans doute, la forme, cette forme trop dédaignée, parce qu'on ne se rend pas compte de la liaison étroite qui la rattache au fond, s'est montrée à elle bien des fois inégale, incorrecte, désordonnée : elle a trouvé des sujets sérieux traités avec une frivolité peu réfléchie, comme aussi, des données légères trop gravement, trop pesamment rendues. La proportion, la justesse, l'ensemble manquent le plus souvent. La pensée principale, le but définitif sont facilement perdus de vue. On trouve sur son passage un aperçu ingénieux, on s'y complait et on l'épuise : on rencontre un trait, on le rend inoffensif à force de vonloir l'aiguiser. On se perd dans des abstractions, on s'égare dans des banalités. Ici l'effort est trop sensible ; ailleurs, la facilité désespérante. Le naturel, cette qualité précieuse qu'une étude profonde peut seule donner, et qui jaillit, non pas d'une inspiration rapide, mais d'un élan travaillé avec art, dirigé avec goût, se présente rarement environné de tous les caractères qui lui donnent son charme, et assurent à une œuvre une valeur durable.

Et puis, Messieurs, avons-nous toujours trouvé dans ces inspirations diverses, cette portée morale qui relève les sujets les plus légers, et les rend dignes d'une attention sérieuse ? Il ne suffit pas de jeter de distance à distance quelques maximes, d'aspirer vaguement à une leçon ? Il faut que ces enseignements sortent du sujet, qu'ils se dégagent, non pas d'un effort de l'esprit, mais des profondeurs d'une âme qui sent sa dignité et qui comprend ses devoirs. Alors ils sont à leur place, alors ils ont ce caractère qui les rend respectables, et cette force qui les fait pénétrer profondément, et ne permet pas qu'on

les oublie. C'est là ce qui relève toute poésie, et en fait véritablement une inspiration supérieure, un langage divin.

Nous aimons, Messieurs, à rendre hommage à tous les efforts tentés, à tous les résultats obtenus. Voilà pourquoi, sans vouloir connaître aucun des concurrents qui n'avaient pas, à nos yeux, un assez grand poids, .une portée assez haute, un mérite assez réel, pour prétendre au prix, nous avons tenu à dire d'une manière générale le bien et le mal, laissant à chacun le soin de faire sa part, et espérant que la vanité, si souvent reprochée aux poètes, ne parlera pas assez haut en eux, pour leur faire méconnaître, en cette circonstance, la sincérité de nos jugements, et la bienveillante justice de nos appréciations.

Cependant cinq pièces nous ont paru dignes d'une attention sérieuse; et parmi elles, une a obtenu une mention spéciale. Elle porte le numéro 19 et a pour épigraphe :

Que faire dans un lit à moins que l'on ne songe ?

Elle a pour titre : *Épitre à mon Savoyard.*

Le sujet est simple. Un savoyard travaille; celui qui l'occupe et qui n'a rien de mieux à faire, réfléchit et lui adresse en vers le résultat de ses réflexions. Rien de bien élevé, de bien neuf dans ce long monologue. Des considérations morales, des peintures saisissantes pourraient naître des contrastes indiqués par la situation, et dont on retrouve en plusieurs endroits la trace. L'auteur les a laissées de côté, pour s'en tenir à la superficie du sujet. Mais là, tout est heureusement saisi, tout est rendu avec une finesse pleine de charme. Le mouvement est vif, le vers rapide; la pensée est nette, exprimée avec justesse, disposée avec art; les descriptions abondent. Elles rappellent involontairement une époque où elles formaient à elles seules ce que l'on appelait la poésie. Et pourtant, l'auteur est d'une autre école; il remonte plus loin : il

rappelle Boileau. Il y a surtout dans le début, quelque chose de cette allure franche et mesurée, comme un reflet de cette inspiration contenue, de cette gravité moqueuse, de cet amour des petites choses, qui forment comme un côté, et le plus caractéristique peut-être, de l'austère figure du satirique irascible à l'idée du faux. Plusieurs vers sont des traits dont on sent la portée et dont on garde l'impression. Quelques-uns mettent en relief, d'une manièr vive et énergique, des aperçus piquants ou des maximes d'une raison modérée. Un éclair, mais trop rapide de sensibilité, donne un charme nouveau à ces fines et spirituelles considérations. Pourquoi le sujet n'a-t-il pas pris, en conservant l'heureuse légèreté de la forme, une portée plus sérieuse? La raison haute et forte ne repousse pas la grâce. Pourquoi, un esprit froidement et sceptiquement railleur semble-t-il se dégager de l'ensemble de la pièce? Pourquoi surtout, quelques vers portent-ils l'empreinte de ces systèmes désolants qui chassent la foi, glacent la raison, isolent le cœur de l'homme et en font le jouet du hasard ou d'une aveugle fatalité?

La seconde pièce porte pour épigraphe ces deux vers d'Ovide :

Nescio quâ natale solum dulcedine cunctos
Ducit, et immemores non sinit esse suî.

Elle est intitulée : *l'Auvergne et mon pays natal*. On y sent la douce et salutaire inspiration de l'amour du pays. Elle est largement conçue, présente une série de tableaux différents par le sujet, le ton et la couleur, renferme des descriptions séduisantes par la grâce, ou frappantes par la vigueur et par l'éclat, et traduit en vers d'une facture facile, les aspects variés d'une nature aussi riche que grandiose.

Rien n'est oublié dans cette revue faite par une admiration patriotique. Tout ce qui peut mettre en relief le charme et la grandeur d'une contrée chérie, vient tour

à tour, éclairé par une poésie souvent heureuse, passer sous nos yeux, et s'unir pour la plus grande gloire de l'Auvergne. Hommes et choses, souvenirs de l'histoire et spectacles présents, guerriers et chroniqueurs, magistrats et poètes, orateurs et philosophes, tout est groupé autour de la patrie, pour dire combien elle est grande, et chanter en son honneur l'hymne de la reconnaissance. Malheureusement, la nature physique occupe une plus large place que l'étude et la révélation du cœur. Sans doute, la nature est la source des grandes inspirations; mais il ne faut pas se contenter de la voir à la surface : il faut la pénétrer profondément, pour agrandir le spectacle et l'animer; il faut que ces premières impressions aillent chercher leur élan et leur vie dans cette effusion de l'âme qui se les approprie, pour les rendre ensuite avec un son plus éclatant, une harmonie plus splendide, un charme plus profond et plus vrai.

Il n'y a pas d'ailleurs dans cette pièce, ce souffle puissant, ou ce lien flexible, qui doivent faire un tout de diverses parties. L'auteur semble avoir décrit pour décrire. Il en résulte quelque chose de contraint et de froid, qui nuit à l'effet général et que ne peuvent faire disparaître de beaux vers, d'ingénieuses descriptions et d'éclatants tableaux.

La troisième pièce a pour titre : *Le cycle poétique de notre époque*. Elle est fidèle à son épigraphe :

.... Paulò majora canamus.

Si le début est simple, le ton s'élève bientôt. Les merveilles de l'industrie humaine enfantées dans notre siècle, sont décrites avec un rare bonheur; elles sont louées avec un chaleureux enthousiasme. On aime à suivre cette ardeur généreuse qui cherche les titres de grandeur de l'humanité, et qui, après les avoir trouvés et exaltés, les tresse avec art, pour en faire la couronne d'une époque. C'est peut-être de toutes les pièces envoyées au

concours, celle qui porte la trace de la plus vive inspiration. Le mouvement se soutient d'un bout à l'autre. Mais il n'y pas proportion. L'auteur, après avoir dit les conquêtes dont nous pouvons nous enorgueillir, a voulu relever ces peintures par une idée morale, par un sentiment religieux. C'était un complément nécessaire : mais pourquoi n'est-il qu'indiqué ? Il ne suffit pas de quelques vers pour signaler les larges bases de la société humaine, et l'esprit par lequel elle doit vivre. Sans doute l'homme est grand, parce qu'il triomphe de la nature, et qu'il la soumet à sa volonté ; mais il est plus grand encore, quand il remporte cette victoire sur lui-même, et que, docile à la loi qui domine son existence, il se relève par une noble fidélité à ses devoirs, et retrempe sa dignité dans une obéissance raisonnée. Les découvertes de l'industrie peuvent être annulées ou dépassées par d'autres découvertes. La loi de l'Evangile plus haute dans son principe et dans sa fin, porte en elle-même sa fécondité, parce qu'elle est immuable, et elle suffit à remplir le cœur de l'homme, qu'elle domine avec l'ascendant irrésistible de la vérité.

Voilà des considérations que contient en germe la fin de cette épître. Développées avec la verve qui donne tant d'intérêt et un si brillant éclat à la première partie, elles auraient très-heureusement complété le sujet, et constitué une œuvre largement conçue, et d'une haute portée.

La quatrième épître est intitulée : *Soyons de notre temps*. C'est une attaque assez vive et fort spirituelle contre les opinions exagérées dont l'époque présente est toujours l'objet. Suivant la disposition de notre cœur, et la part qui nous est faite par la société, tout est bon ou tout est mauvais. Nous ne connaissons pas de moyen terme. L'auteur fait la part de ces exagérations, et les ramène à un sentiment plus modéré. Toutes les époques ont eu certains vices et ont été travaillées par des tendances

plus ou moins prononcées, mais dans lesquelles se révèle toujours l'infirmité humaine. On les sent et on les flétrit d'autant mieux, qu'on les voit de plus près. Voilà tout le secret de l'injustice à l'égard du temps présent. Il faut dire du reste, que s'il est attaqué, il est vivant et il peut se défendre. En est-il ainsi du passé? Ne nous montrons-nous pas trop souvent injustes envers lui, ou par prévention ou par ignorance?

Sans doute, soyons de notre temps: ne portons pas au sein de la société à laquelle nous appartenons, des idées et des aspirations d'une autre époque, mais gardons-nous bien de nier les grandeurs dont nous n'avons pas été témoins, et les vertus dont l'histoire a conservé le souvenir. La vertu est de tous les temps. Née d'un effort de l'homme contre le mal qui est en lui et qui l'environne de tout côté, elle surgit, semblable à une plante vivace et précieuse, des terrains les plus pauvres en apparence, comme de ceux qu'une riche culture a fécondés.

Le XIXe siècle a vu des prodiges de toute sorte. De cette confusion universelle au milieu de laquelle il s'agite, se détachent à chaque instant l'héroïsme et le dévouement, sous les formes diverses que les circonstances leur imposent. L'auteur a peint ce tableau d'une manière vigoureuse, profondément sentie, pleine de mouvement et d'éclat.

Ce passage contraste avec le ton général de l'épître. Il y a de la facilité, de l'entrain; la pensée marche rapide, nette, originale dans sa conception, variée dans sa forme peu élevée dans sa portée, mais en général vraie. C'est l'œuvre d'un esprit élégant, plus vif que profond, pratique plutôt qu'enthousiaste, dont le coup-d'œil est juste et la satire pénétrante.

L'épître à un ami membre du congrès de la paix est une œuvre fortement pensée et vigoureusement écrite. C'est un beau rêve sans doute, que la suppression de

ces terrible luttes qui ensanglantent le monde et jettent sur le sol, mutilées et flétries, des moissons humaines : mais c'est un rêve. Tant que le mal régnera dans le monde, il faudra de grandes expiations. Pour que l'ordre se rétablisse, et que le châtiment ait sa portée réparatrice, il faut que les nations plient sous ces épreuves générales qui atteignent l'homme, la famille et la société. Les théories les plus séduisantes et les plus généreuses sont impuissantes contre cette inexorable nécessité ; et si l'on doit tenir compte des intentions qui les ont produites, on est forcé d'avouer qu'elles accusent une médiocre intelligence des lois qui dominent l'humanité.

Si la guerre est un mal, de combien d'actes héroïques, de combien de dévouements n'est-elle pas l'heureuse occasion ! C'est la pensée qui anime cette épître, et qui se développe avec chaleur dans les tableaux qu'elle renferme. Le soldat qui combat et meurt pour son pays est un héros : le prêtre qui le bénit avant la bataille, qui le cherche parmi les mourants, le console, le soutient, le fait grand par la résignation, a une vertu plus calme, mais un dévouement aussi sublime. La sœur de charité qui reste à son chevet, qui respire l'air infect que la contagion répand autour d'elle, qui, faible femme, trouve une force surhumaine dans sa foi et sa charité, ne donne-t-elle pas à ces horreurs devant lesquelles l'imagination recule épouvantée, une grandeur plus pure, un éclat tout divin ?

Voilà ce que la guerre apporte avec elle, comme pour dédommager des souffrances qu'elle impose, et des horreurs qu'elle sème sous ses pas. C'est avec un accent passionné, sous l'empire d'une admiration profonde, que l'auteur nous présente successivement ces tableaux où les contrastes abondent, où la vérité est saisissante, et où des vers heureux, expression hardie d'une grande pensée ou d'un sentiment chaleureux, arrêtent l'attention, et laissent après eux cette émotion bienfaisante, le premier fruit et le plus doux, de tout ce qui est vrai, élevé, généreux et bon.

Vous le voyez, Messieurs, il y a dans ces cinq pièces des mérites divers et une valeur réelle. Et pourtant, la commission a dû proposer à la Société de réserver le prix destiné à l'épître. Il lui a semblé que les œuvres poétiques, par cela même qu'elles sont un luxe, doivent être de tout point excellentes. La médiocrité dans leur ensemble ou dans quelques-unes de leurs parties, ne peut être tolérée. La Société aurait craint, en récompensant des pièces, remarquables d'ailleurs, mais auxquelles on peut reprocher des inégalités, des faiblesses ou des inconséquences, de ne pas apprécier à sa juste valeur cette inspiration si merveilleuse dans son principe et si féconde dans ses résultats, qu'on appelle la poésie. Elle a voulu rendre hommage à l'expression la plus variée, la plus riche et la plus éclatante du cœur humain, en tenant très-haut le niveau que lui a servi le terme de comparaison pour ses jugements. Ceux des concurrents qui ont véritablement en eux ce qui constitue le poète, ne s'en plaindront pas.

Si ces œuvres ne sont pas tout ce qu'on était en droit d'attendre d'elles, en acceptant leur donnée première et la manière dont elles étaient comprises, la Société se plaît à signaler tout ce qu'elles renferment de bon. Elle aime à saluer ces poètes accourus à son appel, et si, par un sentiment qui sera compris, elle a cru ne pas avoir le droit de proclamer leurs noms, elle leur crie avec cette sympathie qu'inspire toujours un talent véritable : Courage ! Vous avez en vous l'étincelle divine. Conservez-la précieusement dans toute sa force et sa pureté. Retrempez votre cœur aux sources intarissables du beau et du vrai. Soyez fiers de ce culte de la poésie, et goûtez les douceurs qu'il donne, dans une époque où toutes les forces semblent suivre une autre voie et vouloir atteindre d'autres résultats. Les succès ne vous manqueront pas. Ils vous sont garantis par le respect qu'inspirent toujours les grandes créations de l'esprit, et par ce sentiment

qui oblige l'homme à rendre hommage à tout ce qui porte l'empreinte de l'élévation et de la sincérité.

Le dernier prix proposé par la Société était une médaille d'argent pour un conte inédit en vers patois.

Messieurs, ne soyons ni trop absolus dans nos préférences, ni trop exclusifs dans nos répulsions. Nous avons entendu louer les dialectes du midi de la France, comme une langue qui réunit en elle tous les caractères propres à assurer, non pas seulement sa conservation, mais encore une certaine domination locale. Nous les avons entendu blâmer avec une passion, ou repousser avec un dédain qui ressemblaient à une grande injustice. Le patois a été pendant des siècles la langue de nos pères. Il s'est maintenu, jusqu'à nos jours, malgré toutes les causes qui semblaient devoir affaiblir son empire et restreindre son usage. C'est qu'il est une tradition. Et vous savez combien la tradition est puissante sur le cœur de l'homme. L'homme disparaît, l'humanité se continue; et, dans sa marche, elle tient, à part certaines exceptions qui occupent dans l'histoire une grande place, à rester elle-même. Les peuples succombent sous la loi d'un vainqueur. Leur dernière consolation, quand ils ont tout perdu, le dernier lien qui semble les rattacher à leur passé, c'est la langue. Ne vous étonnez donc pas de les voir jaloux de ce souvenir de leur nationalité. La langue que l'on a appris à parler sur les genoux de sa mère, a toujours pour le cœur certaines douceurs ineffables, et il n'est pas possible de l'entendre, surtout loin de son pays, sans en être ému et touché.

Voilà pourquoi, Messieurs, nous avons cru devoir faire appel à tous ceux qui savent encore dans sa pureté ce langage élégant et harmonieux, gracieux et énergique, souple dans sa contexture, riche dans ses mots et dans l'image qu'ils portent avec eux. Nous leur avons demandé une œuvre peu importante par son sujet, mais dans laquelle

il nous semblait possible de mettre en relief toutes ses ressources, et surtout de déployer cette naïveté qui doit être, sans doute, dans la pensée, avant de passer dans la forme, mais à laquelle certaines langues paraissent se prêter plus docilement. Le conte n'est pas un vain jeu de l'esprit; il doit être un enseignement. Plus il est léger en apparence, plus il doit être sérieux en réalité. Il a bercé notre enfance; il a peut-être, malheureusement contribué à égarer notre jeunesse; car notre langue est trop riche en ces conceptions d'une frivole légèreté et d'une élégante corruption. Nous aurions été heureux que la langue patoise nous eût montré qu'il est possible d'être intéressant, sans placer sous les yeux des tableaux dont l'immoralité fait le fond, et d'être neuf, sans avoir besoin de chercher dans les raffinements d'une débauche d'esprit, quelque chose qui puisse piquer la curiosité, et la satisfaire.

Les essais ne nous ont pas manqué. Ils sont faibles en général par le sujet. Il s'agissait de créer; et la création, quelque peu importante qu'elle paraisse, demande toujours un effort de l'esprit, car elle est une manifestation de puissance. Nous avons été dédommagés dans quelques pièces, de la faiblesse du fond, par la richesse, la variété et le charme de la forme. Sans doute, nous avons plus d'une fois constaté l'influence du français sur une langue dont le génie est si différent; mais en général, il y a eu effort pour se tenir en garde contre ce danger, et se soustraire à cette influence. C'est une preuve de goût, et nous en félicitons nos concurrents.

Deux pièces ont attiré l'attention de la commission. La première est intitulée: *Lou paysan médéci.* Le dialecte est fort différent du nôtre, et ce n'est qu'après une longue étude, qu'il nous a été possible de nous rendre compte de tout, et d'apprécier les détails. Il y en a de charmants. Le style est net, franc, d'une vigoureuse simplicité. Le récit est vif, piquant, et d'une naïveté qui

rappelle nos vieux fabliaux. Aussi, ce conte n'est-il pas autre chose qu'un fabliau, dont la traduction a été récemment publiée. Sans doute l'auteur se l'est approprié par la forme, et il a en lui, on le sent, assez de ressources, pour pouvoir dire : Je prends mon bien partout où je le trouve. Mais il a semblé à la commission qu'une des conditions essentielles du concours n'avait pas été remplie; et elle a décidé avec regret qu'il n'y avait pas lieu d'accorder le prix à cette pièce, supérieure sous tous les rapports aux autres. L'auteur, du reste, avait lui-même signalé son emprunt, avec une bonne foi dont les écrivains de notre temps n'offrent pas toujours l'exemple; et la Société aime à le constater au moment où elle donne au mérite de l'exécution l'éloge qui lui est dû.

La seconde pièce que la Société croit pouvoir signaler, est une traduction du conte intitulé : *La Belle au bois dormant.* Cette œuvre vient de plus près, et nous avons retrouvé dans la manière dont elle est rendue, le génie du dialecte Castrais, ses formes, sa vivacité, sa riche variété. Il y a des traits neufs, de piquantes observations, de fines peintures, d'heureux rapprochements. Il y a surtout de la vie, et, sous cette fiction, circule ce quelque chose, que l'âme du poète dépose dans tout ce qu'elle touche, comme un signe de sa présence, et le symbole de sa force.

Voilà, Messieurs, ce qu'a été notre concours. Que pourrions-nous maintenant ajouter? Ce que nous aurions à vous dire de nous-mêmes, de notre organisation intérieure, de nos projets, de nos travaux accomplis, de nos espérances, n'aurait aucune opportunité. Laissez-nous cependant prendre devant vous l'engagement de ne pas faillir à notre origine, et de donner partout autour de nous, à défaut d'autre chose, l'exemple du travail. Les institutions ne vivent qu'à la condition de rester fidèles à la pensée qui les a créées. Elles ne grandissent d'une manière utile, elles ne se développent d'une manière féconde, qu'en s'ou-

bliant elles-mêmes, pour être tout entières à leur but. Nous avons voulu, vous le savez, et les sympathies que nous avons rencontré, nous ont dit assez haut, que nos intentions étaient comprises, nous avons voulu créer un centre nouveau dans un pays qu'affaiblit la division, et qu'énerve l'isolement. Nous avons voulu rapprocher ce qui s'éloignait, non pas sans doute, et nous en bénissons Dieu, sous l'inspiration de la haine, mais par l'effet naturel de l'indifférence. Nous avons essayé de jeter dans des intelligences richement dotées, mais qui doutent trop facilement d'elles-mêmes, cette noble confiance aussi éloignée de la présomption, que de la timidité. Notre pays a besoin d'être connu; nous lui avons donné une voix nouvelle pour dire au dehors ce qu'il est, ce qu'il peut être, pour raconter surtout ce qu'il a été. Nous avons compris que l'intérêt général est un puisant mobile, comme il est un but généreux. Nous l'avons pris pour inspiration ; nous l'avons assigné à notre ambition comme terme de nos efforts. Si les résultats n'ont pas répondu dans le passé à ce que nous attendions, s'il ne sont pas dans l'avenir ce que nous croyons avoir le droit d'espérer, nous vous donnerons dès aujourd'hui, Messieurs, l'explication de cette double déception. C'est que nous n'aurons pas été à la hauteur de notre tâche, c'est que nos forces auront trahi notre bonne volonté.

Et pourtant, Messieurs, les encouragements ne nous auront pas manqué. A tous les degrés de la hiérarchie administrative, dans les branches diverses avec lesquelles nous avons dû nous mettre en rapport, nous avons trouvé un accueil empressé, une protection efficace, un concours actif et dévoué. Nos membres de droit s'intéressent à nos efforts; et celui d'entre eux qui voulut bien inaugurer notre première séance par des paroles que nous n'avons pas oubliées, n'a négligé aucune occasion de nous prouver qu'il appréciait notre action., et qu'il était heureux de s'y associer. Nos membres correspondants ne veulent pas rester inactifs, et nous avons d'eux des promesses que

nous avons accueillies comme d'utiles et précieux secours. Nos membres honoraires, dont le nom est pour nous un si glorieux patronage, ont eu pour nos travaux et nos efforts, cette bienveillance affectueuse, qui n'est jamais plus entière que lorsqu'elle vient de haut, et dont nous avons ressenti l'influence heureuse, car elle relève toujours ceux sur qui elle se repose. Aujourd'hui, en regrettant que des devoirs publics aient arrêté leur bonne volonté, nous voyons, avec un juste orgueil, l'un d'eux siéger parmi nous. Dieu lui a donné ce qui rend maître des intelligences et des cœurs. Il l'a couronné de la royauté la plus auguste et la plus souveraine. Il lui a donné, dans la parole, cette puissance qui ne se perd pas, et qui s'exerce en faisant le bien. Oh! pourquoi n'avons-nous pas pu nous taire pour le laisser parler? Et pourquoi, en fermant notre bouche, ne pouvons-nous pas dire à la sienne de s'ouvrir et de répandre sur vous des flots de chaleur, de lumière et de vie?

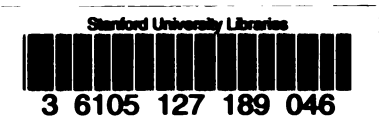
M. le président fait connaître le programme du concours pour l'année 1859.

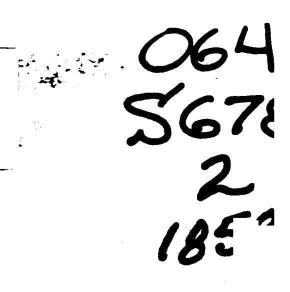
M. Serville donne ensuite lecture de la pièce de vers qui a obtenu une mention spéciale.

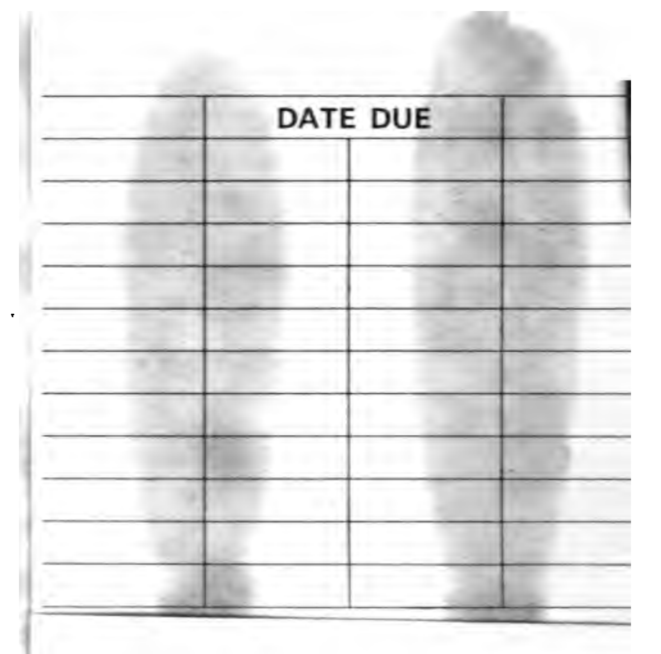
Cette pièce, datée de Brignolles (Var), est signée des deux initiales C. V.

Table des Matières.




Stanford University Libraries
3 6105 127 189 046




DATE DUE